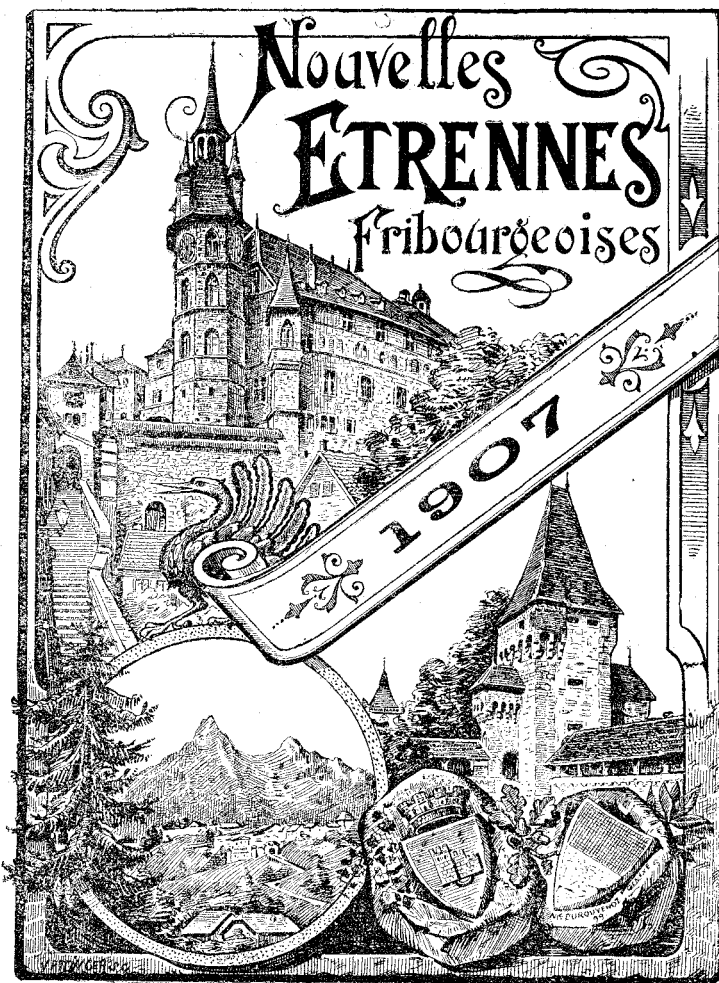


QUARANTE-UNIÈME ANNÉE



FRIBOURG (SUISSE)

IMPRIMERIE FRAGNIÈRE FRÈRES

Banque Populaire

— Suisse —
FRIBOURG

Escompte de papier commercial et d'emprunt.

Crédits et avances garantis par cautionnement, hypothèque, nantissement de titres ou marchandises.

Encaissement de traites, chèques, coupons et titres remboursables sur la Suisse et l'étranger.

Traites, Chèques, Lettres de Crédit, Ordres de paiement sur les principales villes de tous les pays.

Change de monnaies et billets de banque étrangers.

Garde d'objets de valeur et de titres en dépôts *ouverts et fermés.*

Location de casiers dans la chambre d'acier. Garantie complète contre les risques de toutes natures.

Négociation de valeurs de placement.

Gérance de fortunes. — Ordres de bourse.

Réception de dépôts d'argent à intérêt sur carnets d'épargne, en compte-courant ou contre obligations avec coupons semestriels.

LA DIRECTION.

NOUVELLES
ÉTRENNES
FRIBOURGEOISES
ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES
1907

fondées par
L. GRANGIER, professeur,
sous le patronage de la
SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE
DE FRIBOURG

~~~~~  
**Quarante-unième année**  
~~~~~



FRIBOURG
IMPRIMERIE FRAGNIÈRE FRÈRES

MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

Aigle, le samedi — *Aarau*, le samedi. — *Aubonne*, le mardi et le samedi — *Avenches*, le vendredi. — *Bâle*, le vendredi, aussi pour le bétail — *Berne*, le mardi — *Bex*, le jeudi. — *Bienne*, les mardi, jeudi et samedi. — *Bulle*, le jeudi. — *Carouge*, les mercredi et samedi. — *Cerlier*, le samedi. — *Couvet*, le samedi. — *Château-d'Œx*, le jeudi. — *Chaux-de-Fonds*, le mercredi et le vendredi. — *Châtel-St-Denis*, le lundi. — *Cossonay*, le jeudi — *Delémont*, le mercredi et le samedi. — *Echallens*, le jeudi. — *Estavayer*, le mercredi. — *Evian*, le lundi — *Fleurier*, le vendredi. — *Fribourg*, le samedi. — *Genève*, les lundi, mardi et vendredi. — *Langenthal*, le mardi. — *Langnau*, le vendredi. — *Laupen* le lundi. — *Lausanne*, le samedi grand marché, et les lundi et mercredi. — *Locle*, les mardi et samedi. — *Lucens*, le samedi. — *Lucerne*, le mardi, aussi pour le bétail. — *Lutry*, le vendredi. — *Lyss* le vendredi. — *Martigny-B.*, le lundi. — *Morat*, les mercredi et samedi ; marché au bétail le 1^{er} mercredi de chaque mois. — *Monthey*, le mercredi. — *Morges*, le mercredi. — *Moudon*, le lundi pour graines et le vendredi pour légumes. — *Moutiers-Grandval*, le samedi. — *Neuchâtel*, le jeudi, grand marché, le mardi et le samedi. — *Nidau*, le lundi. — *Noirmont*, le mardi — *Nyon*, le mardi, jeudi et samedi. — *Olten*, le samedi. — *Orbe*, le lundi — *Payerne*, le jeudi. — *Porrentruy*, le jeudi — *Rolle*, le vendredi. — *Romont*, le mardi. — *Saignelégier*, le samedi. — *Sion*, le samedi. — *Soleure*, le samedi. — *St-Imier*, le vendredi. — *St-Maurice*, le mardi. — *Thoune*, le samedi. — *Thonon*, le jeudi. — *Vevey*, le mardi grand marché, et le samedi. — *Yverdon*, le mardi grand marché, et le samedi.

PHÉNOMÈNES ASTRONOMIQUES

et calculs du temps pour l'an de grâce 1907

Comput ecclésiastique.

Nombre d'or	8	Indiction romaine	5
Epacte	XVI	Lettre dominicale	F
Cycle solaire	12	Lettre du martyrologe	r

Fêtes mobiles.

Septuagésime, le 27 janvier.	Pentecôte, le 19 mai.
Les Cendres, le 13 février.	Trinité, le 26 mai.
Pâques, le 31 mars.	Fête-Dieu, le 30 mai.
Rogations, 6, 7 et 8 mai.	Premier dimanche de l'Avant, le 1 décembre.
Ascension, le 9 mai.	


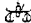














Commencement des quatre saisons.

Printemps, le 21 mars, à 7 h. 32 m. du soir.	Bélier.
Été, le 22 juin, à 3 h. 22 m. du soir.	Ecrevisse.
Automne, le 24 septembre, à 6 h. 8 m. du mat.	Balance.
Hiver, le 23 décembre, à 0 h. 51 m. du mat.	Capricorne.

Quatre-Temps.

Février les 20, 22 et 23.	Septembre, les 18, 20 et 21.
Mai les 22, 24 et 25.	Décembre, les 18, 20 et 21.

Signes explicatifs de la lune et du zodiaque.

Bélier		Balance		Poissons	
Taureau		Scorpion		Nouvelle lune	
Gémeaux		Sagittaire		Premier quartier	
Ecrevisse		Capricorne		Pleine lune	
Lion  Vierge 		Verseau		Dernier quartier	

Eclipses en 1907.

Il y aura en 1907 deux éclipses de soleil et deux éclipses de lunes et un passage de Mercure devant le soleil. La seconde éclipse de lune et le passage de Mercure seront seuls visibles pour nous.

La première est une éclipse totale du soleil. Elle se produira le 14 janvier de 4 h. 53 m. jusqu'à 9 h. 19 m. Elle sera visible dans le nord-est de l'Afrique, à l'est de l'Europe et de l'Asie, à l'exception du nord-est de la Sibérie.

La seconde est une éclipse partielle de lune, elle se produira le 29 janvier à 1 h. 6 m. de l'après midi jusqu'à 4 h. 10 m. Elle sera visible dans l'Amérique du nord, le grand Océan, l'Asie, l'Océan indien et l'est de l'Europe.

La troisième sera une éclipse annulaire du soleil ; elle se produira le 10 juillet à 1 h. 35 m. de l'après midi jusqu'à 7 h. 15 m. Elle sera visible dans la partie sud-est du grand Océan, l'Amérique du sud, la partie sud de l'Atlantique et la côte sud-ouest de l'Afrique.










La quatrième est une éclipse partielle de lune qui se produira le 25 juillet, de 4 h. 4 m. du matin à 6 h. 41 m. Nous n'en verrons chez nous que le commencement pendant un court instant et d'abord pendant une heure de temps l'ombre de la moitié de la terre sur la lune. L'éclipse sera vue dans la moitié occidentale de l'Europe, l'Afrique, l'Océan atlantique et la moitié est du grand Océan.

Le phénomène le plus intéressant sera le passage de Mercure devant le soleil, le 14 novembre de 11 h. 24 de l'avant midi jusqu'à 2 h. 50 m. de l'après midi, passage dans lequel Mercure apparaîtra comme un point noir et passant de l'est à l'ouest devant le soleil. Le phénomène sera vu dans l'Asie occidentale, l'Europe, l'Afrique, l'Amérique du sud et la moitié est des Etats-Unis.

Janvier



31 jours.

1.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
1.		
Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	1 CIRCONCISION. s. Odilon. 2 s. Adélard, s. Macaire, a. 3 ste Geneviève, v., s. Florent 4 s. Rigobert, év., s. Prisque. 5 s. Téléphore, s. Emilien.	
2.	Dimanche après la Circoncision.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	6 EPIPHANIE. s. Gasp. CARN. 7 s. Lucien, s. Clerc. 8 s. Séverin, s. Erard, év. 9 s. Julien, m., ste Basilisse. 10 s. Guillaume, év., s. Agathon 11 s. Hygin, s. Théodose. 12 s. Arcade, ste Tatienne.	
3.	Premier dimanche après l'Epiphanie.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	13 s. Léonce, s. Hermyle, m. 14 s. Hilaire, év., s. Félix. 15 s. Paul, er., s. Maur, a. 16 s. Marcel, p., ste Priscille. 17 s. Antoine, a., s. Sulpice. 18 Chaire de s. Pierre à Rome 19 s. Sulpice, év., Canut, r.	
4.	Deuxième dimanche apr. l'Epiphanie	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	20 ss. Fabien et Sébastien. 21 ste Agnès, s. Meinrad. 22 ss. Vincent et Anastase. 23 FÊTE DE LA SAINTE FAMILLE. 24 s. Timothée, év., s. Babilas. 25 CONVERSION DE S. PAUL. 26 s. Polycarpe, Paule.	
5.	Dimanche de la Septuagésime.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi	27 SEPT. s. Jean Chrysostome. 28 s. Amédée, s. Cyrille. 29 s. François de Sales. 30 ste Martine, s. Hyacinthe. 31 P. Nolasque, ste Marcelle.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 4 minutes.

Foire de janvier.

Æschi (Berne) 8	Ensingén (Sol.) 21	<i>Marchés au bétail.</i>
Aigle 19	Ollon 11	Aarberg 30
Baden (A.) 2	Orbe 14	Berthoud 3
Berne 8, 15	Orol-la-V. 9	Bex 31
Bienne 10	Payerne 17	Fribourg 26
Boltigen 8	Porrentruy 21	Genève lundi,
Bulle 10	Romont 8	mardi et ven-
Châtel-St-D. 21	Rougémont 17	dredi.
Chiètres 31	Rue 16	Landeron 21
Delémont 15	Saignelégier 7	Langnau 4
Estavayer 9	St Ursanne 14	Langenthal 15
Fribourg 14	Soleure 14	Lausanne 9
La Roche 28	Tramelan 16	Nyon 3
Le Locle 8	Unterseen 30	Sion 26
Liestal 9	Vevey 29	
Morat 2	Viège 7	
Môtier (N.) 14	Zofingen 10	
Moudon 28		

PENSÉES ET MENUS PROPOS

Du tac au tac.

Un peintre célèbre fait appeler un médecin de renom.

— Où est le malade ?

— Le voici, répondit l'artiste en montrant un pauvre toutou qui s'est cassé la patte. Comme j'aime beaucoup mon chien, j'ai hésité à le confier à un vétérinaire.

Le médecin soigne l'animal sans ajouter un mot.

A quelques jours de là, le peintre reçoit du docteur un télégramme le convoquant pour affaire urgente.

— Qu'y a-t-il, cher docteur ?

— Mon Dieu, c'est la porte de mon cabinet qui est un peu défraîchie... et comme j'y tiens beaucoup, j'ai hésité à la confier à un simple badigeonneur.

— Voyons, entre nous, mon cher, aimes-tu vraiment ta fiancée ? elle est si laide.

— Non, je ne l'aime pas. Je la prends par compassion. Il me fait mal de la voir rester célibataire avec une si belle fortune !

Février



28 jours.

2.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Vendr.	1 s. Ignace, év., ste Brigitte.	☾ Dern. quart. le 6, à 1 h. 52 m.
Samedi	2 PURIFICATION. s. Fortuné	
6.	Dimanche de la Sexagésime.	
DIM.	3; SEX. s. Blaise, Anshaire	
Lundi	4 s. André Corsini. Véroniq ^e	
Mardi	5 ste Agathe, v. m. s. Avit.	
Mercr.	6 s. Odilon, c. ste Dorothee.	
Jeudi	7 s. Romuald. s. Richard.	
Vendr.	8 s. Jean de Matha.	
Samedi	9 s. Maire, ste Apolline.	
7.	Dimanche de la Quinquagésime.	☉ Nouvelle lune le 12, à 6 h. 43 s.
DIM.	10 QUINQ. Scholast., Meinrad.	
Lundi	11 s. Adolphe, Désiré.	
Mardi	12 ste Eulalie, s. Candide.	
Mercr.	13 CENDR. Lézin, Martinien.	
Jeudi	14 s. Valentin, s. Eleucade	
Vendr.	15 s. Faustin, s. Raimund	☾ Prem. quart. le 20, à 5 h. 35 m.
Samedi	16 B. Grégoire X, p. Onésim ^e	
8.	Premier dimanche du carême.	
DIM.	17 ste Julienne, s. Silvin.	
Lundi	18 s. Cyrille., s. Siméon.	
Mardi	19 s. Boniface, évêque.	
Mercr.	20 Q.-T. s. Euchér. Sadoth.	
Jeudi	21 s. Maximien, s. Raudoald	
Vendr.	22 Q.-T. Ch s. Pierre à Antioç ^e	
Samedi	23 Q.-T. Pierre D., Romaine.	
9.	Deuxième dimanche du carême.	☉ Pleine lune le 28, à 7 h. 23 m.
DIM.	24 s. MATHIAS, ap. s. Modeste.	
Lundi	25 s. Césaire, ste Walburge	
Mardi	26 s. Nestor, év., Alexandre,	
Mercr.	27 s. Léandre, év. ste Honorine	
Jeudi	28 s. Romain, s. Oswald.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 31 minutes.

Abréviations au calendrier des saints : a. — abbé; ab. — abbesse; ap. — apôtre; c. — confesseur; er. — ermite; év. — évêque; m. — martyr; p. — pape; — pr. — prêtre; r. — roi; — ri. reine; s. — soldat; v. vierge; vv. — veuve.

Faires de février.

Aarberg 13	Locle 12	Tramelan 13
Aigle 16	Martigny-B. 4	Unterseen 1
Aubonne 5	Monthey 6	Yverdon 26
Berne 5, 12	Morges 6	Zofingen 14
Bex 31	Morat 6	Zweisimmen 14
Bienne 10	Moudon 25	
Bulle 10	Nyon 7	<i>Marchés au bétail.</i>
Château-d'Œx 7	Œnsingen 25	Baden 5
Châtel-St-Den. 11	Orbe 11	Bâle les vendredis
Cossonay 14	Payerne 15	Berne, 1 ^{er} mardi
Delémont 19	Porrentruy 18	Berthoud, 1 ^{er} jeudi
Echallens 14	Rolle 15	Fribourg 23
Estavayer 13	Romont 5	Frutigen, 1 ^{er} jeudi
Fenin (N.) 25	Rue 20	Genève, 1 ^{er} lundi,
Fleurier 23	Saignelégier 4	mardi et vendredi
Fribourg 11	Schwarzenb. 14	Langenthal 19
Gessenay 12	Sierre 11	Neuchâtel marché
Landeron 18	Sion 9	mardi, jeudi, sam.
Langnau 27	Soleure 11	Thoune 20
Lausanne 13	St-Imier 15	Vevey 26
Liestal 13	St-Triphon 15	
Lignières 11	Thoune 20	

Les enfants terribles.

Deux dames parlent de leurs ennuis d'envoyer leurs enfants avec des bonnes sans pouvoir les accompagner.

— Ne m'en parlez pas, ils ont des expressions !

— Et des gestes !

— Ainsi, tenez, hier je menaçais mon petit Jules de tout dire à son père, voulez-vous savoir ce qu'il m'a répondu ?

— Qu'il s'en battait l'œil ?

— Non, madame.

— Qu'il s'en cognait l'orbite ?

— Mieux que ça !

— Ah !

— Qu'il s'en tamponnait le coquillard !!!

Franchise.

La maman (de sa plus grosse voix). — Alors, jeune homme, vous voulez être mon gendre ?

Le prétendant. — Mon Dieu, m'adame, ce n'est pas précisément à cela que je tiens surtout, mais je crois qu'il me sera difficile de faire autrement si j'épouse mademoiselle votre fille.

Mars



31 jours.

3.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Vendr.	1 s. Albin, ste Eudoxie, m.	☾ Dern. quart. le 7, à 9 h. 42 m.
Samedi	2 ste Janvière, s. Simplicie.	
10.	Troisième dimanche du carême.	
DIM.	3 s. Titien, s. Astère.	
Lundi	4 s. Casimir, confes, Lucien	
Mardi	5 s. Théophile, év.	
Mercr.	6 s. Fridolin, ste Colette.	
Jeudi	7 s. Thomas d'Aquin.	
Vendr.	8 s. Jean de Dieu, conf.	
Samedi	9 ste Françoise Romaine.	
11.	Quatrième dimanche du carême.	☽ Nouv. lune le 14, à 7 h. 5 m.
DIM.	10 Les 40 martyrs.	
Lundi	11 s. Fridolin, s. Cyrille.	
Mardi	12 s. Grégoire, p., Maximilien	
Mercr.	13 B. Humbert, c., ste Patrice	
Jeudi	14 ste Mathilde, ri. Euphrose	
Vendr.	15 s. Longin, m., s. Probe.	
Samedi	16 s. Héribert, s. Tatien.	
12.	Dimanche de la Passion.	☾ Prem. quart. le 22, à 2 h. 10 m.
DIM.	17 PAS. s. Patrice, Gertrude.	
Lundi	18 s. Narcisse, s. Gabriel,	
Mardi	19 s. JOSEPH.	
Mercr.	20 s. Vulfran, ste Pothide	
Jeudi	21 s. Benoît, a., s. Béril, év.	
Vendr.	22 B. Nicolas de Flue.	
Samedi	23 s. Victorien, martyr.	
13.	Dimanche des Rameaux.	☽ Pleine lune le 29, à 8 h. 44 s.
DIM.	24 RAM s. Gabriel, Siméon.	
Lundi	25 ANNONCIATION. s. Herbland.	
Mardi	26 s. Emmanuel, s. Ludger.	
Mercr.	27 s. Jean Damascène.	
Jeudi	28 s. Jean Capistran, Gontran	
Vendr.	29 s. Ludolphe, év. Gontran.	
Samedi	30 s. Quirin, mart. s. Omnin.	
14.	Dimanche de Pâques.	☽
DIM.	31 PAQUES. Balbine, Cornélie.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 47 minutes.

Faires de mars.

Aarberg	13	Hutwyl	13	St-Aubin (N.)	25
Aigle	9	Landeron	18	St-Blaise	4
Anet	20	Langenthal	5	St-Maurice	5
Aubonne	19	Laufon	5	St-Ursanne	11
Avenches	15	Laupen	14	Schwytz	11
Baden (A.)	5	Lausanne	13	Soleure	11
Berne	5	Liestal	13	Sumiswald	8
Berthoud	7	Locle	12	Tramelan	13
Bex	28	Martigny-Ville	26	Unterseen	6
Bienne	7	Mézières V.	27	Valangin	30
Brigue	21	Montfaucon	25	Vevey	26
Bulle	7	Morat	6	Zofingen	14
Carouge (G.)	13	Morges	27	Zweisimmen	14
Cerlier	27	Moudon	25		
Châtel-St-Den.	18	Neuveville	27		
Chiètres	28	Nyon	7	<i>Marchés au bétail.</i>	
Concise	7	Ollon	15	Aarberg	27
Cortailod	12	Olten	4	Bâle les vendredis	
Cossonay	14	Ormont-dessous	25	Fribourg	23
Cully	1	Oron	6	Genève	lundi,
Delémont	19	Payerne	21		mardi, vendredi
Echallens	28	Porrentruy	18	Langenthal	19
Erlenbach	12	Reichenbach	19	Schwarzenb.	28
Estavayer	13	Riggisberg	8	Sion	23
Fontaines	18	Romont	5	Thoune	30
Fribourg	11	Rue	20		
Grandson	13	Saignelégier	4		

Flair postal.

L'autre jour est arrivée à la poste d'Yverdon une lettre adressée à Hern B., in « Gibtganz bei Iverten ». Vous pouvez croire, écrit-on au *Conteur*, si nos postiers se sont creusé la tête pour savoir où était Gibtganz, lorsqu'un des plus malins (c'est partout qu'il y a des malins, même à la poste) s'écria : « Mais Gibtganz c'est Donneloye. » et effectivement c'était juste. (Gibt : *donne* ; ganz : *oie*).

— Quel instrument de musique préférez-vous, le piano ou le violon ?

— Le violon, sans aucun doute.

— Et pourquoi, je vous prie ?

— Parce qu'il est bien plus facile à jeter par la fenêtre.

Avril



30 jours.

4.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Hugues, ste Théodora. 2 s. François de Paule. 3 s. Richard, év., s. Agape 4 s. Isidore, év., s. Zosime. 5 s. Vincent Fer., ste Irène 6 N.-D. 7 Doul. Julienne.	☾ Dern. quart. le 5, à 4 h. 20 s.
15.	Dimanche de Quasimodo.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	7 QUAS. Hégésippe, Saturn. 8 s. Amance, s. Edèse. 9 ste Valtrude. Acace. 10 ste Mechtilde, Térance. 11 s. Léon, p., s. Isaac, moin. 12 s. Jules, s. Constantin 13 s. Herménégilde, s. Justin	☉ Nouv. lune le 12, à 8 h. 06 s.
16.	Deuxième dimanche après Pâques.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	14 s. Tiburce, s. Lambert. 15 ste Anastasie. s. Eutichès. 16 s. Dreux, s. Benoit L. 17 s. Rodolphe. s. Anicet. 18 s. Apollone, m., s. Parfait. 19 s. Léon IX, s. Ursmar. 20 s. Théotime. s. Théodore, c.	☽ Prem. quart. le 20, à 9 h. 38 s.
17.	Troisième dimanche après Pâques.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	21 s. Anselme, s. Usthasat. 22 ss. Soter et Cajus, p. et m. 23 s. Georges, s. Adalbert. 24 s. Fidèle, c. m. s. Honoré. 25 s. Marc, évangéliste. 26 ss. Clet et Marcellin, pp. 27 B. P. Canisius, ste Zite.	☽ Pleine lune le 28, à 7 h. 5 m.
18.	Quatrième dimanche après Pâques.	
DIM. Lundi Mardi	28 s. Paul de la Croix, s. Vital 29 s. Pierre, m., s. Robert, a. 30 Catherine de S., ste Sophie	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 39 minutes.

Foire d'avril.

Aarberg	10	Langnau	24	St-Blaise	1
Aigle	20	La-Roche	29	St-Imier	19
Albeuve	29	La-Sarraz	23	St-Ursanne	22
Aubonne	2	Laufon	2	Tavannes	24
Avenches	17	Liestal	10	Thoune	3
Baden (A.)	2	Locle	9	Tramelan	3
Berne	8, 20	Louèche-V.	1	Travers	20
Berthoud	4	Martigny-B.	1	Val d'Illiez	15
Bienne	4	Moudon	29	Vevey	30
Bulle	4	Morat	3	Viège	30
Cernier	15	Moutier	9	Yverdon	2
Château-d'Ex	4, 18	Oltén	1	Zofingen	11
Châtel-St-Den.	15	Orbe	1	Zweisimmen	11
Chaux-de-F.	3	Ormont-dessus	25		
Cossonay	11	Oron	3	<i>Marchés au bétail.</i>	
Cudrefin	29	Payerne	18	Bâle les vendredis	
Delémont	16	Planfayon	17	Courtclary	2
Echallens	25	Porrentruy	15	Fribourg	20
Estavayer	10	Provence (V.)	15	Langenthal	16
Fribourg	8	Riggisberg	26	Lausanne	10
Gimel	8	Romont	16	Les Bois	1
Gorgier	22	Rue	10	Lyss	25
Grandson	17	Saignelégier	2	Nyon	4
Kallnach	26	Sierre	29		
Landeron	8	Soleure	8		

Aux grandes manœuvres :

Un colonel passe près d'une batterie en pleine activité.

Un lieutenant d'artillerie la commande et les pièces tirent à toute volée.

— Lieutenant, dit brusquement le colonel, sur quoi, diable tirez-vous ?

— Mais, mon colonel, sur l'ordre du capitaine.

Chez la modiste.

Une dame d'au moins cinquante ans, très élégante, entre :

— Je voudrais voir un chapeau.

La patronne à une ouvrière :

— Mademoiselle Marie, apportez des modèles... pour jolie personne de vingt-cinq à trente ans !...

La cliente, ravie, a acheté trois chapeaux, sans marchander !

Mai



31 jours.

5.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mercre. Jeudi Vendr. Samedi	1 ss. PHILIPPE ET JACQUES. 2 s. Athanase, s. Walbert. 3 INV. STE CROIX. s. Alexand. 4 ste Monique, s. Gothard.	☾ Dern. quart. le 4, à 10 h. 53 s.
19. DIM. Lundi Mardi Mercre. Jeudi Vendr. Samedi	Cinquième dimanche après Pâques. 5 s. Pie V, ss. Anges. 6 Rog. s. Jean dev. Porte-Lt. 7 s. Stanislas, ste Euphros. 8 APPARITION SAINT MICHEL 9 ASCENSION. Tr. s. Nic. Béat. 10 s. Antonin, s. Isidore, lab. 11 s. Mamert, s. Grégoire.	
20. DIM. Lundi Mardi Mercre. Jeudi Vendr. Samedi	Sixième dimanche après Pâques. 12 s. Pancrace, ste Domitille. 13 ss. Servatius et compag. 14 s. Boniface, ste Couronne. 15 s. Ségond, s. Euphrase. 16 s. Jean Népom. s. Adalbert 17 s. Pascal Baylon, ste Restit. 18 s. Félix Cantal, s. Venance	☀ Nouv. lune le 12, à 9 h. 59 m.
21. DIM. Lundi Mardi Mercre. Jeudi Vendr. Samedi	Dimanche de la Pentecôte. 19 PENTECOTE. Pierre Célestin 20 s. Bernardin de Sienne. 21 s. Hospice, s. Secondin. 22 Q.-T. ss. Heraclius et c. 23 s. Didier, s. Florent 24 Q.-T. NOT.-DAME. B.-SEC. 25 Q.-T. Grégoire VII, Urbain	☽ Prem. quart. le 20, à 2 h. 27 s.
22. DIM. Lundi Mardi Mercre. Jeudi Vendr.	Dimanche de la Trinité. 26 TRINITE. Philippe de Néri. 27 ste Madeleine de Pazzi. 28 s. Germain, Augustin. 29 s. Maximin, év. 30 FÊTE-DIEU. s. Félix p. 31 ste Angèle, ste Pétronille	☽ Pleine lune le 27, à 3 h. 18 s.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 17 minutes.

Foire de mai.

Aarberg	8, 29	Fribourg	6	Orbe	20	
Anet	29	Gessenay	1	Oron	1	
Aigle	18	Grandson	29	Ormont-dessous	14	
Aubonne	21	Huttwyl	1	Ormont-dessus	13	
Baden	7	Landeron	6	Payerne	16	
Bellegarde	13	Langenthal	21	Planfayon	15	
Berne	7	Laufon	7	Porrentruy	20	
Berthoud	2, 16	Laupen	23	Romont	14	
Bevaix	27	Lausanne	8	Rue	15	
Bex	10	Liestal	29	Saignelégier	6	
Bienne	4	Louèche-V.	1	Ste-Croix	15	
Bière	13	Locle	14	St-Imier	17	
Bulle	4	Martigny-B.	13	St-Maurice	25	
Buren	1	Mézières, V.	8	Stalden	14	
Cerlier	8	Montfaucon	15	Schwarzenb.	10	
Charmey	7	Monthey	15	Schwytz	6	
Châtel-St-Denis	13	Morat	1	Sentier	17	
Château-d'Ex	15	Moudon	27	Sion	4, 25	
Chaux-de-F.	1	Moutier	13	Soleure	13	
Chiètres	30			Sumiswald	10	
Combremont-G.	15			Thoune	8	
Concise	7	<i>Marchés au bétail.</i>			Tramelan	1
Cortailod	15	Bâle les vendredis		Unterseen	1	
Cossonay	10	Fribourg	18	Valangin	31	
Delémont	21	La Sarraz	28	Vallorbe	14	
Domdidier	7	Neuchâtel mardi,		Verrières	18	
Echallens	16	jeudi, samedi		Yverdon	14	
Erlenbach	14	Neuveville	29	Zweisimmen	2	
Estavayer	8	Nyon	2			
Farvagny	8	Ollon	17			
Fiez	25					

Entre voisines.

— Moi je vous conseillerais, chère voisine, comme votre petit Jules a un peu de faiblesse dans les jambes, de les lui frictionner avec du bon vin blanc. Il n'y a rien de pareil pour donner de la force.

— Vous croyez, madame, on pourrait voir, j'ai pourtant un peu peur. Mon homme, après le vin blanc, n'est guère plus solide sur ses pieds.

Théorie dans les chambres.

— Pourquoi fermez-vous un œil, en tirant ?

— Parce que si je fermais les deux, je n'y verrais plus.

Jun



30 jours.

6.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Samedi	1 s. Fortunat.	
23.	Deuxième dimanche après Pentecôte	
DIM.	2 s. Eugène, ste Blandine.	☾
Lundi	3 ste Clotilde, ste Olive	Dern. quart. le 3, à 6 h. 19 m.
Mardi	4 s. François Caracciolo.	
Mercr.	5 s. Boniface, évêq., Zénaïde	
Jeudi	6 s. Claude, s. Norbert.	
Vendr.	7 s. Licarion, s. Godescalc	
Samedi	8 ss. Eutychès et c., Médard.	
24.	Troisième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	9 s. Amant, ste Pélagie.	☽
Lundi	10 ste Marguerite, s. Maur	Nouv. lune le 11, à 0 h. 50 m.
Mardi	11 s. BARNABÉ, apôtre.	
Mercr.	12 s. Jean de St-Facond.	
Jeudi	13 s. Antoine de Padoue.	
Vendr.	14 s. Basile-le-Grand.	
Samedi	15 s. Bernard de Menthon.	
25.	Quatrième dimanche après Pentecôte	
DIM.	16 ss. Ferréol et Fergeux.	☾
Lundi	17 s Rainier, s. Adolphe.	Prem. quart. le 19, à 3 h. 55 m.
Mardi	18 ss. Marc et Marcellin, m.	
Mercr.	19 ste Julienne de Falconieri.	
Jeudi	20 st. Silvère, ste Florentine.	
Vendr.	21 s. Louis de Gonzague.	
Samedi	22 SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.	
26.	Cinquième dimanche après Pentecôte	
DIM.	23 ste Audrie, ste Agrippine.	☽
Lundi	24 s. JEAN-BAPTISTE.	Pleine lune le 25, à 10 h. 27 s.
Mardi	25 s. Guillaume, s. Prosper.	
Mercr.	26 ss. Jean et Paul, mm.	
Jeudi	27 s. Anthelme, s. Ladislas.	
Vendr.	28 s. Léon II, p., s. Irénée.	
Samedi	29 ss. PIERRE ET PAUL, ap.	
27.	Sixième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	30 Comm. s. Paul. s. Martial.	

Les jours crois. de 18 m. du 1 au 21 et décr. de 4 m. du 22 au 30.

Foire de juin.

Aarberg	26	Montfaucon	25		
Aigle	1	Monthey	3	<i>Marchés au bétail.</i>	
Avenches	19	Morat	3		
Bienne	6	Moudon	24		
Brigue	4	Oltén	3		
Bulle	13	Oron	5		
Cossonay	13	Payerne	20		
Delémont	18	Porrentruy	17		
Estavayer	12	Romont	11		
Fenin	3	Rue	19		
Fribourg	10	Saignelégier	4		
Fleurier-Motiers	10	St-Aubin, N.	10		
Huttwyl	5	St-Imier	21		
Landeron	17	Sion	10		
Laufon	4	Soleure	10		
Locle	11	Yverdon	4		
Louèche-V.	1	Verrières	19		
Martigny-B.	10	Zofingen	13		
Mézières, V.	12			Bâle les vendredis	
				Baden (A.)	4
				Berne	4
				Berthoud	6
				Fribourg	22
				Genève chaque	
				jour marché au	
				petit bétail à l'a-	
				battoir.	
				Langenthal	18
				Langnau	7
				Lausanne	12
				Neuchâtel mardi,	
				jeudi, samedi	
				Nyon	6

Cent mille francs le mot.

Un romancier bien connu, un jour de bonne humeur, se proposa « d'épater » un cher confrère.

— Combien croyez-vous que l'on m'ait payé ma dernière affaire ? demanda-t-il au premier qu'il rencontra.

— Dites...

— Cent mille francs le mot !

— Hein ?

— Oui, et pour trois mots seulement !

— Et quels étaient ces mots ?

— « Je vous aime », je les ai dit à la jeune fille qui est devenue ma femme.

Le comble de la distraction.

Le professeur (réveillé au milieu de la nuit par un léger bruit dans la chambre) : — Y a-t-il quelqu'un par là ?

Un voleur, en train de fureter : — Non, personne !

Professeur. — Ah bien ! je me serai trompé et il se rendort tranquillement.

Si des gens vous affirment qu'ils ne sont d'aucun parti, comprenez et surtout retenez qu'ils ne sont pas du vôtre.

Juillet



31 jours.

7.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Théobald, s. Rumold. 2 VISITATION. s. Otto, év. 3 PRÉCIEUX SANG. s. Irénée. 4 s. Udalric, ste Berthe. 5 ss. Cyrille et Méthode. 6 s. Isaïe, ste Dominique.	☾ Dern. quart. le 2, à 3 h. 34 s.
28.	Septième dimanche après Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	7 s. Guillebaud. ste Aubierge 8 ste Elisabeth, s. Kilien. 9 ste Véronique, ste Anatolie 10 7 frères mart., ste Rufine 11 s. Ulric c., s. Pie p. 12 s. Jean-Gualbert, s. Nabor 13 s. Anaclet, p., ste Muritte	☽ Nouv. lune le 10, à 4 h. 17 s.
29.	Huitième dimanche après Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	14 s. Bonaventure, év., s. Cyr 15 s. Henri, ste Bonose. 16 s. Reinelde, s. Faustin. 17 s. Alexis, ste Marcelline. 18 s. Camille, c., s. Frédéric. 19 s. Vincent de Paul. 20 s. Jérôme, ste Marguerite.	☾ Prem. quart. le 18, à 2 h. 11 s.
30.	Neuvième dimanche après Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	21 SCAP. ste Praxède, Daniel. 22 ste Marie-Madeleine. 23 s. Apollinaire, s. Liboire. 24 B. Louise de Savoie, vv. 25 s. JACQUES, ap., s. Christop. 26 ste ANNE, s. Eraste. 27 s. Vandrille, ste Nathalie.	☽ Pleine lune le 25, à 5 h. 29 m.
31.	Dixième dimanche après Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercur.	28 ss. Nazaire et Celse, Victor. 29 ste Marthe, s. Loup, év. 30 ss. Abdon et Sennen, mm. 31 s. Ignace Loyola, Germain	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 58 m.

Foire de juillet.

Aarau	17	Langenthal	16	Vevey	30
Aarberg	10, 31	Langnau	5, 17	Yverdon	9
Aubonne	16	Lausanne	10	Zofingen	11
Bellegarde	29	Liestal	3		
Berthoud	4, 11	Loche	9		
Bienne	4	Madiswyl	19	<i>Marchés au bétail.</i>	
Buren	3	Morat	3		
Bulle	23	Moudon	29	Baden	2
Chiètres	23	Nyon	4	Bâle, chaque jour.	
Cossonay	11	Ensingen (Sol.)	15	Berne	2
Delémont	16	Olten	1	Fribourg	20
Echallens	25	Orbe	8	Lyss dern. vendredi	
Fiez (V.)	29	Oron	3	Neuchâtel mardi,	
Estavayer	10	Payerne	18	jeudi, samedi	
Fribourg	8	Porrentruy	13	Sion	27
Gimel	15	Romont	16	Unterseen	5
Herzogenbuch.	3	Rue	17		
Kallnach (B.)	19	Saignelégier	1		
Laufon	2	Savagnier	29		
Landeron	13	Soleure	8		

Présence d'esprit.

L'anecdote suivante, authentique, amusait récemment les couloirs du palais fédéral à Berne.

Une belle après midi, vers 4 heures, un imposant colonel fédéral rencontre dans le corridor un de ses employés militaires avec canne à la main et chapeau sur la tête, et lui demande d'où il vient comme cela pendant les heures de bureau.

— J'ai été me faire couper les cheveux, colonel, répond avec un superbe aplomb l'employé.

— Donner Wetter! c'est pendant les heures de bureau qu'on se fait couper les cheveux à présent!

— Naturellement, monsieur le colonel, les cheveux poussent aussi pendant les heures de bureau.

Devant le juge.

Le juge. — Vous avez entendu la dispute entre les deux époux, quelle impression en avez-vous rapportée?

Le témoin. — J'en ai rapporté l'impression que toute ma vie durant je resterai célibataire, dussé-je devenir vieux comme Mathusalem.

Août



31 jours.

8.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Jeu Vendr. Samedi	1 s. PIERRE AUX L. Ethelwold 2 PORTIONC. s. Alphonse Lig. 3 INVENT. s. ETIENNE. Lydie.	☾ Dern. quart. le 1, à 3 h. 25 m.
32.	Onzième dimanche après Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeu Vendr. Samedi	4 s. Dominique, s. Tertulien. 5 N.-D. DES NEIGES. Oswald 6 TRANSFIGURATION. s. Sixte 7 s. Gaétan, c., s. Albert, c. 8 B. Pierre Faber, Cyriaque 9 s. Germain, s. Romain. 10 s. LAURENT, m., ste Astérie	☽ Nouv. lune le 9, à 7 h. 37 m.
33.	Douzième dimanche après Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeu Vendr. Samedi	11 B. Pierre Lefèvre. Tiburce 12 ste Claire, ste Eunomie. 13 ss. Hippolyte et Cassien. 14 s. Eusèbe, ste Athanasie. 15 ASSOMPTION. s. Alfred. 16 s. Théodule, évêque conf. 17 s. Libérat, m., s. Amor, a.	☽ Prem. quart. le 16, à 10 h. 05 s.
34.	Treizième dimanche après Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeu Vendr. Samedi	18 s. Hyacinthe, ste Hélène. 19 s. Sébald, c., s. Rufin, c. 20 s. Bernard, a. d. Philibert 21 s. Joachim, ste Jeanne Ch. 22 s. Symphorien, Timothée. 23 s. Philippe-Béniti, Sidoine 24 s. BARTHÉLEMY, ste Aure.	☽ Pleine lune le 23, à 1 h. 15 s.
35.	Quatorzième dimanche ap. Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeu Vendr. Samedi	25 D. St-Nic. Louis, Patrice. 26 s. Samuel, s. Zéphirin, p. 27 ste Eulalie, s. Gebhard. 28 s. Augustin, évêque. 29 Décollat. s. Jean, ste Sabine 30 ste Rose de Lima, vierge. 31 s. Raymond.	☽ Dern. quart. le 30, à 6 h. 28 s.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 36 minutes.

Foire d'août.

Aarau	21	Morat	7	Zofingen	8
Anet	28	Moudon	26		
Aubonne	6	Moutier	5	<i>Marchés au bétail.</i>	
Avenches	21	Neuveville	28		
Begnins (V.)	19	Nyon	1	Aarberg, dernier	
Bienne	1	Ensingen (Sol.)	26	mercredi.	
Bulle	29	Ormont-dessous	26	Baden (A.)	6
Cossonay	8	Olten	5	Berne	6
Delémont	20	Oron	7	Berthoud	1
Echallens	14	Payerne	22	Fribourg	17
Estavayer	14	Porrentruy	19	Langenthal	20
Fribourg	5	Romont	17	Langnau	2
Gorgier	26	Rue	14	Lausanne	14
Grandson	28	Saignelégier	6	Les Bois	26
Landeron	19	St-Ursanne	26	Lyss, le dernier	
Laufon	6	Schwarzenb.	29	vendredi.	
Liestal	14	Sion	24	Neuchâtel mardi	
Lignières (N.)	5	Soleure	12	jeudi, samedi	
Locle	13	Thoune	31	St-Imier	16
Huttwyl	28	Tramelan	21		
Mézières, V.	21	Viège	10		

Qu'est-ce que le mariage ?

— Qu'est-ce que le mariage ? demandait récemment un curé irlandais à une jeune fille qui, pour la dernière fois, était au catéchisme à la veille du jour de la confirmation. L'évêque arrivé en vue de la cérémonie, assistait à la leçon. Sa présence intimida si fort les enfants, que la jeune fille interrogée, au lieu de répondre par la formule du catéchisme : Le mariage est un sacrement », récita sans aucune hésitation :

— « Le mariage est un état de tourments cruels que les âmes doivent subir pour l'expiation des péchés et en vue du salut éternel ». La jeune fille avait répondu avec tant de promptitude et d'assurance que le curé confondu dut attendre qu'elle eût fini pour lui dire :

— Mais, mon enfant, tout ce que tu viens de réciter s'applique au Purgatoire et non au mariage.

A ce moment une lueur d'humour brilla dans l'œil de l'évêque qui dit au curé avec beaucoup de sérieux :

— Laissez la, Monsieur le curé ; qui sait si elle n'a pas raison et que pouvons-nous en savoir vous et moi ?

Septembre



30 jours.

9.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
36.	Quinzième dimanche apr. Pentecôte.	
DIM.	1 ^{ste} Véréne, v., s. Gilles, a.	☉
Lundi	2 s. Etienne, r., ste Maxime	Nouv. lune le 7,
Mardi	3 s. Guarin, év. c. Sérapie.	à 10 h. 4 s.
Mercur.	4 ss. Anges gar. ste Rosalie.	
Jeudi	5 s. Laurent Just., s. Victorin	
Vendr.	6 s. Magne, s. Donatien.	
Samedi	7 s. Grat, év., ste Reine.	
37.	Seizième dimanche apr. Pentecôte.	
DIM.	8 ^e NATIVITÉ NOTRE-DAME.	☾
Lundi	9 ^{ste} Séraphine, veuve.	Prem. quart. le 15,
Mardi	10 s. Gorgon, s. Rufin.	à 4 h. 40 m.
Mercur.	11 s. Félix et Régule. Prothus	
Jeudi	12 s. Guy, c., s. Serdat, év.	
Vendr.	13 s. Aimé, év., s. Euloge.	
Samedi	14 Ex. s. CROIX., s. Materne	
38.	Dix-septième dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	15 FÊTE FÉD. s. Nicodème, m.	☽
Lundi	16 s. Cyprien, martyr.	Pleine lune le 21,
Mardi	17 STIGMATES DE S. FRANÇOIS	à 10 h. 34 s.
Mercur.	18 Q.-T. N.-D. DES 7 DOUL.	
Jeudi	19 s. Janvier, ste Constance.	
Vendr.	20 Q.-T. Eustache, Candide.	
Samedi	21 Q.-T. s. MATTHIEU, apôtr.	
39.	Dix-huitième dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	22 s. Maurice, martyr.	☾
Lundi	23 s. Lin, ste Thècle.	Dern. quart. le 29,
Mardi	24 N.-DAME DE LA MERCI.	à 0 h. 37 s.
Mercur.	25 s. Thomas de Villeneuve.	
Jeudi	26 ss. Valérien et compagnons	
Vendr.	27 ss. Côme et Damien, mm.	
Samedi	28 s. Venceslas, s. Exupère.	
40.	Dix-neuvième dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	29 s. MICHEL, arch., Ludwin	
Lundi	30 s. Jérôme, Ours et Victor.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 42 m.

Foire de septembre.

Aarberg	11, 25	Fribourg	2	Romont	11
Aigle	28	Frutigen	3	Rougemont	2, 30
Albeuve	23	Gessenay	3	Rue	11
Aubonne	10	Gruyères	30	Saignelégier	3
Baden	3	Guggisberg	5	Schwarzenbourg	26
Bâle	19, 20	Landeron	16	Schwytz	23-24
Bellegarde	16	Langenthal	17	St-Blaise	9
Berne	3	Laufon	3	St-Cergues	19
Berthoud	5	Laupen	19	Ste-Croix	20
Bienne	12	Lausanne	11	Soleure	9
Boltigen	12	Louèche-V.	30	Sumiswald	27
Bulle	25, 26	Locle	10	Tavanne	12
Buren	4	Martigny-V.	23	Thoune	25
Cerlier	11	Montfaucon	9	Tourtemagne	28
Charmey	23	Monthey	11	Tramelan	18
Château-d'Éx	19	Morges	18	Unterseen	6, 20
Chatel-St-Denis	9	Morat	4	Valangin	27
Chaux-de-F.	4	Moudon	30	Viège	27
Chiètres	26	Nyon	26	Yverdon	17
Cossonay	12	Olten	2	Zofingen	12
Courtelary	24	Orbe	2	Zweisimmen	4
Delémont	17	Ormont-dessus	3, 16		
Echallens	26	Oron	4		
Estavayer	4	Payerne	19	<i>Marchés au bétail</i>	
Erlenbach	5	Planfayon	11	Fribourg	14
Fleurier	9	Porrentruy	16		
Fontaines(N.)	16	Reichenbach	17		

Dialogue.

Elle. — Il n'y a pas à dire, monsieur le lieutenant, toutes les dames raffolent de messieurs les militaires.

Lui. — Trop flatteuse, madame.

Elle. — C'est avec eux qu'on fait les meilleurs maris.

Lui. — Oh, madame, vraiment, encore une fois c'est trop flatteur.

Elle. — Certainement, certainement, ils sont de par leur état habitués à la subordination.

A la table d'hôte.

— Vous renversez de la sauce sur ma robe, dit une dame à un sommelier maladroit.

— Oh ! ça ne fait rien, madame, il y en a encore assez !

Octobre



31 jours.

10.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mardi	1 s. Remi, évêq., s. Bavon.	
Mercur.	2 s. Léger, évêque mart.	
Jeudi	3 s. Candide, m. s. Ewalde.	
Vendr.	4 s. François d'Assises, c.	
Samedi	5 ss. Placide et compagnons	
41.	Vingt-dimanche ap. Pentecôte.	<p style="text-align: center;">☾</p> <p>Nouv. lune le 7, à 11 h. 20 m.</p>
DIM.	6 ROSAIRE. s. Bruno, ste Foi.	
Lundi	7 s. Serge, m., s. Auguste.	
Mardi	8 ste Brigitte, ste Laurence	
Mercur.	9 MATERNITÉ STE-VIERGE.	
Jeudi	10 s. François de Borgia, c.	
Vendr.	11 ste Placidie, s. Gommer.	
Samedi	12 s. Maximilien, ste Herlinde	<p style="text-align: center;">☽</p> <p>Prem. quart. le 14, à 11 h. 2 m.</p>
42.	Vingt-unième dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	13 s. Edouard, r., s. Hugolin.	
Lundi	14 s. Callixte, p., s. Burcard	
Mardi	15 ste Thérèse, s. Roger.	
Mercur.	16 PURETÉ SAINTE-VIERGE.	
Jeudi	17 B. Marg.-Marie Alacoque.	
Vendr.	18 s. Luc, évang, s. Athénodore	
Samedi	19 s. Pierre d'Ale., ste Fréwisse	<p style="text-align: center;">☽</p> <p>Pleine lune le 21, à 10 h. 16 m.</p>
43.	Vingt-deux. dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	20 s. Jean de Kanty.	
Lundi	21 ste Ursule, s. Hilarion.	
Mardi	22 ste Alodie, ste Cordule.	
Mercur.	23 FÊTE SAINTES RELIQUES.	
Jeudi	24 s. Raphael, s. Hevergiste.	
Vndre.	25 ss. Chrys. et Darie.	
Samedi	26 s. Evariste, s. Bernwald.	<p style="text-align: center;">☽</p> <p>Dern. quart. le 29, à 8 h. 51 m.</p>
44.	Vingt-trois. dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	27 s. Frumence, év. Florentin	
Lundi	28 ss. SIMON ET JUDE, ap.	
Mardi	29 ste Ermélinde, ste Eusébie	
Mercur.	30 ste Zénobie, s. Sérapion.	
Jeudi	31 s. Loup, év., ste Lucille.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 44 m.

Faires d'octobre.

Aarau	16	Gessenay	1	Riggisberg	25
Aigle	26	Huttwyl	9	Romont	8
Anet	30	Kallnach	18	Rue	16
Aarberg	30	Landeron	21	Saignelégier	7
Avenches	16	La-Roche	14	Schwarzenb.	31
Baden (A.)	1	La-Sarraz	15	Schwytz	14
Berne	1, 22	Laufon	1	Sion	5, 26
Bex	17	Lausanne	9	Soleure	14
Bienne	10	Liestal	23	Ste-Croix	16
Bière	21	Louèche-V.	14, 28	St-Imier	18
Boltigen	22	Loele	8	St-Ursanne	28
Bulle	17	Martigny-B.	21	Tramelan	16
Buren	30	Mézières, V.	9	Vallorbe	15
Berthoud	3, 10	Montricher	11	Vevey	29
Chaux-de-F.	2	Monthey	9, 30	Wolfenschiess	30
Château-d'Œx	11	Morat	2	Yverdon	29
Châtel-St-D.	21	Moudon	28	Zofingen	10
Chavornay	2	Moutier	8	Zweisimmen	2, 24
Combremont-G.	23	Nyon	3		
Cossonay	3	Ollon	15	<i>Marchés au bétail.</i>	
Cudrefin	28	Olten	21	Bâle, les vendr.	
Delémont	15	Orbe	14	Fleurier	14
Echallens	24	Ormont-dessus	22	Fribourg	19
Erlenbach	3, 4	Oron	2	Langenthal	15
Estavayer	9	Payerne	17	St-Maurice	8
Farvagny	9	Planfayon	16		
Fribourg	7	Porrentruy	21		
Frutigen	11	Reichenbach	22, 23		

Demande en mariage.

Un jeune avocat sans fortune, demande en mariage une riche héritière.

— Monsieur, je donne à ma fille quatre cent mille francs de dot, c'est assez joli, il y a de quoi payer les diners du ménage. Et vous, qu'apportez-vous pour les soupers ?

— Dame, monsieur, répondit le jeune homme, quand on dine si bien, on peut se passer de souper.

A l'examen.

— Tous les produits de la nature doivent donc être rangés dans l'un ou l'autre des trois règnes. Mathilde, où places-tu le sucre ?

— Dans le café !

Novembre



30 jours.

11.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES	
Vendr. Samedi	1 LA TOUSSAINT. s. Amable. 2 COMM. DES TRÉPAS. s. Tobie		
45.	Vingt-quat. dimanche ap. Pentecôte.		
DIM.	3 ste Ida, vv., s. Hubert.		
Lundi	4 s. Charles Borromée, card.	<p style="text-align: center;">☾</p> <p>Nouvelle lune le 5, à 11 h. 39 s.</p>	
Mardi	5 ss. Zacharie et Elisabeth.		
Mercur.	6 s. Protais, év., s. Léonard.		
Jeudi	7 s. Ernest, a., s. Engelbert.		
Vendr.	8 Les 4 couronnés, Godefroi.		
Samedi	9 s. Théodore, m. s. Oreste.		
46.	Vingt-cinq. dimanche apr. Pentecôte.		
DIM.	10 s. André Avel., ste Florenc ^e		
Lundi	11 s. Martin, év., s. Véran.		<p style="text-align: center;">☽</p> <p>Prem. quart. le 12, à 6 h. 14 s.</p>
Mardi	12 s. Martin, p., s. Ruf.		
Mercur.	13 PATRON. SAINTE-VIERGE.		
Jeudi	14 s. Imier, ste Vénérande.		
Vendr.	15 ste Gertrude, s. Léopold.		
Samedi	16 s. Othmar, s. Fidence.		
47.	Vingt-six. dimanche apr. Pentecôte.		
DIM.	17 s. Grégoire le Thaumatur.		
Lundi	18 DÉD. BASIL. SS. PIER. ET P.	<p style="text-align: center;">☽</p> <p>Pleine lune le 20, à 1 h. 4 m.</p>	
Mardi	19 ste Elisabeth, s. Pontien.		
Mercur.	20 s. Félix de Valois, Edmond		
Jeudi	21 PRÉSENTATION N.-D.		
Vendr.	22 ste Cécile, s. Philémon.		
Samedi	23 s. Clément, ste Félicité.		
48.	Vingt-sept. dimanche. apr. Pentecôte.		
DIM.	24 s. Jean de la Croix, Flore.		
Lundi	25 ste Catherine, ste Juconde.	<p style="text-align: center;">☽</p> <p>Dern. quart. le 28, à 5 h. 21 m.</p>	
Mardi	26 s. Pierre d'Al., s. Conrad.		
Mercur.	27 s. Josaphat, s. Colomban.		
Jeudi	28 s. Sosthène, év. Hortulan		
Vendr.	29 ste Illuminée, s. Saturnin.		
Samedi	30 s. ANDRÉ , apôt., s. Zozime.		

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 18 m.

Foires de novembre.

Aarberg	14, 28	Gessenay	14	Porrentruy	18
Aigle	16	Grandson	20	Rolle	15
Albeuve	18	Gimel	4	Romont	12
Aubonne	5	Herzogenbuch	13	Rougemont	13
Avenches	15	Hochdorf	21	Rue	20
Baden (A.)	20	Landeron	18	Saignelégier	5
Berne	25 au 7 déc	Langenthal	26	St-Aubin, N.	4
Berthoud	7	Langnau	6	St-Imier	15
Bex	2	Laupen	7	St-Maurice	4
Bienne	14	Lausanne	13	Schwarzenbourg	28
Brienz	13, 14	Locle	12	Schwytz	18
Bulle	14	La-Roche	25	Sion	2, 9, 16
Cerlier	27	Lucens	13	Sierre	26
Château-d'Œx	8	Mézières, V.	13	Soleure	11
Châtel-St-D.	18	Monthey	20	Unterseen	1, 20
Chiètres	28	Morat	6	Thoune	13
Cossonay	14	Morges	13	Tramelan	13
Cully	15	Moudon	25	Vevey	26
Delémont	19	Neuveville	27	Viège	12
Domdidier	12	Nyon	7	Villeneuve	21
Echallens	28	Œnsingen (Sol)	25	Zofingue	14
Estavayer	13	Ollon	15	<i>Marchés au bétail</i>	
Erlenbach	12	Olten	18	Fribourg	23
Fribourg	11	Oron	6	Neuchâtel mardi,	
Frutigen	22	Ormont-dessus	25	jeudi, samedi	
		Payerne	21		

Un mot pour les bègues.

Les cafetiers de la ville de Berne ont décidé, pour renchérir la bière, de supprimer les bocks de quatre décilitres, pour les remplacer par des bocks plus petits, au même prix de quinze centimes.

Un certain nombre de consommateurs, réunis en assemblée, ont nommé une commission chargée de faire de l'agitation contre cette mesure; les délégués ont rédigé une pétition dans ce sens. Tout ceci est exprimé dans un journal de la Suisse allemande par le substantif: « Vierdezilliterabgabeagitations-kommissionsdelegierten versammlungspetition. »

Un vrai mot pour les bègues et les orateurs pressés.

Le maître d'école passe l'inspection de propreté.

-- Pierre, faites voir vos mains !

L'enfant avance timidement la main gauche.

— Quelle vilaine patte malpropre ! Si vous m'en montrez une aussi sale dans toute la classe, je ne vous punirai pas.

— Voilà, monsieur, dit Pierre en montrant sa main droite.

Décembre



31 jours.

12.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
49.	Premier dimanche de l'Avent.	
DIM.	1 Avent. s. Eloi, s. Diodore.	<p>Nouvelle lune le 5, à 11 h. 21 m.</p>
Lundi	2 ste Bibiane, ste Pauline	
Mardi	3 s. François-Xavier, Luce.	
Mercur.	4 ste Barbe, s. Osmond.	
Jeudi	5 s. Pierre Chrysol., év.	
Vendr.	6 J. s. NICOLAS, ste Denyse.	
Samedi	7 s. Ambroise, ste Fare.	
50.	Deuxième dimanche de l'Avent.	
DIM.	8 IMMACULEE-CONCEPTION.	<p>Prem. quart. le 12, à 3 h. 16 m.</p>
Lundi	9 ste Léocadie, s. Syr.	
Mardi	10 Transl. ste Maison Lovette.	
Mercur.	11 s. Damase, p., s. Sabin.	
Jeudi	12 s. Synèse, m.	
Vendr.	13 J. ste Lucie, s. Josse.	
Samedi	14 J. s. Agnel, ste Eutropie	
51.	Troisième dimanche de l'Avent.	
DIM.	15 s. Célien, Chrétienne.	<p>Pleine lune le 18, à 6 h. 55 s.</p>
Lundi	16 s. Eusèbe, ste Albine	
Mardi	17 ste Adélaïde, s. Lazare.	
Mercur.	18 Q.-T. ATTENTE D. ENF. M.	
Jeudi	19 s. Némèse, s. Darius	
Vendr.	20 Q.-T. Ursanne, Ammon.	
Samedi	21 Q.-T. s. THOMAS, Festus.	
52.	Quatrième dimanche de l'Avent.	
DIM.	22 s. Florus, s. Zénon.	<p>Dern. quart. le 28, à 0 h. 10 m.</p>
Lundi	23 ste Victoire, s. Dagobert.	
Mardi	24 s. Delphin, ste Irmine.	
Mercur.	25 NOEL. ste Eugénie, Anastas.	
Jeudi	26 s. ETIENNE, diacre m.	
Vendr.	27 s. JEAN, ap., s. Théophane.	
Samedi	28 ss. INNOCENTS, s. Abel.	
53.	Dimanche après Noël.	
DIM.	29 s. Thomas Cant., ste Eléon	
Lundi	30 s. Sabin, év., s. Libère, év.	
Mardi	31 s. SYLVESTRE, p, ste Mélanie	

Les jours décroissent de 20 minutes du 1^{er} au 21,
et croissent de 4 minutes du 22 au 31.

Faires de décembre.

Aarberg	11, 24	Langenthal	17, 31	Saignelégier	2
Aigle	21	Langnau	6, 11	Schwarzenb.	26
Aubonne	3	Laupen	26	Soleure	9
Avenches	19	Liestal	4	Thoune	18
Bâle	19, 20	Locle	10	Tramelan	11
Baden (A.)	3	Martigny-R.	2	Yverdon	26
Berthoud	5, 26	Monthey	31	Zweisimmen	12
Bienne	26	Morat	4		
Bulle	5	Morges	18	<i>Marchés au bétail.</i>	
Buren	18	Moudon	27	Bâle, les vendred.	
Châtel-St-D.	16	Neuveville	26	Berne, du 25 nov.	
Chaux-de-F. (20j.)	13	Nidau	10	au 7 décembre.	
Cossonay	26	Ollon	20	Fribourg	14
Delémont	17	Olten	16	Interlaken	6, 17
Echallens	19	Orbe	2, 26	Lausanne	11
Estavayer	11	Oron	4	Neuchâtel	mardi
Fribourg	2	Payerne	19	jeudi, samedi	
Grandson	18	Porrentruy	16	Nyon	5
Huttwyl	26	Reichenbach	10	Sion	28
Landeron	16	Romont	3		
Laufon	3	Rue	18		

Prise au piège.

Elle. — Comment pouvez-vous vous permettre de m'embrasser quand je dors dans mon hamac :

Lui. — Un seul petit baiser, mademoiselle, dérobé à la hâte.

Elle, indignée. — Peut-on mentir de la sorte, j'en ai compté jusqu'à neuf avant de me réveiller.

Où conduit l'amour.

— Savez-vous comment on aime ?

— Oui, j'ai aimé une fois dans ma vie... J'ai aimé une femme qui, hélas ! s'est mariée...

— Avec qui ?

— Avec moi...

Entendu à Marseille.

— C'est déplorable de voir comme les dents se gâtent de nos jours. Ainsi, tiens, mon petit, à trois mois, il avait déjà 4 dents cariées, mon cher !

— C'est comme ma fille, alors. Quand elle fut née, nous lui ouvrimes la bouche, à cette pauvre enfant... Eh bien ! le croiriez-vous ? elle en avait de plombées !

AVIS

Le rédacteur des *Etrennes fribourgeoises* a l'honneur de rappeler qu'il accepte toujours avec reconnaissance les articles que l'on veut bien lui envoyer, surtout lorsqu'ils rentrent dans le domaine de notre histoire nationale, de l'archéologie, de la géographie, de la statistique, des sciences naturelles, de l'hygiène, de notre vie littéraire et artistique, etc. Mais, en même temps, il prie instamment MM. les collaborateurs de bien vouloir lui annoncer d'avance leurs travaux et de les lui faire parvenir dès les premiers jours de juillet et plus tôt si possible, un trop grand retard le mettant dans le cas ou de refuser, bien à regret, les articles qui lui sont présentés, ou de différer outre mesure la publication de nos *Etrennes*

On est prié de signaler à l'éditeur les erreurs qui peuvent s'être glissées dans l'indication des **foires** et des marchés.

Quant à la liste des autorités et des fonctionnaires de l'Etat, bien que dressée avec tout le soin possible, elle ne saurait rester rigoureusement exacte, vu les nombreux changements qui ne manquent jamais de survenir entre l'époque où cet opuscule sort de presse et le commencement de l'année suivante.

AUTORITÉS FÉDÉRALES**Conseil fédéral.**

- MM. Forrer, Ludwig, de Bâretswyl (Zurich), président.
 Muller, Edouard, de Nidau (Berne), vice-président.
 Ruchet, Marc, de Bex (Vaud).
 Deucher, Adolphe, de Steckborn (Thurg.).
 Zemp, Joseph, d'Entlebuch (Lucerne).
 Brenner, Ernest, de Bâle.
 Comtesse, Robert, de La Sagne (Neuch.).

Tribunal fédéral.

MEMBRES.

- MM. Monnier, Fréd.-Aug., de Neuchâtel, président.
 D^r Jäger, Charles, de Pfäfers, vice-président.
 Weber, Hans, d'Oberflachs (Argovie).
 Soldati, Auguste, de Neggio (Tessin).
 Clausen, Félix, de Mühlebach (Valais).
 D^r Attenhofer, Charles, de Sursée.
 Perrier, Emile, de Châtel-St-Denis (Fribourg).
 D^r Favay, Georges, de Pompaple (Vaud).
 D^r Honegger, Henri, de Zurich.
 Ursprung, Albert, d'Ueken et Zurzach (Argovie).
 D^r Merz, Viktor, Hâgendorf et Thoune.
 D^r Ostertag, Fritz, Bâle.
 D^r Schmid, François, d'Altdorf (Uri).
 D^r Picot, Ernest, de Genève.
 D^r Affolter, Albert, de Gerlafingen (Soleure).
 D^r Schurter, Emile, de Bachenbûlach (Zurich).
 Reichel, A.-K., d'Oberburg (Berne).
 D^r Gysin, Adam, de Liestal.
 Stooss, Alfred, de Berne.

SUPPLÉANTS.

- MM. D^r Lutz-Muller, J.-Gebhard, de Thal.
 Muller Gottfried, de Hettlingen.
 Décoppet, Camille, de Suscévaz.
 D^r Scherrer, Paul, de Bâle.
 Ritzchel, Marc-Eugène, de Genève.
 Calonder, Félix-Louis, de Trins, à Coire.
 Gabuzzi, Stephano, de Bellinzona.
 Geel, Jean, de Sargans, à St-Gall.

AUTORITÉS LÉGISLATIVES

GRAND CONSEIL

Cercle de la Sarine. — 27 députés.

- MM. Weissenbach, Antonin, négociant, à Fribourg.
 Duriaux, Maxime, syndic, à Bonnefontaine.
 Villet, Léon, syndic, à Vuisternens-en-Ogoz.
 Chatagny, Louis, syndic, à Corserey.
 Menoud, Paul, négociant, à Fribourg.
 Cardinaux, Louis, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Reynold, Alfred, colonel, à Nonan.
 Bossy, Aloys, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Weck, Charles, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Dousse, Célestin, à Arconciel.
 Bise, Emile, président de tribunal, à Fribourg.
 Æby, Stanislas, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Jaquet, Isidore, syndic, à Grolley.
 Barbey, Pierre, syndic, à Omens.
 Théraulaz, Alphonse, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Chavaillez, Joseph, syndic, à Ecuwillens.
 Chollet, Henri, au Guintzet.
 Wicht, Philippe, à Marly.
 Reynaud, Balthasar, à Farvagny.
 Dafflon, Jean, feu Pierre, du Carro, à Neyruz.
 Montenach, Georges, à Fribourg.
 Kæch, Joseph, juge de paix, à Lossy.
 Genoud, Léon, à Fribourg.
 Roulin, juge de paix, à Treyvaux.
 Margueron, Maurice, syndic, à Cottens.
 Schenevey, Etienne, à Belfaux.
 Egger, Charles, avocat, à Fribourg.

Cercle de la Singine. — 15 députés.

- MM. Blanchard, Nicolas, syndic, à Tavel.
 Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.
 Rapo, Jean, syndic, à Boesingen.
 Diesbach, Max, à Villars-les-Joncs.
 Zurkinden, Jean, à Guin.
 Andrey, Amédée, à Ameismühle (Tavel).
 Weck, Louis, conseiller d'Etat, à Fribourg.

MM. Spicher, Frantz, président du tribunal, à Heitenwyl.
 Wæber, Ulrich, syndic, à Schmitten.
 Bæriswyl, Jean, à Alterswyl.
 Brugger, Joseph, à Planfayon.
 Jungo, Pierre, à Schmitten.
 Boschung, François, à Ueberstorf.
 Zebischer, Pierre, à Schœnfels (Heitenried).
 Lauper, Joseph, à Plasselb.

Cercle de la Gruyère. — 19 députés.

MM. Reichlen, Alfred, juge de paix, à Bulle.
 Villosz, Pierre, syndic, à Sorens.
 Pasquier, Joseph, juge, à Bulle.
 Morard, Louis, président du tribunal, à Bulle.
 Mossu, François, fils d'Anselme, à Broc.
 Ecoffey, Emile, syndic, à Villars-sous-Mont.
 Bapst, Jules, syndic, à Pont-la-Ville.
 Romanens, Théophile, syndic, à Vuippens.
 Buchs, Paul, syndic, à Bellegarde.
 Grangier, Alph., secrét. com., à Montbovon.
 Pasquier, Jean, syndic, à Sables.
 Tornare, François, des Arses, à Charmey.
 Murith, Robert, secrét. com., à Gruyères.
 Morard, Antoine, au Bry.
 Borcard, Maurice, à Vaulruz.
 Charrière, Louis, syndic, à Cerniat.
 Despond, Pierre, officier d'état civil, à Vuadens.
 Théraulaz-Allaman, négociant, à La-Roche.
 Delatena, Joseph, avocat, à Bulle.

Cercle du Lac. — 13 députés.

MM. Liechti, Hermann, à Morat.
 Guillod-Chervet, Louis, à Praz.
 Leicht, Fritz, à Salvagny.
 Pfister, Frédéric, à Chiètres.
 Dinichert, Constant, à Montilier.
 Gutknecht, Jean, à Agrimoine.
 Schorro, Rodolphe, à Liebistorf.
 Perrottet, Jean, à Cormérod.
 Bourgknecht, Louis, avocat, à Fribourg.
 Lutz, Adolphe, gérant, à Greng.
 Biemann, Edouard, avocat, à Fribourg.
 Biolley, Charles, à Môtier.
 Gutknecht, Jean, rédacteur, à Morat.

Cercle de la Glâne. — 12 députés.

- MM. Dutoit, Joseph, syndic, à Prez-vers-Siviriez.
 Crausaz, Joseph, médecin à Romont.
 Chatton, Eugène, à Romont.
 Raboud, Alexandre, à Romont.
 Joye, Léandre, syndic, à Torny-le-Grand.
 Grand, Louis, président de tribunal, à Romont.
 Brayoud, Maurice, à Massonnens
 Berset, André, syndic, à Villargiroud.
 Deschenaux, Eugène, avocat, à Fribourg.
 Jaccoud, Alphonse, à Promasens.
 Conus, François, notaire, à Rue.
 Dumas, Claude, à Villariaz.

Cercle de la Broye. — 12 députés.

- MM. Bullet Léon, notaire, à Estavayer.
 Torche, Fernand, présid. de trib., à Estavayer.
 Francey, Alexandre, à Cousset (Montagny-l.-M.).
 Grandgirard, Isidore, syndic, à Cugy.
 Python, Georges, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Gottofrey, Vincent, juge cantonal, à Fribourg.
 Progin, Eugène, syndic, à Léchelles.
 Bæchler, Louis, syndic, à Vallon.
 Moret, Eloi, juge, à Ménières.
 Broye, Donat, syndic, à Nuvilly.
 Chassot, Alfred, avocat, à Fribourg.
 Dessibourg, Honoré, officier d'état civ., à St-Aubin.

Cercle de la Veveyse. — 7 députés.

- MM. Esseiva, Louis, à Fiaugères.
 Genoud, Victor, à Châtel-St-Denis.
 Perrin, Léon, syndic, à Semsales.
 Monnard, Pierre, à Attalens.
 Currat, Alexandre, au Crêt.
 Philipona, Joseph, prés du trib., à Châtel-St-Denis.
 Genoud, Louis, à Fribourg.

AUTORITÉ EXÉCUTIVE ET ADMINISTRATIVE

CONSEIL D'ÉTAT

Le Pouvoir exécutif et administratif est confié à un Conseil d'Etat nommé par le Grand Conseil. Le Conseil d'Etat est composé de sept membres. La durée de ses fonctions est de cinq ans. Après chaque renouvellement du Grand Conseil, il y a un renouvellement intégral du Conseil d'Etat.

(Const., art. 49 et 50.)

MM. Weck, Charles, président.
 Théraulaz, Alphonse, vice-président.
 Aeby, Stanislas, conseiller d'Etat.
 Python, Georges, »
 Cardinaux, Louis, »
 Weck, Louis, »
 Weissenbach, Antonin, »

Chancellerie d'Etat.

CHANCELIER.

M. Godel, Charles.

VICE-CHANCELIER.

M.

RÉGISTRATEUR.

M. Tercier, Isidore.

BURALISTES.

MM. Berguin, Xavier.
 David, Louis.

HUISSIERS D'ÉTAT.

MM. Corminboeuf, Eloi. **MM.** Bise, Emile.
 Cuennet, Nicolas. Droux, Joseph.

CONCIERGE : M. Cuennet, Nicolas.

DIRECTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT

ET FONCTIONNAIRES QUI EN DÉPENDENT.

I. DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES ARCHIVES.

<i>Directeur.</i>	MM. Python, Georges, conseiller d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Weck, Charles, conseiller d'Etat.
<i>Chef de service.</i>	Weitzel, Alfred.
»	Gremaud, Emile.
»	Buman, Henri.

Département de l'Instruction publique**Commission des études.**

Section française.

- MM. Python, directeur de l'Instruction publique, président.
 Bise, Emile, receveur.
 Dr Vermot, Georges, abbé
 Esseiva, Léon, R^{mo} Prévôt.
 Brunhes, Jean, professeur.

Section allemande.

- MM. Schnürer, Gustave, professeur.

Section technique.

- MM. Dr Daniëls, François, professeur.
 Dagnet, Léon, chimiste.

Section de Morat.

- MM. Lademann, préfet, vice-président, à Morat.
 Schaffner, pasteur, à Chiètres.
 Müller, Samuel, au Löwenberg.
 Hug, Gustave-Théodore, greffier, à Morat.

Merz, Richard, inspecteur, à Meyriez, secrétaire.

Bibliothèques cantonale et universitaire et Musées.

- MM. Diesbach, Max, bibliothécaire.
 Vogt, Albert, sous-bibliothécaire.
 Handrick, F., aide-bibliothécaire.
 Techtermann, Max, conservateur du musée historique
 et artistique.
 Musy, prof., conserv. du musée d'histoire naturelle.

Commission des Musées scientifiques.

MM. D^r Cuony, Xavier, présid. MM. D^r Girard, R., prof.
 Castella, F., doyen. D^r Kathariner, L., prof.
 Gremaud, Am., ingén D^r Brunhes, Jean, prof.
 Musy, Maur., prof., secr. D^r Ursprung, Alfr., prof.
 D^r Baumhauer, H., prof.

Université de Fribourg.

Recteur de l'Université : M. le D^r Beck, Joseph.
Doyen de la Faculté de Théologie : R. P. Mandonnet, Pierre.
 » » *de Droit* : M. le prof. Bise, Emile.
 » » *des Lettres* : M. le prof. de Labriolle, P.
 » » *des Sciences* : M. le prof. de Kowalski, J.
Chancelier de l'Université : M. Weyrich, Nicolas.

PROFESSEURS.

Faculté de Théologie.

Rév. P. Berthier, Joachim (Morale spéculative)
 P. Fei (Dogmatique positive).
 Mgr Kirsch, J.-P. (Patrologie et Archéologie).
 Rév. P. del Prado (Dogmatique spéculative).
 P. Mandonnet (Histoire ecclésiastique).
 D^r Beck (Pastorale et Liturgie).
 Rév. P. Zapletal, Vincent (Exégèse de l'ancien Testament).
 P. Jordan de Langen-Wendels (Morale pratique).
 P. Weiss, Albert (Apologetique).
 Allo Bernard (Exégèse du nouveau Testament).
 D^r Speiser (Droit ecclésiastique).
 S. A. R le prince Maximilien de Saxe (Liturgie).
 R. P. Rollmann, Mannes (Morale pratique).
 R. P. Manser, Gall (Philosophie).
 R. P. Schlinker, Reginald (Philosophie).
 Dehau, Thomas (Eloquence sacrée).
 Kuar, Maurus (Histoire ecclésiastique).

Faculté de Droit.

MM. Clerc, Cyprien (Droit civil, droit fédéral privé).
 Philipona, Fr., procureur général (Procédure civile,
 droit public fédéral, poursuites et faillites).
 D^r Favre (Médecine légale).
 Bise, Emile (Droit pénal et droit des gens).
 Gottofrey, Vincent (Droit romain).
 D^r Jaccoud, Jean (Droit naturel, économie politique).
 D^r Fietta, Paul (Droit civil français).

- MM. D^r Pedrazzini, Martin (Droit public général et ecclés.).
 D^r Oser, Hugo (Droit fédéral et cantonal privé).
 D^r Barazetti, César (Droit romain).
 D^r Hauptmann, Félix (Encyclopédie et méthodologie du droit).
 D^r von Overbeck, Alfred (Droit pénal, procédure civile et pénale).
 D^r Lampert (Droit ecclésiastique et droit public. Philosophie du droit).
 D^r Gariel Georges (Econ. polit. et science des finances).
 D^r v. Kostanecki, Anton (Economie politique).
 D^r Scheimpflug, Charles (Droit public général).
 D^r Tuor (Droit privé romain).
 MM. D^r Zehntbauer, Richard (Droit privé allemand et histoire du droit germanique).
 D^r Liesker, Gerhard (Philosophie du droit et histoire de la philosophie du droit).
 D^r Schorer, Hans (Statistique).
 Turmann, Max (Sciences commerciales).

Faculté des Lettres.

- D^r Steffens, Franç. (Paléographie et diplomatique).
 (Histoire moderne).
 D^r Schnürer, Gustave (Histoire du moyen âge).
 D^r Dobrzycki, Stanislas (Langues et littératures slaves).
 D^r Grimme, Hubert (Langues et littératures orientales).
 D^r Büchi, Alb, (Histoire suisse. Histoire de l'antiquité).
 D^r Hess, Jacques (Egyptologie et assyriologie).
 R. P. Michel, Léon (Philosophie).
 de Munnynck, Marc (Philosophie).
 D^r Wagner, Pierre (Science et histoire de la musique).
 Piccardt, Antoine (Philologie et archéologie classique).
 D^r Lessiak, Primus (Langues et littératures germaniques).
 Kosch, Guillaume (Langue et littérature allemande moderne).
 D^r Arcari, Paul (Langue et littérature italienne).
 D^r Bertoni. » »
 Roussel, Alfred (Sanskrit et philologie indienne).
 Cullimore, Henry (Langue et littérature anglaise).
 Ettmayer Charles (Langue et littérature romanes).
 Mgr Jaquet, Dominique (Littérature chrétienne).
 Champagne de Labriolle, Pierre-Henri (Langue latine).
 Masson, Maurice (Littérature française).

- MM. D^r Leitschuh, Franz-Frédéric (Histoire des beaux-arts).
 Decurtins, Gaspard (Histoire de la civilisation).
 Zeiller, Jacques » »
 Lecteurs : D^r Girardin, Joseph (Français).
 Lombriser, Joseph (Allemand).

Faculté des Sciences.

- D^r de Kowalski, Joseph (Physique).
 D^r Baumhauer, Henri (Minéralogie).
 D^r Dhéré, Ch. (Physiologie).
 D^r Bistrzycki, Augustin (Chimie analytique et organique pure et appliquée).
 D^r de Thierry, Maurice (Chimie générale et inorganique).
 D^r Estreicher de Rorbierski, Thadée (Chimie générale et inorganique).
 D^r Daniëls, François (Mathématiques appliquées).
 D^r Girard, Raymond (Géologie et Paléontologie).
 D^r Kathariner, L. (Anatomie comparée et Zoologie).
 D^r Brunhes, Jean (Géographie physique).
 D^r Gockel, Alb. (Chimie, physique et météorol.)
 Ursprung, Alfred (Botanique).
 D^r Girardin, Paul (Géographie).
 Dalemont, Julien (Electrotechnique).

Collège cantonal St-Michel.

- | | |
|--------------------------------|-----------------------------------------|
| <i>Recteur.</i> | MM. D ^r Jaccoud, Jean, abbé. |
| <i>Préfet du Collège.</i> | Baseglia, Paul. |
| <i>Préfet de l'Internat.</i> | Pasquier, Jos., abbé. |
| <i>Surveillant du collège.</i> | Fontaine, Emile. |

Cours académique du Lycée.

- | | |
|------------------------------------------|-----------------------------------|
| <i>Apologétique et esthétique</i> | MM. D ^r Jaccoud, abbé. |
| <i>Philosophie.</i> | R. P. Montagne, Amb. |
| <i>Physique et chimie.</i> | Ræmy, Joseph. |
| <i>Chimie organique.</i> | D ^r Mauron, Louis. |
| <i>Histoire naturelle.</i> | Musy, Maurice. |
| <i>Mathématiques</i> | Wæber, Maurice. |
| <i>Histoire.</i> | Ducrest, Fr., abbé. |
| <i>Littérature française.</i> | Faugère, Anatole. |
| <i>Langue allemande.</i> | Laib, abbé. |
| <i>Géographie physique.</i> | D ^r Gobet, Louis. |
| <i>Langues anciennes.</i> | Girardin, Joseph. |
| <i>Préparateur d'histoire naturelle.</i> | Macherel, Eugène. |
| <i>Préparateur de physique et chimie</i> | Macherel, Célestin. |

Gymnase. Section littéraire française.

1 ^{re} classe.	MM. Crausaz, Antonin, abbé.
2 ^{me} »	Sausser, Léon, abbé.
3 ^{me} »	Morand, Elie, abbé.
4 ^{me} »	Genoud, J., abbé.
5 ^{me} »	Dusseiller, E., abbé.
6 ^{me} »	Charpine, Albert, abbé.
<i>Histoire.</i>	Ducrest, abbé.
<i>Mathématiques.</i>	Chaney, Jules.
<i>Histoire naturelle.</i>	Musy, Maurice.
<i>Allemand.</i>	Derungs, Léon-Ant.
»	Lombriser, Joseph.
<i>Géographie.</i>	D ^r Gobet, Louis.
<i>Dessin d'imitation.</i>	Reichlen, J.
	Brasey, H., abbé.

Section littéraire allemande.

1 ^{re} classe.	R. P. Scheuring, Martin.
2 ^{me} »	R. P. Wickl, Placide.
3 ^{me} »	R. P. Kuhn, Cyrille.
4 ^{me} »	R. P. Rützig, Joseph.
5 ^{me} »	R. P. Kapper, Albert.
6 ^{me} »	MM. Laib, abbé.
<i>Langue française</i> <i>pour les allemands.</i>	D ^r Girardin, Joseph.
<i>Branches spéciales :</i>	Reidy, Pierre
<i>Histoire nat. et géographie.</i>	Liebig, Paul.
<i>Mathématiques.</i>	Hug, Albert.
<i>Histoire.</i>	Lombriser, Joseph.
<i>Dessin d'imitation.</i>	Brasey, H., abbé.

Ecole industrielle.

<i>Instruction religieuse.</i>	MM. D ^r Gobet, Louis.
<i>Histoire.</i>	Ducrest, François.
<i>Langue anglaise.</i>	Rotzetter, Jean.
<i>Arithmétique et comptabilité.</i>	Plancherel, Donat.
<i>Langue française.</i>	D ^r Girardin, Joseph.
<i>Langue allemande.</i>	Derungs, Jean-Ant.
<i>Cours spécial de français aux allemands.</i>	
<i>Géographie.</i>	D ^r Gobet, Louis.
<i>Mathématiques.</i>	Hug, Albert.

A. Section technique.

<i>Mathématiques.</i>	MM. Wæber, Maurice.
»	Chaney, Jules.

Physique et chimie.
Histoire naturelle.
Histoire.
Littérature.
Allemand.

Ræmy, Joseph.
 Musy, Maurice.
 Ducrest, François.
 Dusseiller Emile.
 Lombriser, J.

B. Section commerciale.

Sciences commerciales.

MM. Nepper, Jules.
 Rotzetter, Jean.
 Lombriser, J.
 Rotzetter, Jean,
 Arcari, Paul.

Allemand.
Anglais.
Italien.

Littérature.
Géographie commerciale.
Chimie et vérification de marchandises.
Cours administratif.
Sténographie et dactylographie.

Charpine, Albert.
 D^r Brunhes, Jean.
 Evêquoz, Adrien.
 Gremaud, Nicolas.
 Bonabry.

Maitres attachés à l'établissement.

Religion pour les élèves réformés.
Dessin académique.
technique.
Chant.
Musique instrumentale.
Gymnastique.
Ecole préparatoire de l'Internat.

MM. Schwarz, pasteur.
 Reichlen, Jos.
 Schaller, Romain.
 Hartmann, Ant.
 { Haas, Paul.
 { Hartmann, Ant.
 { Favre, Edouard.
 Sterroz, Guillaume.
 Roulin, Pierre.

Technicum (Ecole des Arts et Métiers).

Commission de surveillance.

MM. Python, conseiller d'Etat, directeur de l'Instruction publique.
 Kowalski, J., professeur.
 Leitschuh, Franz-Fréd., professeur.
 Schaller, Romain, professeur.
 Broillet, Frédéric, architecte.
 Maurer, Jean, ingénieur.
 Weck, Romain, conseiller communal.
 Buclin, Léon, conseiller communal.
 Brulhart, Jean, conseiller communal.

Personnel enseignant.

- MM. Genoud, Léon, directeur.
 Barone, Henri, professeur : mathématiques.
 Clément, Jules, ingénieur ; mécanique pratique.
 Dalemont, Julien, ingénieur : mécanique pratique.
 Donzelli, Humbert, ingénieur : construction civile.
 Evêquoz, Adrien, ingénieur : chimie.
 Girard, Raymond, Dr, professeur à l'Université :
 géologie.
 Grandgirard, Louis, professeur : mathématiques infé-
 rieures.
 Laporte, Marius, professeur : dessin à vue, projections.
 Pilloud, Oswald, peintre : composition et peinture
 décorative.
 Regazzoni, Ampellio, statuaire : modelage, sculpture.
 Robert, Henri, professeur : ronde bosse, arts gra-
 phiques.
 Andrey, Joseph : école de géomètres.
 Savoy, Hubert, professeur au Séminaire diocésain :
 religion. économie sociale.
 Schläpfer, Conrad, professeur : dessin artistique.
 . . . : géométrie pratique.
 Weck, Eugène, peintre : aquarelle et peinture à
 l'huile.
 Weiss, Camille, professeur : comptabilité.
 Winkler, Karl, architecte : construction du bâtiment
 (menuiserie, ébénisterie).
 Troller, Joseph : construction du bâtiment.
 Archinard, L. : mécanique.

Chefs d'ateliers.

- Ecole-atelier de mécanique : M. Clément, Jules, ingénieur.
 Ecole-atelier de menuiserie : M. Winkler, Karl, architecte.
 Ecole-atelier de sculpture sur pierre : M. Regazzoni, Am-
 pello, statuaire.
 Ecole-atelier de peinture décorative : M. Pilloud, Oswald,
 peintre.
 Ecole-atelier de broderie : Mesdames Dillenseger, Marie-
 Louise, et Parisot, Jeanne.

PÉROLLES-GRANGENEUVE

- MM. de Vevey, Emmanuel, directeur de l'Institut.
 Walter, directeur de la section de Grangeneuve.
 Hauterive.

- MM. de Bremond, Rodolphe, professeur.
 Berset, Antonin, professeur.
 Mariaux, professeur.
 Buch, professeur.
 D^r Wirz, professeur.
 Carl, Alexandre, professeur.
 Waag, Jean, professeur.
 Folly, Alexis, professeur-comptable, à Péroilles.
 Ræmy, Jules, horticulteur.

COMMISSIONS DE L'INSTITUT AGRICOLE

A. Station laitière

- MM. Python, conseiller d'Etat.
 Roulin, Paul, député, à Treyvaux.
 Lutz, Adolphe, député, à Greng-Morat.
 Villet, Léon, député, à Vuisternens-en-Ogoz.
 Barras, Auguste, à Bulle.

B. Ecole d'agriculture

- MM. Chatagny, Louis, député, à Corserey.
 Chatton, Eugène, député, à Romont.
 Blanchard, Nicolas, député, à Tavel.

Musée industriel.

Directeur. M. Genoud, Léon.

Office central des apprentissages et du travail.

Président. MM. Le Conseiller d'Etat Chef du Département de l'Instruction publique.

Secrétaire. Gross, Emile, avocat, à Fribourg.
 Genoud, Léon, directeur, à Fribourg.
 Montenach, Georges, député, »
 Comte, Ignace, négociant, »
 Schenker, Emile, négociant, »
 Struby, P.-Martin, imprimeur, à Morat.
 Felchlin, Antoine, tailleur, à Fribourg.
 Bailly, Auguste, menuisier, »
 Oberson, François, inspecteur des apprentissages.

Commission du fonds cantonal des apprentissages.

MM. le Conseiller d'Etat Chef du Département de l'Instruction publique.
 Gremaud, Am., ingénieur.
 Daguët-Pauly, ferblantier.
 Bise M., commissaire général.

Conservatoire de musique de Fribourg
228, rue de Morat

Etablissement fondé sous les auspices de la Direction de l'Instruction publique (avec subside de l'Etat), pour l'enseignement élémentaire et supérieur de la musique (théorie, composition, chant et **tous les instruments**).

Comité du Conservatoire.

Président : MM. Ad. Eggis, délégué de l'Instruction publique.
Vice-président : Paul Haas, professeur.
Membres : Ed. Favre, professeur.
 le D^r Oser, professeur.
 le D^r J. Schaller.
 Ed Vogt, professeur.
Directeur : Ant. Hartmann, professeur.

Instruction secondaire.

Ecole d'Hauterive.

MM. Dessibourg, Jules, directeur, professeur.
 Favre, Julien, aumônier.
 Aebischer, Pierre-Joseph, professeur.
 Levet, Alexandre, professeur.
 Ruffieux, Cyprien, maître de musique et d'allemand.
 Berset, Maxime, professeur et surveillant.
 Pidoud, Louis, professeur.

Ecole secondaire professionnelle.

MM. Gremaud, Amédée, directeur.
 Perriard, Paul, Rd curé, professeur de religion.
 Wæber, Jean, professeur.
 Schaller, Romain, »
 Mooser, Othmar, »
 Buman, René, »
 Grandgirard, Louis, »
 Galley, Léon, gymnastique.

Ecole secondaire des jeunes filles de Fribourg.

M. Quartenoud, Jean, directeur et professeur.
 M^{mes} Moser, Louise, institutrice.
 Overney, Marie, »
 Bourqui, Ernestine, »
 Frossard, Berthe, »
 David, Marie, maîtresse de dessin.
 Rody, Sophie, maîtresse d'anglais.

- MM.** Chaney, Jules, professeur d'arithmétique.
 Ræmy, J., professeur de physique.
 Galley, Alphonse, maître de chant.
 Galley, Léon, maître de gymnastique.
- M^{mes}** Bardy, Marie, maîtresse de coupe.
 Ufholz, Jeanne, »
 Loffing, Jeanne, »
 Berset, Pauline, maîtresse d'atelier.
 Pasquier, Emma, maîtresse de lingerie.
 Torche, Hélène, »
 Sermoud, Elisa, maîtresse de modes.
 Bonabry, Céline, maîtresse de cuisine.
 Kaiser, Louise, »
 Mangold, Elly, »

Ecole secondaire de Bulle.

- MM.** Demierre, Pierre, directeur et professeur.
 D^r Alex, Rd curé, professeur.
 Folly, Auguste, professeur.
 Reichlen, Henri, professeur.

Ecole secondaire de Morat.

- MM.** directeur.
 Blumenstein, Emile, professeur.
 Sûsstrunk, Jacob, »
 Gentsch, Otto, »
 Blaser, Reinhold, »
 Maier, Emmanuel, »
- M^{lle}** Landry, May, »
- MM.** Jacky, Théodore. »
 Bollinger, Gottfried, »
 Margot, Alfred, »
 Pantillon, Edouard, »
 Fasnacht, Emile, instructeur des cadets.

Ecole secondaire de la Broye.

- MM.** Miedinger, Théodore, directeur.
 Schorro, Albin, professeur.
 Delabays, Joseph, »

Ecole secondaire de la Glâne.

- MM.** Repond, Pierre, chanoine, professeur, directeur.
 Richoz, Léon, Rd chanoine, professeur.
 Overney, Pierre, »
 Iten, Charles, langue allemande et musique.

Ecole secondaire de la Veveysse.

MM. Villet, Placide, directeur.
Cardinaux, Emile, professeur.

Ecole régionale de Guin.

M. Rauber, Philippe, maître.

Ecole régionale de Planfayon.

M. Buntschu, Pierre, maître.

Ecole régionale d'Attalens.

M. Bovet, Jules, maître.

Ecole régionale de Courtion.

M. Mivelaz, Alexandre, maître.

Ecole régionale de Cormondes.

M. Ræmy, Vincent, maître.

Ecole régionale de Domdidier.

M. Bonfils, Louis, maître.

Ecole régionale d'Alterswyl.

M. Burry, Pierre, maître.

Ecole régionale de Treyvaux.

M. Mossu, Pierre, maître.

Ecole régionale de Chiètres.

M Sarbach, Frédéric-Adolphe, maître.

Ecole régionale de Gruyères.

M. Jaquet, Placide, maître.

INSPECTEURS DES ÉCOLES

Arrondissements scolaires.

- I^{er} ARR. MM. Gapany, Alfred, curé, à Montet.
Barbey, Firmin, à Estavayer, inspect adjoint.
- II^{me} ARR. Merz, Richard, à Meyriez.
- III^{me} ARR. l'abbé Greber, Pierre-Canisius, à Fribourg.
- IV^{me} ARR. Section A MM. Dr Dévaud, Eug., abbé, Fribourg.
» B Perriard, Alex., à Belfaux.
- V^{me} ARR. MM. Currat, Hyacinthe, à Morlon.
- VI^{me} ARR. Crausaz, Auguste, à Lussy.
- VII^{me} ARR. Barbey, Jules, à Vuadens.

Inspectrices de l'enseignement des travaux manuels.

I^o ARR. M^{me} Pasquier, Joséphine.

II^o ARR. M^{me} Daguët, Jeanne.

III^o ARR. Gremaud, Lucie.

Administrateur du dépôt scolaire central à Fribourg.

MM. Collaud, Antoine, section A.

Perroset, Placide, adjoint.

M^{me} Daguët, Rosa, section B.

Département des archives

ARCHIVES D'ÉTAT.

MM. Schneuwly, Joseph, archiviste.

Ræmy, Tobie, sous-archiviste.

**DIRECTION DE LA JUSTICE, DES CULTES, DES COMMUNES
ET PAROISSES.**

Directeur.
Suppléant.

MM. Weck, Charles, conseiller d'Etat
Cardinaux, L., conseiller d'Etat.

Département de la Justice

Chef de bureau.
Expéditionnaire.

MM. Hartmann, Romain-Ch., notaire.
Zuber, Auguste.

**A. — COMMISSIONS ET OFFICIERS PUBLICS
RELEVANT DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE.**

Ministère public.

MM. Philipona, François, procureur général.
Seydoux, Fernand, substitut.

Avocats patentés.

MM. Uldry, Nicolas, à Fribourg.
Magnin, Alphonse, à Bulle.
Chassot, Alfred, à Fribourg.
Girod, Ernest à Fribourg.
Bielmann, Edouard, à Fribourg.
Cosandey, Joseph, à Fribourg.
Hafner, Hugo, à Morat.
Blanc, Alfred, à Fribourg.
Bourgknecht, Louis, à Fribourg.
Wattelet, Hans, à Morat.
Gottrau, Georges, à Fribourg.

Egger, Charles, à Fribourg.
 Gillet, Jean, à Domdidier.
 Dupraz, Emmanuel, à Romont.
 Delatena, Joseph, à Bulle.
 Grand, Eugène, à Romont.
 Bourgknecht, Louis-Alfred, à Fribourg.
 Gross, Emile, à Fribourg.
 Auderset, Albert, à Fribourg.
 Wohlhauser, François, à Fribourg.
 Bartsch, Wilhelm, à Fribourg.
 Genoud, Oscar, à Châtel-St-Denis,
 Musy, Jean, à Bulle.

Agents d'affaires.

Fribourg. MM. Reichlen, François. Gottrau, Philippe.
Bulle. M. Pasquier, Henri.
Morat. MM. Hafner, Hugo. Willenegger, Frédéric.
Semsaies. M. Corboz, Cyprien.

Chambre des notaires.

MM. Chatton, Isidore, Président.
 Michaud, notaire, à Fribourg, Vice-Président.
 Ræmy, Jules. Secrétaire.
 Blanc, Edouard, Caissier.
 Morard, Louis.
 Perrin, Joseph.
 Droux, Paul.

CANTONNEMENT DES NOTAIRES.

District de la Sarine.

MM. Michaud, Pierre, à Fribourg.
 Blanc, Edouard, »
 Gottrau, Ernest, »
 Droux, Paul, »
 Bourgknecht, Alphonse, à Fribourg.
 Ræmy, Jules, »
 Hartmann, Romain-Charles, »

District de la Singine.

MM. Jungo, Joseph, à Fribourg.
 Fasel, Louis, à Fribourg,
 Meyer, Charles, à Guin.
 Siffert, Emile, à Fribourg.

District de la Gruyère.

- MM. Dupré, Jules, à Bulle.
 Menoud-Musy, Joseph, à Bulle.
 Andrey, Alexandre, »
 Morard, Louis, »
 Pasquier, Henri, »

District de la Glâne.

- MM. Grand, Louis, à Romont.
 Conus, François, à Rue.
 Chatton, Isidore, à Romont.
 Bosson, Charles, »
 Grand, Charles, »

District de la Broye.

- MM. Bullet, Léon, à Estavayer.
 Holz, Georges, »
 Torche, Fernand, à Estavayer.
 Meyer, Louis, à Estavayer.
 Gillet, Jean, à Dondidier.

District du Lac.

- MM. Derron, Henri, à Morat.
 Tschachtli, Alfred, »
 Willenegger, Fritz, à Morat.
 Emery, Jules, à Fribourg.
 Derron, Constant, à Morat.

District de la Veveyse.

- MM. Perrin, Joseph, à Châtel-St-Denis.
 Genoud, Victor, »
 Chatton, Romain.

Commission examinatrice des aspirants au notariat.

- MM. Weck, conseiller d'Etat, président.
 Clerc, Cyprien, juge cantonal.
 Philipona, François, professeur de droit.
 Bise, Emile, professeur de droit.
 Blanc, Edouard, notaire.
 Droux, Paul, notaire.
 Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

Commission examinatrice des aspirants au barreau.

- MM. Weck, conseiller d'Etat, président.
 Clerc, Cyprien, juge cantonal.
 Philipona, François, professeur de droit.
 Bise, Emile, professeur de droit.
 Pedrazzini, Martin, professeur de droit.
 Chassot, Alfred, avocat.
- Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

COMMISSION CANTONALE

de surveillance des offices de poursuite et de faillite.

- MM. Bise, commissaire général, président.
 Weck, Romain, membre.
 Buclin, Léon, »
 Michaud, Pierre, suppléant.
 Gross, Emile, »
 Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

Préposés des offices de poursuites.

- | | |
|-----------------|------------------------------------|
| <i>Sarine.</i> | MM. Gendre, Alexandre, à Fribourg. |
| <i>Singine.</i> | Blanchard, Théodore, à Tavel. |
| <i>Gruyère.</i> | Pasquier, Joseph, à Bulle. |
| <i>Lac.</i> | Nicolet, Pierre, à Morat. |
| <i>Broye.</i> | Bellenot, Joseph, à Estavayer. |
| <i>Glâne.</i> | Mauroux, Adrien, à Romont. |
| <i>Veveyse.</i> | Monnard, Alfred, à Châtel. |

**Préposés des offices de faillite et substituts des préposés
des offices de poursuite.**

- | | |
|-----------------|--------------------------------------------|
| <i>Sarine.</i> | MM. Berset, Maurice, greffier, à Fribourg. |
| <i>Singine.</i> | Poffet, Lucien, greffier, à Tavel. |
| <i>Gruyère.</i> | Savoy, Amédée, greffier, à Bulle. |
| <i>Lac.</i> | Vonderweid, Aloys, greffier, à Morat. |
| <i>Broye.</i> | Meyer, Louis, greffier, à Estavayer. |
| <i>Glâne.</i> | Chatton, Isidore, greffier, à Romont. |
| <i>Veveyse.</i> | Genoud, Victor, greffier, à Châtel. |

Département des Cultes, des Communes et Paroisses

Chef de bureau : M. Emery, Jules.

Vérificateur des comptes : M. Crausaz, Edouard.

Aide : M. Michel, Louis.

B. — COMMISSION RELEVANT DU DÉPARTEMENT DES CULTES,

DES COMMUNES ET PAROISSES

I. — CULTE CATHOLIQUE.

Commission de surveillance des biens du clergé catholique.

MM. Weck, Charles, conseiller d'Etat, président.

Pellerin, vicaire-général.

D^r Castella, Amédée, professeur.

Boccard, Alphonse, à Villars-sur-Glâne.

Emery, Jules, secrétaire.

Chapitre de St-Nicolas.

MM. Esseiva, Léon, R^{me} Prévôt.

Perriard, Paul, R^d Doyen.

Badoud, Adolphe, Grand-Chantre.

Bornet, Jean, R^d chanoine.

Pellerin, Victor, »

Quartenoud, Jean, »

Conus, Pierre-Jules, »

Brasey, Gustave, »

Bossens, Lucien, »

**Administrateur de la Caisse des bâtiments du Chapitre
de St-Nicolas.**

M. Weck, Hippolyte, à Fribourg.

II. — COMMISSION SYNODALE RÉFORMÉE.

MM. Liechti, H., à Morat, président.

Schaffner, S., pasteur, à Chiètres.

Schwarz, pasteur, à Fribourg.

Bula, J.-F., à Chiètres.

Roggen, M., secrétaire de ville, à Morat.

Guillod-Chervet, député, à Praz.

Lauterburg, pasteur, Ferenbalm.

III. DIRECTION DES FINANCES.

Directeur. MM. Théraulaz, conseiller d'Etat.
Suppléant. Aeby, Stanislas, conseiller d'Etat.
Secrétaire. Hæring, Jacques.
Copiste-expéd.

Bureau central de l'impôt.

Secrétaire-chef de bureau. MM. Emmenegger, Joseph.
1^{er} aide. Egger, Philippe.
2^{me} » Otto, Emile.
Aide provisoire. Eichorn, Alfred.

Trésorerie d'Etat.

MM. Emery, Emile, trésorier.
 Bertschi, Meinrad, receveur-général.
 Sudan, Louis, 1^{er} secrétaire-comptable.
 Blanc, Oscar, 2^a secrétaire-comptable.
 Gremaud, Laurent, comptable surnuméraire.

Receveurs d'Etat.

Sarine. MM. Bise, Emile à Fribourg.
Singine. Poffet, Joseph à Tavel.
Gruyère. Gremaud, Ignace, à Bulle.
Glâne. Deschenaux, Emile, à Romont.
Broye. 1^{er} arrondis. Butty, Henri, à Estavayer.
 2^{me} » Plancherel, Joseph, à Domdidier
Lac. Michaud, Adrien, à Morat.
Veveyse. Cardinaux, Edouard, à Châtel.

Commissariat général et enregistrement.

MM. Bise, Modeste, commissaire-général et directeur
 de l'enregistrement.
 Pauchard, Cyprien, secrétaire.
 Stempfel, Joseph, aide.

Commissaires géomètres.

MM. Bise, Modeste, commissaire général.
 Crausaz, Simon, à Fribourg.
 Richoz, Jean-Baptiste, à Siviriez.
 Monney, Jean, à Châbles.
 Bertschy, Jean-Baptiste, à Murist.
 Bise, Narcisse, à Fribourg.

MM. Winkler, Auguste, à Morat.
 Gapany, Arnold, à Bulle.
 Weck, Paul, à Fribourg.
 Andrey, Joseph, à Fribourg.
 Michaud, Alphonse, à Estavayer.
 Donzallaz, Jean à Romont.
 Gendre, Louis, à Fribourg.

CONTROLEURS DES HYPOTHÈQUES
 ET PERCEPTEURS DE L'ENREGISTREMENT.

District de la Sarine.

1^{re} section. MM. Uldry, Arnold, à Farvagny.
 2^e » Weck, Frédéric, à Fribourg.
 Ræmy, Ch.-Aug., subst.
 3^e » Dousse, Jean-Baptiste, au Mouret.

District de la Singine.

MM. Passer, Jean, à Tavel.
 Zosso, Franz, substitut temp.

District de la Gruyère.

1^{re} section. MM. Corpataux, Eugène, à Bulle.
 Barras, Emile, substitut.
 2^e » Bovet, Alexandre, à Gruyères.
 Rime, Tobie, syndic, subst. temp.

District de la Glâne.

1^{re} section. MM. Ayer, Alphonse, à Romont.
 Donzallaz, Jean, subst. temporaire.
 2^e » Perroud, Théophile, à Rue.

District de la Broye.

1^{re} section. MM. Plancherel, Joseph, à Domdidier.
 Chardonnens, Fortuné, subst. temp.
 2^{me} » Marmier, Laurent, à Estavayer.
 Leibzig, Jean, subst.
 3^{me} » Bureau d'Estavayer.

District du Lac.

MM. Mülleg, Fritz, à Morat,
 Brun, Auguste, substitut temp.

District de la Veveyse.

- MM.** Cardinaux, Ignace, à Châtel-St-Denis.
Colliard, Eugène, à Châtel-St-Denis, subst. temp.

Commission cantonale des péréquateurs.

- MM.** Emmenegger, Joseph, président.
Benninger, Jean, à Salvagny.
Kolly, Louis, à Fribourg.

Commission cantonale de l'impôt.

- MM.** Théraulaz, conseiller d'Etat, président.
Grolimond, Joseph, à Fribourg.

Emmenegger, Joseph, secrétaire.

Commission des zones.

- MM.** Berset, Antonin, à Fribourg, président.
vice-président.

Zône intermédiaire.

- MM.** Berset, Antonin, à Fribourg, 1^{er} membre.
Bæriswyl, Jean, à Alterswyl, 2^e membre.
Bosson, Antoine, à Ursy, 1^{er} suppléant.
Jungo, Joseph, à Guin, 2^e »
Chavaillaz, Joseph, à Ecuwillens, 3^e »
Chatton, Eugène, à Romont, 4^e »
Rothey, François, à Prez, 5^e »
Villoz, Pierre, à Sorens, 6^e »
Lottaz, Edouard, à Belfaux, 7^e »
Gobet, Hon., anc. synd., à Sales, Gr. 8^e »
Moret, Louis, j. de paix, Vuadens, 9^e »

Zône de la Broye.

- MM.** Gutknecht, Jacob, à Ried, 1^{er} membre.
Dubey, Didier, à Domdidier, 2^e »
Corminbœuf, Xavier, à Cugy, 1^{er} suppléant.
Folly, Adolphe, à Villarepos, 2^e »
Cantin, Edouard, à Vallon, 3^e »
Moret, Eloi, syndic, à Ménières. 4^e »

Zône alpestre.

- MM.** Mossu, Anselme, à Broc, 1^{er} membre.
Currat, Henri, à Grandvillard, 2^e membre.

- MM. Jaquet, Léon, à Estavannens, 1^{er} suppléant.
 Grangier, Placide, à Montbovon, 2^e »
 Schouwey, Philippe, à Bellegarde, 3^e »
 Théraulaz-Allaman, à La-Roche, 4^e »
 Suchet, Théophile, à Semsales, 5^e »
 Brugger, Joseph, à Planfayon, 6^e »

Zône vinicole.

- MM. Cressier, Henri, à Lugnorre, 1^{er} membre.
 Guillod, Louis, à Praz, 2^e »
 Liardet, Auguste, à Font, 1^{er} suppléant.
 Pillonel, Jules, à Cheyres, 2^e »

INTENDANT DES SELS.

- M. Sudan, Louis, à Fribourg.

FACTEURS DES SELS.

- | | |
|-------------------|---------------------------------|
| <i>Fribourg.</i> | MM. Spæth, Nicolas, à Fribourg. |
| <i>Morat.</i> | Reinhardt, Jacob, à Morat. |
| <i>Romont.</i> | Ayer, Alexandre, à Romont. |
| <i>Bulle.</i> | Menoud, Louis, à Bulle. |
| <i>Estavayer.</i> | Carrard, Aloys, à Estavayer. |

Commission administrative de l'Hospice d'aliénés de Marsens.

- MM. Théraulaz, Alphonse, conseiller d'Etat, président.
 Richoz, J.-Baptiste, à Siviriez.
 Magnin, P.-Etienne, Rd curé, à Echarlens.
 Schwartz, Raymond, préfet, à Tavel.
 Villet, Léon, à Vuisternens-en-Ogoz.

Hospice de Marsens.

- MM. Dr Serrigny directeur.
 Remy, Félix, à Bulle, médecin-adjoint.
 Reichlen, Charles, abbé, aumônier.
 Rey, François, économe.
 Dumont, Charles, secrétaire-comptable.

Curatorium d'Humillimont.

- M. le Dr Serrigny

**IV. DIRECTION DE L'INTÉRIEUR, DE L'AGRICULTURE,
DE LA STATISTIQUE ET DU COMMERCE**

Directeur. MM. Weissenbach, Anton., cons. d'Et.
Suppléant. Théraulaz, Alphonse, »

Département de l'Intérieur

Chef de bureau. MM. Fontaine, Constant.
Secrétaire.

Commission de l'Hospice cantonal.

MM. Weissenbach, Anton., conseiller d'Etat, président.
Esseiva, L., R^me Prévôt de St-Nicolas.
Glasson, Paul, banquier.
Castella, Amédée, abbé, à Fribourg.
Ducrest, François, professeur, à Fribourg.
Eggis, Adolphe, banquier, à Fribourg.

PRÉFECTURES.

Sarine.

MM. Wuilleret, Charles, préfet.
Buman, Ernest, lieutenant de préfet.
. 1^{er} secrétaire.
Macherel, Ferdinand, 2^e » , provisoire.

Singine.

MM. Schwartz, Roymond, préfet.
Blanchard, Théodore, lieutenant de préfet.
. secrétaire.

Gruyère.

MM. Ody, Louis, préfet.
Menoud, Louis, lieutenant de préfet.
Barras, Louis, secrétaire.

Veveyse.

MM. Oberson, Tobie, préfet.
Genoud, Victor, lieutenant de préfet.
Gaudard, Pierre, secrétaire.

Glâne.

- MM. Savoy, Emile, préfet.
 Chatton, Romain, lieutenant de préfet.
 Fontaine, Joseph, secrétaire.

Broye.

- MM. Weck, Maurice, préfet.
 Butty, Louis, lieutenant de préfet.
 Grangier, Ernest, secrétaire.

Lac.

- MM. Lademann, préfet.
 Hafner, Hugo, lieutenant de préfet.
 Beeli, François, secrétaire.

Département de l'Agriculture

- Chef de bureau.* MM. Collaud, Béal.
Expert agricole. Berset, Antonin.

COMMISSIONS PHYLLOXÉRIQUES.

District de la Broye.

- MM. Buman, Ernest, commissaire cantonal.
 Bietry, Lucien, à Cheyres.
 Brasey, Félix, à Châbles.
 Thévoz, Félix, à Fribourg,
 Liardet, Auguste, à Font.

District du Lac.

- MM. Buman, Ernest, commissaire cantonal.
 Guillod-Chervet, Louis, à Praz.
 Javet, Jean, à Môtier.
 Süsstrunk, Jacq., prof., à Morat.
 Guillod, Louis, à Praz.

Cantonnements des Vétérinaires.

- | | | |
|-----------------|-----------------------|-----------------------------------|
| <i>Sarine,</i> | 1 ^{er} cant. | MM. Maillard, Gaston, à Fribourg. |
| » | 2 ^e » | Strebel, Louis, à Praroman. |
| <i>Singine,</i> | 1 ^{er} » | Kiener, Walther, à Planfayon. |
| » | 2 ^e » | Bertschy, Meinrad, à Guin. |

<i>Gruyère</i> ,	1 ^{er}	»	MM. Strebel, Ad., fils, à la Tour-de-T.
»	2 ^e	»	Mettraux, Philémon, à Bulle.
»	3 ^e	»	Cottier, Joseph, à Charmey.
<i>Glâne</i> ,	1 ^{er}	»	Criblet, Alfred, à Romont.
»	2 ^e	»	Criblet, Alfred, à Romont, prov.
<i>Broye</i> ,	1 ^{er} cant.		Verdon, Ant., à St-Aubin.
»	2 ^e	»	Michaud, Charles, à Estavayer.
<i>Lac</i> ,			Vollmar, Edouard, à Morat.
<i>Veveyse</i> ,			Jungo, Hub., à Châtel.

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS POUR LES PATENTES
DE COMMERCE DE BESTIAUX

MM. Grolimond, Joseph, juge, à Fribourg.
Margueron, M., député, à Cottens.

Génie agricole.

Chef de bureau. MM. Techtermann, Louis.
Ingénieur adjoint. Mouret, Eugène.
Dessinateur. Æby, Louis.

Département de la Statistique

Chef. MM. Schorer, Hans.
Secrétaire. Horber, Joseph.

Département du Commerce

Secrétaire. M. Joye, Etienne.

Vérificateurs des poids et mesures.

1^{er} arrond. (Sarine, Singine, Broye et Lac).
M. Berchtold, Victor, à Fribourg.

1^{er} sous-arrond. (Sarine et Singine).
M. Berchtold, Victor, à Fribourg.

2^{me} sous-arrond. (Broye).
M. Duc, Jules, à Estavayer.

3^{me} sous-arrond. (Lac).
M. Maurer, Oswald, à Morat.

2^{me} arrond. (*Gruyère, Glâne et Veveyse*).

M. Dougoud, Cyprien, à Romont.

4^{me} sous-arrond. (*Gruyère*).

M. Jolliet, Constant, à Bulle.

5^{me} sous-arrond. (*Glâne*).

M. Dougoud, Cyprien, à Romont.

6^{me} sous-arrond. (*Veveyse*.)

M. Perrin, Léon, à Semsales.

7^{me} sous-arrond. (*Verrerie de Semsales*).

M. Zumkeller, Benoît, dit Toni.

V. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.

<i>Directeur.</i>	MM. Cardinaux, Louis, cons. d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Weck, Louis,
<i>Secrétaire.</i>	
<i>Copiste expédition.</i>	Barras, Narcisse.

I. Département: Ponts et Chaussées

<i>Chef de département.</i>	MM. Gremaud, Amédée.
<i>Ingénieur adjoint.</i>	Lehmann, Jean, à Fribourg.
<i>Dessinateurs.</i>	Æby, Bernard Meuwly, Aloys.
<i>Secrétaire.</i>	
<i>Aides.</i>	Droux, Louis.
<i>Surveillant des travaux.</i>	Kæser, Joseph.

Contrôleurs des routes.

1 ^{re} arrond.	<i>Sarine.</i>	MM. Joye, Charles, à Fribourg.
2 ^e »	<i>Lac.</i>	Fasnacht, Gustave, à Morat.
3 ^e »	<i>Broye.</i>	Burgisser, Vincent, à Murist.
4 ^e »	<i>Glâne.</i>	Chatton, Eugène, à Romont.
5 ^e »	<i>Gruyère.</i>	Gauderon, Alphonse, à Gumefens.
6 ^e »	<i>Veveyse.</i>	Cardinaux, Ignace, à Châtel, prov.
7 ^e »	<i>Singine.</i>	Jungo, Pierre, à Schmitten.

II. Département : Bâtiments.*Intendant ad inter.* MM. Sattler, Edouard.*Dessinateur.**Secrétaire-piqueur* Chassot, Ferdinand.**III. Département : Services industriels****Commission administrative**

MM. Louis Cardinaux, conseiller d'Etat, président

G. Python, conseiller d'Etat, vice-président.

J. de Kowalski, professeur.

Ch. Gottrau, administrateur.

H. Maurer, ingénieur.

F. Delisle, »

Service administratif

MM. Ch. Gottrau, administrateur.

F. Menétrey, caissier.

H. Dolbec, secrétaire.

Ed. Jenny, comptable.

V. Philipona, chef de l'Usine de la Maigrange.

L. Hess, préposé au service des eaux.

Jos. Burky, contre-maitre de la scierie.

M. Progin, encaisseur.

Bersier, Laurent.

Service technique

MM. H. Maurer, ingénieur.

F. Delisle, »

F. Reyff, »

J. Sutter, »

Aug. Wæber, »

Bauer, chef de l'usine d'Hauterive.

Ed. Fehr, technicien, à Morat.

Ern. Fornalaz, agent à Avenches.

G. Buntschu, dessinateur.

Jules Piller.

IV. Département : Chemins de fer*Chef du Département.* M. Delisle, François, ingénieur.

**VI. DIRECTION DE LA POLICE, DE LA SANTÉ PUBLIQUE
ET DU COMMERCE**

Directeur. MM. Weck, Louis, conseiller d'Etat.
Suppléant. Python, Georges, »

Département de la Police

Chef de bureau. MM. Corpataux, Vincent.
Secrétaire. Thévoz, Félix.
Copiste-planton. Fasel, Louis, sergent.

Gendarmerie.

MM. Vonderweid, Honoré, commandant.
Seydoux, Alphonse, adjudant sous-officier.

Maisons pénitentiaires.

MM. Corboud, Théod., directeur de la maison de force.
Brulhart, Jean, directeur de la maison de correction.
MM. Brasey, chanoine, aumônier catholique.
Bossens, » »
Schwarz, G., pasteur, aumônier réformé.
D^r Oberson, officier de santé.

Géoliers de districts.

Gendarmerie, à Fribourg.
» Tavel.
» Bulle.
» Romont.
» Estavayer.
» Morat.
» Châtel.

Commission d'assurance des bâtiments contre l'incendie.

MM. Weck, Louis, conseiller d'Etat, président.
Bise, Modeste, commissaire-général.
Boccard, Alphonse.
Broillet, Frédéric, architecte.
Gottrau, Tobie, à Lécheltes.
Pachoud, Philippe, secrétaire.

COMMISSION DES TAXES POUR L'ASSURANCE
DES BATIMENTS.

I. Arrond. District de la Sarine.

Taxeur d'arrond. MM. Weck, Paul, com. à Fribourg.
Suppléant. Winkler, Pierre, entr. »

- Taxeurs de district.* MM. Thalmann, Barthélemy, maçon,
à Fribourg
Egger, Etienne, charpentier, à
Avry-sur-Matran.
Suppléants. Bodevin, J., entrep. à Fribourg.
Schaad, Jos., charp., à Fribourg.
Guillet, J., charp., à Treyvaux.
Pittet, Joseph, entrep., à Corpat.

II. Arrond. District de la Singine.

- Taxeur d'arrond.* MM. Schmutz, Jean, à Ueberstorf.
Suppléant. Rapo, Jean, à Bœsingen.
Taxeurs de district. Vonlanthen, J.-Jac., à Alterswyl.
Gobet, Jacob, charp., à Lanthen.
Suppléants. Perler, Jos., à Wunnewyl.
Piller, Joseph, à Oberschrot.
Rotzetter, Canisius, à Tinterin.
Vonlanthen, Jos., à Niedermuhr.

III. Arrond. District de la Broye.

- Taxeur d'arrond.* MM. Fivaz, François, à Portalban.
Suppléant. Michaud, Alphonse, à Estavayer.
Taxeur de district. Curty, Louis, à Cousset.
Pillonel, Florentin, à Seiry.
Suppléants. Bise, Hippolyte, à La Vounaise.
Dumoulin, Maurice, à Bussy.
Torche, Isidore, à Estavayer.

IV. Arrond. Districts de la Glâne.

- Taxeur d'arrond.* MM. Badoud, Victor, à Rue.
Suppléant. Ayer, Emile, à Romont.
Taxeurs de district. Jæger, Adrien, à Romont.
Mauron, Franc, à Villaraboud.
Suppléants. Bosson, Antoine, à Ursy.
Sallin, Ernest, à Villaz-St-P.
Modoux, Fridolin, à Promasens.
Franc, Victor, à Romont.

V. Arrond. District de la Gruyère.

- Taxeur d'arrond.* MM. Ecoffey, Emile, à Villars-s.-Mont.
Suppléant.
Taxeurs de district. Gillard, Albert, à Bulle.
Gachet, Jules, à Gruyères.

Suppléants.

Mossu, François, à Broc.
 Rime, Isidore, à Charmey.
 Meillaz, Joseph, à Sorens.
 Gillard, Charles, à Bulle.

VI. Arrond. District du Lac.

Taxeur d'arrond. MM. Petitpierre, Hugo, à Morat.
Suppléant. Tschachtli, Gottlieb, à Chiètres.
Taxeurs de district. Casanova, Séraphin, à Morat.
 Schwab, Jacob, à Chiètres.
Suppléants. Bula, Samuel, à Morat.
 Humbert, Jules, à Cormérod.

VII. Arrondissement. District de la Veveyse.

Taxeur d'arrond. MM. Perrin, Léon, à Semsales.
Suppléant. Suchet, Jean, à Semsales
Taxeurs de district. Pesse, Joseph, à Tatroz
 Villard, Charles, à Châtel.
Suppléants. Saudan, Xavier, à Châtel.
 Suard, Joseph, à Progens.
 Emonet, Pierre, à Attalens.
 Vuichard, Edouard, à Semsales.

Département de la Santé publique

Secrétaire. D^r Glucksmann, Sigism.-Jacob.

Commission de santé.

Président. MM. Weck, Louis, conseiller d'Etat.
Membres. Treyer, Adolphe, D^r, à Fribourg.
 Crausaz, Joseph, D^r, à Romont.
 Dhéré, P., D^r, à Fribourg.
 Glucksmann, Sigism.-Jacob, D^r,
 à Fribourg.

**VII. DIRECTION MILITAIRE, DES FORÊTS, VIGNES
ET DOMAINES**

Directeur. MM Aeby, Stanislas, conseiller d'Etat.
Suppléant. Weissenbach, Antonin, »

Département militaire

1^{er} Secrétaire. Bonny, César.
2^e » Rohrbasser, François.

Chef du personnel.

M. Reynold, Alfred, colonel.

Commissaire des Guerres et Inspecteur des arsenaux.

M. Stajessi, Charles.

Commandant des arrondissements militaires 2 et 3.

M. Dénervand, Paul, à Fribourg.

Chef de bureau de perception des taxes militaires.

M. Gendre, Henri, à Fribourg.

Médecin de place.

M. D^r Cuony, Xavier.

Commission cantonale de la taxe militaire.

M. Aeby, conseiller d'Etat, président.

Grolimond, Jos., à Fribourg.

Gendre, Henri, à Fribourg.

Département des Forêts, Vignes et Domaines

Chef de service. M. Niquille, Casimir, à Fribourg.

INSPECTEURS DES FORÊTS.

1 ^{er} Arrond.	D.M. Niquille, Casimir, inspect. en chef, Vonderweid, Marcel, à Fribourg.
2 ^e »	Liechty, Edouard, à Châtel-St-Den.
3 ^e »	Barras, Paul, à Bulle.
4 ^e »	Gendre, Pierre, à Fribourg.

SYNDICS DU CANTON

(Avec la population d'après le recensement de 1900).

District de la Sarine. Population 33,107.

Ville de Fribourg	MM. Weck, Ernest	15,794
Arconciel	Gross, Alphonse	392
Autafond	Bossy, Pierre	113
Autigny	Mauroux, Alphonse	592
Avry-sur-Matran	Gumy, Julien	409
Belfaux	Quiot, Jean	522
Bonnefontaine	Duriaux, Maxime	296
Chénens	Nicolet, Dominique	240

Chésalles	MM. Dousse, Pierre	107
Chésopelloz	Chenaux, Jean	152
Corjolens	Dorand, Joseph	81
Cormajens	Berset, Germain	67
Corminboeuf	Schenevey, Louis	414
Corpataux	Clerc, Pierre-Joseph	336
Corserey	Chatagny, Louis	232
Cottens	Margueron, Maurice	403
Cutterwyl	Audergon, Isidore	93
Ecuvillens	Chavaillaz, Joseph	523
Ependes	Clément, François	404
Essert	Kolly, Maxime,	171
Estavayer-le-Gibloux	Berset, Joseph	260
Farvagny-le-Grand	Rolle, Amédée	433
Farvagny-le-Petit	Cottet, Amédée	167
Ferpicloz	Horner, Baptiste	132
Givisiez	Boccard, Hubert	193
Granges-Paccot	Page, Isidore	311
Grenilles	Clerc, Eugène	128
Grolley	Jaquet, Isidore	378
Illens	Clerc, Victor	16
La-Corbaz	Berset, Germain	166
Lentigny	Chappuis, Alphonse	408
Lossy et Formangueires	Kæch, Joseph	189
Lovens	Jerly, Alfred	171
Magnedens	Chappuis, Joseph	101
Marly-le-Grand	Sturny, Jules	508
Marly-le-Petit	Billan, Jean	159
Matran	Roubaty, Joseph	309
Montécu	Duriaux, Maxime	71
Montévraz	Wicht, Jean	249
Neyruz	Dafflon, Félix	555
Nierlet	Buchs, Wandelin	121
Noréaz	Cuennet, Louis	455
Oberried	Wicht, Baptiste	157
Onnens	Barbey, Pierre	244
Pierrafortscha	Cochard, Isidore	185
Ponthaux	Mottaz, Nicolas	229
Posat	Reynaud, Auguste	113
Posieux	Magnin, Pierre	362
Praroman	Biolley, Ulrich	458
Prez	Rothey, François	549
Rossens	Clerc, Victor	381

Rueyres-St-Laurent	MM. Page, Henri	231
Sales	Bongard, François	202
Senèdes	Perler, P.-Joseph	102
Treyvaux	Biolley, Maxime	1,063
Villars-sur-Glâne	Roubaty, Aimé	856
Villarlod	Michel, Antoine	225
Villarsel-le-Gibloux	Gobet, Joseph	221
Villarsel-sur-Marly	Bielmann, Joseph	87
Vuisternens-en-Ogoz	Grand, Louis	534
Zénauva	Remy, Pierre	87

District de la Singine (Population 18,768).

Alterswyl	MM. Stritt, Martin	1365
Bœsingen	Rapo, Jean	1438
Brunisried	Zbinden, Jacques	404
Chevrilles	Schwarz, Jean	693
Dirlaret	Egger, Joseph	1088
Guin	Wæber, Ulrich	3453
Heitenried	Zosso, Aloyse	748
Neuhaus	Lauper, Christophe	37
Oberschrot	Zbinden, Rodolphe	612
Planfayon	Riedo, Christ.	1124
Plasselb	Lauper, Christophe	430
St-Antoine	Æbischer, Christ.	1523
St-Sylvestre	Jelk, Jean	596
St-Urs	Stritt, Pierre	982
Tavel	Blanchard, Nicolas	964
Tinterin	Fontana, Pierre	416
Ueberstorf	Boschung, François	1515
Wünnewyl	Perler, Joseph	1160
Zumholz	Andrey, Peter	230

District de la Broye (Population, 14,786).

Aumont	MM. Volery, Placide	490
Autavaux	Marmy, Félix	139
Bollion	Chanez, Jean	143
Bussy	Chassot, Philibert	280
Châbles	Monney, Jean	326
Chandon	Bapst, Pierre	195
Chapelle	Andrey, Louis	113
Châtillon	Masset, Félix	132
Cheiry	Torche, Amédée	266
Cheyres	Conus, Philbert	403
Cugy	Grandgirard, Isidore	738

Delley	MM. Delley, Joseph	337
Domdidier	Corminbœuf, André	847
Dompierre	Musy, Alphonse	544
Estavayer	Dumont, Joseph	1636
Fétigny	Renevey, Jean	390
Font	Brassy, Joseph	206
Forel	Roulin, Louis	183
Franex	Demierre, Xavier	115
Frasses	Vésy, Julien	122
Les Friques	Guerry, Constant	66
Gletterens	Dubey, Auguste	235
Granges-de-Vesin	Berchier, Louis	153
Léchelles	Progin, Eugène	271
Lully	Dubey, Louis	73
Mannens, Grandsivaz	Joye, Antoine	398
Ménières	Moret, Eloi	365
Montagny-la-Ville	Renevey, Charles	332
Montagny-les-Monts	Francey, Pierre	774
Montborget	Losey, Isidore	137
Montbrelloz	Vésy, François	161
Montet	Chaney, Louis	397
Morens	Plancherel, Nicolas	148
Murist	Burgisser, Célien	281
Nuvilly	Bröye, Donat	389
Portalban	Collomb, Georges	156
Praratoud	Thierrin, Henri	97
Prévondavaux	Maudonnet, Placide	123
Rueyres-les-Prés	Butty, Louis	215
Russy	Lambert, Joseph	228
St-Aubin	Collaud, Albin	598
Seiry	Bise, Hippolyte	209
Sévaz	Losey, Jules	7
Surpierre	Corboud, Laurent	244
Vallon	Bæchler, Louis	175
Vesin	Ansermet, Philippe	259
Villeneuve	Crausaz, François	288
La-Vounaise	Losey, Ferdinand	145
Vuissens	Fasel, Alphonse	247

District de la Gruyère (Population, 23,111).

Albeuve	MM. Beaud, Edouard	508
Avry-devant-Pont	Mouillet, Michel	427
Bellegarde	Buchs, Paul	825

Botterens	MM. Gillard, Henri	119
Broc	Mossu, Louis	628
Bulle	Glasson, Félix	3330
Cerniat	Charrière, Louis	713
Charmey	Rime, Aug.	1247
Châtel-sur-Montsalvens	Barras, Emile	139
Corbières	Blanc, François	220
Crésuz	Ruffieux, Alphonse	127
Echarlens	Deschenaux, Paul	446
Enney	Geinoz, Clément	414
Estavannens	Jacquet, Louis	258
Grandvillard	Moura, Henri	566
Gruyères	Murith, Alfred	1389
Gumefens	Gauderon, Alphonse	467
Hauteville	Magnin, Eugène	533
La-Roche	Brodard, Anselme	1081
La-Tour	Castella, Paul	1063
Le-Pâquier	Pasquier, Pacifique	392
Lessoc	Fracheboud, Pierre	331
Maules	Pasquier, Victor	222
Marsens	Magnin, François	705
Montbovon	Grangier, Placide	611
Morlon	Grandjean, Joseph	295
Neirivue	Geinoz, Félicien	280
Pont-en-Ogoz	Duriaux, Alexandre	253
Pont-la-Ville	Bovigny, Marcel	471
Riaz	Gremaud, Casimir	630
Romanens	Delabays, Joseph	314
Rueyres-Treyfayes	Blanchard, André	210
Sales	Pasquier, Jean	443
Sorens	Villoz, Pierre	801
Vaulruz	Seydoux, Léon	721
Villarbeney	Gillard, Henri	77
Villars-d'Avry	Bertschy, Léon	72
Villars-sous-Mont	Ecoffey, Emile	120
Villardvolard	Repond, Joseph	205
Vuadens	Moret, Hyacinthe	1193
Vuippens	Romanens, Théophile	265

District de la Glâne (Population, 14,306).

Auboranges	MM. Crausaz, Acace	151
Berlens	Python, Pierre	171
Billens	Sugnaux, Pierre	264

Bionnens	MM. Vaucher, Louis	67
Blessens	.	136
Chapelle	Grivel, Victor	146
Châtelard	Delabays, Bernardin	442
Châtonnaye	Débieux, Joseph	394
Chavannes-les-Forts	Menétrey, François	428
Chavannes-s.-Orsonnens	Débieux, Joseph	244
Ecassey	Menoud, Alexandre	77
Ecublens	Conus, Hilaire	179
Eschiens	Conus, Hilaire	57
Esmonts	Gavillet, Jules	168
Estévenens	Oberson, Jacques	192
Fuyens	Vauthey, Jacques	90
Gillarens	Périsset, Victor	224
Grangettes	Python, Louis	186
Hennens	Maillard, Jules	173
La-Joux	Menoud, François	458
La-Magne	Aubry, François	80
Le-Saulgy	Conus, Isidore	73
Les-Glânes	Corminbœuf, Alphonse	100
Lieffrens	Dougoud, Emile	116
Lussy	Gillard, Joseph	297
Macconnens	Morel, Antoine	97
Massonnens	Gobet, Alphonse	377
Mézières	Lhomme, Félix	406
Middes	Python, Charles	345
Montet	Demierre, Nicolas	148
Morlens	Guillaume, Jules	49
Mossel	Monney, François	177
Neirigue	Perroud, François	88
Orsonnens	Chassot, Ant.	417
Prez-vers-Siviriez	Dutoit, Joseph	351
Promasens	Jaccoud, Joseph	243
Romont-Arruffens	Clément, Philippe	2110
Rue	Perroud, Théophile	479
Siviriez	Richoz, J.-B., comm.	557
Sommentier	Menoud, Joseph	274
Torny-le-Grand	Joye, Léandre	344
Ursy	Deschenaux, Joseph	179
Vauderens	Richoz, Louis	284
Villangeaux	Conus, Hilaire	41
Villaraboud	Clerc, Alexandre	306
Villaranon	Maillard, Jules	108

Villargiroud	MM. Berset, André	239
Villariaz	Oberson, Joseph	240
Villarimboud	Renevey, Zotique	377
Villarsiviriaux	Berset, Marcelin	240
Villaz-St-Pierre	Blanc, Joseph	358
Vuarmarens	Conus, Jules	216
Vuisternens-dev.-Romont	Oberson, Joseph	343

District de la Veveyse (Population, 8,402).

Attalens.	MM. Perroud, Louis	1198
Besencens	Vial, Alphonse	154
Bossonnens	Cottet, Alphonse	313
Bouloz	Currat, Jules	245
Châtel-St-Denis	Villard, Célestin	2509
Fiangères	Es-eiva, Paul	279
Granges	Gabriel, Denis	331
Grattavache	Villard, Pierre	215
Le-Crêt	Favre, Alfred	469
La-Rougève	Sonney, Alfred	72
Pont	Monnney, Alphonse	151
Porsel	Perriard, Alfred	334
Progens	Suard, Joseph	370
Remaufens	Tache, Louis	411
Semsaies	Perrin, Léon	909
St-Martin	Demierre, Alphonse	442

District du Lac (Population, 15,471)

Agrimoine	MM. Gutknecht, Frédéric	167
Barberèche	Folly, Charles	507
Bœsingen-le-Petit	Schorro, Rodolphe	256
Buchillon	Lehmann, Samuel	164
Champagny	Möri, Samuel	213
Chandossel	Genilloud, Etienne	158
Charmey (Galmitz)	Schwab, Alfred	467
Châtel (Bourg)	Burla, Samuel	246
Chiètres	Pfister, Frédéric	1294
Cordast	Burgy, Gaspard	378
Cormérod	Werro, Alphonse	235
Cormondes-le-Grand	} Meuwly, Adolphe	450
Cormondes-le-Petit		91
Corsalettes	Singy, Alfred	83
Courgevaux	Wuillemin, David	490
Courlevon	Liniger, Gottlieb	190
Cournillens	Gendre, Jean	321

Courtaman	MM. Folly, Antoine	156
Courtepin	Meuwly, Ernest	287
Courtion	Progin, Antoine	215
Coussiberlé	Linger, Gottlieb	80
Cressier	Hayoz, Adrien	350
Fresses (Freschels)	Kramer, Pierre	295
Guschelmuth-le-Grand	MM. } Burgy, Jean	130
Guschelmuth-le-Petit		92
Gréng	Moccand, Frédéric	70
Hauteville	Vogel, Frédéric	136
Jentes	Benninger, Edouard	216
Liebistorf	Schorro, Rodolphe	374
Lourtens	Mæder, Jacob	200
Meyriez	Moccand, Frédéric	244
Misery		259
Monterschu	Meuwly, Adolphe	93
Montilier	Fasnacht, Fritz	576
Morat	Wegmüller, Walther	2263
Ormev	Etter, Emile	420
Ried	Gutknecht, Jacob	528
Salvagny		393
Villarepos	Simonet, Louis	294
Vully-le-Bas	Javet, Samuel	1044
Vully-le-Haut	Biolley, Charles	729
Wallenbuch	Ræmy, Canisius	47
Wallenried	Castella, Albert	270

Total de la population du canton : 127,951.

Pouvoir judiciaire.

Tribunal cantonal.

Jours de séance : Lundi, mardi et mercredi.

MM.	président.
	Clerc, Cyprien, vice-président.
	Broye, Jules, à Fribourg.
	Birbaum, Joseph, à Fribourg.
	Weck, Robert, à Fribourg.
	Wuilleret, Alexandre, à Fribourg.
	Vacheron, Max, à Fribourg.
	Buclin, Léon, greffier.
	Droux, Paul, greffier substitut.
	Spielmann, Félix, expéditionnaire.
	Oberlin, Joseph, huissier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Grand, Louis, président, à Romont.
 Morard, Louis, président, à Bulle.
 Tschachtli, Alfred, président, à Morat.
 Chatton, Isidore greffier, à Romont.
 Derron, Henri, notaire, à Morat.
 Bise, Emile, rédacteur, à Fribourg.
 Torche, Fernand, président, à Estavayer.
 Philipona, Joseph, président, à Châtel.
 Reichlen, Alfred, juge de paix, à Bulle.
 Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.
 Spicher, Franz, président, à Fribourg.
 Bullet, Léon, notaire, à Estavayer.
 Berset, Maurice, greffier, à Fribourg.
 Deschenaux, Eugène, président, à Fribourg.

Tribunaux d'arrondissements.

I. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Sarine.

Jours de séance : Affaires civiles le jeudi,
 affaires pénales le mardi.

- MM. Deschenaux, Eugène, à Fribourg, président.
 Grolimond, Joseph, à Fribourg, vice-président.
 Bérard, Célestin, à Givisiez.
 Buman, Charles, à Belfaux.
 Weck, Henri, à Fribourg.
 Berset, Maurice, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Biolley, Maxime, à Treyvaux.
 Comte, Joseph, à Fribourg.
 Kolly, Louis, à Fribourg.

II. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Singine.

Jours de séance : Affaires civiles le 2^e et le 4^e lundi du mois.
 affaires pénales le 1^{er} et le 3^e lundi du mois.

- MM. Spicher, Franz, à Fribourg, président.
 Fasel, Louis, vice-président.
 Bæriswyl, Jean, député, à Alterswyl.
 Lauper, Christophe, à Plasselb.
 Fasel, Jean, à Böesingen.
 Poffet, Lucien, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. ~~Æ~~bischer, Pierre, à Heitenried.
Brulhart, Pierre, à Tavel.
Jungo, Joseph, à Guin.
Zbinden, Rodolphe, à Oberschrot.

III. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Gruyère.

Jours de séance : Affaires civiles le 1^{er} et le 3^e samedi du mois,
affaires pénales le 2^e et le 4^e samedi du mois.

- MM. Morard, Louis, président.
Pasquier, Joseph, à Bulle, vice-président.
Peyraud, Léopold, à Bulle.
Rime, Tobie, à Gruyères.
Bapst, Xavier, à Pont-la-Ville.
Savoy, Amédée, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Pasquier, Jean, à Sales.
Barras, Emile, à Bulle.
Théraulaz-Allaman, Jean-Joseph, à La-Roche.
Tornare, François, à Charmey.

IV. Tribunal de l'arrondissement judiciaire du Lac.

Jours de séance : Affaires civiles le 2^e et le 4^e vendredi du
mois, affaires pénales le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois.

- MM. Tschachtli, Alfred, président.
Benninger, Jean, à Salvagny, vice-président.
Folly, Adrien, à Villarepos.
Hayoz, Alphonse, à Liebistorf.
Guillod, Louis, à Praz.
Vonderweid, Aloys, à Morat, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Progin, Edouard, à Courtion.
Gutknecht, Samuel, à Ried.
Derron, Henri, à Morat.
Helfer, Edouard, à Morat.

V. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Glâne.

Jours de séance : Affaires civiles le 1^{er} et le 3^e lundi du mois,
affaires pénales le 2^e et le 4^e lundi du mois.

MM. Grand, Louis, à Romont, président.
Raboud, Alexandre, à Romont, vice-président.
Gobet, Alphonse, à Massonnens.
Bosson Antoine, à Ursy.
Mauroux, Adrien, à Romont.
Chatton, Isidore, greffier.

SUPPLÉANTS.

MM. Vaucher André, à Villariaz.
Dematraz, Louis, à Chavannes-les-Forts.
Deillon, Ernest, à La-Joux.
Chatton, Eugène, à Romont.

VI. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Broye.

Jours de séance : Affaires civiles le 1^{er} et le 3^e vendredi du
mois, affaires pénales le 2^e et le 4^e vendredi du mois.

MM. Torche, Fernand, à Estavayer, président.
Bullet, Léon, à Estavayer, vice-président.
Cattilaz, Louis, à Cugy.
Moret, Eloi, à Ménières.
Progin, Eugène, à Léchelles.
Meyer, Louis, greffier.

SUPPLÉANTS.

MM. Vorlet, Elie, à Fétigny.
Volery, Claude, à Aumont.
Dubey, Auguste, à Gletterens.
Rey, Louis, à St-Aubin.

VII. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Veveyse.

Jours de séance : Affaires civiles le 2^e et le 4^e mercredi du mois.
affaires pénales le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

MM. Philipona, Joseph, à Châtel, président.
Suchet, Jean, à Semsales, vice-président.
Genoud, Célestin, à Châtel.
Savoy, Célestin, à Attalens.
Suard, Joseph, à Progens.
Genoud, Victor, greffier provisoire.

SUPPLÉANTS.

MM. Pilloud, Casimir, du Caro, à Châtel.
 Esseiva, Louis, aux Fiaugères.
 Genoud, François, à Remaufens.
 Cardinaux, Ignace, à Châtel.

Cour d'assises.**1^{er} ressort.**

Président. MM. Grand, Louis, à Romont.
Suppléant. Morard, Louis, à Bulle.

2^{me} ressort.

Président. MM. Deschenaux, Eugène, à Fribourg.
Suppléant. Torche, Fernand, à Estavayer.

3^{me} ressort.

Président. MM. Tschachtli, Alfred, à Morat.
Suppléant. Spicher, Franz, à Fribourg.

Justice de Paix.**Arrondissement de la Sarine.****1^{er} cercle. Chef-lieu: Farvagny.**

Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix. MM. Villet, L., à Vuisternens-en-Ogoz.
1^{er} assesseur. Reynaud, Balthasar, à Farvagny.
2^e » Chavailleaz, Joseph, à Ecuwillens.
Suppléants. Pittet, Aur., à Estavayer-le-Gibloux.
 Ducrest, Joseph, à Rossens.
Greffier. Marchon, Jos., à Vuisternens-en-Ogoz.
Huissier. Nissille, P., à Vuisternens-en-Ogoz.

2^{me} cercle. Chef-lieu: Prez.

Séance le 2^e et le 4^e mardi du mois.

Juge de paix. MM. Rothery, François, à Prez.
1^{er} assesseur. Margueron, Maurice, à Cottens.
2^e » Chatagny, Louis, à Corserey.
Suppléants. Dafflon, Félix, à Neiruz.
 Buchs, Wendelin, à Nierlet.
Greffier. Chappuis, Alphonse, à Lentigny.
Huissier. Cuennet, Edouard, à Nierlet.

3^e cercle. Chef-lieu : Belfaux.Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Kæch, Franç.-Joseph, à Lossy.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Mauron, Joseph, à Villars-sur-Glâne.
<i>2^e »</i>	Lottas, Edouard, à Belfaux.
<i>Suppléants.</i>	Jaquet, Isidore, à Grolley. Bochud, Alphonse, à Corminboeuf.
<i>Greffier.</i>	Andergon, Joseph, à Chésopelloz, prov.
<i>Huissier.</i>	Jaquet, Rodolphe, à Grolley.

4^e cercle. Chef-lieu : Fribourg.Séance du juge de paix : lundi matin ; de la justice de paix : mercredi matin ; pour affaires pupillaires du 1^{er} novembre au 1^{er} mai ; vendredi matin pour affaires civiles ; du 1^{er} mai au 1^{er} novembre pour affaires pupillaires.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Weck, Raymond, à Fribourg.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Cardinaux, Jean, »
<i>2^e »</i>	Kolly, Louis, »
<i>Suppléants.</i>	Peirriard, Antoine, » Mayer, Joseph, »
<i>Greffier.</i>	Michaud, Pierre, notaire, à Fribourg,
<i>Huissiers.</i>	Piller, Pierre, à Cormanon. Savoy, Jean, à Fribourg.

5^e cercle. Chef-lieu : Le Mouret.Séance du juge de paix le 2^e et le 4^e mardi du mois du 1^{er} mai au 1^{er} octobre, et le 1^{er} et le 3^e mardi du mois du 1^{er} octobre au 1^{er} mai.Séance de la justice de paix le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Roulin, Paul, à Treyvaux.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Wicht, Philippe, à Marly.
<i>2^e »</i>	Richard, Louis, à Zénauva.
<i>Suppléants.</i>	Meyer, Christophe, à Marly. Peiry, Pierre-Maxime, à Treyvaux.
<i>Greffier.</i>	Dousse, J.-Bapt., au Mouret.
<i>Huissier.</i>	Piller, Maxime, à Bonnefontaine.

Arrondissement de la Singine.**1^{er} cercle. Chef-lieu : Dirlaret.**Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.*Juge de paix.* M. Brugger, Joseph, à Planfayon.

1^{er} assesseur.	MM. Kolly, Jean à St-Sylvestre.
2^e »	Lauper, Jean-Jacques, à Plasselb.
Suppléants.	Schwartz, Jean, à Chevrières. Tinguely, Edouard, à Dirlaret.
Greffier.	Jungo, Joseph, à Fribourg.
Huissier.	Vaucher, Joseph, à Ziegelhaus, prov.

2^e cercle. Chef-lieu : Tavel.

Séance le 2^e et le 4^e jeudi du mois.

Juge de paix.	MM. Vogelsang, Joseph, à Alterswyl.
1^{er} assesseur.	Lauper, Jean-Joseph, à St-Ours.
2^e »	Wohlhauser, Nicolas, à Lehwyl.
Suppléants.	Vonlanthen, Martin, à Niedermuhren. Wæber, Philippe, à Tavel.
Greffier.	Fasel, Louis, à Tavel.
Huissiers.	Vaucher, Joseph, à Alterswyl, Bumann, Jean-Pierre, à Tavel.

3^e cercle. Chef-lieu : Schmitten.

Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix.	MM Wæber, Ulrich, à Schmitten.
1^{er} assesseur.	Rappo, Jean, à Bœsingen.
2^e »	Boschung, Joseph, à Wunnewyl.
Suppléants.	Zurkinden, Pierre, à Guin. Boschung, François, à Ueberstorf.
Greffier.	Jungo, Joseph, à Galmis.
Huissier.	Jungo, Pierre, à Lanthen.

Arrondissement de la Gruyère.

1^{er} cercle. Chef-lieu : Gruyère.

Séance le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois.

Juge de paix.	MM. Jaquet, Léon, à Estavannens.
1^{er} assesseur.	Dematraz, Gratiien, à Broc.
2^e »	Murith, Alfred, à Gruyères.
Suppléants.	MM. Morand, Louis, au Pâquier. Geinoz, Jean, à Enney.
Greffier.	Mossu, Louis, à Broc.
Huissier.	Bussard, Jules, à Gruyères.

2^e cercle. Chef-lieu : Charmey.

Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

Juge de paix.	M. Repond, Jules, à Charmey.
----------------------	------------------------------

1^{er} assesseur MM. Cottier, Joseph, à Charmey.
 2^e » Charrière, Louis, à Cerniat.
 Suppléants. Meyer, Maxime, à Cerniat.
 Chapaley, François, à Charmey.
 Greffier. Ruffieux, Alphonse, à Crésuz.
 Huissier. Tornare, Félicien, à Charmey.

3^e cercle. Chef-lieu: Bulle.Séance le 1^{er} et le 3^e lundi du mois.

Juge de paix. MM. Reichlen, Alfred, à Bulle.
 1^{er} assesseur. Corboz, Louis, à La-Tour.
 2^e » Blanc, Charles, à Bulle.
 Suppléants. Bosson, Claude, à Riaz.
 Grandjean, Louis, à Morlon.
 Greffier.
 Huissiers. Corboud, Joseph, à Bulle.
 Remy, Placide, à Bulle.
 Gauderon, Alphonse, à Gumezens.

4^e cercle. Chef-lieu: Vuippens.Séance le 2^e et le 4^e mercredi du mois.

Juge de paix. MM. Bertschy, Léon, à Villars-d'Avry.
 1^{er} assesseur. Morard, Pierre, à Gumezens.
 2^e » Philipona, Firmin, à Vuippens.
 Suppléants. Gremaud, Joseph, à Echarens.
 Gobet, Jules, à Sorens.
 Greffier. Tinguely, Olivier, à Marsens.
 Huissier. Sottas, François, à Avry-devant-Pont.

5^e cercle. Chef-lieu: La-Roche.Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix. MM. Schouwey, Gratien, à Hauteville.
 1^{er} assesseur. Rigolet, Alphonse, à Pont-la-Ville.
 2^e » Brodard, Joseph, à La-Roche.
 Suppléants. Repond, Joseph, à Villarvolard.
 Ruffieux, Célestin, à Corbières.
 Greffier. Grandjean, Albin, à La-Roche.
 Huissier. Brodard, Franç., »

6^e cercle. Chef-lieu: Vaulruz.Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix. M. Moret, Louis, à Vuadens.

1^{er} assesseur. MM. Chollet, Casimir, à Vaulruz.
 2^e » Gobet, Honoré, à Sâles.
 Suppléants Borcard, Maurice, à Vaulruz.
 Frossard, Louis, à Romanens.
 Greffier. Vionnet, Célestin, à Vaulruz.
 Huissier. Déforel, Louis à Vuadens.

7^e cercle. Chef-lieu: Albeuve.

Séance le 1^{er} et le 3^e samedi du mois.

Juge de paix. MM. Currat, Henri, à Grandvillard.
 1^{er} assesseur. Grangier, Placide, à Montbovon.
 2^e » Beaud, Isidore, à Albeuve.
 Suppléants. Mourra, Henri, à Grandvillard.
 Musy, Jules, à Albeuve.
 Greffier. Ecoffey, Emile, à Villars-sous-Mont.
 Huissier. Pythoud, Paul, à Albeuve.

Arrondissement du Lac.

1^{er} cercle. Chef-lieu: Cournillens.

Séance le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

Juge de paix. MM. Bise, Adolphe, à Cressier.
 1^{er} assesseur. Progin, Edouard, à Courtion.
 2^e » Audergon, Louis, à Misery.
 Suppléants. Folly, Adolphe, à Villarepos.
 Werro, Alphonse, à Cormérod.
 Greffier. Folly, Adrien, à Villarepos.
 Huissier. Minguely, Jules, à Cournillens.

2^e cercle. Chef-lieu: Morat.

Séance le 1^{er} et le 3^e jeudi du mois.

Juge de paix. MM. Schwab, Fritz, à Galmitz.
 1^{er} assesseur. Leicht, Fritz, à Salvagny.
 2^e » Mæder, Jacob, à Lourtens.
 Suppléants. Brun, Auguste, à Morat.
 Roggen, Alfred, feu Jacques, à Morat.
 Greffier. Hug, Gustave-Théodore, à Morat.
 Huissiers. Fasnacht, Gustave, à Morat.
 Reinhart, Jacob-Gottlieb, à Morat.
 Gloor, Jean, à Morat.

3^e cercle. Chef-lieu: ChiètresSéance le 2^e et le 4^e samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Johner, Jean, à Chiètres.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Pfister, Jean, à Chiètres.
<i>2^e »</i>	Mæder, Joh., à Agrimoine.
<i>Suppléants.</i>	Ryser, Jacob, à Ormey. Kramer, Gottlieb, à Freschels.
<i>Greffier.</i>	Gutknecht, Frédéric, à Ried.
<i>Huissier.</i>	Schwab, Frédéric, à Chiètres.

4^e cercle. Chef-lieu: Praz.Séance le 1^{er} et 3^e samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Gaillet, Charles, à Môtier.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Noyer, Louis, à Nant.
<i>2^e »</i>	Guillod, Henri, à Sugiez.
<i>Suppléants.</i>	Cressier, Jean, à Môtier. Javet, Jules, »
<i>Greffier.</i>	Gassner, Jules, »
<i>Huissier.</i>	Guillod, Jules, à Sugiez.

5^e cercle. Chef-lieu: Cormondes.Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Egger, Jean-Antoine, à Guschelmuth.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Kilchör, Benoit, à Liebistorf.
<i>2^e »</i>	Burgy, Gaspard, à Cordast.
<i>Suppléants</i>	Chatton, Honoré, à Barberèche. Burgy, Joseph, à Guschelmuth.
<i>Greffier.</i>	Schorro, Rodolphe, à Liebistorf.
<i>Huissier.</i>	Schorro, Jean, à Liebistorf, provis.

Arrondissement de la Broye.

1^{er} cercle. Chef-lieu: Dompierre.Séance le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Ducry, Julien, à Dompierre.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Bæchler, Louis, à Vallon.
<i>2^e »</i>	Chardonnens, André, à Domdidier.
<i>Suppléants.</i>	Rossier, Vincent, à Grandsivaz. Collomb, Georges, à Portalban.
<i>Greffier.</i>	Francey, Alexandre, à Cousset.
<i>Huissiers.</i>	Pochon, Louis, à Dompierre. Curty, Louis, à Cousset. Collaud, Albin, à St-Aubin.

2^m cercle. Chef-lieu: Estavayer.Séance le 1^{er} et 3^e samedi du mois.

Juge de paix.	MM. Butty, Louis, à Estavayer.
1^{er} assesseur,	Liardet, Auguste, à Font.
2^e »	Bovet, Baptiste, à Estavayer.
Suppléants.	Chaney, Alexandre, à Rueyres-les-Prés
	Jemmely, Henri, à Estavayer.
Greffier.	Holz, Georges, à Estavayer.
Huissiers.	Oulevey, Laurent, »
	Balaman, Joseph, »

3^m cercle. Chef-lieu: Cugy.Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

Juge de paix.	MM. Corminbœuf, Xavier, à Cugy.
1^{er} assesseur.	Bersier, Amédée, à Cugy.
2^e »	Broye, Donat, à Nuvilly.
Suppléants.	Volery, Amédée, à Aumont.
Greffier.	Vorlet, Elie, à Fétigny.
Huissier.	Berchier, Joseph, à Cugy.

4^m cercle. Chef-lieu: Surpierre.Séance le 2^e et le 4^e samedi du mois.

Juge de paix.	MM. Torche, Olivier, à Cheiry.
1^{er} assesseur.	Fasel, Alphonse, à Vuissens.
2^m »	Andrey, Cyprien, à Coumin.
Suppléants.	Torche, Amédée, à Cheiry.
	Crausaz, François, à Villeneuve.
Greffier.	Bänderet, Jean-Louis, à Vuissens.
Huissier.	Dessarzin, Eugène, à Surpierre.

Arrondissement de la Glâne.**1^{er} cercle. Chef-lieu: Villaz-St-Pierre.**Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix.	MM. Brayoud, Maurice, à Massonnens.
1^{er} assesseur.	Sallin, André, à Villaz-St-Pierre.
2^e »	Joye, Léandre, à Torny-le-Grand.
Suppléants.	Jordan, Victor, à Lussy.
	Berset, André, à Villargiroud.
Greffier.	Nicolet, Jacques, à Villarimboud.
Huissier.	Chammartin, Césaire, à Orsonnens.

2^me cercle. Chef-lieu: Romont.

Séance du Juge de paix : le 1^{er} et le 3^e samedi du mois ; de la justice de paix ; le 1^{er} et le 3^e samedi après midi pour affaires civiles ; 2^e et 4^e samedi matin p^r affaires pupillaires.

Juge de paix. MM. Richoz, J.-Bapt., à Siviriez. *
1^{er} assesseur. Menoud, Félicien, à La-Joux.
2^e » Conus, Théodore, à Siviriez.
Suppléants. Demière, François, à Billens.
 Grand, Charles, à Romont.
Greffier. Bosson, Charles, notaire, à Romont.
Huissiers. Sugnaux, François, à Billens.
 Demière, Jules, à Romont.

3^me cercle. Chef-lieu: Rue.

Séance du Juge de paix : le 1^{er} et 3^e jeudi du 1^{er} juin au 1^{er} octobre ; 2^e et 4^e jeudi du 1^{er} octobre au 1^{er} juin : justice de paix le 2^e et 4^e jeudi du mois.

Juge de paix. MM. Richoz, Louis, à Vauderens.
1^{er} assesseur. Dutoit, Joseph, à Prez-vers-Siviriez,
2^e » Jaccoud, Alphonse, à Promasens.
Suppléants. Rouvenaz, Henri, à Rue.
 Perriard, Pierre, à Blessens.
Greffier. Conus, François, à Rue.
Huissier. Dougoud, Jacques, à Rue.

Arrondissement de la Veveysse.*1^{er} cercle. Chef-lieu: Semsales.*

Séance le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois.

Juge de paix. MM. Grand, Jean, à Semsales.
1^{er} assesseur. Molleyre, Joseph, à St-Martin.
2^e » Currat, Alexandre, au Crêt.
Suppléants. Dévaud, Nicolas, à Porsel.
 Suard, Amédée, à Progens.
Greffier. Gaudard, Alphonse, à Semsales.
Huissier. Bard, Léon, à Semsales.

2^e cercle. Chef-lieu: Châtel-St-Denis.

Séance du Juge de paix : le 1^{er} et le 3^e samedi du mois ; justice de paix : le 2^e et le 4^e samedi du mois.

Juge de paix. M. Gaudard, Pierre, à Châtel.

<i>1^{er} assesseur.</i>	MM. Monnard, Pierre, à Attalens.
<i>2^e »</i>	Pilloud, Simon, à Châtel.
<i>Suppléants.</i>	Chevalley, Georges, à Attalens. Villard, Célestin, à Châtel.
<i>Greffier.</i>	Monnard, Alfred, à Châtel.
<i>Huissiers.</i>	Colliard, Jean-Eugène, à Châtel. Chaperon, Auguste, »

ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT PUBLIC

BANQUE CANTONALE

Conseil de surveillance

- MM. Weissenbach, Antonin, président
 Daler, Léon, banquier, vice-président.
 Théraulaz, Alphonse, directeur des finances.
 Wuilleret, Charles, préfet.
 Landerset, Alphonse, à Villars.
 Pernet, Nicolas, à Romont.
 Sattler, Ch., secrétaire.

Conseil d'administration.

- MM. Glasson, Léon, directeur, président.
 Gottrau, Philippe.
 Vicarino, Eugène, négociant.
 Kolly, Pierre, caissier (avec voix consultat.).
 Sattler. Ch., secrétaire.

Censeurs.

- MM. Eggis, Adolphe.

Agences dans le canton.

- MM. Pasquier, Henri, notaire, Bulle.
 Marmier, Jules, à Estavayer.
 Zürcher, Emile, à Morat.
 Monnard, Alfred, à Châtel-St-Denis.

CAISSE HYPOTHÉCAIRE

Conseil de surveillance.

- MM. Glasson, Aloys, président.
 Vogel, Fritz, banquier, vice-président.
 le Directeur des Finances.
 Weissenbach, Auguste, censeur.
 Biadi, Joseph, censeur.
 Diesbach, Max, colonel.
 Gottofrey, Vincent, juge cantonal.
 Daler, Léon, banquier.
 Eby, Stanislas, conseiller d'Etat.
 Christinaz, Alphonse, négociant.
 Kæser, Arnold, négociant.
 Muller, Léon, ancien directeur.
 Cuony, Xaxier, docteur-médecin.
 Hertling, Léon, architecte.

Direction.

- MM. Weck, Romain, Directeur.
 Crausaz, Simon, administrateur.
 Gottrau, Philippe, »
 Kolly, Pierre, » suppléant.
 Blancpain, Paul »
 Gougain, Pierre, caissier.

Employés.

- Desbiolles, Aloys, 1^{er} comptable.
 Kaiser, Charles, 2^d »
 Sauser, Antonin, 1^{er} expéditionnaire.
 Fæssler, Joseph, 2^d »

CAISSE D'ÉPARGNE DE LA VILLE DE FRIBOURG

Commission administrative.

- MM. Chassot, Alfred, président.
Weck, Hippolyte.
Muller, Léon, ancien directeur.
Kaiser, Adolphe.
Challamel, Victor.
Claraz, Ambroise.
Bise, Modeste, commissaire général.
Wuilleret, Alexandre, juge cantonal.
Gottrau, Philippe.
Ræmy, Jules, caissier directeur.
Kæch, François, secrétaire.
-

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Direction.

- MM. Sallin, directeur; Bullet, sous-directeur; Emery,
E., trésorier.

Comité d'administration.

- MM. Sallin, président; Python, conseiller d'Etat; Cardinaux,
conseiller d'Etat; Bullet, sous-directeur; J. Philipona,
Fribourg, secrétaire.

Conseil d'administration.

- MM. Le Directeur des Finances du canton, président.
Dinichert, directeur, à Montilier.
Genoud, Louis, député, à Fribourg.
Bullet, directeur, à Estavayer.
Cardinaux, conseiller d'Etat, à Fribourg.
Gremaud, Ignace, receveur, à Bulle.
Chatton, Isidore, notaire, à Romont.
Bise, Emile, receveur, à Fribourg.
Zurkinden, Jean, député, à Guin.
J. Philipona, Fribourg, secrétaire.

Censeurs.

- MM. Morard, président, à Bulle.
Buclin, Léon, greffier, à Fribourg.
Grolimond, Joseph, à Fribourg.

Agences.

- MM. A. Reichlen, à Bulle.
A. Donzallaz, à Romont.
H. Derron, à Morat.
E. Philipona, à Châtel.
A. Francey, à Cousset.
Ph. Blanchard, à Tavel.
-

CAISSE DES SCHOLARQUES

Commission administrative.

- MM. Biemann, Edouard, conseiller communal, président.
Bourgknecht, Louis, avocat.
Schneuwly, Joseph, archiviste.
Fragnière, Directeur du Séminaire.
Gottrau, Ernest, notaire.
Perriard, R^a Doyen, curé de ville.
Esseiva, Léon, R^{mo} Prévôt
Hartmann, Ludovic, secrétaire-caissier.
-

ADMINISTRATION DES FONDATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

- M. Rodolphe Wuilleret, receveur, rue des Alpes, 7, à Fribourg.
-

OFFICIERS D'ÉTAT CIVIL

SARINE. Spæth, Georges, à Fribourg. — Pasquier, Joseph, à Villars-sur-Glâne. — Leimbacher, Henri, à Matran. — Gendre, Pierre, à Neyruz. — Chavaillaz, Pacifique, à Ecuwillens. — Mauroux, Joseph, à Autigny. — Chappuis, Alphonse, à Lentigny. — Berger, Joseph, à Omens. — Chollet, Jules, à Prez. — Schrœtter, Albert, à Grolley. — Perriard, Armand, à Belfaux. — Bérard, Célestin, à Givisiez. — Corminboeuf, Ant., à Marly. — Kolly, Alphonse, à Praroman. — Mauron, Joseph, à Ependes. — Python, Jules, à Arconciel. — Biolley, Max., à Treyvaux. — Descloux, Lucien, à Rossens. — Jolion, Auguste, à Farvagny-le-Grand. — Clerc, Jacques, à Estavayer-le-Gibloux. — Villet, Joseph, à Vuisternens-en-Ogoz. — Jaquat, Eugène, à Ponthaux. — Chagny, Charles, à Corserey. — Piller, Maxime, à Bonnefontaine.

SINGINE. Aÿy, Jean, à Galtern. — Jungo, Joseph, à Guin. — Schaller, Pierre, à Bösingen. — Trœler, Jacques, à Wunnewyl. — Schmutz, J.-Jos., à Ueberstorf. — Zosso, François, à Heitenried. — Bosson, Christ., à Dirlaret. — Neuhaus, Joseph, à Chevilles. — Rotzetter, Alphonse, à St-Sylvestre. — Ruffieux, J.-J., à Plasselb. — Brugger, Isidore, à Planfayon. — Jenny, Jacob, à Niedermonten. — Burry, Pierre, à Alterswyl. — Stritt, Christophe, à St-Ours.

GRUYÈRE. Menoud, Louis, à Bulle. — Duding, Michel, à Riaz. — Gremaud, Pierre, à Echarlens. — Philipona, Firmin, à Vuippens. — Romanens, Luc, à Sorrens. — Sottas, François, à Avry — devant — Pont. — Rigolet, Alph., à Pont-la-Ville. — Grandjean, Albin, à La-Roche. — Passaplan, Grégoire, à Hauteville. — Blanc, François, à Corbières. — Repond, Pierre, à Villardvolland. — Delatena, Edouard, à Botterens. — Ruffieux, Alphonse, à Crésuz. — Meyer, Maxime, à Cerniat. — Rime, Auguste, à Charmey. — Mooser-Frantz, à Bellegarde. — Dématraz, Gratien, à Broc. — Rime, Tobie, à Gruyères. — Jaquet, Léon, à Estavannens. — Curat, Henri, à Grandvillard. — Ecoffey, Emile, à Villars-sous-Mont. — Castella, Dominique, à Neirivue. — Beaud, Isidore, à Albeuve. — Facheboud, Albert, à Lessoc. — Gillet, Louis, à Montbovon. — Sciboz, Alexandre, à Morlon. — Corboz, Louis, à La-Tour-de-Trême. — Despond, Pierre, à Vuadens. — Borcard, Philippe, à Vaulruz. — Pasquier, Placide, à Sales.

LAC. Brun, Auguste, à Morat. — L'Eplattenier, Philippe, à Meyriez. — Gassner, Jules, à Motier. — Etter, Jacob, à Chiètres. — Küng, Jean, à Buchillon. — Folly, Adrien, à Villarepos. — Humbert, Félix, à Courtion. — Folly, Charles, à Barberêche. — Meuwly, Joseph, à Cormondes. — Bise, Adolphe, à Cressier.

BROYE. Holz, Georges, à Estavayer. — Plancherel, Bât, à Montbrelloz. — Dubey, Emile, à Ruyres-les-Prés. — Chassot, Jules à Bussy. — Grandgirard, A., à Cugy. — Chaney, Joseph, à Montet. — Fontaine, Tertulien, à Fétigny. — Moret, Eloi, à Ménières. — Broye, Florentin, à Nuvilly. — Burgisser, Célien, à Murist. — Rapo, Lucien, à Cheyres. — Liardet, Aug., à Font. — Carrard, Isidore, à Châtillon. — Thicrrin, Placide, à Praratoud. — Fasel, Auguste, à Vuissens. — Joye, Louis, à Mannens. — Francey, Pierre, à Montagny. — Michel, Théodore, à Léchelles. — Musy, Isidore, à Dompierre. — Dubey, Edouard, à Domdidier. — Dessibourg, Honoré, à St-Aubin. — Cantin, Louis, à Vallon. — Dubey, Léon, à Gletterens. — Delley, Albert, à Delley. — Vollery, Honoré, à Aumont. — Bise, Hippolyte, à Seiry.

Messagerie pour toute la Suisse.

Jusqu'à 500 grammes, affranchis	fr. —>15	non affranchis	fr. —>30
de 500 à 2500 »	» —>25	»	» —>40
de 2500 à 5 kilogram.	» —>40	»	» —>60
de 5 à 10 »	» —>70	»	» 1»—
de 10 à 15 »	» 1»—	»	» 1»50
de 15 à 20 »	» 1»50	»	» 2»—

La taxe pour les articles excédant 20 kilogrammes est calculée d'après la distance et le poids, avec une surtaxe de 50 cent. pour tout envoi non affranchi.

Pour les colis avec valeur déclarée, il est ajouté la surtaxe de 03 cent. par 100 francs jusqu'à fr. 1,000. Pour une valeur supérieure : 30 cent. pour le premier mille et 6 cent. pour chaque mille en sus.

Toutefois la taxe sera toujours arrondie à 05 cent.

Les remboursements payent, outre la taxe ordinaire, une provision de 10 cent. par fr. 10 ou fraction.

Les remboursements en lettres sont admis jusqu'à un maximum de fr. 50 et ceux de la messagerie jusqu'à fr. 300.

Il est perçu un droit de 05 cent. pour les récépissés, qui sur demande sont délivrés aux expéditeurs. Pour les articles de messagerie avec valeur déclarée, le récépissé est gratuit.

ÉTRANGER

Envois à l'étranger : Une lettre **AFFRANCHIE** coûte 25 cent. par 15 grammes pour tous les pays compris dans l'Union postale, sauf pour l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Pour ces deux pays 25 cent. par 20 grammes seulement. Une lettre **NON-AFFRANCHIE** le double. Pour les lettres **RECOMMANDÉES**, 25 cent. en sus du port ordinaire.

CARTE-CORRESPONDANCE SIMPLE pour ces mêmes pays, 10 cent. Double, 20 cent.

IMPRIMÉS, LIVRES, JOURNAUX, etc., 5 cent. par 50 grammes. Poids maximum 2000 grammes.

ECHANTILLONS, poids maximum, 350 grammes; 5 cent. par 50 grammes, mais 10 cent. au minimum. — Dimension maximum 30 centimètres de longueur, 20 de largeur et 10 d'épaisseur.

MANDATS DE POSTE, à destination de l'étranger :

France avec Monaco, Corse et Algérie maximum	1000 fr.
Italie et colonies	» 1000 »
Luxembourg	» 1000 »
Autriche, Hongrie	» 1000 couronnes=1050 fr.
Belgique	» 1000 fr.
Egypte	» 1000 »
Roumanie	» 500 »
Colonies françaises	» 500 »
Allemagne	» 800 marc.
Pays-Bas et colonies	» 500 fl.
Danemark	» 360 couronnes
Suède et Norwège	» 720 »
Portugal	» 1000 fr.
Grande Bretagne et Irlande	» 40 liv. ster
Colonies	» 40 »
Etats-Unis d'Amérique	» 200 dollars
Russie	» 100 roubles.
Finlande	» 360 couronnes.

Canada	maximum	100 dollars
Argentine	»	100 pesos=515 fr. (échange limité)
Bulgarie	»	500 fr. »
Bolivie	»	1000 fr. »
Brésil	»	500 fr. »
Chili	»	1000 fr. »
Congo (Etat du)	»	1000 fr. »
Crète	»	500 drachmes »
Pérou	»	500 fr. »
Serbie	»	1000 »
Grèce	»	1000 drachmes.
Indes britanniques	»	20 liv. ster.
Indes néerlandaises	»	250 florins.
Japon	»	1000 fr.
Monténégro	»	1000 »
Russie	»	100 roubles=266 fr. 74 c.

Taxes: a/ Pour la Grande-Bretagne et ses colonies, la Russie sans la Finlande, le Canada, les Antilles danoises par fr. 25=25 cent.

b/ Pour les autres pays :

1. Jusqu'au montant de fr. 100 : par fr. 25 = 25 cent.

2. Pour les montants supérieurs : pour les premiers 100 fr. : fr. 1,—, et pour le reste de la somme à expédier : par f. 50=25 cent.

Mandats télégraphiques admis pour :

Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Bulgarie, Danemark, Egypte, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Luxembourg, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Salvador, Serbie, Suède, Tunisie.

Lettres avec valeur déclarée.

Elles sont admises pour tous les pays de l'Europe et pour l'Argentine, le Cameroun, Ceylan, Chili, Chine (certaines villes seulement), colonies danoises, françaises, italiennes, portugaises, Egypte, Algérie, Inde britannique, Maroc, Tanger, Tripoli, Tunisie, Zanzibar : maximum 10000 francs; l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, le Danemark, la Norvège, la Russie, la Roumanie, la Suède ne fixent pas de limite. Il en est de même pour les lettres avec valeur à destination de certaines villes de la Chine et de la Turquie. Elles sont passibles de la taxe des lettres recommandées et de la taxe à la valeur. Celle-ci est de 05 cent. par 300 fr. et par pays coopérant au transport. Pour les pays d'outre-mer, cette taxe est augmentée d'une légère surtaxe maritime.

Recouvrements pour l'étranger.

Admis dans l'échange avec les pays suivants : Allemagne, Autriche Hongrie, Belgique, Chili, Egypte, France et Algérie, Indes néerlandaises, Italie, y compris l'Erythrée et le bureau de poste italien à Tripoli, à Bengasi, Scutari et Durazzo, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Suède, Tunisie, Turquie (pour certains bureaux seulement).

Maximum 1000 fr.

Taxe : 25 cent. par 15 gr., plus un droit fixe de 25 cent. Il est déduit du montant encaissé la taxe ordinaire du mandat, plus une provision de 10 cent. par valeur recouvrée.

Ouverture des bureaux.

Les bureaux de la **Poste** sont ouverts, pendant la semaine en été, de 7 heures du matin à 8 heures du soir ; et, en hiver (soit du 1^{er} octobre au 31 mars) de 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Le dimanche, le *bureau principal* et la *succursale* :

De 9 à 12 heures.

Fribourg-Neuveville reste fermé.

Le *bureau principal* du **Télégraphe** est ouvert, pendant la semaine, en été dès 7 heures et en hiver dès 8 heures du matin à 9 heures du soir ; et la *succursale*, en été, dès 7 heures et en hiver dès 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Le bureau principal est ouvert le dimanche comme les autres jours ; la succursale, de 9 heures à midi.

Notre santé et le malt. — Déjà dans les temps anciens, le malt, en raison de ses excellentes propriétés, était employé fréquemment et avec succès dans la thérapeutique.

Les premiers chimistes de notre époque et les représentants les plus autorisés de la médecine ont constaté qu'il existe dans le malt préparé avec l'orge, indépendamment de sa richesse en sels minéraux digestes et fortifiants, une grande quantité de substances connues pour leur action génératrice sur les muscles et le système nerveux, de même qu'un haut degré de chaleur et des matières respiratoires. Aussi l'extrait de malt est-il apprécié à bon droit comme un agent digestif, reconstituant et fortifiant de haute valeur.

Même dans le cas où l'organisme ne parvient plus à s'assimiler les aliments ordinaires en quantité suffisante, comme, par exemple, dans les affections pulmonaires, l'extrait de malt est un aliment qui, de l'avis de praticiens distingués, rend des services inappréciables.

En Suisse, la fabrique du Dr Wander, à Berne, prépare depuis plus de quarante ans l'extrait de malt pur et l'extrait de malt combiné aux médicaments.

Un nouveau produit sortant de l'usine Wander est un merveilleux aliment de force, appelé « Ovomaltine », composé d'extrait de malt, d'œufs frais, de lait des Alpes et de cacao de première qualité. Cette préparation qui contient de la lécithine, un ferment incomparable de force et de vie, est destinée à jouer un rôle important dans l'alimentation des personnes nerveuses, anémiques et épuisées de tout âge.

AUTORITÉS LÉGISLATIVES**GRAND CONSEIL**

Votation du 2 décembre 1906

Cercle de la Sarine. — 27 députés.

- MM. Weissenbach, Antonin, négociant, à Fribourg.
 Menoud, Paul, négociant, à Fribourg.
 Jaquet, Isidore, syndic, à Grolley.
 Biolley, Udalrich.
 Michel, Ernest, négociant, à Fribourg.
 Cardinaux, Louis, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Reynold, Alfred, colonel, à Nonan.
 Reynaud, Balthasar, à Farvagny.
 Lapp, Guillaume, droguiste, à Fribourg.
 Genoud, Léon, à Fribourg.
 Æby, Stanislas, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Villet, Léon, syndic, à Vuisternens-en-Ogoz.
 Weck, Robert, juge cantonal.
 Chatagny, Louis, syndic, à Corserey.
 Barbey, Pierre, syndic, à Onnens.
 Kæch, Joseph, juge de paix, à Lossy.
 Gobet, François
 Chollet, Henri, au Guintzet.
 Théraulaz, Alphonse, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Montenach, Georges, à Fribourg.
 Bongard, Léon.
 Margueron, Maurice, syndic, à Cottens.
 Wicht, Philippe, à Marly.
 Roulin, juge de paix, à Treyvaux.
 Chavailleaz, Joseph, syndic, à Ecuwillens.
 Maillardoz, Albert, à Fribourg.
 Schenevey, Etienne, à Belfaux.

Cercle de la Singine. — 15 députés.

- MM. Boschung, François, à Ueberstorf.
 Rapo, Jean, syndic, à Bœsingen.
 Blanchard, Nicolas, syndic, à Tavel
 Andrey, Amédée, à Ameismühle (Tavel).
 Bæriswyl, Jean, à Alterswyl.
 Wæber, Ulrich, syndic, à Schmitten.
 Zurkinden, Jean, à Guir.

- MM.** Diesbach, Max, à Villars-les-Jonc.
 Spicher, Frantz, président du tribunal, à Heitenwyl.
 Jungo, Pierre, à Schmitten.
 Lauper, Joseph, à Plasselb.
 Brugger, Joseph, à Planfayon.
 Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.
 Weck, Louis, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Æbischer, Pierre, à Schœnfels (Heitenried).

Cercle de la Gruyère. — 19 députés.

- Mossu, Louis, syndic, à Broc
MM. Reichlen, Alfred, juge de paix, à Bulle.
 Morard, Antoine, à Pont-en-Ogoz.
 Barras, Auguste, à Bulle.
 Ecoffey, Emile, syndic, à Villars-sous-Mont.
 Villoz, Pierre, syndic, à Sorens.
 Fracheboud, Pierre, Lessoc.
 Ecoffey, Jean, Rueyres-Treyfayes.
 Romanens, Théophile, syndic, à Vuippens.
 Charrière, Louis, syndic, à Cerniat.
 Murith, Robert, secrét. com., à Gruyères.
 Buchs, Paul, syndic, à Bellegarde.
 Despond, Pierre, officier d'état civil, à Vuadens.
 Borcard, Maurice, à Vaulruz.
 Tornare, François, des Arses, à Charmey.
 Morard, Louis, président du tribunal, à Bulle.
 Rigolet, Sylvestre, à La-Roche.
 Delatena, Joseph, avocat, à Bulle.
 Progin, Maurice, à Bulle.

Cercle du Lac. — 13 députés.

- MM.** Guillod-Chervet, Louis, à Praz.
 Leicht, Fritz, à Salvagny.
 Dinichert, Constant, à Montilier
 Schorro, Rodolphe, à Liebistorf.
 Gutknecht, Jean, à Agrimoine.
 Lutz, Adolphe, gérant, à Greng
 Liechti, Hermann, à Morat.
 Benninger, Jean, Salvagny.
 Perrottet, Jean, à Cormérod.
 Etter, Emile, à Ormev.
 Audergon, Louis, à Misery.
 Guillod, Henri, à Nant.
 Werro, Alphonse, à Cormérod.

Cercle de la Glâne. — 12 députés.

- MM. Crausaz, Joseph, médecin à Romont
 Dutoit, Joseph, syndic à Prez-vers-Siviriez.
 Berset, André, syndic, à Villargiroud.
 Raboud, Alexandre, à Romont
 Conus, François, notaire, à Rue.
 Chatton, Eugène, à Romont.
 Dumas, Claude, à Villariaz
 Joye, Léandre, syndic, à Tornay-le-Grand.
 Deschenaux, Eugène, président, à Fribourg.
 Grand, Louis, président de tribunal, à Romont.
 Jaccoud, Alphonse, à Promasens.
 Brayoud, Maurice, à Massonnens

Cercle de la Broye. — 12 députés.

- MM. Francey, Alexandre, à Cousset (Montagny-1-M.).
 Moret, Eloi, juge, à Ménières.
 Torche, Fernand, présid. de trib., à Estavayer.
 Gottofrey, Vincent, juge cantonal, à Fribourg.
 Grandgirard, Isidore, syndic, à Cugy.
 Bæchler, Louis, syndic, à Vallon
 Progin, Eugène, syndic, à Léchelles.
 Bullet, Léon, notaire, à Estavayer.
 Python, Georges, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Broye, Donat, syndic, à Nuvilly.
 Dessibourg, Honoré, officier d'état civ., à St-Aubin.
 Chassot, Alfred, avocat, à Fribourg.

Cercle de la Veveyse. — 7 députés.

- MM. Genoud, Victor, à Châtel-St-Denis.
 Esseiva, Louis, à Fiaugères.
 Monnard, Pierre, à Attalens
 Perrin, Léon, syndic, à Semsales.
 Genoud, Louis, à Fribourg.
 Currat, Alexandre, au Crêt.
 Philipona, Joseph, prés du trib., à Châtel-St-Denis.

FRAGNIÈRE FRÈRES
ATELIERS 
DE PHOTOGRAVURE

 FRIBOURG (Suisse)
RUE DES ALPES, 38 

CLICHÉS EN TOUT GENRE POUR
L'ILLUSTRATION DE

CATALOGUES

PROSPECTUS

LIVRES

JOURNAUX

CARTES POSTALES, etc.

Photographies et dessins spéciaux
pour l'industrie



FRAGNIÈRE
FRÈRES
TRIBOURG
PHOTOGRAPHIE

Appréciations scientifiques sur les effets nuisibles du café

Professeur Dr Rodolphe Virchow, Berlin :

On s'est enfin rendu à la vérité que la caféine n'est ni plus ni moins qu'un fort excitant pour les nerfs et que, prise à hautes doses, elle devient un véritable poison.

Conseiller sanitaire Dr L, Fürst, Berlin :

Le café étant de nos jours entré dans la consommation journalière, il est la cause d'une foule de maux chroniques pour les personnes qui travaillent de la tête et des muscles, il est franchement nuisible et sans aucune valeur comme aliment populaire.

Professeur Sonderegger, Zurich :

Le café et le thé sont incontestablement deux poisons.

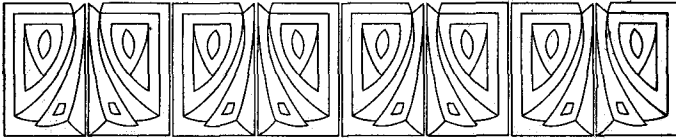
Dr Heinrich Bork, Munich :

Il serait désirable de ne jamais donner de café aux jeunes gens avant l'âge de 18 ans et de le remplacer par de bons succédanés, comme, par exemple, le café de malt, lesquels, outre un goût semblable, offrent encore l'avantage d'une certaine valeur nutritive.

LE CAFÉ DE L'AVENIR

Tandis que tout récemment on a reconnu que le café est un ennemi dangereux pour l'activité du cœur et pour le système nerveux, on a découvert en même temps la grande valeur hygiénique et la haute importance au point de vue sanitaire *du produit indigène le café de malt* qui est de jour en jour plus apprécié dans toutes les classes de la société. *Le café de malt est le café de l'avenir.* Toutes les personnalités compétentes sont d'accord sur ce point. Il se fabrique, il est vrai, différentes espèces de café de malt, mais de tous les produits que l'on appelle ainsi, il n'y en a qu'un seul qui puisse soutenir *l'examen sévère au point de vue de la valeur nutritive et hygiénique* : c'est selon les appréciations unanimes des premières autorités, comme le Dr Pettenkofer, v. Biemssen, prof. Eulenburg, Virchow, Dr Hueppe, etc., etc., *le café de malt de Kathreiner*, que l'on peut qualifier de vraie bénédiction pour notre peuple, à cause de ses précieuses qualités.

Le café de malt de Kathreiner qui se distingue déjà de tous les autres produits par son goût franc et agréable de café, ne se vend — ceci est particulièrement important pour la pureté du produit — qu'en paquets originaux cachetés qui portent le portrait du curé Kneipp comme marque de fabrique. Que l'on fasse bien attention à ce point si l'on veut avoir le *véritable bon café de malt.*



LES CHATEAUX DE VIVIERS

Lorsque vous quittez le village de Guin pour vous diriger vers les bains de Bonn, vous découvrez de la hauteur un tableau bien pittoresque : un vaste amphithéâtre creusé dans les rochers par les flots de la Sarine ; les falaises grises sur lesquelles sont accrochés çà et là des pins et quelques broussailles ; sur le bord de la roche le manoir de Barberêche à la forte carrure, la tour crénelée du Petit-Vivy entourée de sa courtine ; le Grand-Vivy à la blanche façade, aux tourelles élancées ¹⁾. Dans le fond : les bains, antique complexe de bâtiments recouverts de toits à larges auvents, la chapelle dont les fenêtres sont dentelées d'arcatures gothiques ; tel est l'aspect de ce site moyen-âgeux bien fait pour réjouir le cœur de l'historien.

Ici la rivière s'élargit, un pont y fut établi dès les temps reculés : le nom de Pont, devenu plus tard Bonn, en fait foi. Sur les deux rives, des fissures, des déchirements de terrain permettaient l'établissement des voies d'accès.

Au moyen âge, une pareille situation était faite pour séduire les hommes de guerre, ils s'y établirent et élevèrent des forteresses sur la hauteur.

¹⁾ Le nom de Viviers vient certainement d'étangs creusés aux environs des châteaux ; la prononciation Vivy est moderne, c'est une corruption patoise du nom primitif.

La famille noble de Viviers apparaît dans les actes dès l'année 1153. Ses membres figurent fréquemment dans l'entourage des comtes de Neuchâtel, d'où l'on pourrait conclure qu'ils ont été des ministériaux de cette maison qui avait des possessions importantes dans nos contrées. Les Viviers firent des donations en faveur des monastères de Hauterive, de la Maigrauge, de Hautcrêt ; mais ils ne se gênaient pas de troubler parfois le repos des moines leurs voisins ; ainsi, le 15 février 1153, l'empereur Frédéric Barberousse déclare, dans un diplôme daté de Besançon, que l'avouerie du village de Chiètres, usurpée par Udelhard de Viviers, appartient au prieuré de Payerne ; en 1235, Conrad de Viviers avait enlevé des biens à l'abbaye de Hauterive, le comte de Kybourg et les Fribourgeois intervinrent en faveur du couvent ¹⁾.

Le nom de Conrad fut porté par plusieurs membres de la famille de Viviers, l'un d'eux fut avoyer de Fribourg vers 1270. Suivant les armoriaux, leur écu était coupé d'argent au lion issant de gueules, sur azur. A cette époque et jusqu'au milieu du XV^e siècle, les seigneurs de Viviers possédaient le droit de patronage des églises de Barberèche et de Cormondes. La famille de Viviers s'éteignit à la fin du XIII^e siècle. Conrad de Viviers mourut vers 1293, ses héritiers furent les de Pont.

En février 1293, les trois frères Pierre, chevalier, Jocelin et Conrad, coseigneurs de Pont, firent une convention au sujet des biens hérités du chevalier Conrad de Viviers et spécialement du château de Viviers, avec la tour (de castro de Vivier et de turre), avec ses dépendances, de la motte du Vieux-Viviers (de podio de Veteri Vivier), des villages de Corbath (Cordast), Cormunes (Cormondes), Cormuleno (Gurmoen), Mon-

¹⁾ Fontes rerum bernensium, I 431 ; II 365, 366.

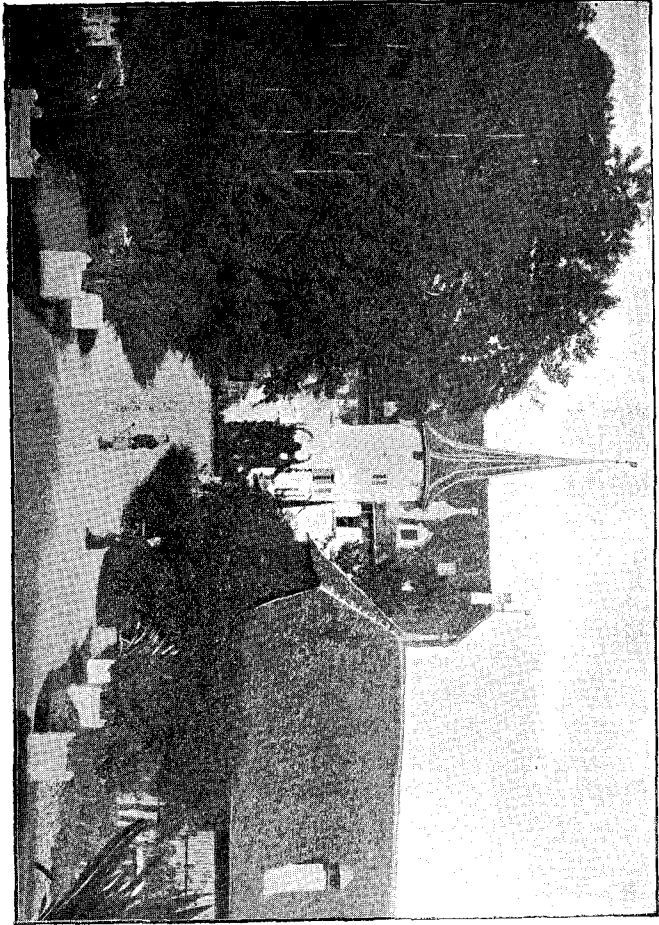
turson (Monterschu), de Pont (Bonn) outre la Sarine, des moulins situés au Gotteron, d'une maison sise à Fribourg, au quartier du Stalden, et de divers autres droits ou censés. Chacun des trois frères devait garder le tiers de ces biens. Le droit de collature des cures de Barberèche et de Cormondes était dévolu à Conrad de Pont ¹⁾).

Nous voyons, d'après cet acte, qu'il existait deux Viviers : le Vieux-Viviers, avec la motte, et le Nouveau-Viviers, avec la tour. Identifions ces deux localités, non d'après l'aspect actuel des lieux, mais suivant leur état tel qu'il existait au moyen âge. Le Vieux-Viviers est ce que l'on appelle aujourd'hui le Grand-Vivy ; l'emplacement de la motte (podium) et de son fossé se voit encore très distinctement ; le Nouveau-Viviers, avec la tour, est le Petit-Vivy.

Les deux Viviers restèrent réunis, ils dépendaient des comtes de Thierstein, possesseurs de vastes territoires situés dans les environs de l'Aar et de la Sarine. Un partage eut lieu vers le milieu du XIV^e siècle. Il est constaté par un acte du 14 décembre 1363 dans lequel Jean Velga, avoyer de Fribourg, déclare que Pierre de Pont tient en fief du comte Simon de Thierstein la dîme de Cordast, la moitié de celle de Viviers, les villages de Gurgalamein (Curmoen ou Courtaman), de Monterschün, une part des dîmes de Bodlied (?), de Gursalamut (Guschelmuth), de Besslingen (?), Pont (Bonn), Baldiswyle (Balliswyl ou Balbertswyl), Petit-Bœsingen, Dirlaret, la collature de la paroisse de Barberèche, le Vieux-Viviers, avec la motte (mit dem Büchel, und was darzu gehört). Dans le même acte, Guillaume de Treyvaux reconnaît tenir du comte le Nouveau-Vivier ²⁾).

¹⁾ Archiv. cant. Frib. Anciennes terres N^o 2^b.

²⁾ Recueil dipl. Frib. III, 168.



Le Vieux-Viviers ou le Grand-Vivvy

Suivons maintenant les destinées du Vieux-Viviers. Dans le siècle suivant, la puissance des Thierstein était sur son déclin, tandis que la république de Fribourg devenait de jour en jour plus prospère. En novembre 1423, le comte Othon de Thierstein vendit à la ville de Fribourg plusieurs possessions dont les vassaux prêtèrent hommage à leur nouveau suzerain. Les frères Othon et Jean Oguey reconnurent tenir en fief, de la ville, le Vieux-Viviers avec la motte de l'ancien château (reconoscunt in antiquo Viviers mottam antiqui castris de Viviers) ¹⁾.

On peut déduire de ce passage que le château du Vieux-Viviers était tombé en ruine depuis longtemps et qu'il n'en subsistait plus que la motte, soit une butte entourée d'un fossé. Ceci est confirmé par un acte de 1442 relatif à l'acquisition définitive des fiefs des Thierstein. Au Nouveau-Viviers on mentionne « die Burg », le château, et au Vieux-Viviers « den Berg », la motte.

Les Ogueys étaient de riches marchands, bourgeois de Fribourg, ils s'éteignirent vers le milieu du XV^e siècle ; leurs héritiers furent les Praroman qui possédèrent le Vieux-Viviers jusqu'en 1676. Nicolas de Praroman, avoyer de Fribourg, étant mort, ses quatre enfants : François, Pierre, Nicolas et Anne partagèrent ses biens le 20 septembre 1607. Anne, femme de noble Rodolphe Griset de Forel, eut pour sa part le domaine du Vieux-Viviers et l'emplacement du château sur lequel un vieux chêne s'élevait. En 1616, elle fit bâtir en ce lieu le château actuel, avec la chapelle qu'elle dédia à sainte Anne, sa patronne ²⁾.

Devenue veuve, Anne de Forel fit profession religieuse

¹⁾ Recueil dipl. VII, 160.

²⁾ Archives du château du Grand-Vivy.

au couvent de Montorge, le 26 avril 1627. Le Vieux-Viviers devint alors la propriété de son frère Nicolas de Praroman, colonel au service de France et bailli de Romont. Celui-ci répara le château où l'on voit encore, sur le plafond de l'une des salles, l'arête de poisson de ses armes accolées à l'écusson de sa femme, Marguerite Wallier, et le millésime de 1627. Un de ses descendants, François-Pierre de Praroman, eut une fille : Marie-Barbe-Kümmernuss qui épousa, en 1671, Jacques de Féguely, bailli de Montagny, et lui apporta en dot le château du Vieux-Viviers. Dès lors, cette branche de la famille de Féguely porta le nom de Viviers ; elle fournit des magistrats distingués à la république de Fribourg et des officiers de valeur au service du roi de France. Après avoir possédé Viviers pendant plus de deux cent vingt ans, la famille Féguely de Vivy vient de s'éteindre en la personne de Mademoiselle Marie de Féguely, morte le 5 février 1905. Elle légua le château et les terres de Vivy à son cousin, M. Albert de Maillardoz.

Si le Vieux-Viviers, vu son état de délabrement, ne joua pas un rôle considérable au moyen âge, il n'en est pas de même du Nouveau-Vivier, poste d'observation et fort d'arrêt pendant les guerres des Fribourgeois avec leurs voisins.

Nous avons mentionné le partage de la terre de Viviers, vers le milieu du XIV^e siècle. Dans la désignation des fiefs relevant du comte de Thierstein, acte daté du 14 décembre 1363, Willelme de Treyvaux reconnaît tenir du comte Simon le château de Viviers (Die Viviersburg) ¹⁾.

Willelme de Treyvaux paraît avoir été adonné aux détestables pratiques des chevaliers pillards. En 1361, il

¹⁾ Recueil dipl. III, 172.

enleva des troupeaux appartenant à Jeannet Marchiandet, de Valangin, et, peu après, il fit la même avanie à des merciers bâlois. Les bourgeois de Berne et de Fribourg, intéressés à la sécurité des routes dans leurs environs, intervinrent en faveur des victimes et le détrousseur dut rendre sa proie ¹⁾.

Le sire de Treyvaux vendit le château de Viviers à Nicod de Vuippens. Celui-ci était bourgeois de Fribourg ; la ville favorisa cet achat et Vuippens lui en fut reconnaissant ; il déclarait dans un acte du 13 mars 1379 : « Cumme nobles, sages et discretez genz li advoye, li consed et la communitéi de Fribor me ayant doney de graci et davantage per reediffier lu chastel et la fortalisce de Viviers XXVI florins de bon or, je regardent lour bone volunter, wil et utroye por moy et por totz mes hoirs, et dou consentissement de Rol de Wippeins, mon amey fil, que li dit chastel et fortalisce soyent tot jors uvertes et apparilles pour la vile de Fribor a tottes lour necessitees, soyt de jor ou de noyt, perpetuellement seins nyon contredit » ²⁾.

Lors des guerres qui s'élevèrent entre l'Autriche et les Confédérés en 1386 et 1388, Fribourg, partisan de l'Autriche, soutint de grands démêlés avec Berne. L'« Anonymus friburgensis » parle du siège de Viviers par les Bernois, mais cette source ne peut pas être invoquée, cette chronique n'étant plus considérée comme authentique. Toutefois il est fort probable que Viviers ne resta pas en dehors des opérations militaires, il se trouvait sur le passage des Bernois qui envahirent la partie haute et la partie basse du territoire fribourgeois. « Man zoch mit Gewalt gen Friburg, oben zu und nieden zu », comme le dit le chroniqueur Justinger.

¹⁾ Archiv. cant. Stadtsachen A N° 52. Fontes VIII, 433.

²⁾ Recueil dipl. IV, 137.

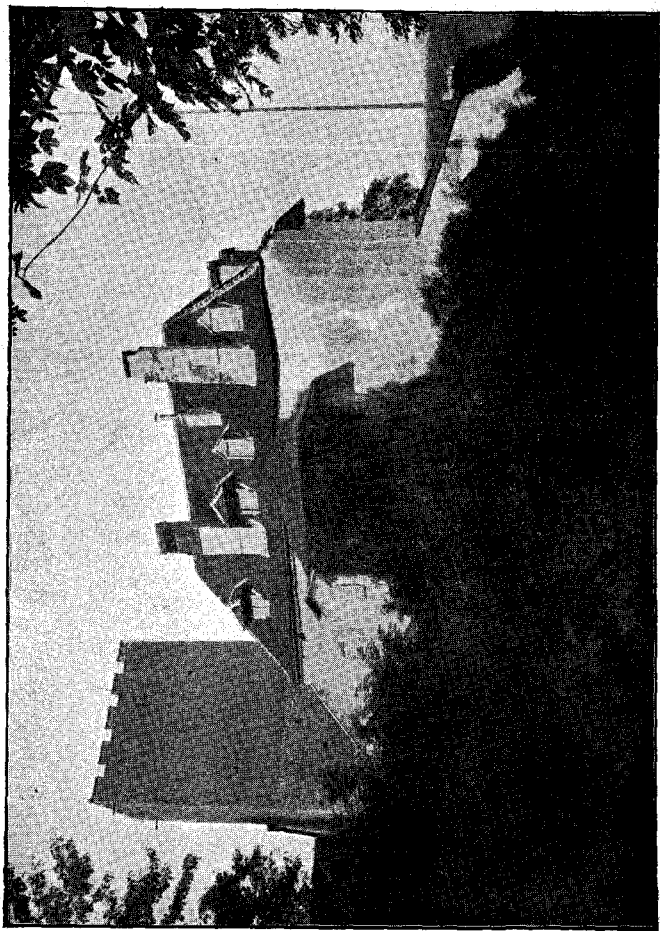
En 1410, lorsque la guerre fut sur le point d'éclater entre Fribourg, Berne et la Savoie, Fribourg occupa le château de Viviers appartenant à son combourgeois Rolet de Vuippens. Ulli Serjant, Henri Bonarma, Michel Foucherre et Hanso Zernunnen y tinrent garnison du 22 mai au 3 septembre ¹⁾.

Nicod de Vuippens, seigneur de Viviers, vécut jusqu'en 1417, il avait un fils Rolet, auquel il vendit le château en 1396, et une fille Agnès qui épousa l'avoyer de Fribourg Pierre Rych ou Divitis : celui-ci eut un fils Pierre Rych qui eut deux femmes : Agnès de Söftingen, de Berne, puis Marguerite de Duyn ; de ce second mariage naquit la célèbre Loysa Rych.

A l'époque du transfert des seigneuries des Thierstein à la ville de Fribourg, en 1423, c'est ce même Pierre Rych qui est seigneur du Nouveau-Viviers ; il reconnaît tenir en fief le château et le village de Viviers.

Après la mort de Pierre Rych, de nombreux aspirants à la main de sa fille Loysa se présentèrent ; parmi les principaux se trouvaient les donzels Henri de Ringoltingen, de Berne, et Henri Velga, de Fribourg. Aucun des deux ne voulut céder ; la puissante parenté des deux jeunes gens prit fait et cause dans le débat. Cette querelle de famille, envenimée par des dissensions politiques et attristée par la haine qui, en ce moment, animait les villes de Berne et de Fribourg l'une contre l'autre, fut une des causes qui amenèrent les deux cités à en venir aux mains. La riche héritière fut confiée à la protection du bourgmestre de Bâle, pour la mettre à l'abri des poursuites de ses tenaces prétendants. Le pape et les pères du concile, réunis dans cette ville, intervinrent, mais en vain. L'appui du dauphin de France et du duc

¹⁾ Compte des trésoriers N° 16.



Le Nouveau-Viviers ou le Petit-Vivvy

de Savoie fut même invoqué. Pour mettre fin à cette obsession, Loysa demanda son admission dans le couvent des dominicaines de Bâle et elle prit solennellement le voile en présence de trois de ses prétendants. En 1445, elle vendit tous ses biens à sa mère, Marguerite Rych née de Duyn. Le conseil de Fribourg protesta contre cette vente. L'avoyer de Ringoltingen, voyant s'évanouir les prétentions de son fils à la main de Loysa, demanda, pour lui-même, celle de la mère ; il fut agréé et s'assura ainsi la fortune convoitée. Peinée et irritée du mariage de sa mère, Loysa annula la vente qu'elle avait faite et céda ses biens à ses plus proches parents paternels, Pierre de Corbières, Willelme et Hans Velga et Rodolphe de Vuippens. Là-dessus, grande dispute entre les Bernois et les Fribourgeois qui, chacun de leur côté, contestaient la validité des opérations qui leur déplaisaient. La guerre éclata, elle fut fatale aux Fribourgeois qui durent signer, le 16 juillet 1448, le traité de paix de Morat, un des actes les plus désastreux enregistrés par notre histoire. Parmi les conditions désavantageuses, il fut décidé que les prétentions des Fribourgeois aux biens de Loysa Rych ne seraient pas reconnues ; ils furent adjugés à la mère, la dame de Ringoltingen ¹⁾.

Mais les passions se calmèrent et, quelques années plus tard, le 10 juillet 1466, Thüring de Ringoltingen, avoyer de Berne, vendit son château du Nouveau-Viviers à Jean de Praroman, avoyer de Fribourg, pour le prix de deux cent soixante florins d'or, d'Allemagne ²⁾. Praroman possédait déjà le Vieux-Viviers, cela fait

¹⁾ Büchi, Freiburgs Bruch mit Oesterreich, Collectanea friburgensia. p. 10, 11, 19, 34. — Daguët, Hist. de Fribourg, Archiv. soc. hist. Frib.. V, 85.

²⁾ Archives du château du Grand-Vivy.

que les deux terres furent réunies à nouveau : ce lien dura plus de cent ans. En 1588, Sébold de Praroman vendit à Pierre Amman, avoyer de Fribourg, la maison et forteresse du Nouveau-Vivy, avec le domaine et divers droits féodaux, pour le prix de 1800 écus bons. Vers 1623, Jacques Amman vendit cette propriété à noble Nicolas de Gléresse ou Ligritz. Les traces des armoiries de cette famille, originaire des états du prince-évêque de Bâle et bourgeoise de Fribourg, se distinguaient encore, il y a peu de temps, sur la galerie extérieure du château du Petit-Vivy. Le 7 février 1799, Henri-Constant de Gléresse vendit le château à Pierre Jungo ; en 1812, les héritiers de Jungo le cédèrent à Madame de Boccard de Fuyens née d'Épinay. Dans le courant du XIX^e siècle, le domaine et le château du Petit-Vivy changèrent souvent de propriétaire.

Ce château est un type intéressant de la fortification du moyen âge. Un fossé semi-circulaire est surmonté d'un rempart d'une grande épaisseur ; au nord-est la courtine est dominée par un chemin de ronde couvert. Du côté de la Sarine des rochers à pic forment une défense naturelle.

Le donjon carré est haut de 21 m. 60 et large de 10 m. 50 ; les murs sont construits en galets de la Sarine revêtus à l'extérieur d'un appareil régulier de blocs de tuf et, à l'intérieur, d'un mélange de tuf et de molasse ; ils ont une épaisseur, à la base, de 3 m. 55 et, à la hauteur du troisième étage, de 3 m. 20 ; le vide intérieur est de 3 m. 75. On voit les traces de cinq étages et d'un rez-de-chaussée placé à 2 m. 70 plus bas que le sol environnant. Le rez-de-chaussée et le premier étage n'ont point de fenêtre ; le deuxième a une meurtrière donnant sur la cour ; au troisième on remarque une porte reliée au rempart par une légère galerie de bois,

une fenêtre avec sa tablette et une cheminée ; au quatrième, deux meurtrières. Une toiture protégeait la tour, mais elle fut démolie en 1884 et, dès lors, la pluie et la neige s'engouffrant sur la plate-forme, causèrent l'effondrement de toute la charpente. L'intérieur de la cour contient un corps de logis reconstruit au XVI^e siècle, des dépendances et une petite chapelle tombant en ruines qui était dédiée à la Trinité ¹⁾.

MAX DE DIESBACH.

¹⁾ Nos meilleurs remerciements à M. l'archiviste Schneuwly qui a bien voulu nous confier, pour la rédaction de ce travail, ses notes et celles recueillies par le P. Nicolas Rædlé dans les archives du château du Grand-Vivy.

Dans un salon de Paris, on proposa, un soir, à Méry, en guise de bouts rimés, l'air fameux : « *Au clair de la lune* » ; en moins de cinq minutes, il le transforma et en fit une satire contre les hommes d'argent :

En me promenant... au clair de la lune,
Hier, j'ai rencontré... mon ami Pierrot
Il m'a dit : « Mon cher, laisse-là ta plume
C'est bon tout au plus... pour écrire un mot.
L'art est enterré... sa chandelle est morte,
Et les écrivains... n'auront plus de feu.
La Bourse est à nous... Elle ouvre sa porte.
Boursicotons donc... pour l'amour de Dieu.

* * *

Dans le même salon, on donne à Méry ces huit rimes : crie, vie, sort, mort, fête, faite, deuil, œil ; quelques instants après, il lit ces vers :

On entre, on crie
Et c'est la vie.
On crie, on sort
Et c'est la mort.
Un jour de fête,
Un jour de deuil,
La vie est faite
En un clin d'œil.



LES FANTAISIES DU STYLE

C'est toujours un sujet d'étonnement de voir l'imprévu des formes que peut trouver une imagination neuve, pour exprimer des choses toutes simples, qui se passent tous les jours. On en jugera pas le petit échantillon ci-après, qu'on veut bien nous communiquer, et qui offre un exemple caractéristique de cette bizarre tournure d'esprit. C'est la lettre qu'un infirmier nouvellement installé à son poste écrit à un de ses amis :

Cher Ami

Voilà six jours que j'ai quitté mon village Natal, lointain de vous, mais pensant à mon avenir.

Vu votre aspect inquiet de mon départ je vous écrit ses quelques lignes, ne me interrompant d'un état vulgaire, mais en toute sécurité.

Je suis heureux de vous témoigner ma reconnaissance qui est de mon devoir, me trouvant au milieu de mes contemporains d'une affabilité réelle qui me rend le cœur content donc j'éprouve le bonheur.

Je sert à table ses messieurs où aux lit 3 fois part jour à midi le soir le matin, que le café, à midi double ration, le soir double ration avec moi ce qui fait le nombre de 28 pensionnaire.

Je doit tracer d'un pas leste et solide, je n'ai cassé aucun verre ni vesselle jusqu'à présent.

J'ai à mangé le matin café à dix heure une tas thé où de lait, à midi propotionellement des autre forte ration, à de même qu'à dix heures à 4 heures.

Parmi les malade se trouve N. qui à été à X. pro-

priétaire ne sachant prononcer la moitié du temp ce qu'il veut, l'esprit lui manque paralissé d'un bras d'une jambe, d'une joie inespimable à ma connaissance. A la droite de mon lit se trouve le frère aux N. hydropique, brochite à l'estomac, fort patient mais cant même un peut geulart.

.

Je suis installé d'une manière qui m'étonne j'ai comme la façon d'un miselle à mon couche de mon lit qui contient 12 numéraux, ces numéraux donc chaque fil électrique à sa chambre fait l'appelle à l'infirmier à côté de mon lit avec une clochette.

.

Si quelq'un s'interresse après moi, dite leur ce que je vous ai écrit à mon père. J'ai du vin deux fois par jour j'ai mangé le pain noir le premier.

Pour tout habillement, j'ai un tablier qui m'enbête souvent.

A 5 heures $\frac{1}{2}$ le matin je fait ma prière je me lève le soir à 8 heures sauf moi, qui soiye dans les lit est silence complet. Défense absolut de fumer mais il y en a toujours de ceux qui fume.

.

J'espère à carneval aller faire un tour à mon village, Le 3^{me} jours de mon entré de la fatigue des genoux.

Agréiez, Mon cher ami, l'affection de votre dévoué
X. Y. Z.

Si tout va bien je me propose que vous vinsiez à la fête patronale en septembre, voyage franco.

(Copie absolument conforme à l'original.)



BERCEUSE DE GRAND'MÈRE

Calme, en ton berceau, tu reposes,
Jolie entre toutes les roses,
Bouton d'avril, à peine éclos....
La nuit vient.... Tes yeux sont-ils clos ?....
Dors, mon enfant, sur toi je veille,
Au mondre bruit prêtant l'oreille...,
Chut !.... elle s'endort.... parlez bas....
Elle dort, ne l'éveillez pas !....

Quel est donc cet oiseau qui chante ?... Il chante encore,
Et les étoiles d'or, fleurs du ciel, vont éclore.

Tu le vois bien, je te chéris
Et suis heureuse quand tu ris,
Quand tu gazouilles, ma mésange,
Cher petit oiselet, bel ange !
Tu ne sais point parler encor
Et pourtant, pourtant, mon trésor,
Nous nous comprenons à merveille,
Toi, si petite, et moi, si vieille !....

Dors, dors, tu seras grande, un jour,
Tu seras belle, ô mon amour !

Tes yeux bleus sont pleins de promesses,
Ta bouche appelle les caresses,
Sans doute, plus d'un t'aimera....
Mais grand'mère alors dormira
De son dernier sommeil sans rêve,
... La vie, hélas ! la vie est brève.

Du moins, sans te voir à vingt ans,
Je voudrais vivre assez longtemps
Pour que de moi tu te souviennes,
Que mon amour tu le comprennes ;
Et, sans te laisser de regrets,
Sans que tu pleures, je voudrais
Dans ton cœur avoir une place,
Un souvenir que rien n'efface.

Dans les arbres, ce soir, le grand vent souffle et bruit,
Comme s'il leur chantait sa berceuse à la nuit ;
L'oiseau jaseur se tait.... Tranquille, tu reposes,
Et les étoiles d'or, fleurs du ciel, sont écloses.

E. VICARINO.





AU SANETSCH

Une excursion aux sources de la Sarine. — La petite fleur des glaces. — Le rocher des Walliser Hütten. — Cinq siècles de luttes féodales. — Les armées qui franchirent le Sanetsch. — Gruyères et le Gessenay. — La beauté d'une race. — Histoire d'une légende.

Paris, 10 juillet 1906.

C'est une charmante petite plante des Alpes, dont je voyais, il y a quelques jours, la mignonne corolle bleue s'épanouir sous le ciel parisien, qui est l'évocatrice des souvenirs que je vais transcrire. Vous me demandiez un article pour les *Etrennes*, mon cher ami, un article pouvant intéresser des lecteurs fribourgeois. C'est cette fleur qui me permet de vous l'offrir. En la voyant si frêle et si gracieuse sur son rocher artificiel à l'entrée du Bois de Boulogne, j'eus brusquement la vision de l'adorable, de la divine plantule fleurie que j'ai cueillie, il y a plus de trente ans, à la source même de la Sarine, au milieu d'un tapis de neige d'où émergeait, fouettée par le vent, sa fine corolle campanulée.

Sous l'influence d'un chaud soleil de juillet, la petite fleur avait pu se ménager une mince ouverture circulaire dans le linceul blanc qui la recouvrait, et, agitant allègrement sur la neige sa petite clochette azurée, elle semblait proclamer la joie des sèves et le triomphe de

la vie dans cette mélancolique solitude du Sanetsch, toute jonchée de roches et d'éboulis qu'on aurait pris pour les ruines d'une de ces villes mortes dont parlent les légendes alpestres.

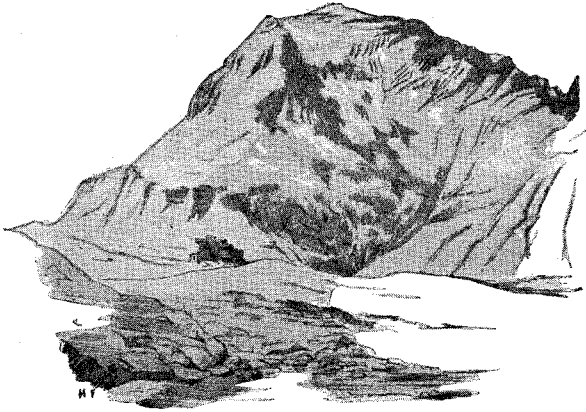
C'était la *Soldanella pusilla*, la variété même que je revoyais maintenant à Boulogne, blottie dans sa niche de pierres. Et, en même temps, des ruines grises de ma mémoire (l'image est d'Egard Poë ou de Baudelaire) surgissait le souvenir d'un voyage de découvertes accompli fort joyeusement avec mon ami Victor Tissot, dans la mystérieuse région (elle l'était pour nous) où la Sarine prend sa source, la Sarine, la belle rivière aux rives doux fleurantes, souvent taillées en falaises, dont nous aimions le nom romand, la Serona des vieux textes, si médiocrement germanisée en Sarna, Sarn, Saane.

D'autres vont à la recherche des pôles ou de terres inconnues. Nous voulions simplement remonter le cours de la Sarine jusqu'au point ultime où elle apparaît sur le sol, mince filet d'eau. Et nous espérions bien, en quelque poétique recoin des Alpes, la tenir dans notre verre, cette belle Sarine, cette altièr rouleuse de galets, si bruyante et profonde dans le long ruban qu'elle dessine au milieu des plaines.

Déjà, alors que nous étions des écoliers de cinquième au collège St-Michel, nous avions entrepris une équipée géographique qui aurait mérité de trouver un historien. Ce problème nous avait séduits : appliquer la ligne directe aux itinéraires de voyage par monts et par vaux en marchant droit au but ! Et le but fixé à nos juvéniles espoirs de touristes avides de sensations imprévues était le sommet de la Berra. Quand nous l'atteignîmes, retardés par les ruisseaux qu'il nous avait fallu franchir en retirant nos grègues, il était minuit, l'heure du crime et du sabbat. Eclairés par la lune, nous chemi-

nions fort agréablement à travers les rosages qui couronnent la montagne et de nos âmes s'exhalèrent des hymnes d'allégresse.

Mais, sur le versant opposé, la descente fut un désastre. Nous buttions à chaque pas aux aspérités dont le sol était hérissé et manquions rouler en d'affreux précipices. La blonde Séléne qui avait favorisé notre ascension se déroba à notre vue derrière la haute croupe du mont dont nous voulions gagner le pied. Sans guide, aban-



Au Sanetsch : source de la Sarine

donnés à nous-mêmes, nous nous trouvions transportés au milieu des Joux-Noires, *nigrae silvae*, les sapinières pleines [de ténèbres que mentionnent les vieux titres. Force nous fut d'arrêter notre marche et de nous réfugier dans une étable où nous attendîmes le jour en compagnie de chèvres bélantes.

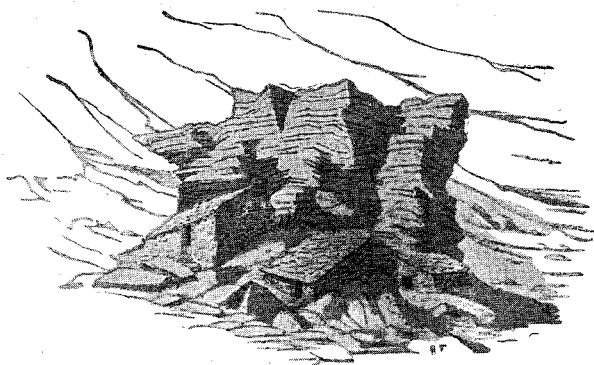
Une fantaisie mieux ordonnée régla notre excursion du Sanetsch pour laquelle nous ne pouvions qu'adopter l'itinéraire suivi depuis des siècles par les Oberlandais et les Valaisans qui, chaque été, selon les coutumes de

la vie pastorale, viennent séjourner quelques mois en ces magnifiques parages.

Il y a assurément peu de cols aussi fréquentés que le Sanetsch ou le Senin, qui, entouré de cimes, ressemble à un vaste cirque dont les rampes du Mont-Brun, les rochers à pic de l'Arbel et les moraines du glacier de Zan-Fleuron forment les hauts gradins. On y accède du Gessenay par un chemin muletier qui multiplie ses lacets sur le flanc du Spitzhorn où la Sarine, torrent aux ondes écumantes, mugit au milieu des rocs et se précipite en superbe cascade d'une paroi de cent mètres de hauteur. C'est la fille sauvage du glacier. La source murmurante qui, à quatre ou cinq kilomètres de là, jaillit d'une fissure du sol, s'est émancipée et se joue des obstacles qui s'opposent à sa sortie de la vaste arène de roches émiettées qui constitue son berceau. Si habituellement elle est pittoresque à ravir dans ce trajet mouvementé, elle a aussi ses colères dont les habitants du Gessenay se souviennent, car maintes fois ils ont été les victimes de ses débordements subits et imprévus.

Faut-il croire, d'après une légende, qu'au fond de la vallée de Gsteig ou de Châtelet, s'étendait autrefois un lac où la Sarine venait apaiser ses fureurs ? On a voulu le prouver en disant qu'il fallait bien qu'il y eût un lac dans ce vallon puisqu'on y voyait naguère, scellé dans un rocher, un gros anneau de fer qui devait avoir servi à attacher des barques. On oubliait que les anneaux de fer étaient employés jadis comme bornes-frontière dans la région alpestre. Cet anneau devait peut-être marquer de ce côté la limite des possessions du comte de Gruyères qui s'étendaient jusqu'à cet échelon de la chaîne des Alpes. Un autre anneau, découvert il y a plus d'un demi-siècle, dans les montagnes qui séparent Bellegarde du Simmenthal, a dû servir, sans doute, à quelque délimitation semblable.

Le nom de Châtelet que porte le village du Gessenay le plus rapproché du col démontre bien aussi que les comtes de Gruyères devaient posséder là quelque château ou bretèche destiné à défendre l'accès de leur comté du côté du Valais. Et il y a tout lieu de croire que le territoire valaisan dont la frontière se trouve reportée aujourd'hui à l'extrémité méridionale du col, comprenait à l'époque féodale toute l'étendue de celui-ci. De temps immémorial ce furent des Valaisans qui vinrent y estiver



Les *Walliser-Hütten* (cabanes au pied du rocher solitaire)

leurs troupeaux et le principal lieu-dit du col, en territoire bernois maintenant, est toujours dénommé *Walliser-Hütten*.

Quelques-unes de ces cabanes qui s'appuient aux flancs d'un énorme rocher calcaire dressé comme un château-fort au milieu du col, présentent l'aspect le plus étrange, abritées qu'elles sont par l'encorbellement que forment au-dessus d'elles les stratifications du rocher.

Ce grand rocher solitaire, aux parois en surplomb, est lui-même fort intéressant. Il ne s'est pas détaché du sommet du Mont-Brun, car une telle chute l'aurait brisé. A-t-il été apporté là par les glaces ? Ou serait-il

le dernier vestige de sédiments rongés et désagrégés tout autour de lui sous l'action du courant glaciaire qui entraîna tant de blocs erratiques dans les vallées ? Ce sont des questions auxquelles les géologues ont peut-être déjà répondu, car ce rocher superbe, aux allures de forteresse, placé à la marge du glacier comme le gardien des sources de la Sarine, attire et fixe l'attention.

C'est le témoin des grands phénomènes d'érosion qui bouleversèrent cette région de cimes. C'est le témoin aussi des transmigrations humaines qui, durant vingt siècles, passèrent par ce col et multiplièrent entre les vallées qui y aboutissent les échanges d'hommes et les rapports sociaux. Rapports plus fréquents et plus considérables autrefois qu'aujourd'hui. Car, dans le Gessenay tout au moins, s'agitait une population beaucoup plus dense ; en outre, la vie seigneuriale retenait autour des châteaux, juchés par centaines comme des nids d'aigles sur tous les rochers taillés à pic de l'Oberland et du Valais, des bandes de partisans qui remplissaient le pays d'agitations incessantes, de chocs d'armes et de rumeurs belliqueuses.

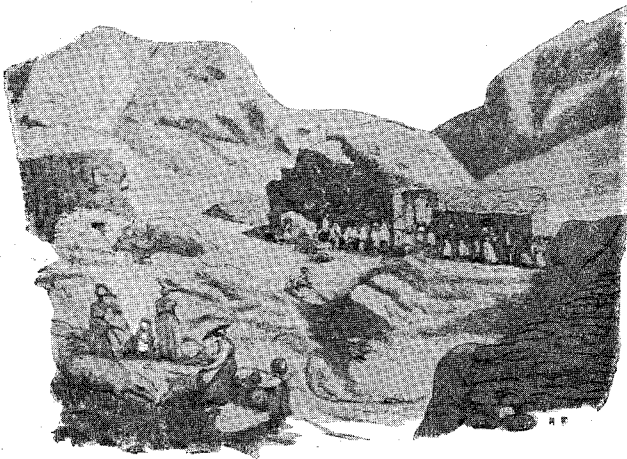
* * *

Souvent alors, par le Sanetsch, défilèrent les messagers ou les soldats des comtes de Gruyères ou de Kybourg, des barons de Weissenbourg et des seigneurs oberlandais. Des hordes de pillards et de voleurs de bestiaux passaient chargés de butin, ou des troupes conduites par des chevaliers allaient porter secours à quelque tyranneau de la vallée du Rhône assiégé dans son castel par ses vassaux.

En 1303, ce sont les rudes soudards que le seigneur de la Tour-Châtillon détachait de ses garnisons valaisannes pour aller renforcer l'armée levée par Rodolphe de Weissenbourg qui, en guerre avec Eberhard de Ky-

bourg et les Bernois, avait imaginé de fermer par une muraille l'entrée du Sittrmenthal près de Wimis. Quinze ans plus tard, par le Sanetsch comme par le Rawyl, furent en hâte les débris de l'armée oberlandaise que les Haut-Valaisans avaient taillée en pièces dans une plaine près de Louèche, qui porta longtemps le nom de Champ des Soupirs.

En 1346, à l'appel du comte Pierre de Gruyères, dont



La messe annuelle au Sanetsch

le baron de Weissenbourg menace les états, arrivent en hâte les troupes valaisannes qui iront prendre part aux combats de Laubegg et de Mannenbourg, châteaux dont on voit encore les ruines.

On se bat partout dans les vallées à cette époque. On se bat pour le pillage, pour la conquête ou pour le seul plaisir de donner des coups, comme le faisaient ces quarante « joyeux campagnons » que le bourreau de Berne conduisait, au lendemain de Laupen, à des ripailles sanglantes et qui faillirent s'emparer de Thoune.

La féodalité se meurt en de sombres drames ; les grands s'arment du poignard des assassins. En 1322, Hartmann de Kybourg, frappé à mort, est précipité du haut d'une tour dans les fossés du château de Thoune, le jour choisi pour sa réconciliation solennelle avec son frère, cet Eberhard qui devait, dix ans plus tard, entraîner Fribourg dans la funeste guerre de Guminen. Au château d'Unspunnen, le vieux Jean de Weissenbourg tombe assassiné par l'amant de sa jeune femme. Sur le versant méridional du Sanetsch, un crime plus lamentable encore provoque, en 1375, la révolte du sentiment public. A l'instigation d'Antoine de la Tour-Châtillon, son oncle Guichard de Tavelli, le vieil évêque de Sion, est jeté avec son chapelain de la haute fenêtre du donjon de la Soie sur les rochers de Buinode où, lorsque nous y passâmes, de petites croix faites de branchages fixées en terre attirèrent notre attention ; elles sont plantées là par les gens du pays et témoignent encore du souvenir plein d'effroi que les Saviézans ont gardé d'un meurtre sacrilège commis il y a plus de cinq siècles.

Cette défenestration provoqua un véritable soulèvement populaire et mit tout le pays à feu et à sang. On tua et l'on incendia. Du Sanetsch descendent sans cesse des bandes armées ; ce sont ses vassaux de Frutigen qui viennent porter aide au farouche et tyrannique Antoine de la Tour dont les forteresses sont détruites ; c'est Thuring de Brandis qui accourt, à la tête des guerriers du Simmenthal, déclarer la guerre aux patriotes du Haut-Valais et trouve la mort dans un combat qui oblige les Oberlandais à regagner en toute hâte leurs montagnes.

Des hommes d'armes par milliers traversent encore le col. Ils arrivent de Berne et de Fribourg pour aider les Savoyards dans l'assaut qui livrera la ville de Sion

aux flammes et au pillage (1384). D'effroyables années de deuil s'écoulaient. Le Sanetsch ne cesse de livrer passage à de nouveaux envahisseurs. C'est maintenant la bannière de Gruyères qui flotte sur les moraines du Zan-Fleuron et le long du chemin sinueux qui descend par la vallée de la Morge jusqu'au plateau que domine le château de la Soie. Le comte Rodolphe est à la tête de ses cinq mandements. C'est sous ses ordres, d'ailleurs,



La prière du dimanche (Tableau de R. Ritz)

qu'Amédée de Savoie placera toute l'armée dans le combat qu'il va livrer aux Haut-Valaisans près de Viège. Hélas, 4000 Savoyards et Gruyériens mordront la poussière en cette journée sinistre (20 octobre 1388). Amédée VII prit sa revanche l'année suivante et, sans doute, de nouvelles troupes du Gessenay et de Gruyères franchirent le col du Sanetsch.

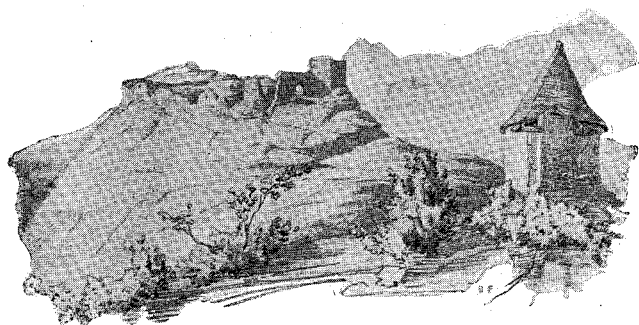
* * *
De ces agressions qui semaient les ruines dans le

Valais qu'épuisait déjà les luttes des factions, la plus désastreuse fut peut-être celle qui, en 1418, amena la prise et le sac de la ville de Sion. La jeunesse guerrière du Gessenay y commit d'affieux vandalismes. Détruit trois ans auparavant par les patriotes du Haut-Valais qui avaient levé la mazze, la terrible mazze, contre le sire de Rarogne, le château de la Soie, forteresse des évêques de Sion, ne commandait plus les abords du Sanetsch, et, par la route libre, les agresseurs oberlandais pouvaient pénétrer jusqu'au cœur du pays. Un troupeau de 3000 moutons enlevés aux Valaisans fut conduit de la vallée de la Morge dans celle de la Sarine. Il y eut des présailles et les Valaisans ravagèrent l'Oberhasli.

Les Bernois, qui avaient pris le parti de Rarogne, envahirent le Valais par le Grimsel, tandis que l'aile gauche de leur armée, composée de guerriers du Gessenay, de Gruyères, de Château-d'Œx, s'avança par le Sanetsch et le Rawyl vers Sion et Sierre. Les uns et les autres se heurtèrent à une résistance terrible. Le peuple valaisan, qui s'éveillait à la liberté, fit des prodiges de valeur, si bien que les alliés de Berne jugèrent prudent de regagner les cols par où ils étaient venus. Non loin du village de Chandolin qui fut brûlé alors et au pied des ruines du château de Montorge, dont le démantèlement remonte, je crois, à la même époque que celui de la forteresse voisine, le manoir de la Soie (*tzatò di Sia*, comme on dit dans le pays), le désir de crayonner sur mon album l'aspect de ces ruines m'écarta un peu de mon chemin et me fit découvrir une maison de paysan garnie de meurtrières qui date évidemment de cette tragique époque. C'est un curieux spécimen de l'architecture de ces temps de guerres continuelles où le laboureur, qui ensemait son champ, devait se dire : Est-ce pour les miens ou pour ceux de Gessenay que je sème mon blé ?

Si le Sanetsch fut en ces sombres années de misère le chemin des pillards, il fut aussi la voie par laquelle maintes fois arrivèrent les secours. C'est par le col du Senin, couvert de neige, que les montagnards des Ormonts et de Château-d'Œx accoururent en novembre 1475 pour aider à la délivrance de Sion cernée par 10,000 Savoyards et participer à la fameuse bataille de la Planta, une journée rouge qui eut pour le Valais de beaux reflets d'aurore.

Le Valais triomphait tandis qu'au-delà des monts



Ruines du château de la Soie

pâlissait l'étoile de Gruyères. On en gémissait dans le Gessenay dont les montagnards avaient vaillamment combattu à Morat sous la conduite du comte Louis. Très jaloux de ses libertés, le peuple de Gessenay, à qui François de Gruyères avait accordé un sceau et une bannière en l'assurant que jamais il n'aliénerait son territoire, voyait avec inquiétude se poursuivre les empiètements de Berne qu'il avait cependant aidée à conquérir le baillage d'Aigle.

Lorsque la ruine du comte Michel fut consommée et que, lambeau détaché de l'antique comté, le Gessenay devint pays bernois, on se mutina dans la vallée supé-

riure de la Sarine et Berne punit les factieux. Des rébellions plus graves encore eurent lieu lorsque Berne, qui avait adopté la Réforme, voulut imposer sa religion nouvelle aux montagnards. Les habitants du Gessenay entendaient rester fidèles à la foi des ancêtres. Mais ce fut vainement qu'ils s'insurgèrent et que leurs émissaires allèrent, par ce passage du Sanetsch, demander l'appui du Valais catholique.

Le col du Senin a cessé depuis ce temps de servir aux rapports sociaux que la vie féodale avait singulièrement développés dans la région alpestre. Une barrière s'éleva entre Berne et le Valais au sommet de la chaîne que les Valaisans franchirent moins souvent pour se rendre en Allemagne ; c'est le nom qu'ils donnaient aux pays suisses du versant nord des Alpes bernoises.

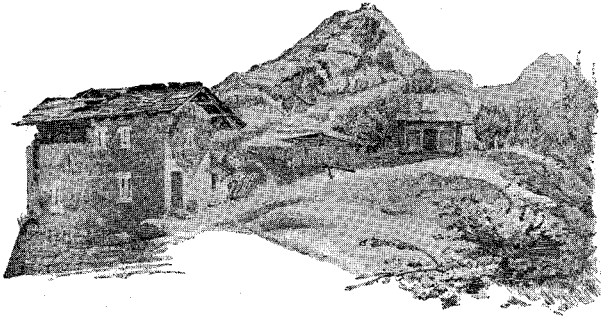
Les châteaux étaient presque partout détruits. Le souci de leur défense ne dictait plus, à la moindre alerte, les appels si fréquents adressés jadis au concours armé des seigneurs voisins. L'isolement survint avec l'apaisement des passions ardentes. Le Sanetsch ne vit plus passer les hommes d'armes et les cavaliers vêtus de fer. En ces altitudes sereines, que troublaient seuls les craquements du glacier, n'apparaissaient plus que de petites colonies pastorales disséminées, l'été, en des huttes de pierres, aux abords du col, au pied du Sanetsch, du Montorbon et de la Fava.

Des bruits de guerre ne montèrent des vallées à ces cimes qu'en 1798, lorsque les Français envahirent le Valais et que les patriotes rougirent de leur sang la Morge qui, comme la Sarine, a sa source aux flancs du Sanetsch ; puis, un demi-siècle plus tard, en 1847, lorsque les carabiniers valaisans occupèrent les cols de la chaîne bernoise, prêts à repousser toute invasion : « à défendre la religion et la gloire des aïeux, » comme le

dit une inscription gravée à cette époque sur la croix du Rawyl. Les aïeux ! c'étaient les patriotes, qui combattirent si terriblement les Oberlandais à Louèche et à Ulrichen, dont les carabiniers d'Ayent invoquaient ici le mâle exemple !

* * *

Le Valais est, comme Fribourg, le pays des croix commémoratives. On les trouve plantées au sommet de tous les cols et à tous les tournants dangereux des sentiers alpestres où elles consacrent souvent le souvenir de



Maison fortifiée du XV^e siècle et ruines du château de Montorge

quelque accident tragique. Dans le Val d'Anniviers, j'en ai vu une érigée très pittoresquement au-dessus d'une immense pierre qui, d'après une légende, aurait servi d'autel aux druides pour leurs sacrifices expiatoires. Au Sanetsch, la « Grande Croix » est dressée contre les rochers où s'encaisse le chemin à la limite des cantons de Berne et du Valais ; c'est l'oratoire où les alpicoles s'assemblent le dimanche pour dire en commun leurs prières. Le bon peintre valaisan Raphaël Ritz, que le grand caractère de cette scène avait touché, l'a rendu avec un rare bonheur et beaucoup de talent dans un de

ses meilleurs tableaux dont je retrouve la photographie jointe à mes notes de voyage.

La colonie de Saviézans qu'abritent les huttes du Sanetsch comprend toujours, contrairement à l'usage, qui prévaut dans les alpages, un certain nombre de femmes et beaucoup d'enfants qui égalaient de leurs frimousses éveillées le paysage si aride et dénudé de la région. De temps immémorial, on a pratiqué cette coutume des colonies de vacances à Savièze dont la population féminine jouit d'une réputation de beauté, assurément non surfaite, qu'elle doit à l'excellent régime auquel sont soumis, au Sanetsch, dès l'âge le plus tendre, les mioches et les miochesses de cette importante commune.

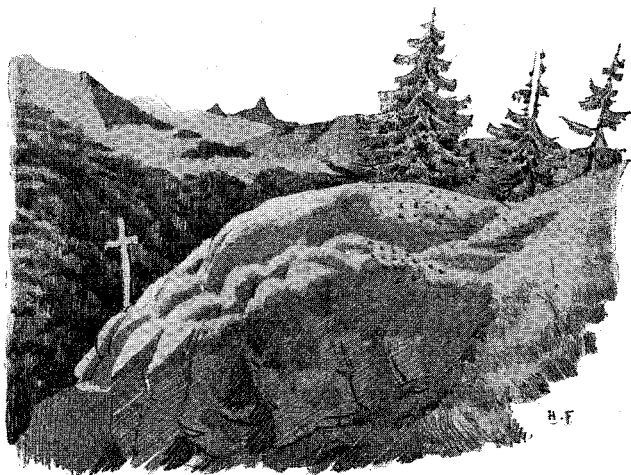
Je puis ajouter que cette réputation de beauté faite à une race d'alpicoles a attiré l'attention des savants. Elle a été signalée notamment à M. le Dr Manouvrier, l'un des principaux membres de la Société d'anthropologie de Paris, qui connaît le Valais et m'en parla un jour que je lui rendais visite dans l'ancien réfectoire du couvent des Cordeliers où la Société donne ses cours et où elle a installé ses collections.

— La beauté des Saviézannes, n'ai-je pas manqué de dire à l'éminent anthropologiste, est due, sans aucun doute, à des qualités de race qu'ont affinées, durant des siècles, les excellents laitages et l'air oxygéné du Sanetsch. S'il y a là un problème ethnique de quelque importance, n'en cherchez pas la solution hors de ces causes.

Les laitages des chalets des Alpes, nous les apprécîâmes à leur valeur dans cette excursion au Sanetsch et dans celle que nous fîmes ensuite au Val d'Anniviers et à Evolène. J'ai décrit les joies de ces festins rustiques et parlé des légendes recueillies en ces régions dans une

série d'articles qu'a publiés en 1883 une revue parisienne, *Le Contemporain*, et dont quelques pages ont été citées par Victor Tissot dans sa *Suisse inconnue*.

Une de ces légendes, que j'avais transcrite sous la dictée d'un montagnard d'Evolène, m'a, depuis ce temps, révélé son origine et m'a mis sur la piste d'un événement littéraire qui se produisit en Suisse au XV^e siècle



Pierre druidique en Anniviers

et dont personne n'a fait, que je sache, une relation de quelque étendue.

La légende est celle du Juif-Errant, légende bien différente de la version qui se raconte sur le même personnage dans les vallées de Saas et de Zermatt. Par une métamorphose des plus singulières, le Juif-Errant, le passant éternel, est devenu, dans la vallée d'Evolène, le héros d'un mythe grec. Son histoire est exactement celle d'Œdipe. C'est un fils qui a tué son père sans le connaître et qui a épousé sa mère sans s'en douter davan-

tage. Lorsque l'inceste et le parricide sont découverts, le fils épouvanté prend la fuite. Il rencontre alors le Christ qui commençait à faire du bruit dans le monde.

— Il est reçu au nombre des disciples, me disait le montagnard. Vous savez le reste, car cet homme s'appelait Judas. *Qui fuit proditor*, ajoutait gravement le narrateur.

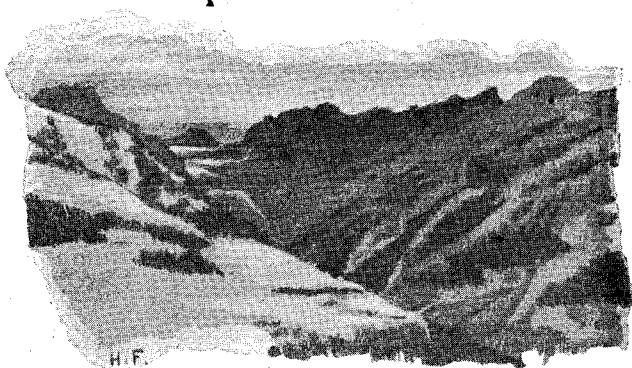
Souvent j'avais songé à cette légende et m'étais demandé comment il pouvait se faire qu'on eût mêlé ainsi les aventures de deux personnages historiques si différents pour en composer ce récit étrange. Qui donc, il y a des siècles, pouvait avoir lu Sophocle et la tragédie d'*Œdipe à Colone* au fond de la vallée d'Evolène, me disais-je ?

J'ai trouvé récemment la réponse à cette question en achetant sur les quais le bel ouvrage, devenu très rare, de Louis Paris sur *La Mise en scène du théâtre des Confrères de la Passion*. Le célèbre *Mystère de la Passion*, qui se jouait au XV^e siècle en des représentations d'une durée de quatre ou cinq jours, et dont Louis Paris donnait, en 1843, une édition nouvelle, fait paraître en de longues scènes sur les planches un Judas qui est celui de la légende d'Evolène, ce Judas qui tue son père parce que celui-ci, qu'il ne connaît pas, veut l'empêcher de cueillir des pommes dans son verger. La scène du vol de ces pommes et du meurtre qui le suit se trouve dialoguée dans le *Mystère* aussi bien que celle du mariage de Judas avec sa mère.

De tels jeux scéniques, qui attiraient dans les villes où on les représentait un immense concours de peuple, devaient laisser une impression profonde et l'on comprend fort bien que les montagnards qui allèrent y assister, au XV^e siècle, à Saint-Maurice probablement, où plusieurs de ces représentations eurent lieu, en aient

gardé le souvenir. Ce qu'il y a de certain, c'est que le *Mystère*, qui fut alors joué en Valais, est bien le *Mystère de la Passion* dont Jehan Michel, évêque d'Angers, paraît avoir été l'auteur.

Une étude critique des légendes valaisannes ne manquerait pas d'intérêt, on le voit ; elle permettrait de faire les plus curieuses constatations sur l'origine des légendes populaires.



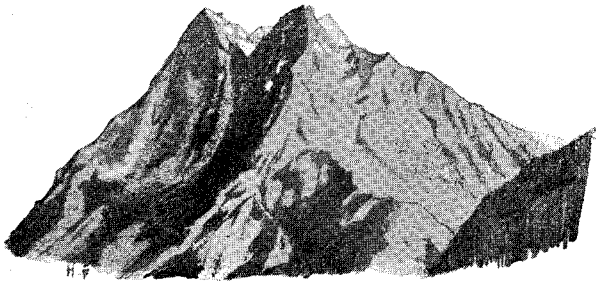
Le val de Nendaz vu de Savièze

Les légendes des régions glaciaires sont comme les fleurs des Alpes. Elles prennent, à distance, un relief, un aspect surprenants. Evoquées dans ce Paris névrosé et frivole, elles revêtent des couleurs fantastiques d'un charme infini. Elles peuvent dénoncer parfois des origines littéraires et emprunter leur affabulation à de vieux poèmes colportés et chantés jadis par des bardes errants. Mais elles n'en gardent pas moins, dans leur virile prose, le caractère des récits alpestres, car elles ont subi une mise au point qui leur donne une exquise saveur.

Quand on les a cueillies sur les lèvres mêmes des

conteurs qui en ont fait leur patrimoine d'idées, elles restent inoubliables. Aussi ce me fut une douceur sans pareille de retrouver cette histoire du Juif-Errent blottie dans le drame gothique que le hasard d'une promenade me fit découvrir sur un quai de Paris, comme j'ai retrouvé au Bois de Boulogne la petite fleur des sources de la Sarine, si jolie dans sa collerette de pétales azurés.

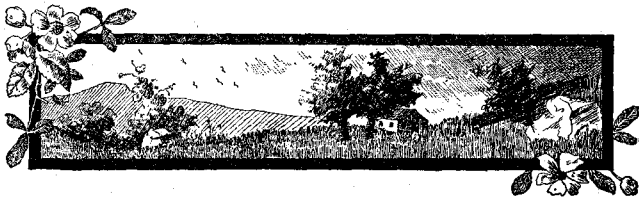
HENRI FLAMANS.



Montagnes d'Evolène

Justice sommaire.

Voici une jolie anecdote que les journaux prêtèrent jadis à M. Dubs, président de la Confédération. C'était vers l'année 1868. Une difficulté était pendante depuis quatre ans entre les cantons de Berne et du Valais au sujet d'une rectification de frontière. Le président Dubs voulut un jour, accompagné d'un porteur, se transporter incognito sur les lieux. Arrivé au haut du col du Rawyl il voulut savoir du porteur à quel canton il attribuait le coin de terre où ils se trouvaient et il lui posa la question suivante : « Si je vous donnais un soufflet, chez quel juge iriez-vous porter plainte, chez le bernois ou le valaisan. — Ni chez l'un ni chez l'autre, répondit le brave Oberlandais, nous aurions bientôt réglé la chose ici-même à nous deux.

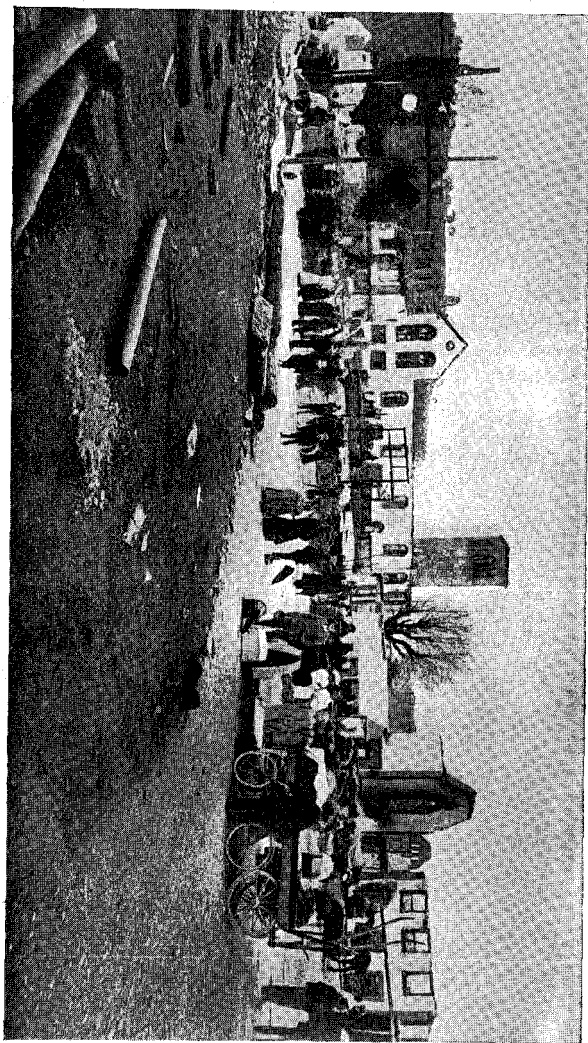


PLANFAYON

Tout le monde connaît le gracieux village alpestre qui, sur la route de Fribourg au Lac-d'Omène, forme la station obligée avant de s'engager dans la gorge sauvage qui aboutit au lac. Planfayon, avec sa ceinture de vertes prairies, coquettement assise aux pieds des monts et des pentes herbeuses des Préalpes, n'est plus maintenant qu'un monceau de ruines.

C'est jeudi 31 mai, à onze heures du matin, que le sinistre s'est produit. Il faisait ce jour-là un vent d'ouest qui, par moment, soufflait en tempête. Le boulanger du hameau de Ried venait d'allumer son four, lorsque, peu après, le faite en bardeaux du toit de la boulangerie prit feu ; en peu d'instants tout le toit était en flammes. Avant même qu'on pût se mettre en mesure de procéder au sauvetage de la boulangerie, les bardeaux enflammés, volant de tous côtés, allaient allumer les toits des maisons voisines et, en un clin d'œil, une demi-douzaine de maisons se mirent à flamber.

Entre temps, on était accouru de Planfayon pour prêter main-forte avec les engins, l'hydrant de Ried fut mis en action. Mais, au même moment, un spectacle terrifiant s'offrit aux regards de la foule ; c'était les maisons de Planfayon qui flambeaient à leur tour ; une pluie d'étincelles et de charbons ardents, emportés par l'ouragan, étaient venus s'abattre sur les toits de chaume et



Planfayon après l'incendie.

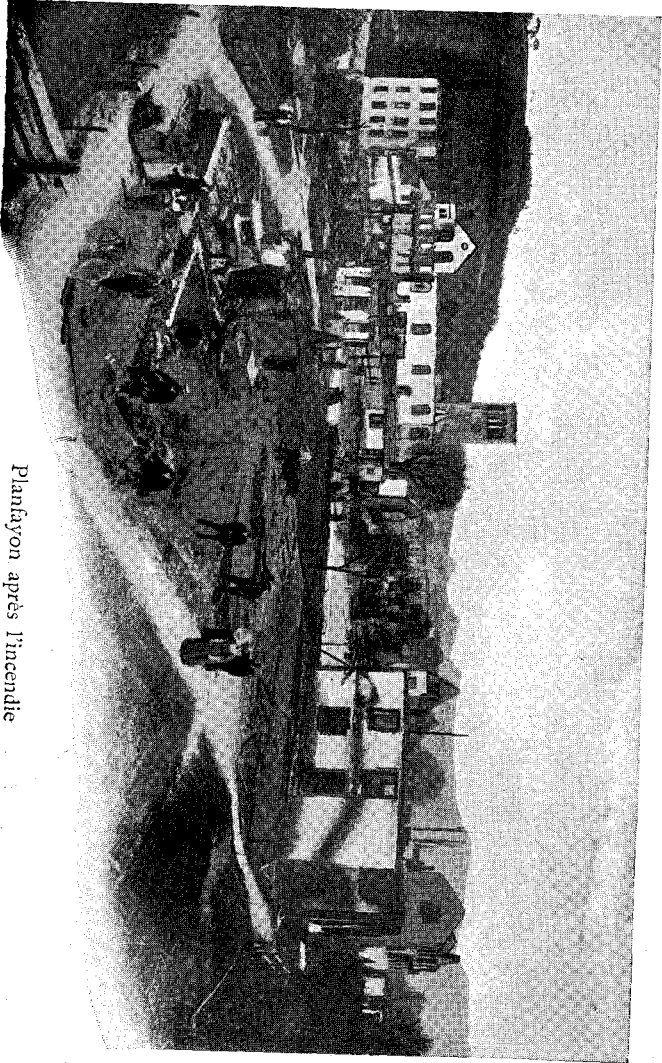
de bardeaux des maisons de Planfayon qui flambaient l'une après l'autre avec une rapidité tellement foudroyante que, lorsqu'on voulut sortir la pompe de son local, celui-ci était déjà rendu inabordable par les flammes qui l'entouraient. Ce fut avec des seaux d'eau puisés au ruisseau que l'on procéda à un simulacre de lutte bientôt abandonné.

A midi et demi, tout le centre du village formait un seul brasier, une fournaise dont les flammèches se répandaient sur les maisons placées dans l'aire du vent, et dont quelques-unes furent transportées jusqu'à 18 et 20 kilomètres de distance. Les constructions en pierre, couvertes en tuiles, ne résistèrent pas plus que les autres. L'hôtel Alpenclub, la poste, la chapellenie et enfin l'église furent dévastées. Les cloches s'effondrèrent dans le clocher. De tous les édifices, il ne resta que des pans de murs calcinés.

49 bâtiments ont été réduits en cendres, 36 à Planfayon, 13 à Oberschrot, représentant une valeur cadastrale de fr. 554,000, chiffre bien inférieur à la valeur réelle des bâtiments. Le bétail a pu être sauvé, mais les effets mobiliers ont été presque totalement brûlés; des valeurs importantes ont disparu dans l'incendie.

Le lendemain de l'incendie, sur le lieu même de la catastrophe, sous la présidence de M. Passer, préfet, et sous les auspices de M. Louis Weck, représentant du gouvernement, un comité de secours s'est constitué dans les personnes de :

- MM. J. Passer, préfet, président, Tavel ;
- P. Ruffieux, curé, Planfayon, vice-président ;
- Schouwey, chapelain, secrétaire-caissier ;
- F. Spicher, président du tribunal, Fribourg ;
- J. Brugger, député. Planfayon ;
- Chr. Riedo, syndic. Planfayon ;



Plantayon après l'incendie

MM. R. Zbinden, syndic, Oberschrot ;
J. Lauber, député, Plasselb ;
P. Offner, Planfayon ;
J. Poffet, receveur d'Etat, Tavel ;
J. Zurkinden, député, Guin ;
V. Schwaller, curé, Alterswyl ;
P. Buntschu, instituteur, Planfayon ;
Jost Piller, Oberschrot ;
J. Zurkinden, curé, Saint-Ours.

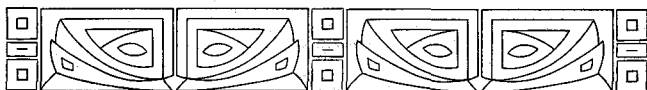
Des souscriptions furent aussitôt ouvertes dans les journaux du canton et dans les colonnes de plusieurs journaux des cantons voisins. Des premiers secours furent apportés par le gouvernement, la commune de Fribourg, les communes voisines, les particuliers, en tête des desquels il convient de citer, pour leur largesse et la promptitude apportée, les deux grandes brasseries du Cardinal et de Beauregard. En outre, le Conseil d'Etat a pris un arrêté ordonnant des collectes à domicile dans tout le canton.

M. A..., grand savant, membre de l'Institut, visite les vitrines d'un vieux naturaliste de province ; il s'extasie surtout sur les oiseaux de formes et de couleurs si variées, qu'il n'en peut croire ses yeux. Lui, le savant incontesté et infaillible, se trouve souvent dans l'impossibilité de dénommer ou de classer les superbes volatiles, et ce ne sont que paroles laudatives à l'adresse de l'heureux propriétaire de tant de merveilles.

A la fin, enthousiasmé et n'y tenant plus :

— Tous mes compliments, cher monsieur, vous possédez là un trésor qui va enrichir la science. Mais, dites-moi, comment avez-vous pu réunir cette superbe collection d'oiseaux inconnus jusqu'ici dans l'histoire naturelle ?

— C'est bien simple, cher maître, je les ai tous recueillis sur les chapeaux de mes filles.



LE NÈGRE DE MONSIEUR

Scènes de la vie bourgeoise

Dominique était un domestique nègre qui avait longtemps servi comme matelot ; un usage prolongé des salaisons lui avait donné le scorbut, d'où la perte de toutes ses dents ; de sorte que, lorsqu'il riait, on avait l'illusion d'un pantalon noir qui se déchire au genou. L'effet comique était irrésistible pour la galerie, mais jetait une espèce de ridicule sur les maîtres de Dominique. Il savait que son infirmité le dépréciait et il ne demandait que des gages modestes. Pour cette raison, M. et M^{me} Lahuche l'avaient pris à leur service et, après tout, ils avaient un nègre, ce qui flattait leur vanité d'anciens marchands de pâtes alimentaires, retirés dans un asile champêtre, loin des tempêtes du monde et du vermicelle.

Ils y étaient installés depuis trois mois, n'entendant (excepté le dimanche où des amis venaient les voir) d'autres voix étrangères que celle d'un perroquet, celle, pleine d'amertume, d'une cuisinière aigrie par l'éloignement de toute garnison, et celle de Dominique qu'ils avaient pris pour tout faire et qui ne faisait rien sans casser quelque chose.

Ces accidents réitérés l'avaient fait prendre en grippe par M^{me} Lahuche, et sans sa couleur, elle aurait mis à la porte. Elle feignait de le conserver par condescendance pour M. Lahuche qui tenait beaucoup à lui :

— Je sais bien pourquoi tu gardes cet imbécile, lui disait-elle un jour.

— Je le garde parce qu'il est sobre, doux, facile à vivre ; il mange de tout.

— Oui, et puis il te flagorne.

— Comment, il me flagorne ?

— Ne te répète-t-il pas sans cesse : En tout je prends modèle sur monsieur.

— Eh bien ! c'est flatteur pour moi, mais il n'y a pas là de flagornerie ; il me semble que, comme homme....

— Oh ! tu es irréprochable.

— Comme électeur...

— Oh ! tu votes bien.

— Comme mari...

— Oh ! tu votes mal.

— Je vote mal, je vote comme on vote au bout de vingt-cinq ans de ménage.

— Je dis ça, ajouta M^{me} Lahuche en ricanant amèrement, sans compléter sa phrase.

Elle disait ça, parce que c'était un dimanche, que les Cruzillons, leurs successeurs, devaient venir dîner s'il faisait beau, qu'elle avait acheté des provisions en conséquence et que le temps s'était gâté à midi.

— Ça ne sera rien, dit M. Lahuche, ça n'est qu'un nuage qui passe.

— On en a vu qui passaient pendant six semaines, observa ironiquement madame.

Le chat, qui ronronait sur les genoux de sa maîtresse, choisit tout juste cet à propos pour se débarbouiller et passer sa patte par-dessus son oreille.

— Allons bon ! dit sa maîtresse en l'envoyant rouler à terre.

A ce moment, un bruit de verre cassé se fit entendre par la porte restée ouverte.

— Bien ! Encore un coup à Dominique ! s'écria M^{me} Lahuche.

Elle se levait pour savoir ce qu'il avait brisé, lorsque le nègre entra en marchant sur les genoux, à la poursuite d'une grenouille qui, d'une chambre voisine, s'était élancée dans la salle à manger où se trouvaient les deux époux. Monsieur, madame, dit-il, c'est en tapant sur le bocal pour faire monter la grenouille, afin que le temps se mette au beau...

— Imbécile ! cria Mme Lahuche.

— Madame, répondit Dominique, j'ai vu monsieur faire ça, et prenant en tout modèle sur monsieur.

Il s'excusait ainsi sans interrompre sa chasse.

— Mais ratrape-la donc ! fit avec colère la femme nerveuse à son mari.

Et celui-ci se mit comme Dominique, à poursuivre à genoux le batracien effarouché.

— Vous n'en viendrez pas à bout sans moi, dit M^{me} Lahuche, qui s'agenouilla, et tous trois se mirent à poursuivre la grenouille.

Ils n'avaient pas remarqué le chat qui suivait, de ses yeux écarquillés, les sauts de la petite bête et s'avancait doucement, à plat ventre, en tortillant le derrière, signe précurseur de l'élan des chats sur une proie vivante.

Cernée de trois côtés, la grenouille exécuta un habile mouvement tournant, fit un bond vers la voie libre et fut attrapée au vol par le matou qui se sauva à toutes pattes en emportant le baromètre aquatique.

— Saleté de bête ! cria M. Lahuche furieux ; ma petite rainette à laquelle je tenais tant !

— C'est bien fait pour toi ! riposta madame ; il te faut des chats.

— A moi ? s'exclama le mari stupéfait ; elle est forte ! c'est toi qui as demandé aux Crouzillon un des petits de leur chatte.

— Pour te faire plaisir.

— A moi ? est-ce que je t'ai jamais dit un mot ?...

M^{me} Lahuche suivait son idée sans répondre, comme toute vraie femme qui ne veut pas avoir tort : Ah ! ils pouvaient bien nous donner un chat, dit-elle ; ils nous doivent quatre-vingt-mille francs dont nous ne verrons jamais la queue.

— Quest-ce que tu nous chantes ? d'abord ils en ont payé vingt-mille, reste à soixante mille ; ils ont hérité de cent cinquante mille francs ; tu le sais bien.

Comme si le brave homme n'avait rien dit, madame continua : Céder une maison comme la nôtre à des gens sans le sou.

Et elle tira fiévreusement le cordon de la sonnette.

M. Lahuche cria : Tu n'entends donc pas ce que je te dis ? et il recommença en pure perte : Bon ! fit-il alors, va ! ne réponds pas ; comme ça tu aura toujours raison.

— Que veux-tu que je réponde ?

Et elle sonna avec colère.

— Si tu n'as rien à répondre, pourquoi continues-tu à débîner les Cruzillon ?

— Ah ! tu m'ennuies !

Puis voyant entrer Dominique : Mais tais-toi donc, ajouta-t-elle, ne me fais pas de scènes devant les domestiques !

— Moi ? ah ! elle est raide, dit Lahuche près d'éclater.

Et pour se calmer, il alla tambouriner sur les vitres.

— Je vous ai sonné au moins douze fois, dit la dame irritée au nègre stupéfait.

Lahuche poussa cette exclamation : Oh ! douze fois !

Et madame de répondre avec vivacité : C'est cela ! donne-moi des démentis devant les domestiques.

— C'est à se rouler ! ajouta le mari.

Et le nègre, habitué à copier monsieur, de répéter : Douze fois ! c'est à se rouler.

— Vous voyez ! s'écria l'épouse furieuse ; il me raille ; ce n'est pas assez qu'il vienne empester le salon de l'odeur du tabac.

— Je ferai remarquer à madame que je ne fume jamais, répondit Dominique.

Elle continua : avec vos horreurs de pipes !

— Mais puisqu'il te dit, risqua Lahuche...

Madame lui coupa la parole : Ouvrez la fenêtre pour laisser partir cette odeur, au lieu de faire votre tambour qui m'agace.

Lahuche ouvrit la fenêtre, prit le journal le *Soleil* et se mit à lire.

Dominique reprit : En tout, je prends modèle sur monsieur ; monsieur ne fume pas ; monsieur lit le *Soleil*, je lis le *Soleil* ; monsieur...

Ce mot exaspéra Mme Lahuche : Allez-vous en ! cria-t-elle ; le soleil ! le soleil ! c'est bien le moment d'en parler, du soleil.

Lahuche éclata de rire : Ah ! oui, parlons-en, dit il,

Et Dominique de rire à son tour : Le mot est drôle, dit-il, mais je le connaissais.

— Sortez ! cria Mme Lahuche avec emportement.

Et Dominique sortit.

La sortie du nègre fut suivie d'un assez long silence. Lahuche continuait à lire son journal ; madame, plongée dans un fauteuil, ses jambes allongées et ses pieds croisés, les frottait l'un contre l'autre, en mordillant ses ongles, trahissant ainsi l'agitation qui l'obsédait.

Enfin, elle se leva, fit quelques pas, sans but aucun, et ses regards étant tombés par hasard sur un petit capucin-baromètre, elle s'arrêta devant cet objet. Le bon moine était abrité dans sa maison. Elle frappa, de son doigt, sur le refuge ; le saint homme ne bourgea pas.

Lahuche rompit enfin le silence en demandant ce qu'il y avait pour dîner.

— Oh ! tu ne mourras pas de faim, répondit madame sans cesser de taquiner le bon ermite ; tu comprends qu'ayant compté sur les Couzillon, qui ne viendront pas...

— Enfin, qu'avons-nous à manger ?

— Oh ! fricassée, rôti, poisson, légumes.

— Et comme soupe ?

— Un potage à la tortue.

— Ah ! bravo !

— Oui, bravo ! parce que tu l'aimes.

— Ça n'est pas moi qui l'ai demandé, pourquoi en as-tu fait faire ?

— Que c'est donc spirituel ! répondit ironiquement madame ; puis, avec colère : Eh bien ! qu'est-ce que ton nègre attend pour mettre le couvert ?

— Il n'est que cinq heures.

— Six heures ! et madame sonna.

— Cinq ! riposta Lahuche, et lui mettant sa montre devant les yeux : Tu vois !

— Elle est détraquée, ta montre. A ce moment, la pendule sonna cinq heures.

— Tu entends ? dit le mari, cinq !

— Oh ! je n'ai pas compté.

— Naturellement ! tu aurais eu tort.

Dominique entra et, sur l'ordre de madame, dressa le couvert.

Le nègre sortit pour aller chercher le potage :

— Il passe toujours, ce nuage, dit M^{me} Lahuche d'un air narquois.

— Le médecin que j'ai rencontré ce matin ne s'est pas trompé, répondit le mari.

— Ah ! il s'est occupé de nuage, le médecin ? Tout s'explique, il l'a fait crever

Lahuche rit du mot, et l'incident fut suivi d'un nou-

veau silence, bientôt rompu par cette exclamation de madame : Mais, mon Dieu ! ce potage est bien longtemps à venir.

— Dame ! observa malicieusement Lahuche, un potage à la tortue.

— Voilà ! je le fais faire pour monsieur, et il ne cesse de me berner avec cela, ah ! tu commences à m'agacer.

La patience de Lahuche était à bout :

— Tu m'agaces bien davantage, toi, avec ta belle humeur ! dit-il en élevant la voix.

— Je peux bien être de bonne humeur, riposta madame, depuis une heure que tu me cherches querelle !

— Moi ! c'est moi qui... ?

A ce moment, le chat, qui avait mangé la grenouille comme un simple fourrier, rentrait et allait se frôler aux jambes de son maître.

— Ah ! tu arrives bien ! s'écria celui-ci.

Et il lui lança un coup de pied.

— C'est ça, fit madame, passe ta colère sur ce pauvre animal, par ce que tu n'oses pas la passer sur moi.

Monsieur trépigna. Madame continua :

— Est-ce que tu crois que depuis une heure je ne sens pas tes coups d'épingle ?

— Ah ! c'est moi qui... ?

Lahuche se crispait les poings : Encore toi ! fit-il au chat, de nouveau dans ses jambes, attends !

Sur ce, il le saisit par la peau du cou et le jette par la fenêtre.

— Brute ! sauvage cria madame exaspérée ; à mon tour ! Et elle lança une assiette au dehors.

— Ça m'est égal ! hurla Lahuche ; tiens ! et il lança l'autre assiette ; laquelle fut suivie d'une bouteille, lancée par madame.

Et la carafe, les verres, les couteaux, les couverts suivirent le même chemin.

Et Dominique, entrant, la soupière aux mains, regarda cette scène avec stupéfaction, puis lança la soupière par la fenêtre.

— Etes-vous fou ? cria Mme Lahuche.

Et Dominique répondit tranquillement : En tout, je prends modèle sur monsieur.

Morale. — Il ne fallut qu'une poire tombée sur la tête de Newton pour lui révéler les lois de la pesanteur. Il ne faut qu'une pluie qui tombe sur le tête-à-tête des époux les plus unis pour leur révéler le poids de l'isolement.

JULES MOINAUX.

Une mesure de prudence.

Un employé des Ponts et Chaussées venait de piqueter un tracé de route. On était à l'arrière automne. Il est recommandé au syndic de l'endroit d'avoir soin que, pendant l'hiver aucun des piquets ne soit enlevé. Soyez tranquille, répond le syndic, on vous soignera ça.

Au printemps suivant, l'ingénieur arrive pour vérifier le tracé en présence du syndic. A sa grande surprise tous les piquets avaient disparus.

— Où sont les piquets demande-t-il au syndic ?

— N'ayez peur, Monsieur l'ingénieur. On en a eu soin de vos piquets. Ils sont tous bien réduits au *catze bori*, je vas vous les chercher !

Mot de la fin.

C'est à Genève. Dans une réunion de famille protestante on parle de la nouvelle édition du psautier qui se prépare. Les avis se partagent au sujet des modifications de texte que l'on propose d'introduire.

Alors une bonne dame, qui a suivi la discussion avec un intérêt marqué, se lève et d'un ton indigné : « Ah ! ça ! est-ce que, par exemple, ces Messieurs les pasteurs s'imaginent mieux connaître le français que le vieux roi David ! » Personne n'osa la contredire.

UN TABLEAU D'ALEXIS GRIMOU

Les tableaux de notre vieux maître fribourgeois Alexis Grimou sont très recherchés des collectionneurs, comme le prouve le prix très élevé que vient d'atteindre, à une vente parisienne, une de ses œuvres qui se trouve de ce fait classée parmi les plus importantes du peintre.

C'est une toile signée et datée de 1723, que l'expert chargé de la confection du catalogue a présenté comme un « Portrait de jeune fille » et que l'on qualifierait plutôt tableau de genre. La légende en pourrait être : *L'attente*.

Une jeune femme, au visage souriant, les cheveux relevés par un nœud de rubans, est accoudée à sa fenêtre. Elle regarde au loin et semble avoir aperçu la personne qu'elle attend. Une de ses mains, appuyée à son corsage, tient un mouchoir ; l'autre repose sur l'entablement de la croisée. Des agrafes serties de perles rattachent aux épaules les lourdes manches à crevés de son vêtement drapé à la manière de Rembrandt.

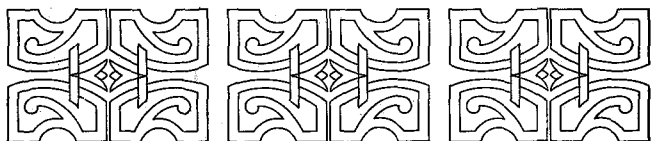
L'expression heureuse de la physionomie, le beau modelé et le ton ambré des chairs font de cette toile une œuvre vraiment exquise, bien supérieure au « Portrait de jeune fille » de la collection Mniszeck qu'un amateur paya 10,000 francs en 1902 et aux cinq tableaux de Grimou que possède le Musée du Louvre.

Ajoutons encore que le *Figaro* illustré du 10 octobre 1906 publie, sur sa couverture, un intéressant tableau attribué à Grimou : *Le joueur de flageolet* ; je l'avais remarqué à une vente du 14 février 1905 où son enchère a été poussée jusqu'à 3120 francs. Il n'est pas signé, mais possède tous les caractères des peintures du maître.

H. F.



Un tableau d'Alexis Grimou



UNE DÉPUTATION SUISSE A PARIS

en 1602

Dans son « Histoire de la Confédération suisse », Alexandre Daguët a un intéressant chapitre sur les capitulations étrangères et les rapports des Suisses avec les rois de France. L'alliance française, dit-il, conclue en 1516, est renouvelée quatre fois dans l'espace d'un demi-siècle.

Ces renouvellements, si avantageux au pouvoir des rois de France, ne laissaient pas d'être très onéreux à leur trésor. Ils avaient beau se faire représenter en Suisse par les plus fins diplomates et les meilleurs amphytrions, Les députés des cantons et de leurs alliés ne se rendaient qu'à l'aspect des mulets chargés d'or que les ambassadeurs, quand ils voulaient être sûrs de réussir, devaient traîner à leur suite, pour en faire le partage aux cantons ou à leurs principaux magistrats.... Après avoir signé l'alliance, les députés fédéraux allaient en solenniser l'acte à Paris dans l'église de Notre-Dame. Chaque fois, des fêtes splendides célébraient leur séjour dans la capitale du royaume *très chrétien*. Des médailles et des chaînes d'or étaient distribuées aux chefs de l'ambassade.

La plus pompeuse de ces réceptions fut celle qu'Henri IV fit à ses compères en 1602. « Il ne pouvait trop honorer, dit un écrit du temps, une nation belliqueuse et forte, nécessaire à l'appui de son Etat. » L'alliance de 1602 ne coûta pas moins d'un million deux cent mille

écus au roi Henri IV. Ce n'était, au fond, il est vrai, qu'un à compte sur les six millions que les rois de France devaient aux villes suisses, tant pour argent prêté par elles, que pour arrérages de pensions, service de guerre, etc.

Mais c'est de cette fameuse réception du 14 octobre 1602 que nous avons à nous occuper plus spécialement aujourd'hui, en utilisant le récit d'un témoin oculaire consignée dans le :

JOURNAL DU REGNE DE HENRI IV ROY DE FRANCE
ET DE NAVARRE, *Par M. PIERRE DE L'ÉTOILE, Grand
Audiercier en la Chancellerie de Paris.* Tiré sur un
Manuscrit du temps. TOME PREMIER. M. DCC. XXXII.

Voici ce récit que nous reproduisons dans sa forme originale :

Le Lundi 14 de ce mois sur les quatre heures après midi, arriverent par la Porte Saint Antoine les Députés des Cantons des Suiffes & de leurs affociez, en nombre d'environ deux cent chevaux, lesquels venoient renouveler l'alliance qu'ils ont avec la Couronne de France. Ils avoient dîné à Conflans au logis de M. de Villeroy, où ledit Seigneur les avoit traités magnifiquement, & recréés d'une musique finguliere & excellente.

Le Duc de Montbazon avec le Seigneur de Montigni accompagné de plusieurs Gentilshommes à cheval allerent au devant d'eux environ une lieuë, & Messieurs les Eschevins de Paris, le Chevalier du Guet avec ses Archers, & plusieurs autres personnes furent par toute ceste troupe conduits jusqu'en leurs logis qui estoient en la ruë Quinpempoix, où logez par Fourriers furent tous les jours magnifiquement traitez & entierement desfrayez par le Roy.

Le Mercredi 16 de ce mois, sur les deux heures après

midi, les Suiffes vindrent au Louvre bien accompagnez faire la reverence à Sa Majesté.

L'ordre obfervé en ceste cérémonie fut tel.

La grande falle du Louvre estoit garnie de deux rangs d'Escoffais en haye, & chaque degré de l'escalier du Louvre estoit femblablement garni de deux rangs d'Archers en forme de haye, & tout le dehors jusques vers la ruë Saint Honoré, des Compagnies du Regiment des Gardes.

Le Duc d'Aiguillon accompagné d'une belle troupe de Gentilshommes, alla querir lefdits Suiffes jusques à leurs logis, où ils s'estoient retirez après avoir dîné chez M. le Chancelier, & les amena jusques à la porte du Louvre, où ils furent reçeus par M. de Montpensier qui les y attendoit fort bien accompagné, & les conduisit jusqu'à la montée du grand escalier. M. de Montpensier les ayant menez jusque là, M. le Comte de Soiffons se presenta pour les y recevoir, & les mena jusqu'en l'Anti-chambre du Roy où estoit M. le Prince de Condé qui les conduisit au Roy, féant en une chaire, la Majesté duquel estoit magnifiquement & somptueusement habillée, & plus qu'on ne l'avoit jamais veüe, ayant une aigrette toute de diamans à son chapeau qui estoit blanche & noire de prix inestimable, avec l'escharpe de mesme toute couverte de diamans.

Les voyans entrer, Sa Majesté se leva et leur osta le chapeau, puis se raffist, & s'estant couvert ils lui vinrent faire la reverence, lui baiferent une main, que Sa Majesté tenoit tout au long de sa cuiffe, et de l'autre les embrassa les uns après les autres, la leur mettant sur l'espaule.

Le Sagher Avoyer de Berne porta la parole pour tous les autres, & après avoir fait sa harangue en son langage, M. de Vic l'interpreta au Roy, qui leur fist par lui-mesme une brieve & très jolie responce, dont ils se

monstrerent aïses et contens à merveilles, attribuaus à une très-grande faveur tant de careffes & privautez, dont Sa Majesté usa à leur endroit.

La pluspart desdits Suiffes estoient fort en point, tous habillez de veloux, portans chaïfnes d'or au col. Au furplus beaux hommes, forts, et qui avoient bonne trogne & les faces cramoisies. Sur quoi il y en eust un, qui les voyant entrer avec si bon minois & visage dans la chambre du Roy, fist par plaisir sur l'heure le Quatrain suivant.

*Voyant passer ces gens estranges,
Au teint vermeil & aux gros c...,
Je pensois voir maints Dieux Bacchus
Qui viennent de faire vendanges.*

Le Jeudi 17 de ce mois ils se transporterent tous à Saint Germain pour y saluer M. le Dauphin, qui les y festoya fort magnifiquement.

Les jours suivans ils furent aussi festoyez par M. le Comte de Soissons, Messieurs de la Ville, & autres Prelats & Seigneurs. Il n'y eust que le Cardinal de Gondi qui s'en excusa, sur le mescontentement qu'en pourroit concevoir Sa Sainteté, si elle le sçavoit, pource que beaucoup d'entr'eux estoient hérétiques. Ce que le Roy ayant entendu s'en mocqua.

Le Samedi 19, furent tenduës en l'Eglise de Nostre-Dame les tapisseries de S. Marry, & ce dedans la nef de tous les deux costez. Le Chœur fust aussi tendu de riches tapisseries de foye, toutes relevées d'or & d'argent, avec quantité de tapis velus de Turquie pour mettre sous les pieds, & d'autres fleurdelisez qu'on mist sur tous les sieges.

On dressa à droite & à gauche deux eschaffaux pour la musique, & deux grandes galleries en theatre de tous

les deux costez pour les Seigneurs & Dames ; & à l'entrée du Chœur un petit theatre de la hauteur d'un pied, où sous un riche dais estoit posée la chaire du Roy, & un petit pulpitre au devant pour poser son Breviaire, tandis qu'on chanteroit la Messe.

Toute ceste nuit y eust des Archers qui coucherent dans l'Eglise, pour empêcher la foule du peuple d'y entrer.

Le Dimanche matin 20 d'Octobre entre huit & neuf heures, le Roy accompagné de Messeigneurs les Princes de Condé, de Conti, de Soissons, de Montpensier, de Messieurs le Connestable, d'Aiguillon, de Sommerive, Joinville, de Montbazon, & autres Grands Seigneurs & Gentilshommes en bon nombre, monté dessus un barbe bien et richement harnaché, s'en vint avec le tambour battant en l'Eglise Nostre-Dame, où s'estant mis en sa chaire, la Royne et Messieurs les Princes à sa main droite, et les Suisses à sa gauche, y eust une très bonne et excellente musique de voix, d'orgues, luths, & violes, qui dura un bon quart d'heure.

Le Roy cependant voyant que les Suisses Protestants de la Religion n'estoient point encore venus, appella Messeigneurs les Princes de Condé et de Conti, & leur commanda de les aller querir, ce qu'ils firent tout aussi tost, pendant lequel temps la musique n'eust point de relasche.

Au bout d'un quart d'heure ou environ, Messieurs les Princes amenerent lesdits Suisses, qui s'allèrent asseoir au dessus des autres vers le grand Autel, selon la dignité & ordre de leurs Cantons.

Un peu de temps après, l'Evesque de Valence voulant commencer à dire la Messe, lesdits Suisses Protestans fortirent l'un après l'autre hors du Chœur, après avoir fait une profonde reverence à Sa Majesté passans devant

sa chaire, & se retirèrent au haut du pulpitre, où estoient M. le Landgrave de Hessen Maurice, avec l'Adminis-
trateur de l'Evesché de Strafbourg, & plusieurs autres de
la Religion, qui toujours demurerent couverts jusques
à ce que la Messe fust entierement dite. Les Suiffes Ca-
tholiques Romains ne bougerent de leurs places, & y
assistèrent avec apparence de beaucoup de dévotion.
Icelle finie les Protestants descendirent du pulpitre, &
vindrent se remettre en leurs premieres places.

Le Roy environné de Messieurs de Victri & Praflin
Capitaines des Gardes, ayant chacun d'eux à l'un de ses
costez, & de M. de Bellievre Chancelier de France, de
M. de Vic son Ambassadeur en Suisse, de Messieurs de
Sillery & de Villeroy, fist venir devant Sa Majesté l'Eves-
que de Valence avec les Evangiles ; de l'autre costé y
avoit un Secretaire des Suiffes avec les Contrats en par-
chemin que Sa Majesté a avec eux. Alors tous les Suiffes
s'estans levez & venus au nombre de quarante cinq,
chacun en son rang devant Sa Majesté, l'Avoyer de
Berne, nommé Sagher, fist une longue harangue à Sa
Majesté qui estoit couverte, & lui la teste toujours nuë,
laquelle Sa Majesté qui estoit debout, son Truchement,
leur fist une belle & courte responce, qu'elle commanda
audit Truchement de leur exposer. Cela fait, M. le
Chancelier leur fist une longue harangue qui leur fust
aussi interpretée, & sur l'heure tantost trois à trois, ores
deux à deux, mettant la main dessus les Evangiles, ju-
rerent solemnellement l'alliance convenüe & contenuë
en leurs Contrats, & se retirèrent les premiers en leurs
sieges pour faire place aux autres.

Quand tous eurent fait le serment, ils revindrent tous
ensemble en Corps sous le poif le de Sa Majesté, qui mettant
aussi la main sur les Evangiles, fist le serment fort joyeu-
sement au grand contentement de tous les gens de bien,

tant Suiffes qu'autres Regnicoles & Eſtrangers affectionnez à la France.

Après toutes ces ſolemnitez, la muſique, les orgues, & les instruments ſonnerent un fort longtems, & oyoit-on en meſme temps les canons de M. de Roſni qui tonnoient de l'Arcenal.

Entre une & deux heures après midi le Roy ſ'en alla à l'Eveſché accompagné des Suiffes, leſquels il feſtoia très-magnifiquement. Sa Majeſté diſna en une chambre avec la Royne, & les Suiffes en la grande ſalle. Monſieur le Prince de Condé ſe miſt au haut bout, puis M. le Comte de Soiffons, M. de Montpenſier après ; ſuivoient le Conneſtable, d'Aiguillon, Joinville, le Comte d'Auvergne, de Sommerive, de Montbazon, de Vicq, ayans chacun un Suiffe vis-à-vis d'eux de l'autre coſté de la table ſelon leur ordre & dignité. Il y euſt force tambours, fifres, & instruments de muſique, qui ſonnerent pour reſjoûir la Compagnie, & fuſt largement beu à la fanté du Roy, après celle de la Royne, tiercement à celle de M. le Dauphin, puis à celle de l'Alliance à ce qu'elle duraſt à jamais, à l'heureux accouchement de la Royne, & de ſuite à pluſieurs autres.

Après que Sa Majeſté euſt diſné, elle vint dans ceſte grande ſalle fort bien accompagnée, & ſe faiſant apporter un verre de vin buſt à tous ſes Comperes, leſquels en meſme temps lui firent tous raiſon ; & vouluſt auſſi que les Cardinaux de Gondi & de Joyeuſe beuſſent ſemblablement. Quoi fait, Sa Majeſté ſe retira pour les laiſſer achever leur diſner. La Royne y vint auſſi juſques à la porte, & les regarda longtems s'efcarmoucher à coups de verres.

En la ſalle baſſe y avoit auſſi une grande table couverte pour les ſerviteurs des Suiffes, qui triompherent de boire & manger. Il y en avoit un entre leſdits Suiffes

qu'on disoit qu'il portoit son ventre en escharpe, & buvoit demi muid de vin par jour.

Il y en avoit un autre que l'on appelloit le Colonel Hay qui avoit près de cent ans, marchoit tout courbé, habillé en Pantalon, auquel le Roy prenoit plaisir d'en faire compter, pource qu'il se disoit du regne du Roy Louïs XII. & s'estre trouvé à la Journée de Pavie, où le Roy François Premier avoit esté pris.

Sur les six heures du soir, Messieurs les Suiffes ayant esté à table jusqu'à cinq heures seulement, se retirèrent en leurs logis tout doucement, bien contens, faouls, & traitez, & lors on ouïst encore ronfler l'artillerie à l'Arcenal.

Une oraison funèbre.

Un officier prussien s'exprime ainsi devant le front de sa troupe : Garde à vous, présentez arme. Soldats ! nous venons de mettre en terre un brave camarade, le grenadier Mader. C'était un brave troupiier qui avoit toujours ses boutons proprement poutzés et qui faisoit son service comme personne. Au bord de sa tombe nous devons nous demander : pourquoi le ciel, dans ses insondables décrets nous a-t-il enlevé justement cet homme-là ? Pourquoi n'en a-t-il pas pris un autre, par exemple le grenadier Pillke, là, derrière le n^o 3 du second rang. Voyez donc comment ce gaillard porte son casque ! Sergent, inscrivez trois jours d'arrêts à ce porc-épic. — Garde à vous, posez arme pour la prière.

Chez le pharmacien.

— Regardez, dit un client qui pénètre précipitamment dans la pharmacie, vous vous êtes trompé, vous m'avez donné de l'alun au lieu de bicarbonate de soude ; je croyais que j'étais empoisonné.

— Ah ! bigre, répond le pharmacien, c'est que ce n'est plus la même chose comme prix. Vous me redeviez 50 cent.



L'OVIBOS MUSQUÉ

(Nouvelle acquisition du musée d'histoire naturelle
de Fribourg)

Notre musée d'histoire naturelle a fait en 1906 l'acquisition d'un superbe bœuf musqué mâle provenant du Groenland. L'excellente reproduction que nous donnons de cet individu nous dispense d'en faire une description détaillée; il nous suffira de dire que ce genre semble établir une transition entre le mouton et le bœuf; c'est pour cela que les naturalistes en ont fait un genre à part dont le nom *Ovibos* rappelle bien le type de passage dont nous venons de parler.

Notre individu est tout à fait adulte et en pelage d'hiver, aussi a-t-il une longueur de 2 m. et une hauteur au garrot de 1,23 m., pendant que ses cornes mesurent 0,62 m., en suivant la courbure. Les exemplaires aussi grands sont plutôt rares dans les musées.

On peut dire aujourd'hui que l'ovibos se trouve dans les deux continents dans le voisinage du cercle polaire alors qu'autrefois on ne le connaissait qu'en Amérique.

Les premiers explorateurs du Nouveau-Monde ont déjà parlé de cet animal. L'Espagnol Gomara, historien du XVI^me siècle, dit que dans le royaume de Guirira, qu'il place au nord du Mexique, il existe « des moutons à longue toison de la taille d'un cheval, qui ont une queue très courte, mais des cornes démesurément grandes. »

Cet animal ne peut être que le bœuf musqué et il est assez curieux que les conquérants du Mexique aient pu avoir connaissance d'un animal qu'on n'a jamais rencontré au Sud du 61^o parallèle. Il faut que les anciens



Ovibos moschatus

Américains aient eu des connaissances très étendues et aient parlé aux Espagnols de cet intéressant bovidé.

L'ovibos vit en troupeaux de vingt à vingt-cinq individus dans ces steppes marécageuses, parsemées de petits étangs, que l'on nomme *tundra* en Sibérie. Ils occupent de préférence les petits monticules qui s'élèvent comme des îles au milieu des marais.

Leur toison épaisse les protège contre les rigueurs du froid et leur permet de vivre au Groenland et à l'île de Melville

En été l'ovibos se nourrit des herbes du marais, pendant l'hiver il se contente de lichens.

Il n'y a guère plus de deux ou trois mâles dans chaque troupeau, ils se livrent parfois des combats si violents que ceux-ci se terminent d'ordinaire par la mort du vaincu.

Malgré leur lourdeur apparente, ils sont très lestes, grimpent sur les rochers comme les chèvres et sautent adroitement d'une roche à l'autre.

Ils sont moins vigilants que les autres bovidés et les chasseurs peuvent facilement les approcher en se tenant sous leur vent. Mais lorsqu'ils sont blessés, ils deviennent furieux et se précipitent sur les chasseurs qui doivent se garer de leurs cornes aiguës, ce qui n'empêche pas les Esquimaux de les chasser à la lance.

La viande du mâle sent fortement le musc, celle de la vache et du veau n'a pas cette odeur et les Européens la mangent pendant qu'ils laissent la première aux Esquimaux dont le palais est moins délicat.

Les Indiens et les Esquimaux estiment beaucoup la laine et les poils pour en faire des perruques, ils confectionnent des chasse-mouches avec la queue et des chaussures avec le cuir.

M. M.



CONVERSATION

AVEC UN VIEUX CHÊNE

(Ctesse Szeptycka, traduit du polonais par M^{lle} de Jundzill.)

— « Chêne, mon vieux chêne, dis-moi, qu'as-tu vu quand tu étais jeune ? ».

— « Quand j'étais jeune ?... C'est lointain, que c'est lointain !... A peine si je m'en souviens... Parfois je crois sentir de nouveau le parfum des premières fleurs qui me sourient, le premier regard des étoiles, le premier rayon de soleil qui m'effleurèrent. Je me rappelle à mes pieds le nid de rossignols enfoui dans le buisson d'aubépines et au dessus de moi, le vol gracieux de l'alouette... Des essaims de rêves brillants et jeunes s'échappaient du bruissement de mon feuillage, et j'étais heureux du sourire innocent de la prairie... Je sais que j'aimais l'espièglerie de l'enfance, la vaillance de la jeunesse, la foi des savants, la grande paix de la vieillesse. »

— « Et plus tard quand tu grandis, beau chêne, qu'as-tu vu ? dis le moi encore ! »

— « Quand j'eus grandi, il me sembla voir, par dessus monts et abîmes tout l'univers. J'étais fier, parce que l'aquilon agitait ma jeune couronne de verdure où les oiseaux venaient gazouiller. Je voyais tour à tour les mystérieuses ténèbres de l'orage, la foudre frappant les cîmes, l'ardente chaleur de l'été brûlant les faibles plantes et les impitoyables glaces de l'hiver qui prennent aux vieillards la vie, aux pauvres la santé, qui arrachent aux enfants leur mère, aux parents leurs

fil... J'entendais monter la colère du monde comme une vague impure vers le saint trésor de l'innocence, le mal et le péché répondre aux malédictions par un ricanement. Je voyais enseigner le mensonge aux enfants, le scepticisme aux jeunes gens, j'entendais le blasphème et la débauche prêchés par les sages et les vieillards. »

— « Et après?... quand de ta cime tu atteignis le ciel, qu'as-tu vu ? dis-moi, dis-le moi encore, mon vieux chêne ! »

— « Je n'atteignis et n'atteindrai jamais le ciel, mais en le contemplant d'avantage et plus souvent, j'ai mieux compris la terre... Je l'ai vue purifiée par les eaux de la tempête, apaisée par les doux rayons du soleil couchant, couronnée par les fleurs sauvées de l'orage. Alors mes propres rameaux se trouvaient débarrassés de leurs branches sèches, et mes racines se sentaient fortifiées. J'apercevais des croix élevées sur les ruines..., la prière des enfants obtenait le ciel aux hommes pécheurs, les haines disparaissaient sous l'influence du malheur, de jeunes existences se consacraient à Dieu et la puissance même de l'esprit devenait soumise à l'humilité de l'amour... J'entendais annoncer la doctrine du Christ aux humbles, accorder le pardon aux criminels, je voyais défiler la longue théorie des enfants de Dieu, les fidèles qui portent l'étendard de la foi au-dessus des fanges terrestres et le préfèrent à tous les trésors, jusqu'à leur dernier souffle, jusqu'à leur dernier regard jeté vers le ciel. »

— « Et maintenant, vénérable chêne... maintenant que la décrépitude atteint ton cœur et que la vie anime seule ta vieille couronne de verdure tout là-haut, vois-tu encore quelque chose, dis-le ? »

— « Mes feuilles tremblent dans la grande lumière du ciel, et il m'est difficile de distinguer la terre... Je

vois seulement l'inépuisable trésor de la Bonté divine, l'inscrutable sagesse de la Puissance qui régit le ciel et la terre et règle toutes choses avec mesure, avec nombre et avec poids... Je vois autour de la croix du Golgotha se dresser d'autres croix plus nombreuses que les idoles et les veaux d'or..., je vois les torrents de grâces obtenues par les larmes des innocents et le sang des martyrs s'épancher sur l'humanité et couvrir la laideur du péché. Des milliers de pures offrandes font pencher la balance de l'éternelle Justice... Et mes feuilles vibrent de la pulsation de l'éternité. Mais sans crainte dans le cœur, venu de terre, je m'effondrerai vers la terre et heureux serai-je, si de mon bois on taille une croix, si ma couronne réduite en poussière s'anéantit devant le Seigneur. Pourvu qu'au delà de la croix, au delà de la couronne, le chœur éternel des anges retentisse toujours plus sonore :

— « Saint, saint, saint le Seigneur Dieu des Armées, les Cieux et la Terre sont remplis de sa gloire. »

Les Rayons X.

Lapurée est allé consulter le docteur Globule qui l'examine aux rayons X. Tout à coup le praticien arrête net son investigation :

— Monsieur, dit-il à son patient, je me vois forcé de suspendre la consultation, l'inspection de votre porte-monnaie me révèle que vous n'avez sur vous que trois francs ; or, le prix de la séance est de vingt francs.

Entre papas.

Il ne faut jamais contrarier les goûts des enfants pour le choix d'une carrière. Ainsi, moi, j'ai un fils qui prétendait avoir la vocation des planches. — Alors, vous l'avez mis au théâtre ? — Non, il est charpentier.

Un mari facétieux.

Un père de famille, au demeurant honnête homme et bon citoyen, avait un petit défaut qui donnait quelque inquiétude à sa brave compagne : celui de fêter de temps à autre la Saint-Lundi. Mais, quand la séance de son mari à l'auberge se prolongeait par trop, elle envoyait un des enfants le quêrir, et cette démarche avait pour résultat le retour du noceur au logis.

Une fois pourtant, soit que le vin fut plus exquis, la compagnie plus agréable ou la soif plus tenace, le petit commissionnaire rentra bredouille. L'épouse en fut navrée. Une telle licence ne s'était pas encore vue dans son ménage et elle devait être, pour la bonne règle, suivie d'une prompte répression.

Prenant son courage à deux mains, elle s'en va donc elle-même, d'un pas décidé, frapper à la porte du cabaret pour réclamer son mari. La sommelière qui vint lui répondre s'acquitta auprès de ce dernier du message reçu. En apprenant que sa femme était là, le fêtard parut d'abord un peu contrarié, mais un trait de malice vint à lui passer par la tête et, se remettant aussitôt, il dit à la fille de service :

— Faites savoir à ma femme que je la rejoins dans un instant. En attendant, introduisez-la dans une chambre voisine et servez-lui deux décis de bon vieux.

Ainsi dit, ainsi fait.

Pendant ce temps, notre homme regagnait en toute hâte son habitation, éloignée de quelques minutes seulement. Puis, s'adressant à son garçonnet de sept ans, il lui dit :

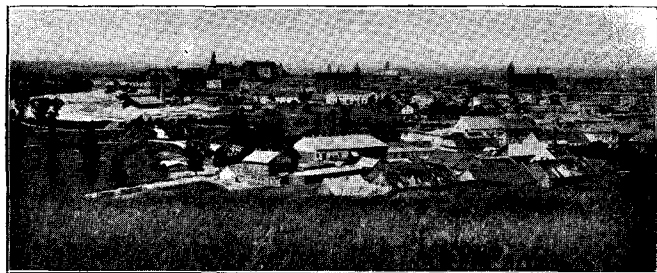
— Tiens, voilà deux sous pour que tu fasses une commission tout de suite. Maman est à l'auberge. Vas lui dire de la part de papa qu'il est temps qu'elle rentre à la maison.

Bientôt après la mère et l'enfant étaient de retour au logis. Bien que piquée au vif par le tour que son mari venait de lui jouer, l'excellente femme eut le bon esprit de n'en rien laisser voir. Quant à lui, il savoure encore ce qu'il appelle « sa revanche. »

En tribunal.

Le Président. — Accusé, êtes-vous marié ?

L'accusé. — Vous auriez par hasard une fille à marier, mon président ?



Vue générale de Cracovie

UNE PROMENADE A CRACOVIE

Sommaire : Le Busserl-Tunnel. — Trop de baise-mains. — Soirée au théâtre national. — Musique nocturne. — La halle aux draps et le bazar. — Un souvenir de la Saint-Nicolas. — La Venise continentale. — Rencontre macabre. — Dévotion populaire. — Le restaurant Hawelka et les *Kawiarnia*. — Mr. Isaac Parfum-d'égoût. — Le Mont Wawel et la crypte royale. — Le tertre de Kosciusko.

Un soir que, dans le hall de l'hôtel X*** à Vienne, je feuilletais distraitement un *Kursbuch*, mon regard s'arrêta machinalement sur une ligne répétée en caractères gras : *Orient-Express Wien-Oderberg-Krakau*. — Tiens, dis-je à mon ami S., qui se balançait avec une désinvolture de Yankee dans un confortable rocking-chair, que penseriez-vous d'une promenade à Cracovie ? L'express nous y conduirait en moins d'une journée. Le rocking-chair s'arrêta brusquement. — D'accord, répondit mon ami avec son laconisme d'homme pratique. Et nous

voici finissant la soirée plongés dans le Bædeker, enchantés de l'inspiration qui allait nous permettre de faire plus ample connaissance avec la terre des chevauchées épiques que nous avons naguère parcourue en imagination, avec un illustre romancier moderne.

Le lendemain matin, par un ciel pâle et déjà glacial de novembre, le fameux express nous emmène hors de l'aimable capitale autrichienne. Son allure insensée nous permet à peine de reconnaître le paysage si charmant des environs de Vienne. Le train brûle les premières stations, petites villes coquettes dont les jardins ombrucux sont envahis le dimanche par les Viennois en partie de plaisir : le tunnel qui précède l'un de ces délicieux séjours a été baptisé du nom de *Busserl Tunnel* (le tunnel des baisers) ; la trouvaille est jolie et bien viennoise. Nous filons maintenant à travers les pâturages de la Moravie, où le sol est riche et le paysan pauvre. A la station de Biala, nous entrons en terre polonaise. Ici, la campagne grise et monotone est sillonnée de nombreuses rivières qui traînent paresseusement leurs méandres nacrés. De rares bouquets d'arbres ou de roseaux, par-ci par-là une chaumière noire et trapue accrochent seuls le regard fatigué de cette monotonie.

Il est presque nuit quand notre train stoppe en gare de l'antique cité de Krakus. Des portefaix loqueteux et aussi lestes que des facchini napolitains se précipitent à la porte du wagon et nous enlèvent prestement nos bagages. Autour de nous s'échangent des baise-mains à bouche que veux-tu entre arrivants et partants. Cette cérémonie, d'une galanterie raffinée dans un salon, prend ici un air de servitude obséquieuse qui fleurit l'âge du knout. Mon épiderme garde encore la sensation que je subis lorsque, à l'hôtel, après un pourboire, une chambrière déjà mûre appliqua sur ma dextre un poulèchement de bonne bête....

Nous dégageant de la foule, nous prenons un omnibus et, aux clartés de quelques réverbères qui étoient des façades incertaines, nous sommes encore cahotés pendant un quart d'heure. Le coche s'arrête enfin à l'entrée de la cour de notre hôtel, une de ces cours où les seigneurs d'autrefois devaient descendre avec toute une maisonnée.

Dans la soirée brumeuse, le bâtiment semblait immense. L'accueil qu'on fait aux deux voyageurs est empressé, mais décevant : le personnel de l'hôtel brille par son ignorance de la langue française, et seul le directeur sait quelques bribes d'allemand ankylosé (enskilosé, disait mon ami). Nous vivions dans une erreur profonde en nous figurant qu'en Pologne, tout le monde connaissait parfaitement notre langue. Là-bas, « tout le monde » veut dire la société aristocratique. Nous avons pu d'ailleurs constater que, dans les magasins — sans parler du peuple — rares sont les commis qui s'expriment en français passable, et leur allemand n'est pas moins approximatif.

Pour mettre notre première soirée à profit, nous nous rendons au Colosseum, un music-hall en renom, où, par conséquent, nous pensions assister à quelque manifestation d'art indigène. Au lieu de cela, le programme nous offre une divette montmartroise quelconque avec son répertoire parisien. Cependant, — seul trait original, si les chansonnettes sont plutôt décolletées, l'artiste, elle, porte corsage sévère et jupe longue — comme, du reste, toutes les ballélines qui évoluèrent après elle. L'usage n'admet pas ici l'exhibition des costumes « ultrachics » si appréciés à Vienne. A noter aussi que le public, composé surtout d'officiers et de jeunes femmes visiblement bourgeoises, était d'une tenue remarquablement correcte.

Comme il n'était pas tard encore, nous nous mettons en quête du théâtre, entrevu près de notre hôtel. On y donnait un mélodrame de l'illustre poète national Miskiewicz. Ici nous nageons en plein dans la couleur locale. Rien n'était plus curieux que le jeu des acteurs : d'action point, mais une succession de monologues et de récits rappelant tout à fait le vieux théâtre grec.

La pièce, sans doute, était pathétique, car les personnages s'apostrophaient d'une voix claironnante, en alternant. A l'apogée du drame, une jeune personne aux traits aimables fût se précipiter aux pieds du héros, et, avec de beaux gestes et une mémoire surprenante, lui débita dans les notes déclamatoires les plus aiguës, une tirade d'au moins 500 vers qui laissa les spectateurs haletants.

Le rideau qui se baissa sur cette scène est le chef-d'œuvre du peintre Semiradski. Aucun étranger ne peut se dispenser d'aller admirer la toile immense dont les allégories sont aussi touffues qu'un vitrail de Méhoffer.

Après une journée si bien remplie, nous comptons dormir les poings fermés. Las, il n'en est rien. A peine dans le premier sommeil, je suis réveillé par une fanfare stridente qui jette ses notes dans nos fenêtres. Serait-ce la horde de Podbienski qui vient assaillir le paisible Hôtel Saski ? Mais non, l'appel finit en notes lentes et langoureuses. C'est tout bonnement le veilleur de nuit qui annonce l'heure du haut des tours de l'église prochaine. Cette musique nocturne a d'ailleurs un charme incontestable : j'eus le loisir de m'en pénétrer jusqu'au moment où le sommeil vint enfin me délivrer de l'obsession du refrain archaïque. La mélodie a tout à fait l'allure de la diane que joue notre Landwehr à la Fête-Dieu ; ses premières notes éclatent en sonnerie guerrière, puis le chant finit mélancolique comme une

plainte amoureuse. Depuis trois siècles, elle est claironnée toujours pareille par le garde de Notre-Dame.

Le lendemain, de bonne heure, pour accomplir le rite imposé au touriste moderne, nous écrivons pas mal de cartes illustrées à l'intention de nos amis collectionneurs, puis nous commençons nos courses.



La Halle aux draps et l'église Notre-Dame

A quelques pas de notre hôtel, nous nous engageons sur le *Rinck*, — très beau boulevard d'où divergent toutes les artères principales de la ville. Déjà une foule affairée et bigarée l'anime. Les maisons qui le bordent d'un côté sont basses et banales ; peu de beaux magasins ; quelques librairies, quelques magasins de bibelots, des boutiques de changeurs. Le boulevard s'ouvre sur la place du marché, l'une des plus vastes de l'Europe ; elle ne couvre pas moins de 43000 mètres carrés. Au milieu

de la place, un beau bâtiment appelé Sukiennice, la *Halle aux draps*, impose son élégante silhouette. Ce magnifique édifice doit son origine à Boleslas-le-Pudique, qui régnait au XII^e siècle. Ce bon sire, qui protégeait le commerce non moins que la vertu, avait fait élever en cet endroit des baraques où l'on vendait des draps importés des Flandres et de l'Allemagne — qui sait, peut-être aussi de ce fameux drap-cuir, gloire de Fribourg en Nuithonie — et cette pensée chatouille ma fibre patriotique. Par des transformations successives, les étalages primitifs sont devenus l'imposant bâtiment qui aligne devant nous ses nombreuses arcades, et abrite aujourd'hui le *Bazar*.

Dans l'enfilade de boutiques qui ceignent le rez-de-chaussée, l'on vend de tout : étoffes, légumes, ferailles, etc. A côté d'entassements de viandes de boucherie, de



Juif quêteur

parfumeries aux odeurs de harem, des bijoutiers, des savetiers, des tailleurs exercent leur métier sous les yeux des passants. — C'est tout à fait le bazar arabe, me dit mon compagnon qui a visité l'Orient. La foule se bouscule dans ces galeries, et nous heurtons des chalands aux costumes du pittoresque le plus imprévu. Voici des paysans ; ils portent la casaque de peau et des bottes de sept

lieues ; leur taille est prise dans un ceinturon énorme, orné de clous et de broderies de métal, rappelant à s'y méprendre le large collier historié des vaches de la

Gruyère. Des femmes, pas jolies, tannées, la tête serrée dans un mouchoir de couleur, auraient assez l'aspect de nos Singinoises, — à la beauté près, bien entendu — n'étaient leurs corsages brodés et voyants, et le jupon court qui montre de hautes bottes vernies. Quelques personnages en longs cafetans noirs, élimés et graisseux, passent cauteleusement, l'échine courbée. Sous la casquette à large visière ou le bonnet de fourrure, deux papillotes frisées se balancent à leurs tempes. Ce sont les premiers juifs que nous rencontrons dans cette ville qui en compte près de 30,000. Ils restent confinés généralement dans leur faubourg de Kasimierz où nous les retrouverons plus tard.

Des marchands nous interpellent dans un idiôme incompréhensible, et déploient devant nous des étoffes et des broderies multicolores. En vendeurs tenaces, ils nous escortent et nous prennent le bras : ils vont jusqu'à nous mettre de force dans la main les marchandises dont ils nous vantent la qualité. Pour nous débarrasser des importuns, nous achetons quelques menus objets en guise de souvenirs : des ceintures brodées de filigranes de cuivre, avec pochette pour la dague et sac à munitions ; de jolis bonnets carrés en drap rouge bordé d'hermine ; de ces délicieux sabots de cendrillon em-



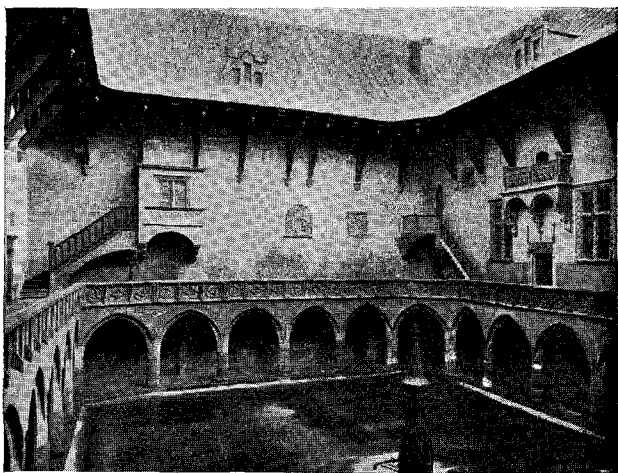
Paysan de Galicie

boutis dans un seul morceau de cuir et dont les bambins qui nous suivent sont tous chaussés. A l'étalage d'un marchand de bibelots, j'avise un cheval de bois portant son cavalier, le tout aussi grossièrement travaillé qu'une idole papoue ; mais la queue du cheval est agrémentée d'un petit sifflet, et cela m'émeut presque : le petit jouet comique me reporte à mille lieues du bazar, et me rappelle ces coqs en « biscaume, » ornés du même appendice, que, dans ma jeunesse, on vendait à la foire de la Saint-Nicolas.

Nous nous soustrayons cependant aux séductions du bazar pour aller visiter l'église de Notre-Dame, de l'autre côté de la place. Cette église est l'une des plus considérables de Cracovie. De pur style gothique, elle est entièrement bâtie en briques, noircies et recuites par les siècles. Ses deux tours sont de hauteur inégale ; la plus élevée se termine par une flèche aiguë entourée d'une couronne de clochetons. C'est de là-haut que les vigies lancent leurs fanfares. Tout le long de l'année, elles annoncent ainsi la fuite des heures et, par surcroît, pendant les mois d'été, elles sonnent encore une diane à 5 heures du matin.

Sur le parvis et à l'abri du portail en dentelles de pierres, des mendiants et des estropiés accroupis tendent vers nous leurs mains pitoyables. Dans le sanctuaire, nous avons d'abord peine à discerner les objets, car une lumière rare passe à travers les verrières opaques, patinées d'une poussière séculaire. La nef est déserte et silencieuse ; mais peu à peu tout un monde de statues et de figures de marbre surgit le long des murs, émergeant de l'ombre ancienne. De tout le décor du sanctuaire, le souvenir m'est surtout resté d'un maître-autel lamé d'or et d'argent, ainsi que d'un triptique, merveilleux spécimens de l'art gothique qui à eux seuls vaudraient un voyage.

L'église de Notre-Dame, qui date du XIII^e siècle, a été restaurée récemment sous l'habile direction de M. Thadée Stryienski ; ce nom rappellera aux Fribourgeois la belle carte du canton que nous voyons encore sur les murs de nos écoles et qui a été dressée, en 1850, par le père de l'habile architecte.



Bibliothèque des Jagellons

Notre promenade se poursuit à travers des rues écartées et mornes, dallées entièrement et dépourvues de trottoirs. Voici devant nous un ravissant pont couvert qui enjambe la chaussée pour rejoindre deux vieux palais, vague réminiscence du Pont-des-Soupirs. Cracovie a de ces resouvenirs de l'architecture italienne ; un *Bædeker* s'en prévaut même pour affubler la vieille capitale polonaise du surnom plutôt risqué de *Venise continentale*.... Un peu plus loin, nous franchissons un portique et pénétrons dans une grande cour, qu'encadre un cloître

intéressant. Les colonnes qui relient ses belles ogives délicatement ciselées supportent un balcon ouvert ; de ce balcon grimpe le long de la façade un escalier conduisant aux appartements. Dans le mur sont encadrées des tables de marbre gravées de pompeuses inscriptions latines, des bas-reliefs et des blasons : encore un rappel de l'Italie. Le vieux palais qui nous entoure fut le berceau de l'antique université de Cracovie, fondée il y a cinq siècles. Aujourd'hui, ce joyau d'architecture, encore admirablement conservé, héberge la richissime bibliothèque jagellone.

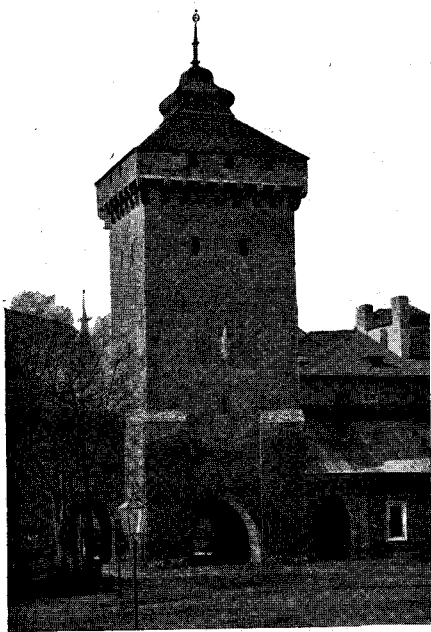
Revenant sur nos pas, nous nous engageons dans une rue vieillote qui conduit à l'église des *Piaristes*. Tout le portail disparaît à hauteur d'homme sous les faire-parts mortuaires dont il est tapissé. Nous ne nous attardons pas dans l'intérieur de l'église, de style rococo et qui n'a rien de remarquable. En sortant du sanctuaire, nous sommes attirés par une délicieuse porte en fer forgé qui ferme une entrée latérale. Tandis que j'en prends le croquis, nous voyons deux ou trois personnes s'engager dans le passage, disparaître, puis ressortir presque aussitôt. La curiosité nous pousse sur leurs traces et nous prenons un escalier humide qui s'enfonce en raidillon sous une voûte ténébreuse. Eblouis par la clarté du jour que nous venons de quitter, nous descendons avec précaution. A la septième ou huitième marche, l'escalier fait un brusque détour : je lève la tête et me trouve nez-à-nez avec le cadavre d'une jeune femme couché sur un catafalque. Le livide visage de la morte, éclairé par deux cierges que la fumée entourait de son crêpe, se détachait de la draperie funèbre comme une figurine d'ivoire ancien. Ce spectacle macabre nous fit faire un léger sursaut. Nous continuons cependant notre descente ; dans la chapelle froide et nue, aux pieds du catafalque

deux pleureuses vieilles et inattentives égrenaient à mi-voix leur chapelet.

Remontés à la douce lumière du ciel, nous hélons un fiacre qui, par aventure, passe dans la rue solitaire. Le cocher ne comprend ni le français ni l'allemand, mais sa figure de bon Tartare nous plaît. Nous lui jetons un nom lu dans le Guide, il répond « tag, tag » (oui, oui) et enlève sa haridelle. Notre automédon est certainement un très brave homme : devant chaque église, devant chaque croix ou oratoire que nous rencontrons, — je ne me charge pas de les dénombrer, — il soulève son bonnet dévotement. Son tarif est d'ailleurs ridiculement modé-

ré ; cela nous change des prix fantastiques de Vienne.

Au bout de la rue, nous nous arrêtons devant une imposante construction dont les briques noires et moussues attestent l'ancienneté. C'est le *Floriani-*



Porte de St-Florian

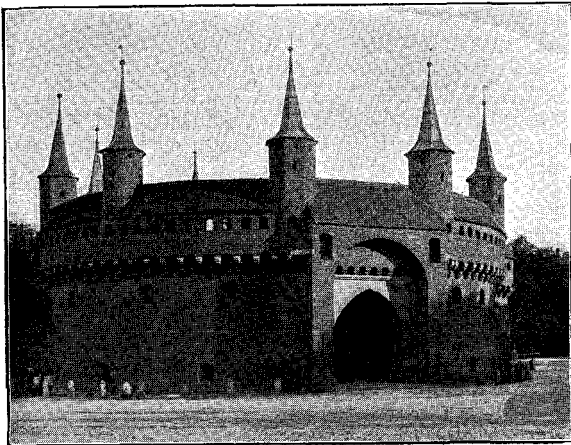
thor ; avec le *Rondel* qui le suit c'est le dernier vestige des fortifications féodales de Cracovie, dont les remparts ont été remplacés il y a environ un siècle par la promenade aujourd'hui couverte de magnifiques ombrages qui sépare la cité des faubourgs. Une vénérable petite chapelle toute tapissée d'*ex-voto* et de toiles d'araignées, est encadrée dans le mur sous la porte en ogive du Florianithor. Les passants s'y arrêtent volontiers, s'agenouillent pieusement sur les marches de l'autel et récitent une rapide oraison. Le Cracovien est, en effet, très démonstratif dans sa piété, et il la manifeste sans souci de respect humain. Pour satisfaire à sa dévotion, les églises ne manquent pas ; il en existe plus de soixante, sans compter les chapelles affectées aux couvents et aux institutions religieuses, très nombreuses également.

Notre promenade hâtive nous permet d'accorder seulement une attention distraite à quelques beaux édifices plus modernes que nous rencontrons : nous devons ainsi nous contenter d'admirer au passage le Musée Czartoryski, — où sont conservés les trésors historiques de la vieille Pologne —, la nouvelle Université, l'église des Dominicains, etc. Evidemment, tous ces monuments seraient intéressants à visiter et à étudier, mais, simples touristes, nous nous contentons du spectacle de la rue et des choses curieuses que nous pouvons y glâner.

Nous allons le soir dîner chez Hawelka, le restaurateur à la mode. Comme la plupart de ses confrères d'ici, le Vatel fameux tient également boutique de comestibles, — une *Delicatessenhandluug*. Pour arriver à la salle à manger, il faut traverser un magasin encombré par les « délicatesses » en question, marée, gibier, caviar, victuailles connues et inconnues de l'Orient et de l'Occident. Dans ce capharnaüm mal odorant, de jeunes messieurs très chics humaient leur apéritif — en ne négli-

geant cependant pas de conter fleurette à l'Hébé bien nourrie du comptoir.

Un public élégant remplissait le restaurant, où dominaient les uniformes variés. Un *kellner* en bras de chemise et tablier de cuir — il n'avait rien de l'*Ober* viennois — nous case et nous passe la carte des mets qui nous laisse perplexes ; elle est tout en langue polonaise.



Le Rondel

Devant notre embarras, le garçon nous souffle « *Barszcz* », « *Zrazy* » ? et sur notre *Ja*, nous apporte ces deux plats nationaux estimables : un potage et un ragoût de mouton très épicé, le tout accompagné de petits pains saupoudrés de graines de pavots, dont nous n'apprécions pas le goût fade.

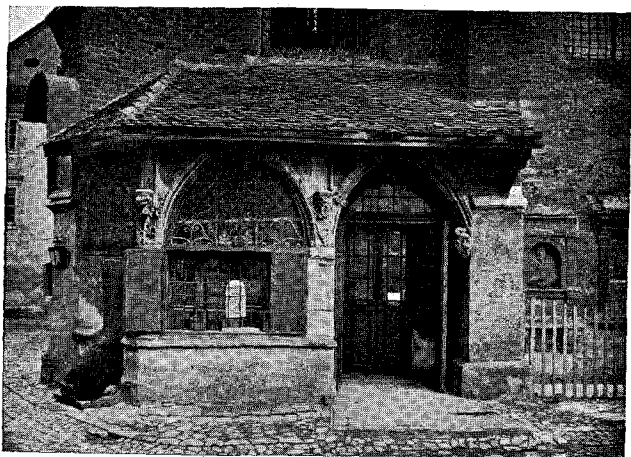
Tandis que nous nous amusons à écouter les *tag* et les *nié* qui s'entrecroisent d'une table à l'autre, entre dans la salle un capucin, à bonne figure rubiconde et

d'expression hilare. Le moine circule parmi les dîneurs, offrant d'une main une tabatière énorme dans laquelle hommes et dames plongent les doigts, et de l'autre une escarcelle qui bientôt tinte agréablement aux oreilles du quêteur. Lorsqu'il passe auprès de nous, le bon Père prêche d'exemple, et cela avec un sourire si large que, prodigues des deux mains, nous nous bourrons les narines avec zèle. Mais peu habitués à ce genre d'exercice, nous partons, mon ami et moi, en étrennements stridents. Cela a le don de réjouir le brave disciple de saint François, qui nous prouve sa satisfaction par des *vivats* répétés, et nous tend une demi-douzaine d'images saintes qu'il extrait des profondeurs insondables de sa manche. L'excellent homme professait cependant des mœurs encore primitives : sans se soucier des dîneurs, il se mouchoit, tout simplement, sans mouchoir.

Lorsque nous reprîmes le chemin de l'hôtel, il était déjà tard ; malgré l'heure avancée, le Rinck était encore couvert de promeneurs, tandis qu'aux portes, des groupes s'attardaient en des causeries animées. Des cafés (*Kawiarnia*) et des brasseries (*Piwiarnia*) sortaient de telles clameurs, que nous nous demandions si, par aventure, le mot *caverne* ne dérivait pas du polonais *Kawiarnia*.

Cracovie, sur environ cent mille habitants, compte près de trente mille juifs qui restent en général parqués dans leur faubourg de Kazimierz, le plus curieux et le plus ancien de tous. Cette population israélite continue à vivre à part dans ce ghetto, restant à ce point maîtresse chez elle, qu'il n'est pas toujours prudent de s'y risquer sans autre mobile que la curiosité. Nous en fîmes l'expérience. Ayant repris à la station des fiacres notre cocher de la veille, nous empruntons de nouveau son cahoteux véhicule pour nous rendre au Kazimierz.

Notre bon Kalmouk nous conduit à travers un défilé de rues dont l'aspect est assez misérable. Sur le pas des boutiques, des marchandes sans clients houspillent leurs marmots dépenaillés, tandis que les intéressants porteurs de longues lévites et d'accroche-cœur deviennent plus nombreux. Les échoppes se succèdent et se ressemblent dans leur délabrement. Mais ici les enseignes ne sont



Portail de l'église Sainte-Barbe

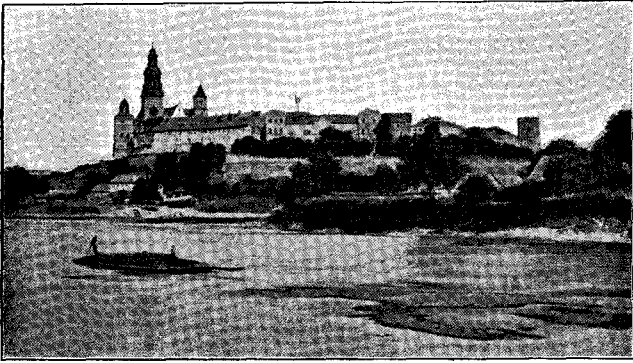
plus en langue polonaise ; elles ont leurs inscriptions en caractères hébraïques, mais accompagnées généralement de noms en langue allemande. Quelques-uns sont baroques : au-dessus d'une boutique d'antiquailles, on lit : Moïse Lilienstamm — *Tige-de-Lys* ; un voisin qui vend de la friperie s'appelle Isaac Kanalgeruch — *Parfum d'égoût*. Suivent les Silberstern, des Læwenhaupt, etc., et autres noms poétiques.

Leur vieille synagogue occupe le centre d'une place

où nous débouchons. L'édifice est une massive construction sans caractère, percée de quelques rares ouvertures. Curieux de jeter un coup d'œil dans l'intérieur du temple, nous mettons pied à terre. Mais déjà une troupe d'enfants nous entoure et nous suit. Aux fenêtres des taudis environnants se penchent des visages féminins, curieux et la chevelure embroussaillée. Voici maintenant que sortent des maisons quelques vieilles accompagnées de Shyloks hâves et déguenillés. Tous arrivent sur nous en gesticulant et poussant des croassements d'un argot guttural. Les choses paraissent se gâter, car notre cocher descend à son tour de son siège et, nous prenant le bras, nous entraîne en nous faisant comprendre qu'il est prudent de vider les lieux. Nous regrimpons lestement sur sa voiture et partons sans demander notre reste.

En quittant ce peu hospitalier faubourg, nous nous rapprochons de la berge boueuse de la Vistule (Wisla). Ce détour nous amène au pied du Mont Wavel sur lequel se dresse, entouré de murs à crénaux et de donjons, le *Burg* ou Château royal. Nous montons par une route en lacets jusqu'à la poterne où nous quittons la voiture pour pénétrer dans la vaste cour ; des soldats y faisaient l'exercice, au milieu de déblais et de matériaux de construction. Au temps des rois de Pologne, cette cour était la place des Tournois ; du haut d'une galerie délicatement ouvragée qui coupe à mi-hauteur la façade du palais, les princes pouvaient suivre commodément les joutes de leurs féaux chevaliers. Aujourd'hui que le puissant château sert de caserne aux soldats de Sa Majesté l'empereur d'Autriche, la beauté vaine de l'élégant balcon apparaît avec une crudité mélancolique. Cependant le vieux palais est actuellement livré aux restaurateurs, et il est question d'en déloger prochainement la garnison.

Le bas côté de la cour est limité par l'église cathédrale. Cet édifice est de pur style gothique, ses belles lignes architecturales ont toutefois été abimées par les petites chapelles byzantines maladroitement adossées à sa façade. L'intérieur du sanctuaire reste assombri dans la lumière incertaine qui traverse les vitraux multicolores et rouillés par l'âge. Des deux côtés de la nef se succèdent des autels dont les murs disparaissent littéralement sous la profusion d'épithaphes, de bas-reliefs de tombeaux de



Le Wawel et la Vistule

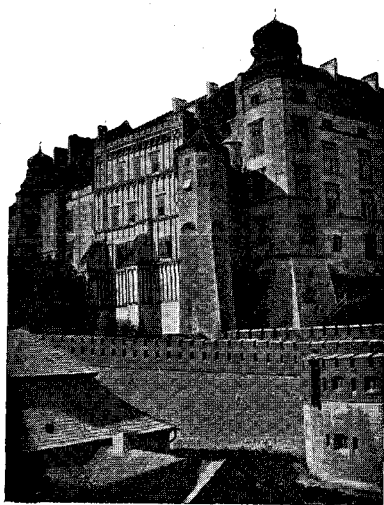
rois, d'évêques et de cardinaux. On pourrait, dans cette église, suivre tout le cours de l'histoire de la Pologne en la commentant par les effigies de ses princes.

Un vieux sacristain, enveloppé d'un tablier d'apothicaire, balayait le sanctuaire avec conscience, puis accommodait les pots de fleurs aux angles de l'autel. Ce fut l'occasion d'échanger avec lui quelques mots, carnaval lexicologique de français, de slave et de tudesque. Le bonhomme, très complaisant, nous fit lever les yeux et remarquer, au-dessus du portail d'entrée, d'énormes

tibias suspendus. Autrefois ces ossements étaient tous en grande vénération, car on les croyait provenir d'ancêtres préhistoriques. Des savants modernes ont restitué ces restes à quelque mastodonte antédiluvien, — mais ils n'en sont pas moins restés accrochés à leur place séculaire. De plus en plus aimable, notre guide nous propose de visiter la crypte royale creusée dans les fondations de l'église, et il nous précède dans un étroit escalier, tenant un falot qu'il vient d'allumer. Nous le suivons dans le caveau. Les voûtes basses sont supportées par des colonnes trapues, divisant le souterrain en chapelles où se succèdent les urnes et les sarcophages. Dans ces tombeaux reposent les gloires les plus pures de la Pologne, côte à côte avec les rois et les princes de la race des Jagellons, des Wasa et des Bathory. Leur vie illustre ou magnifique est racontée ici avec toute l'« éloquence du silence » vantée par Pascal. Je ne puis m'empêcher de comparer l'émouvante tranquillité de cette nécropole au brouhaha continuel qui règne dans la fameuse crypte impériale du couvent des Capucins à Vienne. Là-bas, rien qui puisse émouvoir : à la clarté crue d'un sous-sol banal, derrière des compartiments grillagés, s'aligne la collection des sarcophages de la maison d'Autriche, coffres plus ou moins riches, plus ou moins ouvragés ; le Capucin vous montre les tombeaux autour desquels la foule cosmopolite et bruyante se presse comme les curieux devant les cages d'une ménagerie foraine. Tandis que dans la pénombre sévère du souterrain du Wavel, nous frôlons dans un silence recueilli les cercueils d'airain dont chacun évoque une vicissitude glorieuse ou lamentable de ce qui fut le royaume de Pologne.

Le temps avait fui, et lorsque nous sortîmes de la crypte, le soleil était sur son déclin.

Nous nous
attardons ce-
pendant encore
sur l'esplanade
à contempler
l'immensité du
panorama dé-
ployé devant
nous. A perte
de vue, le re-
gard glisse sur
des plaines mo-
notones et gri-
ses ; il ne s'ar-
rête qu'aux
pieds des monts
Karpates dont



Le Château royal

la dentelure lointaine se confond avec l'éther. Que de grandes choses, que d'épopées se sont déroulées sur cette steppe immense où *le fer et le feu* de hordes sanguinaires ont passé !.... Tout près de nous, la Vistule, comme une route d'argent mat, serpente et va rejoindre dans le crépuscule la ligne grisâtre de l'horizon. Puis, au premier plan, encerclant la sombre cité de cabochons d'émeraudes, les tertres de Kosciusko, de Krakus, de la princesse Wanda allongent leur ombre aux rayons fuyants du soleil couchant. Ces singuliers *tumuli* ont été construits pour perpétuer des souvenirs héroïques ou fabuleux. A l'instar des anciens Egyptiens qui ont immortalisé leurs Pharaons en leur bâtissant des Pyramides, les patriotes polonais ont imaginé d'édifier de leurs mains des buttes artificielles pour perpétuer la mémoire de leurs concitoyens illustres. Le tertre de

Kosciusko, le plus important des trois, est entièrement formée avec de la terre rapportée des divers pays où a vécu le grand citoyen. Nous songeons avec émotion que dans ce petit monticule, il y a une parcelle du sol de notre chère Helvétie ¹⁾).

Le soleil, près de tomber derrière nous, enflammait de sa pourpre crépusculaire les coupoles verdegriées, les tours et les clochers de l'antique cité, tandis que rayonnait, fauve et sombre, le donjon de St-Florian. Les yeux pleins de ces illuminations, nous reprîmes le chemin de la cité, rêvant à des choses anciennes plus vivantes que le présent....

D'EGGIS.

¹⁾ Kosciusko mourut à Soleure en 1817.

Le triomphe du français.

D'ici à quelques années, il ne sera plus nécessaire de savoir l'allemand pour lire les journaux de nos excellents confédérés. Leurs rédacteurs écrivent déjà presque en français. On en jugera par l'extrait suivant d'un compte rendu publié par la *Nouvelle Gazette de Zurich* :

« Wohl geordnet, *diszipliniert* und *schneidig* werden die *Kontre-tänze* *exekutiert*... So bemerkten wir einige jungere Herren aus St-Gallen unter der *Aegide* eines *Majors*... Die *Damentoiletten* waren voll *Eleganz* und *Chic*... An den Mauern des *Pavillons* liefen *dekorative Panneaus*... »

Est-ce que le français tendrait à devenir la langue universelle ?

Après une nuit agitée, M. Z... dit à son valet de chambre :

— J'ai fait de singuliers rêves... Je crois même, Dieu me pardonne, que j'ai rêvé de vous, Benoît.

— Je suis très sensible à l'honneur que monsieur a daigné me faire !



XIV^{me} FÊTE FÉDÉRALE DE MUSIQUE

à Fribourg les 28, 29 et 30 juillet 1906

C'est la première fois que Fribourg avait l'honneur d'abriter une fête fédérale de musique. A la dernière fête fédérale de Lugano, en 1903, les délégués de la *Société fédérale de Musique* décidèrent d'accorder à la Musique de Landwehr de Fribourg l'organisation du concours de 1906.

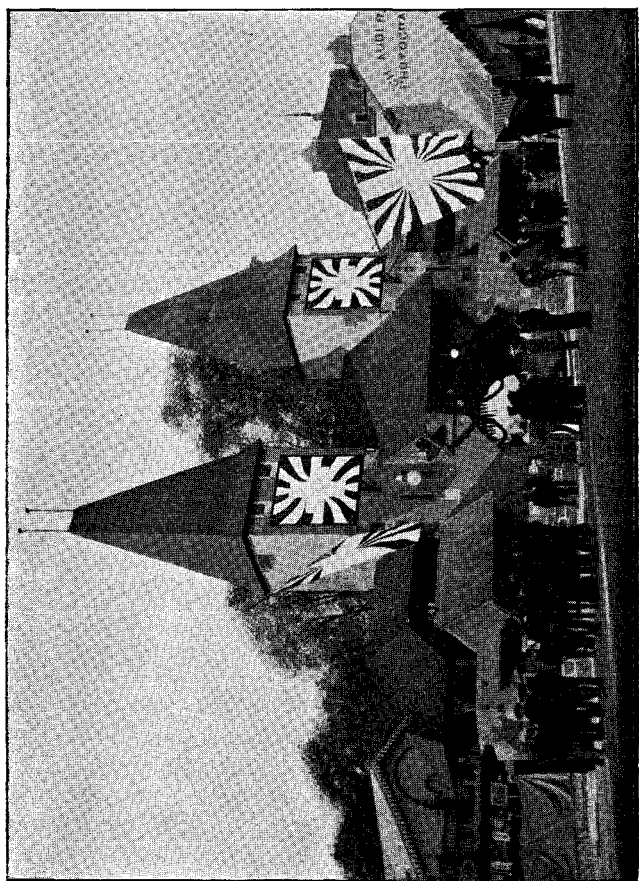
Celle-ci, assurée qu'elle était de l'appui moral et financier de toute la population, a su mener à bien l'organisation difficile de cette grandiose solennité artistique. De nombreuses sociétés ont répondu à l'appel. Les divers comités ont travaillé avec beaucoup de zèle pour préparer à nos confédérés une réception digne et cordiale, et un succès complet est venu couronner leurs efforts.

Le 28 juillet donc, dans l'après midi, la bannière fédérale venant de Lugano faisait son entrée dans la gare de Berne, où une délégation du comité d'organisation était allée la recevoir. M. l'ancien syndic Bourgknecht, vice-président du comité d'organisation, eut pour mission d'apporter le salut de la ville de fête, Fribourg, et de souhaiter aux amis de Lugano la bienvenue sur le sol fribourgeois. Toutes les stations de la ligne Berne-Fri-

bourg étaient pavoisées. A Fribourg, réception solennelle au milieu d'une grande foule de population, cortège, musique entraînant et entrée dans l'immense cantine des Grand'-Places, sur le devant de laquelle se dressent les deux tours moyen-âgeuses qu'on dirait détachées de l'enceinte du vieux Fribourg.

Pour la remise du drapeau, à 8 heures du soir, les six mille places de la cantine étaient bien près d'être occupées. M. *Martinaglia*, de Lugano, prononce à cette occasion une allocution très applaudie. « Nous sommes accourus ici pour une lutte pacifique dans laquelle il n'y aura ni vainqueurs ni vaincus et qui ne laissera après elle aucune amertume. » Malheureusement, ces bonnes paroles n'ont pas été entendues par tout le monde, sinon on n'aurait pas vu se produire certain incident. M. le syndic de la ville prononça le discours de réception de la bannière en quelques mots bien sentis, en souhaitant une chaleureuse bienvenue à tous nos hôtes. Il exprime l'espoir que tous ils remporteront un bon souvenir de leur trop court passage dans nos murs et que les liens d'amitié qui unissent entre elles toutes nos sociétés fédérées se resserreront en ces jours de fête. Enfin, après l'audition de morceaux exécutés par divers corps de musique, du *ranz des vaches* par M. Castella, l'excellent ténor de Bulle, et du ballet donné par deux de nos sociétés de gymnastique, l'animation se continua jusque bien avant dans la nuit.

Le lendemain, à six heures et demie déjà, se réunissaient les délégués. Leurs délibérations avaient, entre autres, pour objet de fixer le lieu de la prochaine fête fédérale. Celle-ci, par 93 sur 114 votants, fut fixée à Bâle et c'est la *Musikverein*, la *Feldmusikverein* et la *Jägermusik* qui entreprendront en commun l'organisation de la fête. Une grande partie du dimanche fut consacrée à



Entrée de la cantine de la fête fédérale de musique

l'audition des morceaux facultatifs de concours. Les spécialistes ont été d'accord pour reconnaître qu'il y a eu un sérieux progrès dans les productions des sociétés. A 11 heures a eu lieu au Pavillon du collège la répétition de deux morceaux d'ensemble pour fanfares, à savoir le chant de Sempach (*Sempacherlied*) de Kempster et la prière des Confédérés à Morgarten (*Dankgebet der Eidgenossen aus Morgarten*) du directeur de fête, M. Paul Haas. Nous en parlerons plus loin.

L'évènement principal de l'après midi fut le cortège et l'exécution des deux morceaux d'ensemble sur la place Notre-Dame. Quant au cortège, il fut interminable et les soixante à soixante-dix corps de musique jouant tous ensemble sur toute l'étendue du défilé, soit depuis l'avenue de Pérolles jusqu'au Pont-Suspendu et en retour jusqu'à la rue de la Préfecture produisaient un effet de sonorité extraordinaire. Un certain nombre d'amateurs avaient eu l'idée d'aller se placer au sommet de la tour de Saint-Nicolas et de là-haut ils ne perdaient pas une note des 70 morceaux joués à la fois. C'était indescriptible. Arrivés sur la place Notre-Dame, les sociétés se rangèrent dans l'ordre prescrit pour l'exécution des deux morceaux d'ensemble indiqués plus haut. L'effet de ces deux belles compositions, jouées par plus de deux mille exécutants, fut vraiment saisissant. Ce fut un inoubliable moment trop tôt envolé.

Le soir, grand concert à la cantine par six corps de musique, ballet de gymnastes et ballet des fleurs exécuté par quarante jeunes filles des écoles sous la direction de M. Léon Galley. Enfin, le lendemain lundi, eurent lieu les dernières épreuves, à savoir les morceaux imposés et joués à première vue. Le résultat en fut très bon (*glänzend ausgefallen*), dit un correspondant de l'organe officiel des musiques suisses.

Voici maintenant le résultat des concours et le rang obtenu par chacune des sociétés :

Division : Harmonies

Catégorie I : Compositions difficiles

1^{er} rang : Couronnes de vermeil

1 *La Lyre* de Montreux ; 2 la *Stadtmusik* de Berne ;
3 la *Civica Società Filarmonica* de Lugano ; 4 la *Basler Musikverein* de Bâle.

2^{me} rang : Couronnes de laurier

1 *Stadtmusik* de Schaffhouse ; 2 *Harmoniemusik* de Næfels-Mollis ; 3 *Feldmusikverein* de Bâle ; 4 *Stadtmusik* de Baden.

Catégorie II : Compositions sans difficultés spéciales

1^{er} rang : Couronnes de vermeil

1 *Stadtmusik* de Zoug ; 2 *Musikverein « Harmonie »* de Wetzikon ; 3 *Harmonie am Bachtel* de Dürnten-Hinwil ; 4 *Harmoniemusik* de Berthoud ; 5 *Harmoniemusik* de Wald (Zurich).

2^{me} rang : Couronnes de laurier

1 *Corps de musique « L'Avenir »* de Payerne ; 2 *Musikverein « Harmonie »* de Wädenswil ; 3 *Musikgesellschaft « Helvetia »* de Horgen ; 4 *Feldmusikgesellschaft* de Kriens ; 5 *Harmonie* de Langenthal ; 6 *Société de musique « L'Abbeille »* de Lucens ; 7 *Musikgesellschaft « Eintracht »* de Töess ; 8 *Musikgesellschaft « Concordia »* de Sursée.

4^{me} rang : Couronnes de chêne

1 *Jägermusik* de Schaffhouse ; 2 *Harmoniemusikgesellschaft* de Schwanden ; 3 *Stadtmusik* de Liestal ; 4 *Union instrumentale* de Fribourg ; 5 *Harmonie « La Persévérante »* de Travers.

Division : Fanfares

Catégorie I : Compositions difficiles

1^{er} rang : Couronnes de vermeil

1 *Les Armes-Réunies* de Chaux-de-Fonds ; 2 *Stadtmusik* de Bienne ; 3 *Bürgermusik* d'Hérisau ; 4 *Metallharmonie* de Berne ; 4 *Société de musique* de Bulle.

2^{me} rang : Couronnes de laurier

1 *La Lyre* de Vevey ; 2 *Musikverein « Helvetia »* de Granges ; 3 *Basler Jägermusik* de Bâle ; 4 *Union instrumentale* de Bienne ; 5 *Metallharmonie* de Binningen ; 6 *Corps de musique* de Saint-Imier ; 7 *Fanfare Rolloise* de Rolle ; 8 *Musikgesellschaft* de Reute (Appenzell).

Catégorie II : Compositions sans difficultés spéciales

1^{er} rang : Couronnes de vermeil

1 *Société de musique « La Concordia »* de Fribourg ; 2 *Stadtmusik* d'Arbon.

2^{me} rang : Couronnes de laurier

1 *Corps de musique* d'Yverdon ; 2 *Fanfare de Tempérance* de Lausanne ; 3 *Union instrumentale* de Payerne ; 3 *Stadtmusik* d'Olten ; 4 *L'Avenir* de La Chaux-de-Fonds ; 3 *Musikgesellschaft* de Bözingen ; 6 *Stadtmusik « Konkordia »* de Soleure ; 7 *Musikverein* de Sissach ; 7 *Musikgesellschaft* d'Interlaken ; 7 *Musikgesellschaft « Concordia »* de Menziken ; 7 *Blechharmonie* de Flawil ; 8 *Musikgesellschaft « Harmonie »* de Tablatt.

3^{me} rang : Couronnes de chêne

1 *Société de musique « L'Ouvrière »* de Fleurier ; 2 *Blechmusikgesellschaft* d'Ennetbühl ; 3 *Stadtmusik* de Morat ; 4 *Fanfare* de Tavannes ; 5 *La Lyre* de Broc ; 6 *Musikgesellschaft* de Frutigen ; 6 *Fanfare* de Boudry ; 7 *Société de musique « L'Espérance »* de Noiraigue ; 8 *Musikgesellschaft « Concordia »* d'Ensingen ; 9 *Fanfare* de Romont.



LE KATHOLIKENTAG DE FRIBOURG

Depuis son tir fédéral de 1881, Fribourg n'avait pas revu dans ses rues une affluence comparable à celle que lui a amenée, le 23 septembre 1906, la première assemblée générale de l'Association populaire des catholiques suisses. Cette journée a marqué le point culminant du congrès, lequel a duré du 22 au 25 septembre et a eu toutes les faveurs, à commencer par celle du temps, indispensable surtout aux deux grandes manifestations du dimanche : la messe sur la place de Notre-Dame et le cortège.

Remplie par une foule immobile et silencieuse, la place de Notre-Dame avait pris, à onze heures du matin, l'aspect d'un forum antique où la tribune aux harangues aurait été remplacée par un autel. Les édifices qui l'entourent semblaient avoir été disposés tout exprès pour lui servir de décorative clôture, et jamais l'intime harmonie de leur disposition ne s'était faite aussi visible. Au second plan, la tour de Saint-Nicolas prêtait au tableau la perspective prestigieuse de son incomparable silhouette. Autour de cette messe célébrée sous le ciel lumineux, circulait un air allègre qui faisait claquer joyeusement banderoles et drapeaux, et jetait aux rangs les plus éloignés des spectateurs, par lambeaux, les beaux chants des Céciliennes fribourgeoises massées près de la fontaine de Samson.

Cette première solennité de la journée populaire en symbolisait, non sans grandeur, le caractère d'union dans une même foi vivante et expansive. Après midi,

le défilé à travers Fribourg du cortège de douze mille hommes exprime avec autant de force l'idée de la marche des catholiques suisses vers les buts assignés à leur activité collective par l'Association populaire.

Le programme d'action du congrès s'est trouvé très chargé, non sans intention. Constituée de fraîche date sur sa base actuelle, l'Association populaire justifie son existence par l'indication des besoins auxquels elle se propose de répondre. La richesse de cette énumération a excité la surprise générale. De quoi ne s'occupe pas l'Association populaire ? Elle étudie la réorganisation du denier de Saint-Pierre et des Missions intérieures ; elle prépare et organise l'action sociale du catholicisme dans les milieux les plus divers, revendique pour les catholiques l'égalité de droit et de traitement ; discute des questions d'enseignement, d'histoire, de philosophie et de théologie ; voue sa sollicitude au relèvement de l'art religieux, prend parti pour l'initiative contre l'absinthe, encourage les œuvres charitables, patronne la presse, suit le développement de la législation fédérale, etc., etc. Tous ces domaines n'étaient, sans doute, pas en friche avant que l'Association populaire se mît à les cultiver, mais elle les aborde avec plus de ressources et de méthode. En particulier elle dispose du nombre, c'est-à-dire de 35,000 sociétaires hommes, recrutés dans tous les cantons. Celui de Fribourg figure dans ce total pour 2850 membres, répartis en 42 sections.

Au cortège du 23 septembre ont succédé deux assemblées générales, tenues sur les Grand'Places pour les auditeurs français et dans le verger du collège pour le public de langue allemande. Les autres travaux du congrès, organisés par sections, ont emprunté les salles du Grand Conseil, de la Grenette, du Conservatoire et du séminaire, ainsi que le théâtre, l'ancienne école des

filles, l'église des Cordeliers et le pavillon du collège. Jamais Fribourg n'avait vu autant d'assemblées déli-
berantes simultanées, et jamais les professeurs de son uni-
versité n'avaient eu pareille occasion de se faire entendre,
sur des sujets d'une extrême variété, par un public
représentant aussi complètement la Suisse catholique.

Durant le congrès, une très remarquable exposition
d'art religieux a été ouverte dans trois salles du Lycée.
Bien que limitée aux broderies et aux pièces d'orfèvrerie
qui ont pu être rassemblées dans le diocèse de Lausanne
et Genève, cette exhibition était singulièrement intéres-
sante et donnait une haute idée de l'habileté des artistes
qui ont produit de telles œuvres et du goût des généra-
tions qui s'y sont complues. Aujourd'hui on est moins
exigeant.

Ouvert avec une bénédiction de Sa Sainteté Pie X, le
Katholikentag de Fribourg s'est terminé par une visite
au champ de bataille de Morat. Au pied de l'obélisque
élevé sur les rives du lac où fut consommée la défaite de
Charles-le-Téméraire, trois orateurs rappelèrent les
exemples de vaillance, de discipline et de concorde pa-
triotique donnés à la postérité par les vainqueurs de
Morat. De cette glorieuse page d'histoire nationale ils
tirèrent aussi les enseignements que comporte l'heure
présente, si inquiétante à certains égards. Est-ce que
l'agitation antipatriotique des adversaires des armées
nationales ne s'est pas propagée sur ce sol suisse dont
les institutions semblaient devoir la décourager ? Dans
tous les cas, qu'elle renonce à faire des recrues dans les
rang des catholiques suisses. Comme leurs ancêtres,
ceux-ci sauront sacrifier leur vie pour l'indépendance et
l'honneur du pays, mais, par un juste retour, ils de-
mandent que le pays respecte pleinement leur liberté
religieuse.

J. REPOUD.

Le cultivateur.

(Légende.)

Un paysan gémissait sur la longueur et la largeur du champ qu'il avait à labourer. Satan qui ne se pique pas toujours de logique, était, ce jour-là, en veine de bienveillance : il sort du sillon et dit à Jacques Bonhomme : « J'ai parié hier, que je verrais un être satisfait de son sort ; donne-moi ta charrue, ton aiguillon, je vais besogner pour ton compte. » Et en effet le diable besogna si bien qu'en un tour de main le vaste champ était labouré profond, que les pierres, le chiendent avaient disparu comme par enchantement. « — Est-ce bien ainsi ! Voire, fit le paysan en se grattant la tête, mais la semence est bien chère cette année. » — Et Satan de fouetter l'air de sa queue et les grains de blé de tomber serrés comme des gouttes de pluie. — « Et maintenant ? » — Peuh ! fit le laboureur ; qui me garantira des gelées, de la sécheresse, de l'orage, de l'excès d'humidité, de toutes les maladies de la terre ? — Tiens, prends cette boîte ; elle contient la pluie et le beau temps, gouverne-les à ton gré. » Et le paysan les gouverna à merveille, et son blé était admirable, mais les blés des voisins avaient profité du bienfait, les épis dans tout le canton étaient lourds, hauts et drus ; et Satan faisant sa tournée, aperçut son obligé qui regardait avec envie les champs des autres. — « Tu n'as donc pas tout ce qu'il te faut ? interroge-t-il. — Hélas ! la campagne crève de blé, je vendrai le mien à vil prix ; cette magnifique récolte m'aura ruiné. » Tandis qu'il pérorait Satan cueillit un épi, l'égrena, et, ayant soufflé sur les balles, il dit au laboureur que tous les grains de tous les épis du champ étaient, comme ceux-ci, de l'or pur. — Jacques Bonhomme les prit, les soupesa longuement, puis avec le geste et l'accent du désespoir il soupira : « Mon Dieu ! va-t-il falloir dépenser gros pour faire contrôler et poinçonner tout cela ! » Le diable reconnut alors qu'il avait perdu son pari et qu'il fallait renoncer à satisfaire un cultivateur.

V. DU B.

Quiproquo.

— Dis, tante Julie, nous enverras-tu une oie au nouvel-an, comme l'année dernière ?

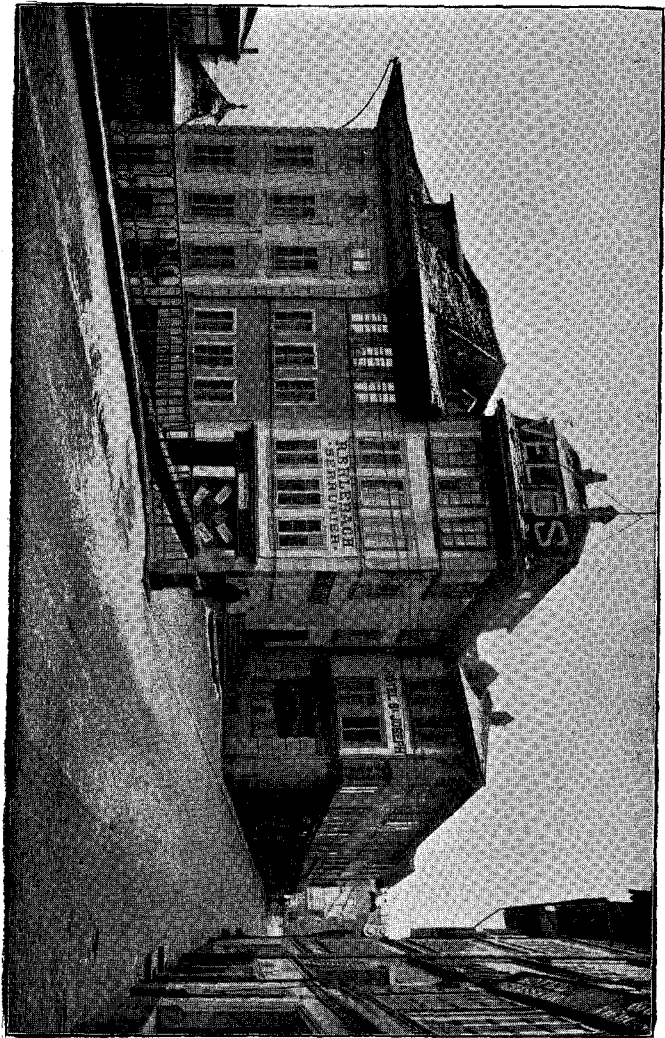
— Non, mon chéri, cette fois je viendrai moi-même !

ROUTE DES ALPES

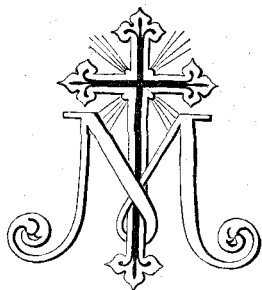
ET PETIT-PARADIS

C'est au milieu de difficultés de toutes sortes que s'avance péniblement la route des Alpes. Pour s'en rendre compte, il suffit de jeter un coup d'œil sur le terrain à parcourir et voir l'enchevêtrement des bâtiments à travers lesquels le tracé doit se diriger, et les murs formidables de soutènement qu'il y a à construire.

L'année dernière, nous en étions restés à peu près au point où nous sommes aujourd'hui, à savoir à la section comprenant l'espace compris entre la maison Wuilleret et l'ancienne maison Handrick. Aujourd'hui, ce dernier tronçon est remblayé. Le mur de soutènement et le trottoir qui le couronne vont jusqu'à la maison Schaller, au haut de la Grand'Fontaine. Le remblayage de toute cette partie est fait pour permettre aux piétons d'utiliser la route des Alpes depuis ce point jusqu'à la rue St-Pierre. De plus, on a démoli la maison Handrick et tout le pâtre de maisons entre le Petit-Paradis et la maison Weber, charron. Pour en perpétuer le souvenir, nous donnons aujourd'hui, d'après une photographie de M. Macherel, une vue de cette partie de la ville qui n'est plus. L'année prochaine, comme nous le disions déjà un an auparavant, nous espérons pouvoir reproduire la partie terminale de ce beau travail.



Route des Alpes et Petit-Paradis



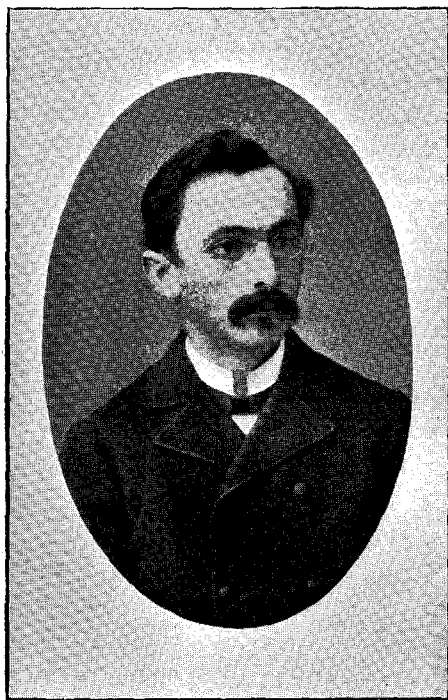
NÉCROLOGIES

M. Louis Collaud. — Lundi, 27 novembre 1905, est décédé à Bulle M. Louis Collaud et le mercredi suivant toute la population de Bulle lui faisait de belles funérailles auxquelles étaient venus assister des délégations de presque toutes les communes du district et des amis de Romont, Châtel, Fribourg, Genève et d'ailleurs. Le cortège a été l'un des plus imposants que l'on ait vus à Bulle de mémoire d'homme.

C'est dire que le défunt a occupé une place bien en vue dans l'importante cité gruyérienne, qu'il en a été un des citoyens les plus estimés et à laquelle il a rendu des services désintéressés que nous allons brièvement passer en revue.

Placé très jeune à la tête de la brasserie Collaud, il développa d'une manière constante cette industrie et contribua pour une bonne part, avec ses collaborateurs, à en faire l'importante maison qui récemment fusionnait avec la grande brasserie Beauregard. Cette dernière opération, en mettant Louis Collaud à l'abri des soucis matériels, lui eut permis de se consacrer exclusivement

à l'administration des affaires publiques, à la délassante culture des arts qu'il aimait, à des loisirs studieux. C'est le moment précis où la mort est venue l'appeler. S'il est vrai de dire que pour bien gérer les affaires publiques



il faut tout d'abord savoir gérer les siennes propres, Louis Collaud en a fourni la preuve. En effet, dans sa trop courte carrière, il a revêtu diverses fonctions publiques dans lesquelles il a pu donner la mesure de son intelligence des affaires, de sa facilité de travail.

Il occupa pendant plusieurs années et avec distinction le dicastère des finances au Conseil communal de Bulle. travailla activement à l'importante entreprise de l'usine électrique de Charmey, des eaux de la ville de Bulle, de l'installation de la force et de la lumière électrique dans la même ville. Membre du Conseil d'administration de la Banque populaire de la Gruyère, il a prêté à cet établissement financier son utile concours qui ne fut malheureusement que de trop courte durée. Presque toutes les sociétés locales, musique, chorale, Espérance, ont trouvé en lui un appui efficace. Membre du Conseil paroissial, il fut un des principaux promoteurs de l'harmonisation des cloches de l'église de paroisse et l'on dit que, sentant sa fin approcher, il désigna lui-même les airs qu'il désirait que la musique jouât le jour de ses obsèques et ce fut pour lui qu'on inaugura la sonnerie de deuil qu'il avait déterminée quelques jours auparavant avec ses collègues du jury d'expertise des cloches.

Comme homme politique, le défunt appartenait au parti libéral modéré; il fut député au Grand Conseil, porté par la liste libérale indépendante de 1896, il siégea pendant une législature où il s'occupa surtout des questions de chemins de fer de la Gruyère. Il appartenait au Cercle des Arts et Métiers. C'était en politique un homme calme, il était avant tout sincèrement religieux. L'unanimité des regrets que sa mort a provoqués nous dit qu'il fut dans la pleine acception du mot un homme de bien.

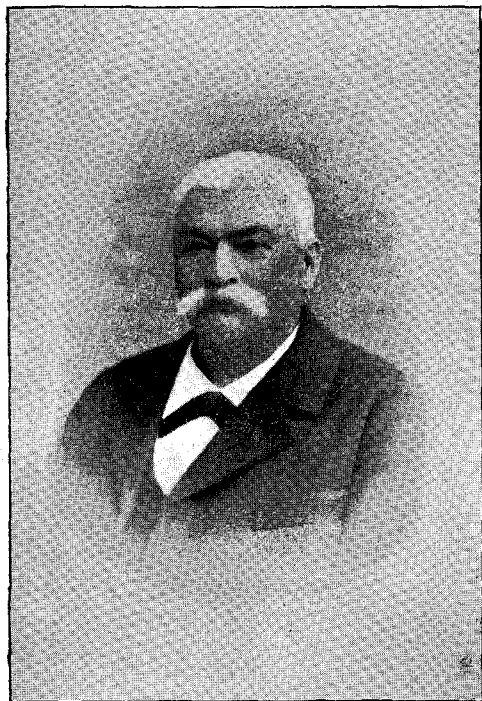
* * *

M. Louis Hayoz. — Le 13 décembre 1905 est décédé à Belfaux M. Louis Hayoz, syndic de cette commune et député au Grand Conseil.

Fils de M. Joseph Hayoz, d'Autafond, homme aimé et très considéré dans toute la contrée, qui fut syndic de

la commune d'Autafond pendant 25 ans (1857 à 1882) et député au Grand Conseil de 1861 à 1882.

D'un caractère indépendant comme son père, Louis Hayoz, avec en plus un tempérament plus combatif,



devait hériter de la notoriété dont son père avait joui de son vivant, et, en effet, dans toutes les questions paroissiales et communales qui se sont agitées durant une série d'années dans la période difficile de la construction et de la reconstruction de la vaste église de Belfaux, il a été sur la brèche pour faire face aux diffi-

cultés nom breuses qu'il y avait à aplanir. Son activité et sa parfaite entente des affaires exerça toujours une influence prépondérante pour le plus grand bien des intéressés. Ce ne fut pas sans quelques tiraillements, mais le résultat final lui donna raison et les intérêts généraux furent sauvegardés.

Syndic de la commune de Belfaux, président de paroisse, il sut défendre les droits de ses combourgeois et l'on se rappelle encore sa lutte contre la mise sous régie de la commune de Belfaux, qui fut levée par arrêt du Tribunal fédéral. En 1901, il fut élu député au Grand Conseil par 5767 suffrages. En politique, Louis Hayoz appartenait au parti conservateur-libéral ; il était membre du Cercle de l'Union.

Otre les emplois publics qui lui prenaient une bonne partie de son temps, il avait à faire face à de nombreuses occupations privées. Il était propriétaire de l'auberge du Mouton, d'antique réputation et qui était très achalandée. Il dirigeait un important commerce de bois et des exploitations agricoles. Il trouvait encore le temps de secourir les indigents et les malheureux.

Plus encore que les emplois publics qu'il a revêtus, ses qualités le feront vivre dans la mémoire de ceux qui l'ont connu, dit avec raison le journal la *Liberté*, et pendant longtemps on parlera de Louis Hayoz dans le cercle de la Justice de paix de Belfaux, où sa personnalité, si vivante, si universellement connue, semble emporter avec elle comme une portion du pays avec lequel il s'était en quelque sorte identifié. L. F.

* * *
M. le professeur Eugène Chillier. — Le 1^{er} janvier 1906 s'est éteint pieusement, après une longue maladie, M. l'abbé Eugène Chillier, directeur de l'École secondaire de la Veveyse, à Châtel-St-Denis. Dans sa modeste

sphère d'activité et dans les limites du champ livré à son action sacerdotale, il a laissé le souvenir d'un prêtre entièrement dévoué au bien spirituel des âmes confiées à sa sollicitude, d'un homme bon, généreux, serviable, aimé et vénéré de tous.

L'abbé Eugène Chillier est né au hameau de Prayoud, petit village alpestre dans la paroisse de Châtel. Après l'école primaire, il fit un ou deux ans de latin à Châtel-



St-Denis avec M. le professeur Michel, puis il vint au collège St-Michel qui venait d'être réorganisé après le changement de régime en 1856. Son collège terminé, il entra au Séminaire diocésain où il fit ses quatre ans, fut ordonné prêtre par Mgr Marilley et dit sa première messe en 1867.

Cette dernière cérémonie eut lieu encore dans l'ancienne église de Châtel-St-Denis, transformée aujourd'hui en institut d'éducation et d'enseignement pour jeunes filles.

Il fut tout d'abord nommé vicaire à Châtel. Il fut ensuite appelé au poste de professeur de latin, bénéficiaire de la fondation Déglise, poste qu'il a occupé jusqu'à la fin. Il a donc passé à Châtel-St-Denis tout le temps qui s'est écoulé depuis sa première messe, en 1867. jusqu'à sa mort, en 1906.

Comme de juste, il prit une part très active à la construction de l'église paroissiale dont les Châtelois sont fiers à juste titre ; il fut le principal promoteur de l'édification de la chapelle de Prayoud, que l'on dit très réussie au point de vue architectural. Enfin, pendant les quarante ans qu'il a exercé le ministère dans la paroisse de Châtel, il s'est acquis de nombreux titres à la reconnaissance de ses concitoyens et de ses ouailles qui lui en ont donné à ses funérailles un très touchant témoignage.

* * *

M. Benedikt Vonlanthen. — Le 9 janvier 1906, est mort à Tavel M. B. Vonlanthen, contrôleur des hypothèques au dit lieu, ancien professeur, ancien inspecteur d'écoles, ancien membre de la commission des études.

M. B. Vonlanthen a joué un rôle en vue comme homme d'école et c'est surtout dans les questions d'enseignement que s'est déployée la plus grande partie de son activité.

Né le 8 décembre 1848 à Heitenried, où il fit ses classes primaires, il vint ensuite à Fribourg, suivit les cours du gymnase et ceux du Lycée, et pendant ce temps il fut précepteur dans la famille de M. Diesbach de Rosières. Il eut d'abord en vue le Séminaire, mais il s'arrêta définitivement à l'étude du droit, et il fréquenta assidûment les cours de la faculté de droit à Fribourg et plus tard, dans le cours de sa carrière bien remplie, il fit toujours preuve d'une parfaite connaissance de notre législation fribourgeoise. Mais c'est surtout dans les

questions pédagogiques qu'il se complut de préférence, il était doué d'aptitudes spéciales pour l'enseignement et il trouva bientôt l'occasion d'utiliser pratiquement ses aptitudes. Dès 1879, il fut appelé au poste d'inspecteur scolaire du V^e arrondissement (Sarine et Glâne). Deux



ans plus tard, il remplaça Mgr Cosandey en qualité de membre de la commission des études, section allemande.

Lors de la réorganisation de l'inspection scolaire en sept arrondissements (1883), il fut chargé de l'arrondissement IV, Sarine. Après avoir été pendant dix ans secrétaire de la Direction de l'Instruction publique, il

est nommé, en 1890, professeur au gymnase allemand. En 1892, enfin, il est appelé aux fonctions de contrôleur des hypothèques du district de la Singine, en même temps qu'il est chargé de l'inspection des écoles régionales et secondaires allemandes.

En dehors de ses fonctions officielles, M. Vonlanthen s'occupait beaucoup des œuvres de bienfaisance et d'utilité publique, Société de Saint-Vincent de Paul, association catholique, etc. Il était de bon conseil envers les petits et les faibles et secourable aux malheureux. On peut dire de lui ? il a passé en faisant le bien.

* * *

Le Père Stanislas Comte. — C'est le 28 ou le 29 janvier 1906 que les flots boueux de l'Oued Biskra débordé emportaient les deux vaillants missionnaires, les Pères Comte et Vellard, au cours d'une exploration scientifique entreprise dans le désert saharien au sud de Biskra.

Nous serons à même de donner, en même temps que des détails plus circonstanciés sur ce tragique évènement, une notice sur la vie et les travaux du Père Stanislas Comte des Pères Blancs d'Algérie. Nous n'aurons pour ce faire qu'à puiser, avec la permission de l'auteur, dans la notice si élégamment écrite par M. le professeur Julien Favre, docteur ès-lettres, à Hauterive.

Né en 1869 à Fribourg, d'une famille où les pratiques de la religion sont en honneur, dit la notice, il fit ses classes primaires à Thonon, chez les Frères des Ecoles chrétiennes. Au sortir des dites écoles, il fut placé à l'internat du collège St-Michel à Fribourg. Il était pieux et aimait à se rappeler que, consacré à la sainte Vierge lors d'une grave maladie qu'il fit étant enfant, il devait entrer dans le sacerdoce et les missions. Pour maintenir ces favorables dispositions, on le plaça dans un scolas-

ticat français. Néanmoins, l'essai ne fut pas heureux, il demanda à rentrer à la maison paternelle et on l'envoya continuer ses études littéraires au collège d'Evian, où il ne put rester à cause de sa santé. Lorsqu'il fut rétabli, il fit au collège St-Michel, à Fribourg, sa rhétorique et sa philosophie. Au contact des auteurs classiques, le goût des lettres et de la poésie s'éveille en lui d'une façon marquée. Il cultive la poésie et, dans un tournoi littéraire, il emporte le prix sur M^{lle} Isabelle Kaiser. Il est admis à l'Académie Lamartine à Paris. Il obtient une médaille de bronze à un concours international de littérature. Il écrit des poésies en grand nombre, il en remplit plusieurs cahiers qui ont été conservés pendant quelques années, mais qu'il a fait détruire après son entrée dans la Société des Missionnaires d'Alger.

Pendant ses premières années d'études, Stanislas Comte aime à s'occuper des choses se rapportant aux missions catholiques, il lit des récits de voyages en Afrique et son attention se porte sur les travaux des Pères Blancs. Il lit les conférences faites à Paris, à Londres et à Bruxelles contre la traite des nègres et il prend un intérêt passionné à ce que le cardinal Lavigerie appelait « la ligue pour la miséricorde et la pitié. »

Ces impressions de jeunesse devaient persister et exercer leur action décisive sur la détermination finale. Aussi, après un ou deux semestres passés à l'université à l'étude du droit et après une grave maladie à laquelle il échappa de façon inespérée, il n'hésita plus et, en septembre 1891, il fait, avec sa mère et une de ses sœurs, un voyage à Lourdes et de là se rend à Cette où il s'embarque pour Alger.

Entré au noviciat des Pères Blancs, il en suit la règle avec un zèle qui ne se dément pas. Le 2 juillet 1893, il reçoit la tonsure. Au mois d'août de la même année, il

va passer une partie de ses vacances dans l'île de Djerbah, remarquable par la richesse de sa végétation. Après un court séjour dans cette île enchantée, il se rend au Séminaire de St-Louis de Carthage. C'est l'emplacement de l'ancienne Carthage, tout semé de ruines et de souvenirs historiques. Il reste plusieurs années dans cet établissement. Le 16 septembre 1893, il y prononce, avec vingt-cinq de ses confrères, le double serment d'obéissance ses supérieurs et de stabilité dans la Société des Missions de Notre-Dame d'Afrique.

Ce serment est moins strict qu'un vœu. On peut facilement en être relevé. Toutefois, Stanislas Comte considère le pas qu'il vient de faire comme définitif. Il se livre, dès lors, avec ardeur à l'étude, il apprend l'arabe conjointement avec les sciences et la théologie. A la fin du scolasticat, il passe de brillants examens. Le 28 septembre 1897, il dit sa première messe dans l'église primatiale de Carthage.

Son ambition était d'aller évangéliser les nègres au centre de l'Afrique, il rêvait l'Equateur, « les missions ardues, les prédications en plein air et à pleins poumons, la conversion des païens et le renversement des idoles. » Cependant ses supérieurs avaient d'autres vues sur lui ; il fut appelé au petit Séminaire de Carthage pour remplacer le maître de sciences naturelles et il se livre pour son compte à l'étude de la géologie et de la paléontologie, il enseigne également le français et l'allemand. Cependant les fatigues de l'enseignement compromettent sa santé. En 1899, un congé lui est accordé. Il prend un bateau italien en partance pour Palerme et Naples où il aborde après une traversée très orageuse. Il arrive à Rome et va s'installer à la Procure des Pères Blancs où il doit remplir une charge de confiance, à savoir remplacer le supérieur de la maison, donner des confé-

rences et quelques leçons, enfin rédiger le Diaré et le protocole des séances du Conseil. Il emploie son temps libre à suivre des cours universitaires et il s'inscrit à la



Propagande où se trouvent mélangées toutes les races et toutes les langues.

A la fin de l'année universitaire, ses supérieurs le rappelèrent, mais, avant de se rendre à son nouveau poste, il lui fut permis de revoir la Suisse. Il n'y séjourne

que très peu de temps et il part pour Marienthal dans le Luxembourg, où se trouve une maison de formation pour les futurs frères convers de la Société. A la fin de son séjour il part pour Paris et reprend le chemin d'Alger. Mais il ne reste pas longtemps à la Maison-Carrée. En vue de travaux historiques à entreprendre sur les maisons religieuses de son ordre, il est autorisé, en 1902, à faire un nouveau voyage en Europe. Il représente la Société des Pères Blancs au Congrès Marial de Fribourg ; il séjourne à Paris pour suivre un cours d'ethnographie, il visite successivement la Hollande, la Belgique. Il termine son voyage par Lourdes, pour reprendre enfin le chemin de l'Afrique qu'il ne quittera plus.

Rentré à la maison-mère, Stanislas Comte est chargé des fonctions de secrétaire et de rédacteur des périodiques. Ces dernières années sont particulièrement remplies, l'étude des sciences y tient une large place, en particulier la médecine, ce qui lui permit de rendre d'importants services à l'ordre. Placé à la tête du Sanatorium, il accordait toute sa sollicitude aux missionnaires qui rentraient à la maison-mère, fatigués par les labeurs de l'apostolat, minés par la fièvre, épuisés par les privations et le climat. Mais c'est surtout parmi les pauvres qu'il se fit une clientèle qu'aurait pu envier plus d'un Esculape patenté. Il put ainsi trouver accès auprès du monde musulman, répandre la bonne parole, baptiser des enfants atteints de maladies incurables. Connu de tous pour ses aptitudes médicales, les Arabes l'appellent le « savant » ou le « grand médecin » et les Européens le « Père-docteur. » C'est la conséquence naturelle d'un grand nombre de guérisons, plus de 500 opérations de différents genres.

A la fin de l'année 1903, le Père Comte se livre à des études qui seront la cause indirecte de sa fin prématurée.

Le Sahara est le pays par excellence des silex taillés. Depuis plusieurs années, on a recueilli en quantité des outils, des armes et autres objets préhistoriques. La collection des Pères Blancs a le mérite d'embrasser pour une région — Ouargla et sa banlieue — toutes les époques de l'âge de la pierre. Ils nous fournissent de précieuses indications sur les premiers habitants du Sahara, ils peuvent nous renseigner aussi sur le pays lui-même. Le Père fit là-dessus un travail qui fut lu à la Société de géographie d'Alger. Il fut jugé si intéressant qu'on le pria de continuer ces études, de reprendre la question et de l'examiner à fond.

Pour se documenter, des recherches étaient nécessaires, il fallait visiter la région de l'Ouargla. Mais le Sahara est un pays d'où l'on ne revient pas, si l'on voyage en petit groupe. Cependant, comme cette exploration pouvait contribuer à résoudre un intéressant problème, il ne refusa pas de se rendre au désir exprimé par la Société géographique. Ses supérieurs achevèrent de le décider. Il demanda comme compaguon de voyage le Père Vellard, un arabisant distingué et habitué au désert par un long séjour.

Il arrive à Biskra le 28 janvier, où il est rejoint par son compagnon. Le lendemain, à 4 heures du matin, ils montent ensemble sur la voiture officielle qui fait le service postal entre Biskra et Touggourt. Mais il fait froid, la pluie tombe à verse et le chemin devient de plus en plus difficile. La neige tombée sur les cimes de l'Aurès avait commencé à fondre, les eaux étaient descendues en grande abondance et, augmentées des pluies tombées depuis deux jours, elles avaient détrempé toute la région. La voiture s'enlise. Impossible d'avancer. Le cocher déclare l'impossibilité où il est de dégager la voiture postale ; il faut dételer les cinq chevaux, les charger du courrier et des bagages, et regagner à pied Biskra.

Les deux missionnaires ne peuvent se résoudre à retourner sur leurs pas, ils veulent aller de l'avant. Le conducteur cède, il met à leur disposition deux de ses chevaux, tandis qu'il garde la valise postale avec un voyageur. Nos deux missionnaires s'avancent à travers la plaine fangeuse. Au bout d'une heure, les montures s'enfoncent dans la vase et refusent tout service. Il faut abandonner les chevaux, les laisser périr sur place et continuer à pied. Vers deux heures de l'après midi, les habitants de la station de Saâda aperçoivent au loin deux voyageurs avançant péniblement, à trois heures et demie ils ne sont plus qu'à une centaine de mètres de Saâda et, quelques instants après, ils n'ont plus qu'à traverser la rivière qui passe devant le *bordj*. Pendant ce temps la crue redouble de violence. Sur plusieurs kilomètres d'étendue l'eau recouvre le sol, les deux missionnaires en ont jusqu'à la ceinture. Ils avancent lentement, marchant l'un devant l'autre, le Père Comte est le premier, l'eau boueuse empêche de voir où commence le lit de la rivière, tout à coup le Père Comte glisse sur la berge, entraîné par les flots. Le Père Vellard résiste encore, à quatre heures une lame furieuse l'engloutit à son tour.

Aussitôt prévenue de la catastrophe qui venait d'avoir lieu, l'autorité militaire prescrit les recherches les plus actives et, dès la baisse des eaux, 150 hommes, sous le commandement d'un lieutenant du bureau arabe, fouillent toute la plaine. Le samedi suivant, on découvre le cadavre du Père Comte enseveli « sous un mètre de vase, » sur la rive où les flots l'avaient rejeté.

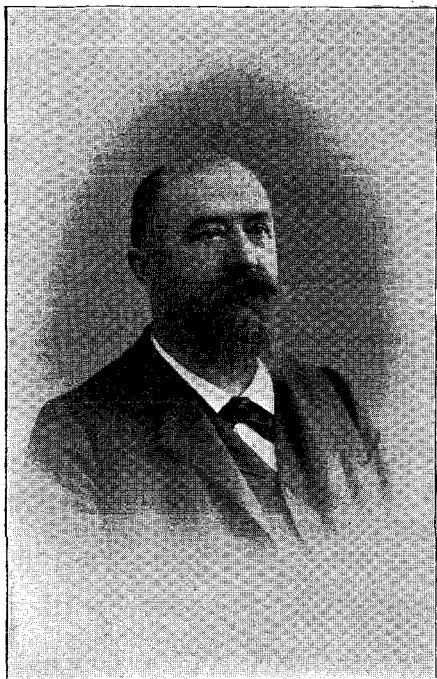
« Quelques jours après, les funérailles de Stanislas
« Comte avaient lieu à Biskra sous la présidence de
« l'évêque de Constantine et au milieu d'une grande
« affluence, toute la population indigène est présente.
« Au premier rang se trouvent les autorités civiles et

« militaires. Après l'absoute, l'évêque prend la parole
« pour rendre hommage aux missionnaires, vaillants
« soldats de l'évangile et de la civilisation, tombés sur
« une rive de ce continent africain pour le salut duquel
« de nombreux martyrs donnent leur sang et leur vie.
« Puis un cortège se forme et accompagne le défunt à
« sa demeure. Une dernière bénédiction de l'Eglise, un
« peu d'eau bénite jetée sur le cercueil et tout est fini...
« Le corps de Stanislas Comte repose au pied d'une
« petite croix, bien loin de son pays et de sa famille,
« dans une tombe, sur laquelle bientôt grandiront, sans
« être cultivées par une main fraternelle, quelques plantes
« sauvages du désert saharien. »

* * *
M. Charles Monney. — Dans la nuit du vendredi au samedi 3 mars dernier, est décédé subitement, dans la cinquante-troisième année de son âge, M. Charles Monney, receveur d'Etat du district de la Sarine. Cette mort si subite, qu'aucun symptôme de maladie ne faisait prévoir, a douloureusement surpris presque toute la population de notre ville où le sympathique Charles Monney était universellement connu et estimé.

Né en 1853, M. Monney fit ses études au collège St-Michel, il passa ensuite à l'école de droit où il obtint le grade de licencié, puis il entra au bureau de son père alors que celui-ci était préfet de Romont, puis receveur d'Etat pour le district de la Sarine. A la mort de son père, il lui succéda dans l'emploi de receveur du district, poste qu'il occupait au moment de sa mort. Familiarisé de par ses occupations aux questions financières, il fit partie des Conseils de l'ancienne Caisse d'amortissement, puis de la Banque d'Etat, ainsi que de la Caisse hypothécaire et de la Caisse d'épargne de la ville de Fribourg. Il a fourni aussi une carrière militaire bien remplie.

Lieutenant au bataillon 13 en 1876, 1^{er} lieutenant en 1878, capitaine au bataillon 14 en 1881, il devint successivement capitaine-adjutant du V^{me} régiment en 1882, major commandant le bataillon d'élite 16 en 1885. Il



passa, en 1896, à la tête du bataillon 106 de landwehr, puis, en 1903, à la tête du bataillon 16 de landsturm. Il avait une prédilection marquée pour le service militaire. Il faisait son service avec beaucoup de zèle, aussi était-il aimé de ses camarades et estimé de ses chefs. Ce

fut spécialement comme major du bataillon 16. disait dans son temps le *Journal d'Estavayer*, que M. Monney s'était fait connaître et apprécier des militaires broyards. Ceux-ci lui avaient conservé une grande sympathie. Ils se rappelleront longtemps encore les rassemblements de 1886, 1890 et surtout de 1895 où, sous ses ordres, ils ont pris part à la bataille devenue célèbre de Senarclens. La sympathique figure du major Monney survivra longtemps encore dans le district de la Broye.

Dans la vie civile il a revêtu encore d'autres fonctions ; ainsi il faisait partie du Conseil général de la ville de Fribourg, où sa parole était toujours très écoutée ; il était membre du Conseil paroissial de St-Nicolas, où il était chargé, comme de juste, du département des finances.

Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un concours énorme de parents, d'amis, de connaissances, venus des divers districts du canton et de toute la population de la ville de Fribourg. Le Conseil d'Etat était représenté par une délégation, la Banque d'Etat et le Conseil paroissial assistaient en corps ; la Société des officiers, celle des sous-officiers en uniforme et de nombreuses délégations de sociétés dont le défunt faisait partie. Ces obsèques ont été une véritable manifestation de sympathie pour la mémoire de celui qui tenait une grande place dans l'estime publique et pour sa famille douloureusement éprouvée.

Quelques mois plus tard succombait à son tour Alfred Monney, le frère du regretté Charles Monney, qui remplissait avec intelligence les fonctions de caissier de la Banque d'Etat. Non moins sympathique que son frère Charles, il emporte les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

Le colonel Jules Folly. — C'est à Berne, où il remplissait les fonctions de chef de la section des fortifications du bureau fédéral du génie, qu'est décédé subitement, le 10 juin dernier, M. le colonel Jules Folly, de Fribourg.

Jules Folly était né le 14 avril 1846 à Fribourg, où il suivit les écoles communales. C'était le fils de M. le notaire Xavier Folly, le frère de M. Théodore Folly, rédacteur du *Confédéré*, et de MM. Fritz et Xavier Folly. Il a fourni une belle carrière militaire et comme ingénieur civil, que nous trouvons retracée par une plume bien informée dans le *Confédéré* du 17 juin dernier. En voici les principales lignes :

Comme militaire, nous le trouvons, en 1867, à l'école de recrues, en 1870 à la frontière comme sous-officier, en 1873 lieutenant d'infanterie.

A la suite de l'introduction des pionniers d'infanterie par l'organisation militaire de 1874, il fait, en 1875, à Soleure, une école de recrues de sapeurs et ensuite il est transféré dans les troupes du génie, c'est ainsi qu'en 1883 il devint major, en 1888 lieutenant-colonel et, en 1894, colonel du génie.

Depuis 1885, il n'avait plus fait de service avec la troupe, ses fonctions de chef du bureau des fortifications, qu'il occupait depuis 1886, ne lui permettaient plus de s'absenter, pour un temps, prolongé, de son poste.

La même notice nous fournit les données suivantes sur sa carrière d'ingénieur civil :

Après avoir terminé ses études techniques à Zurich et à Carlsruhe, il occupa une place de conducteur de travaux au chemin de fer du Toggenburg ; en novembre 1876, il entre au bureau du génie ; sous la direction du colonel Dumur, il s'occupe du matériel de télégraphie militaire, alors nouveau. Plus tard, il est employé à des

levés, études et projets de fortifications dans différents endroits du pays. En 1872, il est ingénieur à l'entreprise de constructions Ott & C^{ie} à Berne ; il dirige pour cette maison la construction des deux tunnels tourni-



quets (Kehrtunnel) à la Biaschina, sur la rampe sud du chemin de fer du Gothard ; ensuite il est conducteur des travaux du pont du Kirchenfeld à Berne. En 1882, il rentre au bureau du génie, il continue les études et levés de terrain, spécialement des parties du Gothard. En 1886, la construction du fort d'Airolo fut décidée et

Folly fut nommé chef du bureau des fortifications et chargé de la direction de la construction des forts.

Il avait à organiser son bureau, qui prenait avec le temps, au fur et à mesure que les travaux de fortifications s'augmentaient, de grandes dimensions.

Les constructions au Gothard et à St-Maurice, telles qu'elles avaient été choisies par les autorités supérieures à la suite d'études et de projets dirigés par lui, sont en grande partie son œuvre.

La notice se termine ainsi :

Caractéristique : homme sérieux, intelligent, travailleur consciencieux et assidu, bienveillant pour ses subordonnés, bon camarade, ami fidèle sur lequel on pouvait compter, en service bon chef de troupe et aimé par celle-ci.

Le défunt avait en mains tous les fils ayant trait à la construction de nos fortifications, il sera difficile à remplacer, surtout par suite de sa mort inopinée.

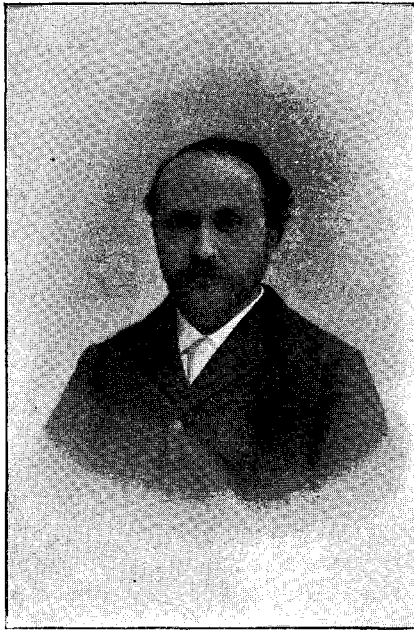
Par l'exposé qui précède, on voit que le colonel Jules Folly a fourni une belle carrière et qu'il a fait partout honneur au nom Fribourgeois.

* * *

M. Léopold Bourgknecht, pharmacien. — Nous ne pensions pas devoir inscrire dans cette funèbre série notre ami Léopold Bourgknecht, que nous avons vu les jours précédents vaquant, comme d'habitude, à ses occupations journalières, et nous avons partagé la douloureuse émotion que presque toute la population de notre ville a ressentie le matin du 30 août en apprenant le décès subit de cet homme estimé de tous.

Léopold Bourgknecht, allié Kæser, était le second fils de feu M. le juge cantonal Bourgknecht. Il était le frère de M. l'avocat Bourgknecht, ancien chancelier d'Etat et ancien syndic de Fribourg, et de M. Alphonse Bourg-

knecht, notaire en notre ville. Il fit ses classes à Fribourg et à Engelberg, et ses études techniques à l'université de Berne pour se préparer à l'exercice de sa profession de pharmacien. Il passa à Berne de brillants examens ; il fit un stage à Paris et il passa à Fribourg ses examens



d'Etat qui furent un grand succès. Il s'établit ensuite définitivement à Fribourg, d'abord comme associé de feu M. Boéchat, pharmacien, et, à la mort de celui-ci, il dirigea seul la pharmacie dont l'importance s'accrut d'année en année.

Il y a deux ans, Léopold Bourgknecht avait été cruellement frappé par la mort tragique de son fils aîné, péri

dans un accident de montagne. Ce coup l'avait profondément affecté et le chagrin ressenti, ajouté à une besogne absorbante à laquelle il s'adonnait tout entier, ont vraisemblablement favorisé le développement d'une maladie de cœur, c'est à une rupture d'anévrisme qu'il a succombé, après deux jours d'indisposition, à l'âge de 53 ans.

Depuis son arrivée à Fribourg, Léopold Bourgknecht faisait partie du Cercle de l'Union, il fonctionnait encore comme membre de la commission de celui ci lorsque la mort l'a surpris. Il fit partie du Conseil général de la ville de Fribourg pendant les deux dernières législatures. A part cela, il n'a pas revêtu d'autres fonctions publiques. Il jouissait néanmoins d'une popularité et d'une notoriété dont témoignèrent éloquemment les nombreux participants venus pour assister à ses funérailles. De longtemps on ne vit foule aussi nombreuse prendre part aux obsèques d'un simple citoyen.

* * *

M. Placide Currat. — Dimanche 11 novembre est décédé à Bulle une célébrité fribourgeoise.

M. le notaire Currat, dont la santé était gravement compromise depuis un certain temps, a succombé à la suite des attaques d'apoplexie dont il avait été frappé. Il était alité depuis plusieurs semaines.

Cette mort, dit la *Liberté*, à laquelle nous empruntons textuellement les détails qui vont suivre, clôt une carrière de triomphes artistiques inoubliables : le nom de M. Currat reste attaché à jamais à notre hymne alpestre fribourgeois, le *Ranz des vaches*, auquel sa magnifique voix de ténor a fait une renommée européenne.

Nous retracerons ici simplement les étapes de la vie du notaire gruyérien.

M. Currat est né à Grandvillard, le 5 décembre 1847.

Il fit ses études aux collèges de St-Maurice et de Fribourg, puis s'inscrivit à notre Ecole de droit.

Il fit son stage comme notaire chez M. F.-X. Menoud, alors greffier du tribunal de la Sarine. Il prit son brevet



de notaire en 1873 et fut cantonné à Morat, où il remplit les fonctions de greffier de la justice de paix.

En 1890, M. Currat transféra son étude à Châtel-St-Denis. L'année suivante, il vint s'établir à Bulle, où il remplaça le notaire Favre.

C'est en 1881, à l'occasion du Tir fédéral de Fribourg, que M. Currat révéla pour la première fois au grand

public sa merveilleuse voix de ténor, dans l'interprétation du *Ranz des vaches*. Ce fut un triomphe pour le chanteur, un délire patriotique pour la foule.

En 1887, ce fut au Tir fédéral de Genève, puis à l'Exposition de Neuchâtel que M. Currat alla faire entendre l'émouvante mélodie de nos Alpes gruyériennes.

En 1889, les organisateurs de la Fête des Vignerons de Vevey demandèrent à M. Currat de venir rehausser l'éclat du grand festival vaudois.

En 1891, la réputation du chantre des armaillis reçoit sa consécration mondiale à Paris, dans une fête donnée au Trocadéro par la colonie suisse, à l'occasion du sixième centenaire de la Confédération. Ce fut M. Lardy, notre ministre à Paris, qui appela notre compatriote.

Dès lors, on ne compte plus les occasions où M. Currat se fit acclamer en armailli gruérien, faisant frissonner d'enthousiasme les foules à sa voix.

L'admirable chanteur descendit un jour des hauteurs sereines de la gloire pour courir une bordée sur les flots agités de la politique. Les élections de 1896 l'envoyèrent siéger au Grand Conseil. Il y passa une seule législature.

M. Currat était un membre dévoué du lutrin paroissial de Bulle. Le chant religieux eut en lui un interprète fervent.

C'est l'année dernière, à la Fête des Vignerons de Vevey, que M. Currat fit entendre son chant du cygne.

Les fumées de la gloire n'avaient point grisé ce fils de notre Gruyère. M. Currat avait gardé intacte la bonne simplicité du terroir et les franches et frustes qualités du caractère fribourgeois. C'était un chrétien fidèle. Dieu le reçoive en paix !

* * *

M. Joseph Brulhart. — Encore une figure bien connue dans notre ville qui disparaît inopinément à un âge

où la vie a encore des promesses, en pleine activité. C'est samedi 17 novembre qu'est mort, après quatre jours de maladie, Joseph Brulhart, ancien conseiller communal et copropriétaire de la Fonderie de Fribourg.

Joseph Brulhart était né en octobre 1847. Après avoir



suivi les écoles primaires et les cours industriels du collège cantonal, il entra dans les bureaux du chemin de fer de l'ancienne ligne d'Oron, puis de la Suisse-Occidentale, jusqu'au moment où il prit la place de comptable à la Fonderie de Fribourg. Il devint ensuite un des associés de l'établissement sous la raison sociale Roud & C^{ie}.

A la mort de M. Roud, la Fonderie devint la propriété de MM. Kern et Brulhart. Ce dernier dirigeait la partie commerciale, alors que son associé, M. Kern, était chargé de la partie technique. Par un labeur assidu et une réelle intelligence des affaires, il sut donner à cette intéressante industrie, avec le concours de son associé technique, une place honorable.

En politique, M. Brulhart appartenait au parti radical. Il faisait partie du Cercle de commerce. Il fut élu au conseil communal de Fribourg en 1886 et réélu en 1890; il déclina une nouvelle candidature en 1895.

Il faisait partie du conseil de surveillance de la Banque cantonale, du conseil d'administration de la Fabrique d'engrais chimiques, de la délégation à Berne de la Banque populaire suisse et récemment il avait été appelé à siéger dans la commission cantonale de l'impôt; il faisait partie du comité d'initiative du chemin de fer Fribourg-Bulle par Farvagny.

Il fit son service dans l'armée fédérale où il arriva jusqu'au grade de capitaine. Ce grade suffisait à son ambition, il refusa de monter plus haut. Il faisait partie de nombreuses sociétés : gymnastique, chant, secours mutuels, union ouvrière, tir, etc. Il eut l'occasion de siéger dans maints comités de nos innombrables fêtes fédérales et autres. Sa grande connaissance des affaires, son commerce des plus agréables, son urbanité parfaite envers tout le monde, rendaient sa présence désirable dans toutes ces manifestations de notre vie populaire. Avec cela généreux et serviable, il avait tout pour mériter une popularité de bon aloi et pour jouir de la sympathie générale. La foule attristée accourue pour lui rendre les derniers devoirs témoignait abondamment des regrets causés par sa mort prématurée.

— Un bon campagnard, qui en était apparemment à son premier voyage, arrivait l'autre jour à la gare de Berne au buffet de troisième classe. Comme la sommelière lui demandait, fort gracieusement du reste, mais en se servant des termes français, s'il voulait manger « à la carte » ou « à table d'hôte », il répondit après un instant d'hésitation : « Eh bien, donnez-moi un peu d'à la carte et un peu de table d'hôte, mais avec des pommes de terre. » Il était difficile de le satisfaire ; la sommelière, toujours gracieuse, le lui fit comprendre et remplaça les deux mets inconnus par du bœuf et du légume, sans oublier les pommes de terre.

Sur le parcours du tram.

Une bonne femme de la campagne persistait à marcher entre les rails du tram malgré les appels répétés du conducteur. Un passant la prend alors par le bras et la fait sortir de la voie en lui disant : Mais vous allez vous faire écraser.

Portié, répond la paysanne, chan the pâ fauriâ.

Dans un salon.

— Les hommes sont toujours plus polis envers les belles femmes...
— Moi, dit modestement M^{me} X, je ne suis jamais restée debout.
— Laissez-moi donc finir... envers les belles femmes ou les vieilles femmes.

Les baromètres :

— Madame prend-elle son ombrelle pour sortir ?
— Non, mon mari a crié toute la nuit à cause de ses rhumatismes : donnez-moi mon parapluie.

On plaide un divorce.

Monsieur exécra madame.

— Pourquoi donc ? fait le président.
— Pour une raison des plus graves dit le mari, elle ne veut plus mettre d'Arome Maggi sur la table et moi je ne peux plus m'en passer.

Naturellement, comme l'amour passe par l'estomac, le divorce fut prononcé.

On célébrait la fête patronale dans une paroisse de France et cette fête patronale, c'était St-Antoine, ermite, qu'on représente d'habitude avec un animal rappelant les tentations que le saint eut à subir dans le désert.

Le matin, les paroissiens avaient été édifiants et fidèles aux offices divins ; mais malheureusement le soir, la plupart étaient ivres : le démon de l'alcool ne se fourre-t-il pas partout ?

Le curé de la paroisse fut navré de ces orgies, il en fit des reproches à ses paroissiens et conclut par ces paroles ;

Le matin de la fête patronale, vous ressembliez à St-Antoine, mais le soir, vous ressembliez à son compagnon.

— Eh bien, où en est votre affaire ?

— Quelle affaire ?

— Vous savez bien, cette canaille qui, m'avez-vous dit, vous avait escroqué 20,000 francs.

— Oh ! nous nous sommes arrangés dans la salle des pas perdus, il a épousé ma fille !

Précocité infantine.

Charlot, je ne suis pas du tout contente de toi.

— Et toi non plus maman, tu n'es pas la maman que j'avais rêvée. Enfin, c'est trop tard pour nous plaindre.

A la halle aux poissons.

— Allons-nous-en, Alfred, ces poissards nous insultent...

— Attends un peu, ma chère, ça me fait un vocabulaire d'inter-
ruption épatant pour la rentrée des Chambres.

Au téléphone.

— Monsieur le directeur du Mont-de-Piété...

— C'est moi... Pourquoi me réveillez-vous à trois heures du matin ?

— Pour vous demander l'heure.

— Fumiste ! Et de quel droit ?

— C'est que vous avez ma montre.

Pourquoi les allemands n'achètent pas de livres.

Un libraire d'Allemagne se plaint dans ces termes du peu d'empressément que mettent ses compatriotes à acheter ses livres.

L'Allemand n'achète pas de livres : 1^o parce qu'il n'a pas d'argent pour cela ; 2^o parce qu'il peut les avoir à la bibliothèque ; 3^o parce qu'il est de bien meilleur ton d'avoir beaucoup et de beaux meubles que beaucoup et de bons livres ; 4^o parce qu'il attend toujours la dernière édition ; 5^o parce qu'il est un archiphillistin ; 6^o parce qu'il a besoin de son argent pour la bière ; 7^o en dernier lieu il les écrit lui-même.

Entendons-nous.

Le garde-pêche à un amateur en train de pêcher :

— Vous ne savez donc pas qu'il est défendu de prendre la truite au mois de novembre ?

— Le pêcheur bredouille. — Qui vous dit que j'en prends ?

A l'examen pour les brevets.

— Voudriez-vous me dire, mademoiselle, ce que vous savez sur la guerre des deux roses ?

— Monsieur, je vous prie de m'excuser, je n'ai pas étudié la botanique !

Quatre sortes de personnes dans le monde : les amoureux, les ambitieux, les observateurs et les imbéciles. Les plus heureux sont les imbéciles.

Le vieux X est dégoûté de la vie. — J'ai surtout l'horreur des jeunes filles et des jeunes gens, avoue-t-il. Quand je vois des amoureux cela me fait un mal...

— C'est vrai, ajoute son ami ; quand on a fini de dîner, c'est agaçant de voir manger les autres.

On demandait à un artiste la définition de l'égoïste :

— L'égoïste, dit-il, c'est le monsieur qui ne s'occupe pas de moi.

Entre amis.

— Un conseil. Je veux me marier, car j'ai le choix entre deux jeunes filles. L'une est pauvre, mais je l'aime ; l'autre est riche, mais je n'éprouve rien pour elle. Laquelle épouser ?

— Quoi de plus beau, de plus sacré que l'amour. Il embellit l'existence.

— C'est juste, je vais épouser celle que j'aime. Merci de ton conseil.

— A ton service... A propos, donne-moi donc le nom et l'adresse de la jeune fille que tu n'aimes pas.

Samedi soir — jour de paie — deux amis ont déambulé de cabaret en cabaret.

Soudain, l'un deux, plus raisonnable, dit à son camarade :

— Allons, mon vieux, faut rentrer chez la bourgeoise... t'as assez bu comme ça !...

— Moi... assez bu... t'es pas loufoque ? J'ai quelquefois trop bu... mais assez, jamais !...

A l'école.

Le maître : Quelle est la différence entre l'éclair et l'électricité ?

L'élève : L'éclair est gratuit, l'électricité ne l'est pas.

Affreux calembour.

Dans sa jeunesse, Vivier, le fameux corniste, faisait partie de l'orchestre d'un théâtre de Madrid. Un soir qu'il s'était endormi à son pupitre, ses camarades lui firent la farce de le laisser après le spectacle.

Quelques heures plus tard, le concierge faisant sa ronde, lui demanda qui il était et ce qu'il faisait là ?

Vivier sans se déconcerter répondit :

— Je suis cor et j'y dors (corrégidor).

Tête du concierge.

— Il est vraiment surprenant ce prestidigitateur. Je l'ai vu changer en un instant un écu en une fleur.

— Ma femme est bien plus forte. Je l'ai vue bien souvent changer tout aussi vite un billet de cent francs en un chapeau.

Logique.

— Qu'est-ce que tu dirais à quelqu'un qui se serait assis sur ton chapeau ?

— Je le traiterais d'idiot, de bourrique...

— C'est tout ce que je voulais savoir. — Tu es assis sur le mien !

Dans un magasin de sixième ordre.

— Voilà un parapluie que j'ai à peine ouvert trois fois et qui est déjà hors d'usage. Vous me l'aviez pourtant vendu comme article-réclame..

— Eh ! bien, vous voyez que j'avais raison... vous réclamez !

Un sot raillait un homme d'esprit sur la grandeur de ses oreilles :

— J'avouerais, dit celui-ci, que je les ai trop grandes pour un homme ; mais vous conviendrez aussi que vous les avez trop petites pour un âne.

Il nous reste, en clôturant ce nouveau volume des *Etrennes fribourgeoises*, un devoir bien agréable à remplir à l'égard de nos dévoués collaborateurs et collaboratrices qui, avec infiniment de bonne grâce et d'amabilité, nous ont envoyé des pages intéressantes, fruit de leurs études ou recueil de leurs souvenirs. Nous leurs devons à tous et à toutes des remerciements bien sentis.

Aux noms connus et aimés de nos anciens coopérateurs est venu se joindre, cette année, un vieil ami qui, sous un pseudonyme bien noté dans la presse parisienne, a bien voulu nous envoyer un travail illustré de sa main sur les sources de la Sarine. Nous sommes heureux de cette nouvelle aubaine et adressons encore une fois nos meilleurs remerciements et nos meilleurs vœux à tous nos collaborateurs passés, présents et futurs.

Charade.

Mon premier avale
Et dans la rafale
Mon second s'agite.
Non entier abrite
Bien des gens dévôts
Qui, dans ce doux gîte,
Trouvent leur repos.

Enigme.

J'ai formé l'humaine nature,
Je la nourris de ma verdure
Et je lui sers de couverture
Au jour de son dernier sommeil.
Moi, je suis toujours en éveil,
Toujours en marche et sans relâche
J'accomplis l'éternelle tache
Prescrite par le Créateur.
Dans mon inlassable labeur
Toujours, toujours je me transforme.
Je suis un alambic énorme
Où toujours de toute manière
Les éléments de la matière,
Se combinant, se dissolvant,
Se meuvent éternellement.

Solution des problèmes de 1906.

Le mot de l'énigme est *écho*, celui de la charade est *baleine*. La phrase du rébus : L'avenir ne réalise pas toujours nos espérances. Le mot en losange est :

NE
LARA
NAVIRE
ERIVAN
ARAL
EN

TABLE DES PRINCIPALES MATIÈRES

contenues dans ce volume.

Première partie.

	PAGES
Autorités fédérales	XXIX
Autorités législatives	XXX
Autorité exécutive et admin., Conseil d'Etat	XXXIII
I. Direction de l'Instruction publique...	XXXIV-XXXXV
II. » de la Justice et des Cultes ..	XXXV-XXXIX
III. » des Finances.....	L-LIII
IV. » de l'Intérieur	LIV-LVII
V. » des Travaux publics.....	LVII-LVIII
VI. » de la Police	LIX-LXI
VII. » de la Guerre	LXI-LXII
Syndics	LXII-LXIX
Pouvoir judiciaire, Tribunaux, Just. de paix	LXIX-LXXXI
Etablissements de crédit public.....	LXXXI-LXXXIV
Officiers d'état civil	LXXXV-LXXXVI
Postes et télégraphes.....	LXXXVI-LXXXIX


Seconde partie.

	PAGES
Les châteaux de Viviers (M. MAX DE DIESBACH) ..	1
Les fantaisies du style	13
Berceuse de grand'mère (M ^{lle} E. VICARINO).....	15
Au Sanetsch (M. HENRI FLAMANS).....	17
Planfayon (LAUR. FRAGNIÈRE).....	35
Le nègre de monsieur (M. JULES MOINAUX)	40
Un tableau d'Alexis Grimou (M. HENRI FLAMANS).	48
Une députation suisse à Paris en 1602.....	50
L'ovibos musqué (M. MAURICE MUSY).....	58
Conversation avec un vieux chêne (C ^{tesse} SZEPTYCKA)	61
Une promenade à Cracovie (M. ADOLPHE D'EGGIS).	65


	PAGES
XIV ^{me} fête fédérale de musique à Fribourg (LAUR. FRAGNIÈRE)	85
Le Katholikentag de Fribourg (M. JULES REPOND).	91
Route des Alpes et Petit-Paradis (LAUR. FRAGNIÈRE)	95
Nécrologies :	
M. Louis Collaud (LAUR. FRAGNIÈRE)	97
M. Louis Hayoz. »	99
M. le prof. Eug. Chillier »	101
M. Benedikt Vonlanthen »	103
Le Père Stanislas Comte »	105
M. Charles Monney »	112
Le colonel Jules Folly »	115
M. Léopold Bourgknecht »	117
M. Placide Currat »	119
M. Joseph Brulhart. »	121
Anecdotes nuithoniennes, bons mots, etc.	124
Enigme, charade, etc.	129



Succès certain, très rapide

à celui qui désire conserver sa chevelure comme à celui qui regrette de l'avoir perdue, le même conseil peut être donné, employez le produit  **MEXANA**.

De longues années d'essais sur des personnes de tout âge et des deux sexes ont donné des résultats étonnants. L'action antiseptique de ce remède détruit tous les parasites du cuir chevelu et si les bulbes capillaires ne sont pas anéantis, on constatera après un emploi de courte durée une abondante croissance de cheveux. Mexana empêche la chute des cheveux, fait disparaître les pellicules et par là l'ennuyeuse démangeaison du cuir chevelu, elle préserve du blanchiment des cheveux souvent jusqu'à un âge avancé.

 **Mexana** s'expédie dans tous les pays, il est demandé énormément. Prix du flacon fr. 2.50.





Pour avoir une

beauté ravissante

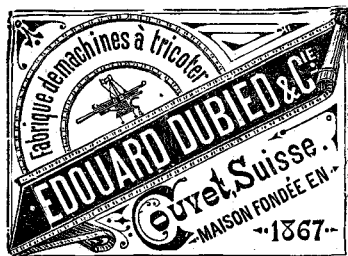
employez  « **SÉRÉNA** » (emploi de 5-8 jours) déjà suffisant pour avoir un teint d'une fraîcheur éblouissante, fait disparaître rapidement les taches de rousseur, rides, cicatrices, âpretés, taches, rougeurs du nez, etc., elle est absolument inoffensive. Prix fr. 3.80.

DÉPILATOIRE enlevant sans laisser de trace et sans danger les poils du visage et du corps. Prix fr. 3.50.

 On rend l'argent en cas d'insuccès.  Envoi seulement contre remboursement.



A. EICHENBERGER, parfumeur, LAUSANNE.





RHUMATISME

Des milliers de rhumatisants, qui avaient essayé en vain et cela souvent pendant des années tous les remèdes en usage, ont été guéris en quelques jours par

 **L'ANTALGINE** 

Ce médicament guérit toutes les formes du rhumatisme, même les plus tenaces et les plus invétérées, entre autres : **Le rhumatisme articulaire, musculaire et viscéral, la goutte, la sciatique, de même que les migraines et névralgies d'origine rhumatismale.**

 **L'Antalgine a obtenu la médaille d'or**

à l'exposition internationale d'alimentation et d'hygiène de Paris 1903 

C'est un médicament reconnu hors ligne.

Une brochure renfermant des explications sur l'Antalgine et des attestations de personnes guéries est envoyée **gratuitement** à toute personne qui en fait la demande. L'expédition de l'Antalgine se fait contre remboursement, franco de port et d'emballage. Prix du flacon de 120 pilules **6 francs**.

Les demandes venant de l'étranger doivent être accompagnées d'un mandat postal de 6 francs.


Adresser les commandes à la

pharmacie C. Barbezat, à Payerne 17 (Vaud).



Coqueluche

Sirop anticoqueluche Barbezat Aux sucres composés d'airelle et de sorbier



Jusqu'à présent il n'existait aucun remède **spécifique** d'un effet certain contre la coqueluche. Tous les remèdes employés ne réussissaient que dans certains cas, tandis qu'ils échoyaient complètement dans d'autres. Le **sirop anticoqueluche Barbezat** comble cette lacune; ce sirop réussit **toujours**. Après quelques cueillettes, les accès diminuent d'intensité et deviennent de moins en moins fréquents pour disparaître complètement au bout de dix à quinze jours de traitement. Ce médicament est d'autant plus précieux qu'il peut être employé **sans aucun danger** vu qu'il ne renferme **aucun anesthésique** ni **aucun calmant** d'aucune sorte, chacune de ses parties constitutives peut être considérée comme aliment; or, le médicament-aliment constitue le **remède idéal** pour l'enfance. Les parents pourront donc donner ce sirop à leurs enfants sans aucune crainte ni arrière-pensée.

C'est par un **procédé spécial** que nous obtenons, à l'état concentré, les principes actifs de l'airelle et du sorbier; aussi toute imitation serait inefficace et devra être rigoureusement refusée.

— Le prix du flacon de $\frac{1}{2}$ litre est de Fr. 3,50. —

Les commandes venant de l'Étranger doivent être accompagnées d'un mandat postal de Fr. 4,50.

Adresser les commandes à la **pharmacie Barbezat à Payerne 17 (Vaud)**, qui en expédie franco de port et d'emballage dans toute la Suisse. Dans la plupart des cas, un seul flacon suffit pour amener la guérison complète.

CAISSE HYPOTHÉCAIRE

DU

CANTON DE FRIBOURG

Société anonyme
instituée par la loi du 3 décembre 1853
et administrée avec le concours
et sous la surveillance de l'Etat

Capital social : Fr. 3,000,000 entièrement versés

Réserve au 1^{er} janvier 1906 :

Fr. 400,000,—.

—><—

Prêts hypothécaires par obligations remboursables par amortissement annuel du $\frac{1}{2}$ % au moins et du 10 % au plus, ou par obligations sans amortissement à terme de cinq ans.

Emission de cédules $3\frac{3}{4}$ % de fr. 200 au moins à terme de cinq ans et de cédules $3\frac{3}{4}$ % de fr. 500 ou de fr. 1000 à longs termes.

Les coupons des obligations foncières à longs termes sont payables sans frais à Fribourg, Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich.

En vertu de l'art. 80 de la loi du 3 décembre 1853 sur l'établissement de la Caisse hypothécaire du canton de Fribourg, les tuteurs, curateurs et en général toutes les personnes morales, soumises à la surveillance de l'Etat, peuvent placer, sans autorisation spéciale, les capitaux dont ils ont la gérance en actions et en cédules de la Caisse hypothécaire.

Disposant de caveaux, la Caisse hypothécaire se charge de la garde de titres et de tout objet précieux, ainsi que de la gérance de valeurs à des conditions très favorables.

LA DIRECTION.

Le Pensionnat du Père Girard

sous la Direction

DES RR. PP. CORDELIERS

admet les étudiants de toutes les sections
du **Collège cantonal Saint-Michel, Fri-
bourg.**

Prix de pension : 450 fr. pour l'année
scolaire.

Demandez prospectus et renseignements
gratis chez le **P. Préfet.**

KIRSCH & FLECKNER

FRIBOURG (Suisse)

RICHEMONT, 3 et 5

MÉDAILLE D'OR

Exposition universelle 1900

La plus haute récompense

VITRAUX

POUR

ÉGLISES

Villas, Hôtels, Brasseries, etc., etc.

en tous genres et de tous styles, riches et ordinaires

Croquis et devis sur demande

A LA BELLE JARDINIÈRE

J. WEILLER

FRIBOURG

Rue de Romont, 2

Square des Places

Vêtements confectionnés des plus modestes aux plus riches, pour messieurs, dames et enfants. Coupe élégante et soignée.

Draperies françaises et anglaises pour vêtements sur mesure. Haute nouveauté exclusive.

Spécialité de vêtements de fourrures, de Collèges et Pensionnats.

**Tout client reçoit des coupons pour réparations,
Maison de confiance.**



SIMON CRAUSAZ

Médaille d'or Genève 1896

INGÉNIEUR ET COMMISSAIRE - GÉOMÈTRE
FRIBOURG ET BULLE

ETUDE DE :

Distributions d'eau, canalisations,
assainissements,
utilisation de forces motrices,
plans, rapports, devis, direction des travaux, etc.,
pour communes et particuliers,

Opérations géodésiques et
cadastrales

CONSULTATIONS, EXPERTISES

Médaille de vermeil Fribourg 1892
La plus haute récompense

Une offre plus avantageuse est impossible!

CHAUSSURES

solides et bon marché peuvent être
achetées par chacun chez

**H. Brühlmann-
Huggenberger**
chaussures, Winterthour, 16



Pantoufles dames, canevas, $\frac{1}{8}$ talon	N° 36-42 fr 2.—
Souliers de travail, dames, solides, ferrés	» 36-42 » 6.—
Souliers du dimanche, dames, élégants, bouts rap- portés	» 36-42 » 7.50
Souliers de travail, hommes, solides, ferrés	» 40-48 » 7.50
Bottines messieurs, mont., crochets, solides, ferrées	» 40-48 » 8.50
Souliers du dimanche, messieurs, élégants, bouts rapportés	» 40-48 » 9.—
Souliers garçons ou filles	» 26-29 » 3.90

**Nombreux certificats sur chaussures livrées dans le pays et à l'é-
tranger. Expédition contre remboursement. Echange immédiat franco.**



450 articles différents. Prix-courant illustré franco
et gratis sur demande.



Société générale pour le commerce des matériaux de construction, Fribourg

Dépôt à Fribourg chez MM. Paul Mayer
et Emile Pilloud.

Dépôt à Bulle chez MM. les fils d'Ernest Glasson

Dépôt à Romont chez M. Ernest Deillon.

Dépôt à Payerne chez M. Louis Gremaud.

Sous-dépôts de la Société :

Vuisternens-devant-Romont, Château-d'Œx, La Verrerie
Oron, Chiètres.

Chaux hydraulique et chaux supérieure, Paudézite,
Ciment Portland et Ciment prompt,
Gypse, Chaux grasse

Briques et tuyaux en ciment, Pierres artificielles,
Bassins de fontaines en ciment.

Tuyaux et auges à porcs en grès vitrifié

Tuyaux en terre cuite pour conduites d'eau

**Tuiles façon Altkirch, Tuiles parallèles, Tuiles
du pays à bouts pointus. ronds et ogives**

ARDOISES DU VALAIS ET D'ANGERS

TUILES EN VERRE

Planelles en ciment, Planelles de Marseille, Planelles de Sarreguemines
et Paray-le-Monial pour laiteries. Revêtements en fayence

*Briques en terre cuite de tous genres
et de toutes dimensions, Briques émaillées, Hourdis,
Drains, Planelles d'écurie, Boisseaux*

Eviens en ciment et en grès anglais jaune et blanc

PRODUITS RÉFRACTAIRES

Carton bitumé, Duresco, Ciment ligneux

PLANCHES EN ROSEAUX

Portettes de cheminée, Ventilations, Tabatières, Lucarnes en fonte,
Crochets à échelle, Garde-neige

LATTES ET LITEAUX

Rhumatismes,

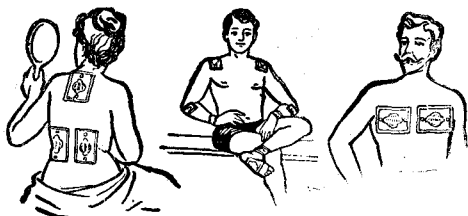
points de côtés, torticolis et maux de reins sont promptement guéris par

L'Externum américain Golliez

Se vend dans toutes les pharmacies en flacons de **1 fr. 50.**

Dépôt général :

PHARMACIE GOLLIEZ, Morat.



Seabury &
Johnson

**Emplâtres
Benson's**

sont le remède
le plus efficace
contre

Evitez les contrefaçons Rhumatismes, douleur sciatique et lombaire, douleurs dorsales, de poitrine, toux et toutes sortes de refroidissements.

En vente dans toutes les principales pharmacies et en gros chez :

Nadolny & Cie, Bâle.

Pischel-Hartmann, Steckborn.

Haaf & Cie, Berne.

A. H. Jucker, Zurich.

F. Uhlmann-Eyraud, Genève.

Droguerie Bâloise.

Leonhard Bernoulli & Cie, Bâle.

Kramer & Cie, Bâle.

Prix fr. 1,25.

Recommandés par plus de 5000 médecins

Ces emplâtres font disparaître la souffrance en quelques heures, d'une façon sûre, là où d'autres emplâtres poreux, des liniments ou d'autres préparations devraient être employés pendant des jours et des semaines pour ne procurer encore au malade qu'un allègement de souffrance.

Composition de l'emplâtre: Olibanum 80. Pitch Burgundi 10, Cire 1 1/2, India Ruber 15. Extrait Witch Hazel 1 1/2. Active Princip. of Capsic 20, Scopol Carniol 5.

Se méfier des contrefaçons de qualité inférieure !

Véritable Baume merveilleux anglais

(imit. Kriegl) par douzaine fr. 3,— et 4,—, flacon d'essai envoyé franco contre 40 centimes en timbres-poste.

1^{re} Thé de familles de Glaris. franco contre fr. 1,— en timbres-poste, *dépuratif* efficace et agréable.

Esprit de genièvre, gouttes contre les maux de dents, baume contre les cors teinture pour les cheveux. sirop Pagliano, vin aromatisé Ulri h, saveure. Emulsion Scott, ainsi que tous les remèdes indiqués dans cet almanach sont fournis promptement et à prix modérés par la pharmacie *Reischmann* commerce d'expédition, *Näfels*, Glaris.

40 ans de succès.
Dans toutes les
pharmacies.

Extraits de Malt au Dr. Wander

Véritable Extrait de malt pur, " Dr Wander ". Excellent remède émollient et fortifiant contre la toux, les affections du larynx, de la gorge et de la poitrine. Le petit bocal original fr. 1.30. Le grand bocal original fr. 3.—.

Extrait de malt à l'iodure de fer, " Dr Wander ". 40 ans de succès comme dépuratif contre les affections scrofuleuses, dartres, eczémas, etc., incomparable remplaçant de l'huile de foie de morue. — Le petit bocal original fr. 1.40. Le grand bocal original fr. 4.—.

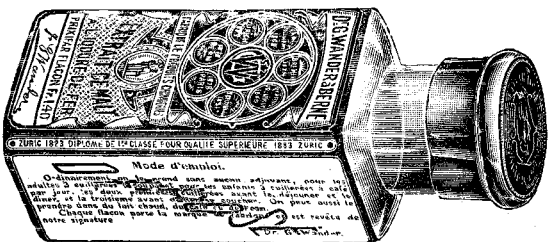
Extrait de malt au phosphate de chaux, " Dr Wander ". Brillants succès contre les maladies des os, suppurations prolongées. Excellente nourriture pour enfants rachitiques et débiles. — Le petit bocal original fr. 1.40. Le grand bocal original fr. 4.—.

Extrait de malt ferrugineux " Dr Wander ". Excellent remède contre l'anémie et ses suites. Très recommandé dans la convalescence après des couches laborieuses, maladies affaiblissantes, etc. Le petit bocal original fr. 1.40. Le grand bocal original fr. 4.—.

Sucres et bonbons de malt du Dr Wander. Généralement purifiés et encore sans rivaux, en vente partout.

NOUVEAU MALTOMALTIINE. Merveilleux aliment de force naturel pour convalescents, neurasthéniques, anémiques, nourrices, vieillards. Le meilleur déjeuner complet pour enfants et adultes. — Prix de la boîte de 250 gr. fr. 1.75, 500 gr. fr. 3.—.

Fabrique de produits diététiques au malt Dr Wander, Berne.



Plus de 50 millions de Francs

dans l'espace de 24 mois

SANS RISQUE

et d'une manière légale on peut obtenir

d'énormes gains

en adhérant à un syndicat. Cotisation mensuelle Fr. 10,— ou Fr. 5,—. L'adhésion peut avoir lieu à tout moment.

Demandez le prospectus détaillé qui est envoyé gratis et franco à toute personne par la

Effektenbank à Berne

(Banque de fonds publics)

Agriculteurs, *envoyez votre*

CHANVRE ET LIN

pour filer et tisser à la

Filature et tissage Schleithelm

Cton de Schaffhouse.

Prix modérés, travail beau et solide.

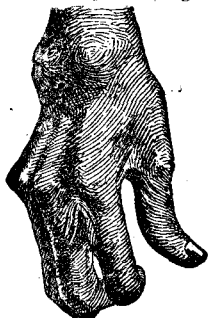
Echantillons de fils et tissus à disposition.



GRATUITEMENT

Cela ne coûte absolument rien.

Toute personne souffrant de rhumatisme ou de goutte, qui s'adressera à moi, recevra gratuitement une boîte de mon remède contre ces maladies déplorables. Ayant souffert moi-même pendant plusieurs années de ce mal affreux, sans pouvoir trouver de soulagement ni de guérison des docteurs qui avaient renoncé à me traiter, j'eus la bonne fortune de découvrir un composé très simple et inoffensif, lequel me guérit en très peu de temps. J'ai cru de mon



Estropie de la main dans un cas de rhumatisme chronique articulaire.

devoir de chercher mes voisins malheureux qui souffraient de la même maladie ; les malades dans les hôpitaux, qui ont employé mon remède ont obtenu aussi des résultats favorables et presque miraculeux ; enfin des docteurs renommés sont forcés d'avouer que mon curatif est positivement heureux. J'ai guéri des milliers de gens parmi lesquels il y en avait de complètement perclus, ne pouvant ni s'habiller ni manger sans assistance, et j'ai sauvé des vieillards de 60 à 75 ans, souffrant depuis une trentaine d'années de cette maladie terrible. Je suis si sûr de l'efficacité de mon remède que j'ai décidé de distribuer quelques milliers de boîtes gratuitement aux malheureux souffrant de cette maladie.

Ce médicament donne un résultat si étonnant, que des malades déclarés incurables par des professeurs célèbres furent complètement guéris par moi. Comprenez bien, je ne demande pas d'argent, je vous prie seulement de m'envoyer une carte postale avec votre nom et adresse pour que je puisse vous expédier une boîte comme essai. Si après cela vous vous décidez à continuer de prendre mon curatif, je vous le fournirai à un prix très modéré, car je ne désire point gagner une fortune avec ma découverte, mais je veux soulager les malades pauvres. Adressez-vous donc par carte postale à JOHN A. SMITH, 108, Bangor House, Shoe Lane, London, Angleterre.

LAIT DE BEAUTÉ VÉNUS

insurpassable comme efficacité

pour conserver toute la fraîcheur de la jeunesse, pour supprimer sûrement les taches de rousseur, tache, hâle, rougeur, taches jaunes et toutes les impuretés du teint.

Prix par flacon fr. 2,50 ; où il n'y a pas de dépôt, envoi direct contre remboursements par le dépôt général

Y. B. Rist, Altstätten (Rheintal).

Pas de nouveau remède populaire,

mais un bon médicament de famille, longuement éprouvé, est rappelé ici. Ce n'est point un spécifique moderne, mais un remède de ménage, bon marché qui a fait ses preuves avec succès, raison pour laquelle il a trouvé la plus grande diffusion. C'est le

Baume merveilleux anglais

préparé par moi depuis près de 40 ans, excellente spécialité contre affections des poulmons, du foie, du cœur, de l'estomac, des intestins et de la matrice, comme usage externe. excellent curatif contre les blessures.

Ce baume est employé dans des milliers de familles, pour combattre toutes ces maladies et est toujours en provision.

Au vu de ces constatations faites, toute recommandation ultérieure paraît superflue, aussi me bornerai-je conséquemment à recommander à toutes personnes ne le connaissant pas encore, de faire un essai avec ce remède populaire éprouvé. Je suis convaincu que déjà l'emploi d'un petit flacon à 50 cent. suffira pour leur prouver l'efficacité de ma préparation, mais bien entendu à condition qu'on ne serve que du *Véritable Baume anglais de Max Zeller, Romanshorn*, sans se laisser tromper par ses nombreuses contrefaçons. Pour éviter ce désagrément, il est absolument indispensable qu'on exige expressément, en l'employant, le Baume merveilleux de Max Zeller, Romanshorn.

DONC PRUDENCE EN L'ACHETANT !

Que quiconque ne veut pas se nuire exige donc l'étiquette dont reproduction ci-contre.

Indépendamment du flacon à 50 cent., vous trouverez le baume en bouteille à 6 fr., 3 fr. 25 et 2 fr.

Si ces flacons originaux ne se vendent pas sur place, prière d'en faire la demande par écrit à :

Max Zeller, pharmacien, Romanshorn.

Représentations générales pour l'Allemagne :

Pharmacie **ED. HILLER**, Dépôt en gros.

WALDSHUT, pharm. **J. GAUPP**, **SHWENNINGEN**, Wurtemberg

Représentation générale pour la France :

FÉD. AUBERY, pharmacien-chimiste, **MARSEILLE**, 96, cours Lieutaud.



FOETISCH FRÈRES à Lausanne Fabrique d'instruments de musique en tous genres

DEMANDEZ CATALOGUE

L'ardoise Eternit (Fibro-Ciment)

fabriquée par

Schweiz. Eternitwerke A. G. à Niederurnen (Glaris)

DIRECTEUR: J. A. STEINBRUNNER

est employée avec plein succès comme :

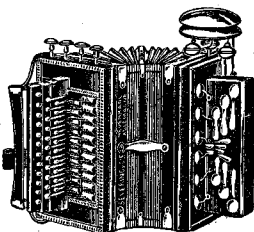
Couvertures de tous genres — Chappes — Plafonds — Revêtements de murs — Isolant dans l'électrotechnique.

Sur demande, la maison adresse par retour échantillons et prospectus, accompagnés d'une offre. - Garantie des plus larges. - Médaille d'argent Frauenfeld 1903. - Exposition internationale de Liège en 1905 : Diplôme d'honneur et médaille d'or.

MALADIES et maladies secrètes, pertes blanches, périodes anormales, der-
DES FEMMES matose, dartres, maladies de l'estomac et de l'intestin, etc., sont traitées avec succès depuis de nombreuses années. Méthode Mlle Dr méd. Maria von Thilo, Binningen, gare Bottmünger mühle B. T. B. Téléphone 4542. Consultations tous les jours ; avec le dehors par correspondance. Adresser lettres exclusivement à case 3733 Bâle.

DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

Accordéons cymbales



La fabrique d'accordéons

SEVERING & Co,
à Neuenrade N° 406,

existant depuis 1892 expédie contre remboursement ses excellents accordéons avec ressorts en acier et voix « Ajax » de première qualité dont nous garantissons la durée

à 2 jeux	10 touches	2 basses	50 voix	Fr. 5,50
à 3 »	10 »	2 »	70 »	» 7,50
à 4 »	10 »	2 »	90 »	» 9,50
à 6 »	10 »	2 »	130 »	» 14,50
à 2 rangs	21 »	4 »	110 »	» 12,50

Emballage gratuit. Port Fr. 1,25. 1 trémolo seulement 60 cent. 1 clochette 50 cent. Sonnerie à cymbale, selon reproduction ci-dessus, s'adaptant à tout instrument, seulement Fr. 1,—.

Accordéons pour artistes, qualité supérieure, à 1, 2, 3 et 4 rangs, à des prix étonnamment bas. En outre, violons, flûtes, clarinettes, orgues de Barbarie, guitares, mandolines, polyphones, accordéons à bouche, bandonions, phonographes et cithares selon notre catalogue qui est envoyé gratis et franco de port à qui en fait la demande. Réparations soignées et très bon marché.

ATTINGER FRÈRES, éditeurs, Neuchâtel

Almanach agricole de la Suisse romande

publié par la Société d'agriculture du canton de Neuchâtel

XLV^e année d'existence

Articles et vignettes concernant l'agriculture

L'exemplaire : 35 centimes

L'Almanach agricole, imprimé à plusieurs milliers d'exemplaires, est remis gratuitement aux 2,500 membres de la Société neuchâteloise d'agriculture et de viticulture. Il est très répandu dans tous les cantons romands, offrant ainsi un excellent moyen de publicité pour tous les produits concernant l'agriculture.



Agence de publicité

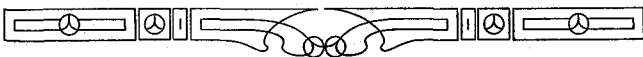
Haasenstein et Vogler

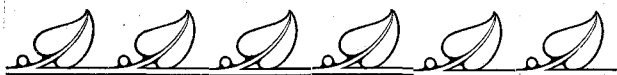
La plus ancienne maison
de cette branche

Fondée en 1855

Siège social à Genève

Succursales et agences dans
toutes les villes importantes





Vous êtes dans l'erreur

si vous croyez qu'une annonce remise à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler vous revient plus cher que si vous l'expédiez directement à l'almanach, au journal ou à la publication choisie.

L'agence de publicité Haasenstein et Vogler ne vous compte absolument que les tarifs originaux, sans frais supplémentaires ; en passant par son entremise, vous faites donc économie de ports, de temps et de travail. Vous pouvez remettre à cette maison, qui a 500 succursales et agences et qui est ainsi représentée dans les villes les plus importantes, des annonces pour n'importe quelle publication et il suffit pour cela d'un seul manuscrit. Cette même agence fournit gratuitement, sur demande, tous renseignements, conseils, devis, etc.

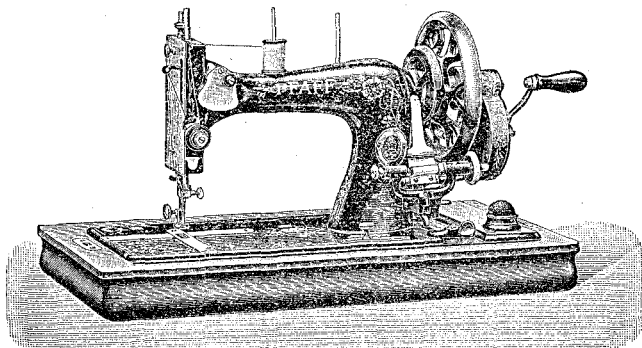


Commerce de fers, métaux et quincaillerie

Fers de construction I L L L T. Tuyaux en fer étiré pour conduites d'eau et accessoires. Verre à vitres belge. Machines agricoles.

Seul dépositaire des *faucheuses* américaines *Mc. Cormik*. *Buanderies*. Fournaux en tous genres. *Potagers* à pétrole et à esprit-de-vin. Lampes et verres de lampe. Clouterie, broserie et cordes.

Seul représentant de Monsieur G. M. Pfaff, à Kaiserslautern. Chaque machine à coudre Pfaff est un chef-d'œuvre de mécanisme.



Fourneaux à repasser, lessivenses, fers à repasser à charbon et à esprit-de-vin, machines à calandrer, machines à essorer; grand choix d'ustensiles de cuisine en acier, fer battu, émaillés, en laiton, en *aluminium pur*. Services de table fins et ordinaires.

Machines à hacher la viande, machines à saucisses, machines à râper, machines à couper le pain. Petites barattes en verre de 1, 2 et 3 litres. Machines à glace. Presse-fruits américain. Machines à nettoyer les couteaux. Machines à peler les pommes et pommes de terre. Balances de cuisine. Escaliers en bois. Boîtes et armoires à outils.

Instruments agricoles et horticoles. Pompes à purin. Grillages galvanisés. Ronces artificielles.

MEUBLES DE JARDINS

Ferrements de bâtiments et de meubles en tous genres. Outillages pour maréchaux, serruriers mécaniciens, charpentiers, menuisiers, installateurs, etc., etc. Scies à ruban et circulaires.

ARTICLES POUR CADEAUX

Cafetières, théières, sucriers, paniers à pain, verres à thé, plats à servir, couvre-plats, cafetières russes.

Outils et bois à découper. Traîneaux pour enfants. Patins fins et ordinaires. Boîtes à outils.

Garantie.

Prix avantageux.

E. WASSMER, FRIBOURG

CARRIÈRE DE MOLASSE

DU GIBLOUX

MOLASSE BLEUE ET GRISE

F^{né} HOGG-PILLOUD, propriétaire
FRIBOURG (Suisse)

Bureau : Villa-Rosia, chemin de Monséjour.

TÉLÉPHONE

Résultats des essais faits au Laboratoire
fédéral à Zurich :
372 kg. par cm²

INSTALLATION MODERNE

pour le

sciage des dalles-molasse pour fourneaux,
cheminées à feu,
revêtements de fours et chaudières, etc.

Grand choix de Plattes

de 5, 8, 10, 12 et 15 cm. d'épaisseur. Surface depuis 1 m. 80 × 1 m. 20
Toutes autres épaisseurs se font sur demande

PRIX SANS CONCURRENCE

C. HOGG-GAGGIONE, propr.